REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-TREIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1871

11.567

5023

054
R3274
1871 [v.3]

FRANCIA

PREMIÈRE PARTIE.

Le jeudi 31 mars 1814, la population de Paris s'entassait sur le passage d'un étrange cortége. Le tsar Alexandre, ayant à sa droite le roi de Prusse et à sa gauche le prince de Schwarzenberg, représentant de l'empereur d'Autriche, s'avançait lentement à cheval, suivi d'un brillant état-major et d'une escorte de cinquante mille hommes d'élite, à travers le faubourg Saint-Martin. Le tsar était calme en apparence. Il jouait un grand rôle, celui de vainqueur magnanime, et il le jouait bien. Son escorte était grave, ses soldats majestueux. La foule était muette.

C'est qu'au lendemain d'un héroïque combat des dernières légions de l'empire, on avait abandonné et livré la partie généreuse de la population à l'humiliante clémence du vainqueur. C'est que, comme toujours, en refusant au peuple le droit et les moyens de se défendre lui-même, en se méfiant de lui, en lui refusant des armes, on s'était perdu. Son silence fut donc sa seule protestation, sa tristesse fut sa seule gloire. Au moins celle-là reste pure dans le souvenir de ceux qui ont vu ces choses.

Sur le flanc du merveilleux état-major impérial, un jeune officier russe d'une beauté remarquable contenait avec peine la fougue de son cheval. L'homme était de haute taille, mince, et d'autant plus serré dans sa ceinture d'ordonnance, dont les épais glands d'or retombaient sur sa cuisse, comme celle des mystérieux personnages qu'on voit défiler sur les bas-reliefs perses de la décadence; peut-être même un antiquaire eût-il pu retrouver dans les traits et dans les ornemens du jeune officier un dernier reflet du type et du goût de l'Orient barbare.

Il appartenait aux races méridionales que la conquête ou les al-

liances ont insensiblement fondues dans l'empire russe. Il avait la beauté du profil, l'imposante largeur des yeux, l'épaisseur des lèvres, la force un peu exagérée des muscles, tempérée par l'élégance des formes modernes. La civilisation avait allégé la puissance du colosse. Ce qui en restait conservait quelque chose d'étrange et de saisissant qui attirait et fixait les regards, même après la surprise et l'attention accaparées d'abord par le tsar en personne.

Le cheval monté par ce jeune homme s'impatientait de la lenteur du défilé; on eût dit que, ne comprenant rien à l'étiquette observée, il voulait s'élancer en vainqueur dans la cité domptée, et fouler les vaincus sous son galop sauvage. Aussi son cavalier, craignant de lui voir rompre son rang et d'attirer sur lui un regard mécontent de ses supérieurs, le contenait-il avec un soin qui l'absorbait, et ne lui permettait guère de se rendre compte de l'accueil morne, douloureux, parfois menaçant de la population.

Le tsar, qui observait tout avec finesse et prudence, ne s'y méprenait pas, et ne réussissait pas à cacher entièrement ses appréhensions. La foule devenait si compacte, que, si elle se fût resserrée sur les vainqueurs (l'un d'eux l'a raconté textuellement), ils eussent été étouffés sans pouvoir faire usage de leurs armes. Cette foulée, volontaire ou non, n'eût pas fait le compte du principal triomphateur. Il voulait entrer dans Paris comme l'ange sauveur des nations, c'est-à-dire comme le chef de la coalition européenne. Il avait tout préparé naïvement pour cette grande et cruelle comédie. La moindre émotion un peu vive du public pouvait faire manquer son plan de mise en scène.

Cette émotion faillit se produire par la faute du jeune cavalier que nous avons sommairement décrit. Dans un moment où sa monture semblait s'apaiser, une jeune fille, poussée par l'affluence ou entraînée par la curiosité, se trouva dépasser la ligne des gardes nationaux qui maintenaient l'ordre, c'est-à-dire le silence et la tristesse des spectateurs. Peut-être qu'un léger frôlement de son châle bleu ou de sa robe blanche effraya le cheval ombrageux; il se cabra furieusement, un de ses genoux fièrement enlevés atteignit l'épaule de la Parisienne, qui chancela, et fut retenue par un groupe de faubouriens serrés derrière elle. Était-elle blessée ou seulement meurtrie? La consigne ne permettait pas au jeune Russe de s'arrêter une demi-seconde pour s'en assurer : il escortait le tout-puissant tsar, il ne devait pas se retourner, il ne devait pas même voir. Pourtant il se retourna, il regarda, et il suivit des yeux aussi longtemps qu'il le put le groupe ému qu'il laissait derrière lui. La grisette, car ce n'était qu'une grisette, avait été enlevée par plusieurs paires de bras vigoureux; en un clin d'œil, elle avait été transportée dans un estaminet qui se trouvait là. La foule s'était instantanément

resserrée sur le vide fait dans sa masse par l'incident rapide. Un instant, quelques exclamations de haine et de colère s'étaient élevées, et, pour peu qu'on y eût répondu dans les rangs étrangers, l'indignation se fût peut-être allumée comme une traînée de poudre. Le tsar, qui voyait et entendait tout sans perdre son vague et implacable sourire, n'eut pas besoin d'un geste pour contenir ses cohortes; on savait ses intentions. Aucune des personnes de sa suite ne parut s'apercevoir des regards de menace qui embrasaient certaines physionomies. Quelques imprécations inarticulées, quelques poings énergiquement dressés, se perdirent dans l'éloignement. L'officier, cause involontaire de ce scandale, se flatta que ni le tsar, ni aucun de ses généraux n'en avait pris note; mais le gouvernement russe a des yeux dans le dos. La note était prise : le tsar devait connaître le crime du jeune étourdi qui avait eu la coquetterie de choisir pour ce jour de triomphe la plus belle et la moins disciplinée de ses montures de service. En outre il serait informé de l'expression de regret et de chagrin que le jeune homme n'avait pas eu *l'expérience* de dissimuler. Ceux qui firent ce rapport crurent aggraver la faute en donnant ce dernier renseignement. Ils se trompaient. Le choix du cheval indompté fut regardé comme punissable, le regret manifesté rentrait dans la comédie de sentiment dont les Parisiens devaient être touchés. L'inconvenance d'une émotion quelconque dans les rangs de l'escorte impériale ne fut donc pas prise en mauvaise part.

Quand le défilé ennemi déboucha sur le boulevard, la scène changea comme par magie.

A mesure qu'on avançait vers les quartiers riches, l'entente se faisait, l'étranger respirait; puis tout à coup la fusion se fit, non sans honte, mais sans scrupule. L'élément royaliste jetait le masque, et se précipitait dans les bras du vainqueur. L'émotion avait gagné la masse. On n'y songeait pas aux Bourbons, on n'y croyait pas encore, on ne les connaissait pas; mais on aimait Alexandre, et les femmes sans cœur qui se jetaient sous ses pieds en lui demandant un roi ne furent ni repoussées, ni insultées par la garde nationale, qui regardait tristement, croyant qu'on remerciait simplement l'étranger de n'avoir pas saccagé Paris. Ils trouvaient cette reconnaissance puérile et outrée; ils ne voyaient pas encore que cette joie folle applaudissait à l'abaissement de la France.

Le jeune officier russe qui avait failli compromettre toute la représentation de cette triste comédie, où tant d'acteurs jouaient un rôle de comparses sans savoir le mot de la pièce, essayait en vain de comprendre ce qu'il voyait à Paris, lui qui avait vu brûler Moscou, et qui avait compris! C'était un esprit aussi réfléchi que pouvaient le permettre l'éducation toute militaire qu'il avait reçue et l'époque agitée, vraiment terrible, où sa jeunesse se développait. Il suppléait

aux facultés de raisonnement philosophique qui lui manquaient par la subtile pénétration de sa race et la défiance cauteleuse de son milieu. Il avait vu et il voyait à deux années de distance les deux extrêmes du sentiment patriotique : le riche et industrieux Moscou brûlé par haine de l'étranger, dévoûment sauvage et sublime qui l'avait frappé d'horreur et d'admiration, — le brillant et splendide Paris sacrifiant l'honneur à l'humanité, et regardant comme un devoir de sauver à tout prix la civilisation dont il est l'inépuisable source. Ce Russe était à beaucoup d'égards sauvage lui-même, et il se crut en droit de mépriser profondément Paris et la France.

Il ne se disait pas que Moscou ne s'était pas détruit de ses propres mains, et que les peuples esclaves n'ont pas à être consultés; ils sont héroïques bon gré mal gré, et n'ont point à se vanter de leurs involontaires sacrifices. Il ne savait point que Paris n'avait pas été consulté pour se rendre, plus que Moscou pour être brûlé, que la France n'était que très relativement un peuple libre, qu'on spéculait en haut lieu de ses destinées, et que la majorité des Parisiens eût été dès lors aussi héroïque qu'elle l'est de nos jours (1).

Pas plus que l'habitant de la France, l'étranger venu des rives du Tanaïs ne pénétrait dans le secret de l'histoire. Au moment de la brutalité de son cheval, il avait compris le Parisien du faubourg. Il avait lu sur son front soucieux, dans ses yeux courroucés. Il s'était dit : ce peuple a été trahi, vendu peut-être! En présence des honteuses sympathies de la noblesse, il ne comprenait plus. Il se disait : cette population est lâche. Au lieu de la caresser, notre tsar devrait la fouler aux pieds et lui cracher au visage.

Alors les sentimens humains et généreux se trouvant étouffés et comme avilis dans son cœur par le spectacle d'une lâcheté inouie, il se trouva lui-même en proie à l'enivrement des instincts sauvages. Il se dit que cette ville était riante et folle, que cette population était facile et corrompue, que les femmes qui venaient s'offrir et s'attacher elles-mêmes au char du vainqueur étaient de beaux trophées. Dès lors, tout au désir farouche, à la soif des jouissances, il traversa Paris, l'œil enflammé, la narine frémissante, et le cœur hautain.

Le tsar, refusant avec une modestie habile d'entrer aux Tuileries, alla aux Champs-Élysées passer la revue de sa magnifique armée d'élite, donnant jusqu'au bout le spectacle à ces Parisiens avides de spectacles; après quoi, il se disposait à occuper l'hôtel de l'Élysée.

En ce moment, il eut à régler deux détails d'importance fort

(1) Janvier 1871.

inégale. Le premier fut à propos d'un avis qu'on lui avait transmis pendant la revue : suivant ce faux avis, il n'y avait point de sécurité pour lui à l'Élysée, le palais était miné. On avait sur-le-champ dépêché vers M. de Talleyrand, qui avait offert son propre palais. Le tsar accepta, ravi de se trouver là au centre de ceux qui allaient lui livrer la France; puis il jeta les yeux sur l'autre avis concernant le jeune prince Mourzakine, qui s'était si mal comporté en traversant le faubourg Saint-Martin. — Qu'il aille loger où bon lui semblera, répondit le souverain, et qu'il y garde les arrêts pendant trois jours. — Puis, remontant à cheval avec son état-major, il retourna à la place de la Concorde, d'où il se rendit à pied chez M. de Talleyrand. Ses soldats avaient reçu l'ordre de camper sur les places publiques. L'habitant, traité avec tant de courtoisie, admirait avec stupeur ces belles troupes si bien disciplinées, qui ne prenaient possession que du pavé de la ville et qui installaient là leurs cantines sans rien exiger en apparence. Le *badaud* de Paris admira, se réjouit, et s'imagina que l'invasion ne lui coûterait rien.

Quant au jeune officier attaché à l'état-major, exclus de l'hôtel où allait résider son empereur, il se crut radicalement disgracié, et il en cherchait la cause lorsque son oncle, le comte Ogokskoï, aide-de-camp du tsar, lui dit à voix basse en passant : — Tu as des ennemis auprès du *père*, mais ne crains rien. Il te connaît et il t'aime. C'est pour te préserver d'eux qu'il t'éloigne. Ne reparais pas de quelques jours, mais fais-moi savoir où tu demeures.

— Je n'en sais rien encore, répondit le jeune homme avec une résignation fataliste, Dieu y pourvoira!

Il avait à peine prononcé ces mots qu'un jockey de bonne mine se présenta, et lui remit le message suivant : « La marquise de Thièvre se rappelle avec plaisir qu'elle est par alliance parente du prince Mourzakine; elle me charge de l'inviter à venir prendre son gîte à l'hôtel de Thièvre, et je joins mes instances aux siennes. »

Le billet était signé *Marquis de Thièvre*.

Mourzakine communiqua ce billet à son oncle, qui le lui rendit en souriant, et lui promit d'aller le voir aussitôt qu'il aurait un moment de liberté. Mourzakine fit signe à son heïduque cosaque, et suivit le jockey, qui était bien monté, et qui les conduisit en peu d'instans à l'hôtel de Thièvre, au faubourg Saint-Germain.

Un bel hôtel, style Louis XIV, situé entre cour et jardin, jardin mystérieux étouffé sous de grands arbres, rez-de-chaussée élevé sur un perron seigneurial, larges entrées, tapis moelleux, salle à manger déjà richement servie, un salon très comfortable et de grande tournure, voilà ce que vit confusément Diomède Mourzakine, car il s'appelait modestement de son petit nom *Diomède*,

fils de Diomède, Diomid Diomiditch. Le marquis de Thièvre vint à sa rencontre les bras ouverts. C'était un vilain petit homme de cinquante ans, maigre, vif, l'œil très noir, le teint très blême, avec une perruque noire aussi, mais d'un noir invraisemblable, un habit noir raide et serré, la culotte et les bas noirs, un jabot très blanc, rien qui ne fût crûment noir ou blanc dans sa mince personne : c'était une pie pour le plumage, le babil et la vivacité.

Il parla beaucoup, et de la manière la plus courtoise, la plus empressée. Mourzakine savait le français aussi bien que possible, c'est-à-dire qu'il le parlait avec plus de facilité que le russe proprement dit, car il était né dans la Petite-Russie et avait dû faire de grands efforts pour corriger son accent méridional ; mais ni en russe, ni en français, il n'était capable de bien comprendre une élocution aussi abondante et aussi précipitée que celle de son nouvel hôte, et, ne saisissant que quelques mots dans chaque phrase, il lui répondit un peu au hasard. Il comprit seulement que le marquis se démenait pour établir leur parenté, et lui citait, en les estropiant d'une manière indigne, les noms des personnes de sa famille qui avaient établi au temps de l'émigration française des relations, et par suite une alliance avec une demoiselle apparentée à la famille de Mme de Thièvre. Mourzakine n'avait aucune notion de cette alliance, et allait avouer ingénument qu'il la croyait au moins fort éloignée, quand la marquise entra, et lui fit un accueil moins loquace, mais non moins affectueux que son mari. La marquise était belle et jeune; ce détail effaça promptement les scrupules du prince russe. Il feignit d'être parfaitement au courant, et ne se gêna point pour accepter le titre de cousin que lui donnait la marquise en exigeant qu'il l'appelât ma cousine, ce qu'il ne put faire sans blaiser un peu. Les rapports ainsi établis en quelques minutes, le marquis le conduisit à un très bel appartement qui lui était destiné, et où il trouva son cosaque occupé à ouvrir sa valise en attendant l'arrivée de ses malles, qu'on était allé chercher. Le marquis mit en outre à sa disposition un vieux valet de chambre de confiance qui, ayant voyagé, avait retenu quelques mots d'allemand, et s'imaginait pouvoir s'entendre avec le cosaque, illusion naïve à laquelle il lui fallut promptement renoncer; mais, croyant avoir affaire à quelque prince régnant dans la personne de Mourzakine, le vieux serviteur resta debout derrière lui, suivant des yeux tous ses mouvemens et cherchant à deviner en quoi il pourrait lui être utile ou agréable.

A vrai dire, le Diomède barbare aurait eu grand besoin de son secours pour comprendre l'usage et l'importance des objets de luxe et de toilette mis à sa disposition. Il déboucha plusieurs flacons, reculant avec méfiance devant les parfums les plus suaves, et cherchant celui qui devait, selon lui, représenter le suprême bon ton,

la vulgaire eau de Cologne. Il redouta les pâtes et les pommades d'une exquise fraîcheur, qui lui firent l'effet d'être éventées, parce qu'il était habitué aux produits rancis de son bagage ambulant. Enfin, s'étant accommodé du mieux qu'il put pour faire disparaître la poussière de sa chevelure et de son brillant uniforme, il retournait au salon, lorsque, se voyant toujours suivi du domestique français, il se rappela qu'il avait un service à lui demander. Il commença par lui demander son nom, à quoi le serviteur répondit simplement : Martin. — Eh bien! Martin, faites-moi le plaisir d'envoyer une personne faubourg Saint-Martin, numéro,... je ne sais plus; c'est un petit café où l'on fume;... il y a des queues de billard peintes sur la devanture, c'est le plus proche du boulevard en arrivant par le faubourg.

— On trouvera ça, répondit gravement Martin.

— Oui, il faut trouver ça, reprit le prince, et il faut s'informer d'une personne dont je ne sais pas le nom : une jeune fille de seize ou dix-sept ans, habillée de blanc et de bleu, assez jolie.

Martin ne put réprimer un sourire que Mourzakine comprit très vite. — Ce n'est pas une... *fantaisie*, continua-t-il. Mon cheval en passant a fait tomber cette personne; on l'a emportée dans le café : je veux savoir si elle est blessée, et lui faire *tenir* mes excuses, ou un secours, si elle en a besoin.

C'était parler en prince. Martin, redevenu sérieux, s'inclina profondément, et se disposa à obéir sans retard.

M. de Thièvre, après avoir été un des satisfaits de l'empire par la restitution de ses biens après l'émigration de sa famille, était un des mécontens de la fin. Avide d'honneurs et d'influence, il avait sollicité une place importante qu'il n'avait pas obtenue, parce qu'en se précipitant les événemens désastreux n'avaient pas permis de contenter tout le monde. Initié aux efforts des royalistes pour amener par surprise une restauration royale, il s'était jeté avec ardeur dans l'entreprise, et il était de ceux qui avaient fait aux alliés l'accueil que l'on sait. Il devait à sa femme l'heureuse idée d'offrir sa maison au premier Russe tant soit peu important dont il pourrait s'emparer. La marquise, à pied, aux Champs-Élysées, avait été admirer la revue. Elle avait été frappée de la belle taille et de la belle figure de Mourzakine. Elle avait réussi à savoir son nom, et ce nom ne lui était pas inconnu; elle avait réellement une parente mariée en Russie qui lui avait écrit quelquefois, qui s'appelait Mourzakine, et qui était ou pouvait être parente du jeune prince. Du moment qu'il était prince, il n'y avait aucun inconvénient à réclamer la parenté, et du moment qu'il était un des plus beaux hommes de l'armée, il n'y avait rien de désagréable à l'avoir pour hôte.

La marquise avait vingt-deux ans; elle était blanche et blonde, un peu grosse pour le costume étriqué que l'on portait alors, mais assez grande pour conserver une réelle élégance de formes et d'allures. Elle ne pouvait souffrir son petit mari, ce qui ne l'empêchait pas de s'entendre avec lui parfaitement pour tirer de toute situation donnée le meilleur parti possible. Légère pourtant et très dissipée, elle portait dans son ambition et dans ses convoitises d'argent une frivolité absolue. Il ne s'agissait pas pour elle d'intriguer habilement pour assurer une fortune aux enfans qu'elle n'avait pas ou à la vieillesse qu'elle ne voulait pas prévoir. Il s'agissait de plaire pour passer agréablement la vie, de mener grand train et de pouvoir faire des dettes sans trop d'inquiétude, enfin de prendre rang à une cour quelconque, pourvu qu'on y pût étaler un grand luxe et y placer sa beauté sur un piédestal élevé au-dessus de la foule.

Elle n'était pas de noble race, elle avait apporté sa brillante jeunesse avec une grosse fortune à un époux peu séduisant, uniquement pour être marquise, et il n'eût pas fallu lui demander pourquoi elle tenait tant à un titre, elle n'en savait rien. Elle avait assez d'esprit pour le babil; son intelligence pour le raisonnement était nulle. Toujours en l'air, toujours occupée de caquets et de toilettes, elle n'avait qu'une idée : surpasser les autres femmes, être au moins une des plus remarquées.

Avec ce goût pour le bruit et le clinquant, il eût été bien difficile qu'elle ne fût pas fortement engouée du militaire en général. Un temps n'était pas bien loin où elle avait été fière de valser avec les beaux officiers de l'empire; elle avait eu du regret lorsque son mari lui avait prescrit de bouder l'empire. Elle était donc ivre de joie en voyant surgir une armée nouvelle avec des plumets, des titres, des galons et des noms nouveaux; toute cette ivresse était à la surface, le cœur ou les sens n'y jouaient qu'un rôle secondaire. La marquise était sage, c'est-à-dire qu'elle n'avait jamais eu d'amant; elle était comme habituée à se sentir éprise de tous les hommes capables de plaire, mais sans en aimer assez un seul pour s'engager à n'aimer que lui. Elle eût pu être une femme galante, car ses sens parlaient quelquefois malgré elle; mais elle n'eût pas eu le courage de ses passions, et un grand fonds d'égoïsme l'avait préservée de tout ce qui peut engager et compromettre.

Elle reçut donc Mourzakine avec autant de satisfaction que d'imprévoyance. — Je l'aimerai, je l'aime, se disait-elle dès le premier jour; mais c'est un oiseau de passage, et il ne faudra pas l'aimer trop. Ne pas trop aimer lui avait toujours été plus ou moins facile; elle ne s'était jamais trouvée aux prises avec une volonté bien persistante en fait d'amour. Le Français de ce temps-là n'avait

point passé par le romantisme; il se ressentait plus qu'on ne pense des mœurs légères du directoire, lesquelles n'étaient elles-mêmes qu'un retour aux mœurs de la régence. La vie d'aventures et de conquêtes avait ajouté à cette disposition au sensualisme quelque chose de brutal et de pressé qui ne rendait pas l'homme bien dangereux pour la femme prudente. Dans les temps de grandes préoccupations guerrières et sociales, il n'y a pas beaucoup de place pour les passions profondes, non plus que pour les tendresses prolongées.

Rien ne ressemblait moins à un Français qu'un Russe de cette époque. C'est à cause de leur facilité à parler notre langue, à se plier à nos usages, qu'on les appela chez nous les Français du nord; mais jamais l'identification ne fut plus lointaine et plus impossible. Ils ne pouvaient prendre de nous que ce qui nous faisait le moins d'honneur alors, l'amabilité.

Mourzakine n'était pourtant pas un vrai Russe. Géorgien d'origine, peut-être Kurde ou Persan en remontant plus haut, Moscovite d'éducation, il n'avait jamais vu Pétersbourg, et ne se trouvait que par les hasards de la guerre et la protection de son oncle Ogokskoï placé sous les yeux du tsar. Sans la guerre, privé de fortune comme il l'était, il eût végété dans d'obscurs et pénibles emplois militaires aux frontières asiatiques, à moins que, comme il en avait été tenté quelquefois dans son adolescence, il n'eût franchi cette frontière pour se jeter dans la vie d'héroïques aventures de ses aïeux indépendans; mais il s'était distingué à la bataille de la Moskowa, et plus tard il s'était battu comme un lion sous les yeux du maître. Dès lors, il lui appartenait corps et âme. Il était bien et dûment baptisé Russe par le sang français qu'il avait versé; il était rivé à jamais, lui et sa postérité, au joug de ce qu'on appelle en Russie la civilisation, c'est-à-dire le culte aveugle de la puissance absolue. Il faut monter plus haut que ne le pouvait faire Mourzakine pour disposer de cette puissance par le fer ou le poison.

Sa volonté, à lui, ne pouvait s'exercer que sur sa propre destinée; mais qu'elles sont tenaces et patientes, ces énergies qui consistent à écraser les plus faibles pour se rattacher aux plus forts ! C'est toute la science de la vie chez les Russes; mais c'est une science incompatible avec notre caractère et nos habitudes. Nous savons bien aussi plier déplorablement sous les maîtres; mais nous nous lassons d'eux avec une merveilleuse facilité, et, quand la mesure est comble, nous sacrifions nos intérêts personnels au besoin de reprendre possession de nous-mêmes (1).

(1) Tourguénef, qui connaît bien la France, a créé en maître le personnage du Russe intelligent, qui ne peut rien être en Russie parce qu'il a la nature du Français. Relisez les dernières pages de l'admirable roman : *Dimitri Roudine*.

Beau comme il l'était, Diomède Mourzakine avait eu partout de faciles succès auprès des femmes de toute classe et de tout pays. Trop prudent pour produire sa fatuité au grand jour, il la nourrissait en lui secrète, énorme. Dès le premier coup d'œil, il couva sensuellement des yeux la belle marquise comme une proie qui lui était dévolue. Il comprit en une heure qu'elle n'aimait pas son mari, qu'elle n'était pas dévote, la dévotion de commande n'était pas encore à l'ordre du jour, qu'elle était très vivante, nullement prude, et qu'il lui plaisait irrésistiblement. Il ne fit donc pas grand frais le premier jour, s'imaginant qu'il lui suffisait de se montrer pour être heureux à bref délai.

Il ne savait pas du tout ce que c'est qu'une Française coquette et ce qu'il y a de résistance dans son abandon apparent. Horriblement fatigué, il fit des vœux sincères pour n'être pas troublé la première nuit, et ce fut avec surprise qu'il s'éveilla le lendemain sans qu'aucun mouvement furtif eût troublé le silence de son appartement. La première personne qui vint à son coup de sonnette fut le ponctuel Martin, qui, ne sachant quel titre lui donner, le traita d'excellence à tout hasard. — J'ai fait moi-même la commission, lui dit-il, j'ai pris un fiacre, je me suis rendu au faubourg Saint-Martin, j'ai trouvé l'estaminet.

— *L'esta*... Comment dites-vous?

— Ces cafés de petites gens s'appellent des estaminets. On y fume et on joue au billard.

— C'est bien, merci. Après?

— Je me suis informé de l'accident. Il n'y avait rien de grave. La petite personne n'a pas eu de mal; on lui a fait boire un peu de liqueur, et elle a pu remonter chez elle, car elle demeure précisément dans la maison.

— Vous eussiez dû monter la voir. Cela m'eût fait plaisir.

— Je n'y ai pas manqué, excellence. Je suis monté... Ah! bien haut, un affreux escalier. J'ai trouvé la... demoiselle, une petite grisette, occupée à repasser ses nippes. Je l'ai informée des bontés que le prince Mourzakine daigne avoir pour elle.

— Et qu'a-t-elle répondu?

— Une chose très plaisante. Dites à ce prince que je le remercie, que je n'ai besoin de rien, mais que je voudrais le voir.

— J'irais volontiers, si je n'étais retenu...

Mourzakine allait dire aux arrêts; mais il ne jugea pas utile d'initier Martin à cette circonstance, et d'ailleurs Martin ne lui en donna pas le temps. — Votre excellence, s'écria-t-il, ne peut pas aller dans ce taudis, et il ne serait peut-être pas prudent encore de parcourir ces bas quartiers. D'ailleurs votre excellence n'a pas à répondre à une aussi sotte demande. Moi, je n'ai pas répondu.

— Il faudrait pourtant répondre, dit Mourzakine, comme frappé d'une idée subite : n'a-t-elle pas dit qu'elle me connaissait?

— Elle a précisément dit qu'elle connaissait votre excellence. J'ai pris ça pour une billevesée.

Un autre domestique vint dire au prince que la marquise l'attendait au salon, il s'y rendit fort préoccupé. — C'est singulier, se disait-il en traversant les vastes appartemens, lorsque cette jeune fille s'est approchée imprudemment de mon cheval, sa figure m'a frappé, comme si c'était une personne de connaissance qui allait m'appeler par mon nom! Et puis, l'accident arrivé, je n'ai plus songé qu'à l'accident; mais à présent je revois sa figure, je la revois ailleurs, je la cherche, elle me cause même une certaine émotion...

Quand il entra au salon, il n'avait pas trouvé, et il oublia tout en présence de la belle marquise. — Venez, cousin! lui dit-elle, dites-moi d'abord comment vous avez passé la nuit.

— Beaucoup trop bien, répondit ingénument le prince barbare, en baisant beaucoup trop tendrement la main blanche et potelée qu'on lui présentait.

— Comment peut-on dormir trop bien? lui dit-elle en fixant sur lui ses yeux bleus étonnés.

Il ne crut pas à son étonnement, et répondit quelque chose de tendre et de grossier qui la fit rougir jusqu'aux oreilles; mais elle ne se déconcerta pas, et lui dit avec assurance : — Mon cousin, vous parlez très bien notre langue, mais vous ne saisissez peut-être pas très bien les nuances. Cela viendra vite, vous êtes si intelligens, vous autres étrangers! Il faudra, pendant quelques jours, parler avec circonspection : je vous dis cela en amie, en bonne parente. Moi, je ne me fâche de rien; mais une autre à ma place vous eût pris pour un impertinent.

Le fils de Diomède mordit sa lèvre vermeille, et s'aperçut de sa sottise. Il fallait y mettre plus de temps et prendre plus de peine. Il s'en tira par un regard suppliant et un soupir étouffé. Ce n'était pas grand'chose; mais sa physionomie exprimait si bien l'espoir déçu et le désir persistant, que Mme de Thièvre en fut troublée et n'eut pas le courage d'insister sur la leçon qu'elle venait de lui donner.

Elle lui parla politique. Le marquis avait été la veille aux informations, de dix heures du soir à minuit. Il avait pu pénétrer à l'hôtel Talleyrand; elle n'ajouta pas qu'il s'était tenu dans les antichambres avec nombre de royalistes de second ordre pour saisir les nouvelles au passage, mais elle croyait savoir que le tsar n'était pas opposé à l'idée d'une restauration de l'ancienne dynastie.

La chose était parfaitement indifférente à Mourzakine. Il avait

d'ailleurs ouï dire à son oncle que le tsar faisait fort peu de cas des Bourbons, et il ne pensait pas du tout qu'il en vînt à les soutenir; mais, pour ne pas choquer les opinions de son hôtesse, il prit le parti de la questionner sur ces Bourbons dont elle-même ne savait presque rien, tant la conception de leur rétablissement était nouvelle. La conversation languissait, lorsqu'il s'imagina de lui parler des modes françaises, de lui faire compliment sur sa toilette du matin et de la questionner sur le costume des différentes classes de la société de Paris.

Elle était experte en ces matières, et consentit à l'éclairer. — A Paris, lui dit-elle, il n'y a pas de costume propre à une classe plutôt qu'à une autre : toute femme qui a le moyen de payer un chapeau porte un chapeau dans la rue, tout homme qui peut se procurer des bottes et un habit a le droit de les porter. Vous ne reconnaîtrez pas toujours au premier coup d'œil un domestique de son maître, quelquefois le valet de chambre qui vous annoncera dans une maison sera mieux mis que le maître de la maison; c'est à la physionomie, c'est au regard surtout qu'il faut s'attacher pour bien spécifier l'état ou le rang des personnes. Un parvenu n'aura jamais l'aisance et la dignité d'un vrai grand seigneur, fût-il chamarré de broderies et de décorations; une grisette aura beau s'endimancher, elle ne sera jamais prise par une bourgeoise pour sa pareille, et il en sera de même pour nous, femmes du grand monde, d'une bourgeoise couverte de diamans et habillée plus richement que nous.

— Fort bien, dit Mourzakine, je vois qu'il faut du *tact*, une grande science du tact! Mais vous avez parlé de grisettes, et je connais ce mot-là. J'ai lu des romans français où il en était question. Qu'est-ce que c'est au juste qu'une grisette de Paris? J'ai cru longtemps que c'était une classe de jeunes filles habillées en gris.

— Je ne sais pas l'étymologie de ce nom, répondit Mme de Thièvre, leur costume est de toutes les couleurs, peut-être le mot vient-il du genre d'émotion qu'elles procurent.

— Ah ah! j'entends! grisette! l'ivresse d'un moment! elles ne font point de passions?

— Ou bien encore...; mais je ne sais pas, les honnêtes femmes ne peuvent pas renseigner sur cette sorte de créatures.

— Pourtant la définition du costume entraînerait celle de la situation : appelle-t-on grisettes toutes les jeunes ouvrières de Paris?

— Je ne crois pas! l'épithète ne s'applique qu'à celles qui ont des mœurs légères. Ah çà! pourquoi me faites-vous cette question-là avec tant d'insistance? On dirait que vous êtes curieux des sottes aventures que Paris offre à bon marché aux nouveau-venus?

Il y avait du dépit et même une jalousie brutalement ingénue dans l'accent de Mme de Thièvre. Mourzakine en prit note, et se hâta

de la rassurer en lui racontant succinctement son aventure de la veille et en lui avouant qu'il était aux arrêts pour ce fait à l'hôtel de Thièvre. — C'est, ajouta-t-il, parce que votre valet de chambre, en désignant la cause de ma disgrâce, s'est servi du mot *grisette* que je tenais à savoir ce que ce pouvait être.

— Ce n'est pas grand'chose, reprit la marquise. Il faut lui envoyer un louis d'or, et tout sera dit.

— Il paraît qu'elle ne veut rien, dit Mourzakine, qui crut inutile d'ajouter que la grisette demandait à le voir.

— Alors c'est qu'elle est richement entretenue, répliqua la marquise.

— Richement, non! pensa Mourzakine, puisqu'elle demeure dans un taudis et repasse ses nippes elle-même. Où donc ai-je déjà vu cette jolie petite *figure chiffonnée?*

Mourzakine pensait plus volontiers en français qu'en russe, surtout depuis qu'il était en France; c'est ce qui fait qu'il pensait souvent de travers, faute de bien approprier les mots aux idées. Figure chiffonnée était un mot du temps, qui s'appliquait alors à une petite laideur agréable ou agaçante. La grisette en question n'avait pas du tout cette figure-là. Pâle et menue, sans éclat et sans ampleur, elle avait une harmonie et une délicatesse de lignes qui ne pouvaient pas constituer la grande beauté classique, c'était le joli exquis et complet. La taille était à l'avenant du visage, et en y réfléchissant Mourzakine se reprit intérieurement. — Non pas chiffonnée, se dit-il, jolie, très jolie! Pauvre, et ne voulant rien!

— A quoi songez-vous? lui demanda la marquise.

— Il m'est impossible de vous le dire, répliqua effrontément le jeune prince.

— Ah! vous pensez à cette grisette?

— Vous ne le croyez pas! mais vous m'avez si bien *rembarré* tout à l'heure! vous n'avez plus le droit de m'interroger.

Il accompagna cette réponse d'un regard si langoureusement pénétrant, que la marquise rougit de nouveau et se dit en elle-même : — Il est entêté, il faudra prendre garde!

Le marquis vint les interrompre. — Flore, dit-il à sa femme, vous saurez une bonne nouvelle. Il a été décidé hier soir à la rue Saint-Florentin (manière de désigner l'hôtel Talleyrand où résidait le tsar) qu'on ne traiterait de la paix ni avec *Buonaparte*, ni avec aucun membre de sa famille. C'est M. Dessoles qui vient de me l'apprendre. Ordonnez qu'on nous fasse vite déjeuner; nous nous réunissons à midi pour rédiger et porter une adresse à l'empereur de Russie. Il faut bien formuler ce que l'on désire, et l'appel au retour des Bourbons n'a encore eu lieu qu'en petit comité. Prince

Mourzakine, vous devez avoir une grande influence à la cour du *gzar*, vous parlerez pour nous, pour notre roi légitime!

— Soyez tranquille, notre cousin est avec nous, répondit Mme de Thièvre en passant son bras sous celui de Mourzakine. Allons déjeuner.

— Inutile, dit-elle tout bas au prince en se rendant à la salle à manger, de dire au marquis que vous êtes pour le moment en froid avec votre empereur. Il s'en tourmenterait...

— Vous vous appelez Flore! dit Mourzakine d'un air enivré en pressant contre sa poitrine le bras de la marquise.

— Eh bien! oui, je m'appelle Flore! ce n'est pas ma faute.

— Ne vous en défendez pas, c'est un nom délicieux, et qui vous va si bien!

Il s'assit auprès d'elle en se disant : — Flore! c'était le nom de la petite chienne de ma grand'mère. C'est singulier qu'en France ce soit un nom distingué! Peut-être que le marquis s'appelle *Fidèle*, comme le chien de mon grand-oncle!

Le temps n'était pas encore venu où toutes les jeunes filles bien nées devaient se nommer Marie. La marquise datait des temps païens de la révolution et du directoire. Elle ne rougissait pas encore de porter le nom de la déesse des fleurs. Ce ne fut qu'en 1816 qu'elle signa son autre prénom Élisabeth, jusque-là relégué au second plan.

Le marquis, tout plein de son sujet, entretint loquacement sa femme et Mourzakine de ses espérances politiques. Le Russe admira la prodigieuse facilité avec laquelle ce petit homme parlait, mangeait et gesticulait en même temps. Il se demanda s'il lui restait, au milieu d'une telle dépense de vitalité, la faculté de voir ce qui se passait entre sa femme et lui. A cet égard, le cerveau du marquis lui apparut à l'état de vacuité ou d'impuissance complète, et, pour aider à cette bienfaisante disposition, il promit de s'intéresser à la cause des Bourbons, dont il se souciait moins que d'un verre de vin, et à laquelle il ne pouvait absolument rien, n'étant pas un aussi grand personnage qu'il plaisait à son cousin le marquis de se l'imaginer.

Celui-ci, ayant engouffré une quantité invraisemblable de victuailles dans son petit corps, venait de demander sa voiture, lorsqu'on annonça le comte Ogokskoï. — C'est mon oncle, aide-de-camp du tsar, dit Mourzakine; me permettez-vous de vous le présenter?

— Aide-de-camp du *gzar?* Nous irons ensemble à sa rencontre, s'écria le marquis, enchanté de pouvoir établir des relations avec un serviteur direct du maître. — Il oubliait, l'habile homme, que le rôle des serviteurs d'un grand prince est de ne jamais vouloir que ce que veut le prince avant de les consulter.

Le comte Ogokskoï avait été un des beaux hommes de la cour de Russie, et, quoique brave et instruit, étant né sans fortune, il n'avait dû la sienne qu'à la protection des femmes. La protection, de quelque part qu'elle vînt, était à cette époque la condition indispensable de toute destinée pour la noblesse pauvre en Russie. Ogokskoï avait été protégé par le beau sexe, Mourzakine était protégé par son oncle; on avait du mérite personnel si on pouvait, mais il fallait pour obtenir quelque chose ne pas commencer exclusivement par le mériter. Le temps était proche où la monarchie française profiterait de cet exemple, qui rend l'art de gouverner si facile.

Ogokskoï n'était plus beau. Les fatigues et les anxiétés de la servitude avaient dégarni son front, altéré ses dents, flétri son visage. Il avait dépassé notablement, disait-on, la cinquantaine, et il aurait pris du ventre, si l'habitude qu'ont les officiers russes de se serrer cruellement les flancs à grand renfort de ceinture n'eût forcé l'abdomen à se réfugier dans la région de l'estomac. Il avait donc le buste énorme et la tête petite, disproportion que rendait plus sensible l'absence de chevelure sur un crâne déprimé. Il avait en revanche plus de croix sur la poitrine que de cheveux au front; mais, si sa haute position lui assurait le privilége d'être bien accueilli dans les familles, elle ne le préservait pas d'une baisse considérable dans ses succès auprès des femmes. Ses passions, restées vives, n'ayant plus le don de se faire partager, avaient empreint d'une tristesse hautaine la physionomie et toute l'attitude du personnage.

Il se présenta avec une grande science des bonnes manières. On eût dit qu'il avait passé sa vie en France dans le meilleur monde, telle fut du moins l'opinion de la marquise. Un observateur moins prévenu eût remarqué que le trop est ennemi du bien, que le comte parlait trop grammaticalement le français, qu'il employait trop rigoureusement l'imparfait du subjonctif et le prétérit défini, qu'il avait une grâce trop ponctuelle et une amabilité trop mécanique. Il remercia vivement la marquise des bontés qu'elle avait pour son neveu, et affecta de le traiter devant elle comme un enfant que l'on aime et que l'on ne prend pas au sérieux. Il le plaisanta même avec bienveillance sur son aventure de la veille, disant qu'il était dangereux de regarder les Françaises, et que, quant à lui, il craignait plus certains yeux que les canons chargés à mitraille. En parlant ainsi, il regarda la marquise, qui le remercia par un sourire.

Le marquis implora vivement son appui politique, et plaida si chaudement la cause des Bourbons, que l'aide-de-camp d'Alexandre ne put cacher sa surprise. — Il est donc vrai, monsieur le marquis, lui dit-il, que ces princes ont laissé d'heureux souvenirs en France?

Il n'en fut pas de même chez nous lorsque le comte d'Artois vint implorer la protection de notre grande Katherine. Ne *ouïtes-vous* point parler d'une merveilleuse épée qui lui fut donnée pour reconquérir la France, et qui fut promptement vendue en Angleterre?...

— Bah! dit le marquis, pris au dépourvu, il y a si longtemps...

— M. le comte d'Artois était jeune alors, ajouta la marquise, et M. Ogokskoï était bien jeune aussi! Il ne peut pas s'en souvenir.

Cette adroite flatterie pénétra Ogokskoï de reconnaissance. Avec la subtile pénétration que possèdent les femmes en ces sortes de choses, Flore de Thièvre avait trouvé l'endroit sensible, et beaucoup plus gagné en trois mots que son mari avec ses torrens de paroles et de raisonnemens.

M. de Thièvre, voyant qu'elle plaidait mieux que lui, et sachant que la beauté est meilleur avocat que l'éloquence, les laissa ensemble. Mourzakine restait en tiers; mais au bout d'un instant il reçut des mains de Martin un message, auquel il demanda la permission d'aller répondre de vive voix.

Il trouva dans l'antichambre un personnage dont la pauvre mine contrastait avec celle des luxurians valets de la maison. C'était un garçon de quinze à seize ans, petit, maigre, jaune, les cheveux noirs, gras et plaqués prétentieusement sur les tempes, la figure assez jolie quand même, l'œil noir et lumineux, le menton garni déjà d'un précoce duvet. Il était misérablement étriqué dans un habit vert à boutons d'or qui semblait échappé à la hotte d'un chiffonnier; sa chemise était d'un blanc douteux, et sa cravate noire bien serrée avait une prétention militaire qui contrastait avec un jabot déchiré, assez ample pour cacher les dimensions exiguës du gilet; c'était le gamin de Paris, comiquement et cyniquement endimanché. — Pour qui donc veux-tu te faire passer? lui dit involontairement Mourzakine en le toisant avec dégoût. Qui t'envoie et que me veux-tu?

— Je veux parler *à votre hautesse*, répondit tranquillement le gamin avec un dédain égal à celui qu'on lui manifestait. Est-ce que c'est défendu par la *coalition?*

Son effronterie divertit le prince russe, qui vit un type à étudier. — Parle, lui dit-il avec un sourire, la coalition ne s'y oppose pas.

— Bon! pensa le gamin, tout le monde aime à rire, même ces cocos-là. — Mais il faut que je vous parle en secret, ajouta-t-il. Je n'ai point affaire à messieurs les laquais.

— Diable! reprit Mourzakine, tu le prends de haut. Alors suis-moi dans le jardin.

Ils franchirent la porte, entrèrent dans une allée couverte qui longeait la muraille, et le gamin, sans se déconcerter, entama ainsi la conversation. — C'est moi le frère à Francia.

— Très bien, dit Mourzakine; mais qu'est-ce que c'est que Francia?

— Francia, excusez! vous n'avez pas seulement demandé le nom de celle que votre cheval a bousculée...

— Ah! j'y suis! non vraiment, je n'ai pas demandé son nom. Comment va-t-elle?

— Bien, merci, et vous?

— Il ne s'agit pas de moi.

— Si fait, c'est à vous qu'elle veut parler, rien qu'à vous. Dites si vous voulez qu'elle vous parle.

— Certainement.

— Je vais l'aller chercher.

— Non, je ne peux pas la voir ici.

— A cause donc?

— Je ne suis pas chez moi. Je la verrai chez elle.

— En ce cas, je marche devant, suivez-moi.

— Je ne peux pas sortir; mais dans trois jours...

— Ah oui! vous êtes en pénitence! on a dit ça dans l'antichambre, ça venait d'être dit dans le salon. Allons! voilà notre adresse, ajouta-t-il en lui remettant un papier assez malpropre; mais trois jours, c'est long, et en attendant on va se manger les moelles.

— Vous êtes donc bien pressés?

— Oui, monsieur, oui, nous sommes pressés d'avoir, si c'est possible, des nouvelles de notre pauvre mère.

— Qui, votre mère?

— Une femme célèbre, monsieur le Russe, Mlle Mimi La Source, que vous avez vue danser, ça n'est pas possible autrement, au théâtre de Moscou, dans les temps, avant la guerre.

— Oui, oui, certainement, je me souviens! J'ai vécu à Moscou dans ce temps-là; mais je n'ai jamais été dans les coulisses. Je ne savais pas qu'elle eût des enfans... Ce n'est pas là que j'ai pu voir votre sœur.

— Ce n'est pas là que vous l'avez vue. D'ailleurs vous n'auriez peut-être pas fait attention à elle, elle était trop jeune! Mais notre mère, monsieur le prince, notre pauvre mère, vous l'avez bien revue à la Bérézina! Vous y étiez bien avec les cosaques qui massacraient les pauvres traînards! Je n'y étais pas, moi, j'ai pas été élevé en Russie; mais ma sœur y était, elle jure qu'elle vous y a vu.

— Oui, elle a raison, j'y étais, je commandais un détachement, et à présent je me souviens d'elle.

— Et de notre mère? Voyons! où est-elle?

— Elle est probablement avec Dieu, mon pauvre garçon! Moi, je n'en sais rien!

— Morte! répéta le gamin, dont les yeux enflammés se remplirent de larmes. C'est peut-être vous qui l'avez tuée!

— Non, ce n'est pas moi, je n'ai jamais frappé l'ennemi sans défense. Sais-tu, enfant, ce que c'est qu'un homme d'honneur?

— Oui, j'ai entendu parler de ça, et ma sœur se souvient que les cosaques tuaient tout. Alors vous commandiez des hommes sans honneur?

— La guerre est la guerre; tu ne sais de quoi tu parles. Assez! ajouta-t-il en voyant que l'enfant allait riposter. Je ne puis te donner de nouvelles de ta mère. Je ne l'ai pas vue parmi les prisonniers. J'ai vu à la première ville où nous nous sommes arrêtés après la Bérézina ta sœur blessée d'un coup de lance; j'ai eu pitié d'elle, je l'ai fait mettre dans la maison que j'occupais, en la recommandant à la propriétaire. J'ai même laissé quelque argent en partant le lendemain, afin que l'on prît soin d'elle. A-t-elle encore besoin de quelque chose? J'ai déjà offert...

— Non, rien. Elle m'a bien défendu de rien accepter pour elle.

— Mais pour toi?... dit Mourzakine en portant la main à sa ceinture.

Les yeux du gamin de Paris brillèrent un instant, allumés par la convoitise, par le besoin peut-être; mais il fit un pas en arrière comme pour échapper à lui-même, et s'écria avec une majesté burlesque : — *Non! pas de ça, Lisette!* On ne veut rien des Russes!

— Alors pourquoi ta sœur voulait-elle me voir? Espère-t-elle que je pourrai l'aider à retrouver sa mère? Cela me paraît bien impossible!

— On pourrait toujours savoir si elle a été faite prisonnière? Moi, je ne peux pas vous dire au juste où c'était et comment ça s'est passé; mais Francia vous expliquerait...

— Voyons, je ferai tout ce qui dépendra de moi. Qu'elle attende à dimanche et j'irai chez vous. Es-tu content?

— Chez nous,... le dimanche,... dit le gamin en se grattant l'oreille, ça ne se peut guère!

— Pourquoi?

— *A cause de parce que!* Il vaut mieux qu'elle vienne ici.

— Ici, c'est complétement impossible.

— Ah! oui, il y a une belle jolie dame qui serait jalouse...

— Tais-toi, *maraud!*

— Bah! les larbins se gênent bien pour le dire tout haut dans l'antichambre, que la bourgeoise en tient!...

— Hors d'ici, faquin! dit Mourzakine, qui avait appris dans les auteurs français du siècle dernier comment un homme du monde parle à la canaille; mais il ajouta, dans des formes plus à son usage : va-t'en, ou je te fais couper la langue par mon cosaque.

Le gamin, sans s'effrayer de la menace, porta la main à sa bouche en tirant la langue comme si la douleur lui arrachait cette grimace, puis, sans tourner les talons, avisant devant lui le mur peu élevé du jardin, il grimpa au treillage avec l'agilité d'un singe, enjamba le mur, fit un pied de nez très accentué au prince russe, et disparut sans se demander s'il sautait dans la rue ou dans un autre enclos dont il sortirait par escalade.

Mourzakine demeura confondu de tant d'audace. En Russie, il eût été de son devoir de faire poursuivre, arrêter et fustiger atrocement un homme du peuple capable d'un pareil attentat envers lui. Il se demanda même un instant s'il n'appellerait pas Mozdar pour franchir ce mur et s'emparer du coupable; mais, outre que le délinquant avait de l'avance sur le cosaque, le souvenir de Francia dissipa la colère de Mourzakine, et il s'arrêta sous un gros tilleul où un banc l'invitait à la rêverie.

— Oui, je me la remets bien à présent, se disait-il, et, son esprit faisant un voyage rétrospectif, il se racontait ainsi l'événement. C'était à Pletchenitzy, dans les premiers jours de décembre 1812. Platow commandait la poursuite. La veille nous avions donné la chasse aux Français, qui avaient réussi à se dégager après avoir délivré Oudinot, que mes cosaques tenaient assiégé dans une grange. Nous avions besoin de repos; la Bérézina nous avait mis sur les dents. J'avais trouvé un coin, une espèce de lit, pour dormir sans me déshabiller. Puis arrivèrent nos convois chargés du butin, des blessés et des prisonniers. J'avisai une enfant qui me parut avoir douze ans au plus, et qui était si jolie dans sa pâleur avec ses longs cheveux noirs épars! Elle était dans une espèce de kibitka pêle-mêle avec des mourans et des ballots. Je dis à Mozdar de la tirer de là, et de la mettre dans l'espèce de taudis qui me servait de chambre. Il la posa par terre, évanouie, en me disant : « Elle est morte. » Mais elle ouvrit les yeux et me regarda avec étonnement. Le sang de sa blessure était gelé sur le haillon qui lui servait de mante. Je lui parlai français; elle me crut Français, et me demanda sa mère. Je m'en souviens bien; mais je n'eus pas le loisir de l'interroger. J'avais des ordres à donner. Je dis à Mozdar, en lui montrant le grabat où j'avais dormi : *Mets-la mourir tranquillement*, et je lui jetai un mouchoir pour bander la blessure. Je dus sortir avec mes hommes. Quand je rentrai, j'avais oublié l'enfant. J'avais une heure à moi avant de quitter la ville; j'en profitai pour écrire trois mots à ma mère : une occasion se présentait. Quand j'eus fini, je me rappelai la blessée qui gisait à deux pas de moi. Je la regardai. Je rencontrai ses grands yeux noirs attachés sur moi, tellement fixes, tellement creusés, que leur éclat vitreux me parut être

celui de la mort. J'allai à elle, je mis ma main sur son front; il était réchauffé et humide. — Tu n'es donc pas morte? lui dis-je : allons! tâche de guérir, et je lui mis entre les dents une croûte de pain qui était restée sur la table. Elle me sourit faiblement, et dévora le pain qu'elle roulait avec sa bouche sur l'oreiller, car elle n'avait pas la force d'y porter les mains. De quelle pitié je fus saisi! Je courus chercher d'autres vivres en disant à la femme de la maison : « Ayez soin de cette petite. Voilà de l'argent; sauvez-la. » Alors l'enfant fit un grand effort. Comme je sortais, elle tira ses bras maigres hors du lit et les tendit vers moi en disant : « Ma mère! »

Quelle mère? Où la trouver? Puisqu'elle n'était pas là, c'est qu'elle était morte. Je ne pus que hausser les épaules avec chagrin. La trompette sonnait; il fallait partir, continuer la poursuite. Je partis. — Et à présent... peut-on espérer de la retrouver, cette mère? Ce n'était pas du tout une célébrité, comme ses enfans se le persuadent; elle était de ces pauvres artistes ambulans que Napoléon trouva dans Moscou, qu'il fit, dit-on, reparaître sur le théâtre après l'incendie pour distraire ses officiers de la mortelle tristesse de leur séjour, et qui le suivirent malgré lui avec toute cette population de traînards qui a gêné sa marche et précipité ses revers. Des cinquante mille âmes inutiles qui ont quitté la Russie avec lui, il n'en est peut-être pas rentré cinq cents en France. Enfin je verrai l'enfant, elle m'intéresse de plus en plus. Elle est bien jolie à présent! — Plus jolie que la marquise? — Non, c'est autre chose. Et après ce muet entretien avec sa pensée, Mourzakine se rappela qu'il avait laissé la marquise en tête-à-tête avec son oncle. — Arrivez donc, mon cousin, s'écria-t-elle en le voyant revenir. Venez me protéger. On est en grand péril avec M. Ogokskoï. Il est d'une galanterie vraiment pressante. Ah! les Russes! Je ne savais pas, moi, qu'il fallait en avoir peur.

Tout cela, débité avec l'aplomb d'une femme qui n'en pense pas un mot, porta différemment sur les deux Russes. Le jeune y vit un encouragement, le vieux une raillerie amère. Il crut lire dans les yeux de son neveu que cette ironie était partagée. — Je pense, dit-il en dissimulant son dépit sous un air enjoué, que vous mourez d'envie de vous moquer de moi avec Diomiditch; c'est l'affaire des jeunes gens de plaire à première vue, n'eussent-ils ni esprit, ni mérite;... mais ce n'est pas ici le cas, et je vous laisse en meilleure compagnie que la mienne.

— Puis-je vous demander, lui dit Mourzakine en le reconduisant jusqu'à sa voiture de louage, si vous avez plaidé ma cause...

— Auprès de la belle hôtesse? Tu la plaideras bien tout seul!

— Non! auprès de *notre père*.

— Le père a bien le temps de s'occuper de toi! Il est en train de faire un roi de France! Fais-toi oublier, c'est le mieux! Tu es bien ici, restes-y longtemps.

Mourzakine comprit que le coup était porté. La marquise avait plu à Ogokskoï, et lui, Mourzakine, avait encouru la disgrâce de son oncle, celle du maître par conséquent, — à moins que la marquise...; mais cela n'était point à supposer, et Mourzakine était déjà assez épris d'elle pour ne pas s'arrêter volontiers à une pareille hypothèse.

Il s'efforça de s'y soustraire, de faire bon marché de sa mésaventure, de consommer l'œuvre de séduction déjà entamée, d'être pressant, irrésistible; mais ce n'est pas une petite affaire que le mécontentement d'un oncle russe placé près de l'oreille du tsar! C'est toute une carrière brisée, c'est une destinée toute pâle,— toute noire peut-être, car, si le déplaisir se change en ressentiment, ce peut être la ruine, l'exil, — et pourquoi pas la Sibérie? Les prétextes sont faciles à faire naître.

La marquise trouva son adorateur si préoccupé, si sombre par momens, qu'elle fut forcée de le remarquer. Elle essaya d'abord de le plaisanter sur sa longue absence du salon, et, ne croyant pas deviner si juste, elle lui demanda s'il l'avait quittée pendant un grand quart d'heure pour s'occuper de la grisette. — Quelle grisette?

Il n'avait plus le moindre souci d'elle. Ce qu'il voulait se faire demander, c'était la véritable cause de son inquiétude, et il y réussit.

D'abord la folle marquise ne fit qu'en rire. Elle n'était pas fâchée de tourner la tête au puissant Ogokskoï, et il ne pouvait pas lui tomber sous le sens qu'elle dût expier sa coquetterie en subissant des obsessions sérieuses. Mourzakine vit bien vite que cette petite tête chauve et ce corps énorme lui inspiraient une horreur profonde, et il n'eut pas le mauvais goût de sa secrète intention; mais il crut pouvoir louvoyer adroitement.

— Puisque vous prenez cela pour une plaisanterie, lui dit-il, je suis bien heureux de sacrifier la protection de mon oncle, dont je commençais à être jaloux; mais je dois pourtant vous éclairer sur les dangers qui vous sont personnels.

— Des dangers, à moi? vis-à-vis d'un pareil *monument?* Pour qui donc me prenez-vous, mon cousin? Avez-vous si mauvaise opinion des Françaises...

— Les Françaises sont beaucoup moins coquettes que les femmes russes, mais elles sont plus téméraires, plus franches, si vous voulez, parce qu'elles sont plus braves. Elles irritent des vanités qu'elles ne connaissent pas. Oserai-je vous demander si M. le marquis de

Thièvre désire la restauration des Bourbons par raison de sentiment...

— Mais oui, d'abord.

— Sans doute; mais n'a-t-il pas de grands avantages à faire valoir...

— Nous sommes assez riches pour être désintéressés.

— D'accord! Pourtant, si vous étiez desservis auprès d'eux...

— Notre position serait très fausse, car on ne sait ce qui peut arriver. Nous nous sommes beaucoup compromis, nous avons fait de grands sacrifices. — Mais en quoi votre oncle peut-il nous nuire auprès des Bourbons?

— Le tsar peut tout, répondit Mourzakine d'un air profond.

— Et votre oncle peut tout sur le tsar?

— Non pas tout, mais beaucoup, reprit-il avec un mystérieux sourire qui effraya la marquise.

— Vous croyez donc, dit-elle après un moment d'hésitation, que j'ai eu tort de railler sa galanterie tout à l'heure?

— Devant moi, oui, grand tort!

— Cela pourra vous nuire vraiment?

— Oh! cela, peu importe! mais le mal qu'il peut vous faire, je m'en soucie beaucoup plus... Vous ne connaissez pas mon oncle. Il a été l'idole des femmes dans son temps; il était beau, et il les aimait passionnément. Il a beauconp rabattu de ses prétentions et de ses audaces; mais il ne faut pas agacer le vieux lion, et vous l'avez agacé. Un instant, il a pu croire...

— Taisez-vous. Est-ce par... jalousie que vous me donnez cette amère leçon?

— C'est par jalousie, je ne peux pas le nier, puisque vous me forcez à vous le dire; mais c'est aussi par amitié, par dévoûment, et par suite de la connaissance que j'ai du caractère de mon oncle. Il est aigri par l'âge, ce qui ajoute au tempérament le plus vindicatif qu'il y ait en Russie, pays où rien ne s'oublie! Prenez garde, ma belle, ma séduisante cousine! Il y a des griffes acérées sous les pattes de velours.

— Ah! mon Dieu, s'écria-t-elle, voilà que vous m'effrayez! Je ne sais pourtant pas quel mal il peut me faire!...

— Voulez-vous que je vous le dise?

— Oui, oui, dites; il faut que je le sache.

— Vous ne vous fâcherez pas?

— Non.

— Ce soir, quand le père, comme nous appelons le tsar, lui demandera ce qu'il a vu et entendu dans la journée, il lui dira, oh! je l'entends d'ici! il lui dira : « J'ai vu mon neveu logé chez une femme

d'une beauté incomparable. Il en est fort épris. — Bien, tant mieux pour lui! dira le père, qui est encore jeune, et qui aime les femmes avec candeur. Demain il se souviendra, et il demandera le soir à mon oncle : Eh bien! ton neveu est-il heureux? — Probablement, répondra le comte. Et il ne manquera pas de lui faire remarquer M. le marquis de Thièvre dans quelque salon de l'hôtel Talleyrand. Il lui dira : « Pendant que le mari fait ici de la politique et aspire à vous faire sa cour, mon neveu fait la cour à sa femme et passe agréablement ses arrêts... »

— Assez! dit la marquise en se levant avec dépit; mon mari sera noté comme ridicule, il jouera peut-être un rôle odieux. Vous ne pouvez pas rester une heure de plus chez moi, mon cousin!

Le trait avait porté plus profondément que ne le voulait Mourzakine, la marquise sonnait pour annoncer à ses gens le départ du prince russe, mais il ne se démonta pas pour si peu. — Vous avez raison, ma cousine, dit-il avec une émotion profonde. Il faut que je vous dise adieu pour jamais; soyez sûre que j'emporterai votre image dans mon cœur au fond des mines de la Sibérie.

— Que parlez-vous de Sibérie? Pourquoi?

— Pour avoir levé mes arrêts, je n'aurai certes pas moins!

— Ah çà! c'est donc quelque chose d'atroce que votre pays! Restez, restez;... je ne veux pas vous perdre. Louis, dit-elle au domestique appelé par la sonnette, emportez ces fleurs qui m'incommodent.

Et, dès qu'il fut sorti, elle ajouta : — Vous resterez, mon cousin, mais vous me direz comment il faut agir pour nous préserver, vous et moi, de la rancune de votre grand magot d'oncle. En conscience, je ne peux pas être sérieusement aimable avec lui, je le déteste!

— Soyez aimable comme une femme vertueuse qu'aucune séduction ne peut émouvoir ou compromettre. Les hommes comme lui n'en veulent pas à la vertu. Ils ne sont pas jaloux d'elle. Persuadez-lui qu'il n'a pas de rival. Sacrifiez-moi, dites-lui du mal de moi, raillez-moi devant lui.

— Vous souffririez cela! dit la marquise, frappée de la platitude de ces nuances de caractère qu'elle ne saisissait pas.

Il lui prit alors un dégoût réel, et elle ajouta : — Cousin, je ferai tout ce qui pourra vous être utile, excepté cela. Je dirai tout simplement à votre oncle que vous ne me plaisez ni l'un ni l'autre... Pardon! il faut que j'aille m'habiller un peu, c'est l'heure où je reçois.

Et elle sortit sans attendre de réponse. — Je l'ai blessée, se dit Mourzakine. Elle croit que, par politique, je renonce à lui plaire. Elle me prend pour un enfant parce qu'elle est une enfant elle-

même. Il faudra qu'elle m'aime assez pour m'aider de bonne grâce à tromper mon oncle.

Une demi-heure plus tard, le salon de Mme de Thièvre était rempli de monde. Le grand événement de l'entrée des étrangers à Paris avait suspendu la veille toutes les relations. Dès le lendemain, la vie parisienne reprenait son cours avec une agitation extraordinaire dans les hautes classes. Tandis que les hommes se réunissaient en conciliabules fiévreux, les femmes, saisies d'une ardente curiosité de l'avenir, se questionnaient avec inquiétude ou se renseignaient dans un esprit de propagande royaliste. Mme de Thièvre, dont on savait le mari actif et ambitieux, était le point de mire de toutes les femmes de son cercle. Elle ne leur prêcha pas la légitimité, plusieurs n'en avaient pas besoin, elles étaient toutes converties; d'autres n'y comprenaient goutte, et flairaient d'où viendrait le vent. Mme de Thièvre, avec un aplomb remarquable, leur dit qu'on aurait bientôt une cour, qu'il s'agissait de chercher d'avance le moyen de s'y faire présenter des premières, et qu'il serait bien à propos de délibérer sur le costume. — Mais n'aurons-nous pas une reine qui réglera ce point essentiel? dit une jeune femme.

— Non, ma chère, répondit une dame âgée. Le roi n'est pas remarié; mais il y a *Madame*, sa nièce, la fille de Louis XVI, qui est fort pieuse, et qui remplacera vos nudités par un costume décent.

— Ah! mon Dieu! dit la jeune femme à l'oreille de sa voisine en désignant celle qui venait de parler, est-ce que nous allons toutes être habillées comme elle?

— Ah çà! dit une autre en s'adressant à la marquise, on dit que vous avez chez vous un Russe beau comme le jour. Vous nous le cachez donc?

— Mon Russe n'est qu'un cosaque, répondit Mme de Thièvre; il ne vaut pas la peine d'être montré.

— Vous hébergez un cosaque? dit une petite baronne encore très provinciale; est-ce vrai que ces hommes-là ne mangent que de la chandelle?

— Fi! ma chère, reprit la vieille qui avait déjà parlé; ce sont les jacobins qui font courir ces bruits-là! Les officiers de cosaques sont des hommes très bien nés et très bien élevés. Celui qui loge ici est un prince, à ce que j'ai ouï dire.

— Revenez me voir demain, je vous le présenterai, dit la marquise. En ce moment, je ne sais où il est.

— Il n'est pas loin, dit un ingénu de douze ans, jeune duc qui accompagnait sa grand'mère dans ses visites; je viens de le voir traverser le jardin!

— Mme de Thièvre nous le cache, c'est bien sûr! s'écrièrent les jeunes curieuses.

Le fait est que la marquise avait depuis quelques instans, pour son beau cousin, un dédain qui frisait le dégoût. Elle l'avait quitté sans lui offrir de le présenter à son entourage, et il boudait au fond du jardin. Elle prit le parti de le faire appeler, contente peut-être de produire ce bel exemplaire de la grâce russe et d'avoir l'air de s'en soucier médiocrement; vengeance de femme.

Il eut un succès d'enthousiasme; vieilles et jeunes, avec ce sans-façon de curiosité qui est dans nos mœurs, et que les bienséances ne savent pas modérer, l'entourèrent, l'examinant comme un papillon exotique qu'il fallait voir de près, lui faisant mille questions délicates ou niaises, selon la portée d'esprit de chacune, et s'excusant sur l'émotion politique de l'indiscrétion de leurs avances. Les dernières impressions de l'empire avaient préparé à voir dans un cosaque une sorte de monstre croquemitaine. L'exemplaire était beau, caressant, parfumé, bien costumé. On aurait voulu le toucher, lui donner du bonbon, l'emporter dans sa voiture, le montrer à ses bonnes amies.

Mourzakine, surpris, voyait se reproduire dans ce monde choisi les scènes ingénues qui l'avaient frappé dans d'autres milieux et d'autres pays. Il eut le succès modeste; mais son regard pénétrant et enflammé fit plus d'une victime, et, quand les visites s'écoulèrent à regret, il avait reçu tant d'invitations qu'il fut forcé de demander le secours de la marquise pour inscrire sur un carnet les adresses et les noms de ses conquêtes.

Mme de Thièvre lui vanta l'esprit et la bonne grâce de ses nombreuses rivales avec un désintéressement qui l'éclaira. Il se vit méprisé, et dès lors une seule conquête, celle de la marquise, lui parut désirable.

Elle devait sortir le soir après le dîner; elle alla s'habiller de nouveau, le laissant seul avec M. de Thièvre, et, par un raffinement de vengeance, elle vint en toilette de soirée, les bras nus jusqu'à l'épaule, la poitrine découverte presque jusqu'à la ceinture, réclamer le bras de son mari, exprimant à son hôte l'ironique regret de le laisser seul. M. de Thièvre s'excusa sur la nécessité d'aller s'occuper des affaires publiques. Mourzakine resta au salon, et, après avoir feuilleté en bâillant un opuscule politique, il s'endormit profondément sur le sofa.

GEORGE SAND.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA SUISSE

PENDANT LA GUERRE

La Suisse, on le sait, n'est pas restée inactive depuis la déclaration de guerre. Deux puissans voisins se heurtaient à ses frontières, et pouvaient à chaque instant les franchir; elle était forcée par ses intérêts comme par ses engagemens de rester neutre, et à cet effet de s'armer pour prévenir ou repousser au besoin toute invasion. D'autre part, elle tenait à montrer que sa neutralité n'était pas de l'indifférence, et que, si elle était exemptée des maux de la guerre, elle avait à cœur de les réparer ou au moins de les adoucir. On ne sait pas assez ce qu'elle a fait pour nos blessés, nos malades, nos populations ruinées, pour les milliers d'êtres qu'elle a tirés du feu de Strasbourg. Enfin nos derniers désastres jetèrent dans ses bras 85,000 Français exténués par toutes les souffrances, et qu'elle nous a rendus vivans et sains après deux mois de large hospitalité. Ce sont là des services qu'on n'oublie pas, et qui doivent nous inspirer la plus vive gratitude; mais le meilleur moyen de les reconnaître, c'est de les recueillir et de les raconter sobrement, sans fanfares, en laissant parler les faits consignés dans les documens officiels, rapportés par des témoins sûrs ou constatés par nos propres yeux; c'est ce que nous allons tâcher de faire.

I. — LA NEUTRALITÉ SUISSE.

Voici une lettre curieuse, inédite, adressée avant la guerre (le 24 juin 1870), par M. le général Dufour, au maréchal Le Bœuf, alors ministre. C'était à l'occasion d'un débat soulevé au corps législatif par le chemin de fer projeté du Saint-Gothard.

« Monsieur le maréchal, j'ai vu avec peine qu'à la tribune française on a mis en doute la possibilité pour la Suisse de faire respecter sa neutralité. L'orateur qui a émis ce doute ne connaît pas tout ce que nous avons fait depuis 1815 pour effacer la pénible impression qu'avaient produite en France les événemens de cette époque, et nous mettre à même de prendre, dans des cas pareils, une autre attitude. C'est ce qui m'engage à vous adresser ces quelques lignes.

« Nous avons maintenant une armée de plus de 100,000 hommes, bien organisée et appuyée d'une landwehr presque aussi nombreuse; notre artillerie est sur un très bon pied, et nos armes portatives sont du meilleur modèle. Nous avons des camps de tactique, des écoles d'instruction et de nombreuses réunions militaires. Et ce qui vaut mieux encore que tout cela, c'est l'esprit de nationalité qui anime tous les citoyens, la ferme résolution où ils sont de défendre notre neutralité et notre indépendance, de quelque côté que vienne l'orage qui pourrait nous menacer.

« On a vu la réalité de ces dispositions du peuple suisse, lorsqu'en 1857 la Prusse nous a menacés d'une invasion au sujet du conflit neuchâtelois : la population tout entière s'est levée comme un seul homme, l'élan était général, les femmes même y ont pris part. Les mesures les plus énergiques ont reçu leur exécution; une partie de l'armée a été immédiatement mise sur pied, le reste tenu de piquet : toutes les ressources de la confédération ont été mises à la disposition du commandant en chef (c'était le général Dufour lui-même). Celui-ci a fait marcher ses troupes à la frontière, a couvert de retranchemens les ponts de Bâle et de Schaffhouse, préparé la destruction des autres, tout en en jetant de nouveaux pour ses propres communications. Les troupes se sont livrées avec ardeur à ces travaux malgré les rigueurs de la saison, et, si les événemens s'étaient aggravés, le général, sans la moindre hésitation, aurait appelé tous ses bataillons, et pas un homme, j'en suis sûr, n'aurait fait défaut.

« Et ce n'est pas la seule fois ni la première que la Suisse a manifesté sa résolution de se faire respecter et d'interdire tout passage à une armée étrangère sur son territoire. Déjà en 1831, dans la prévision des événemens que pouvait amener la révolution qui venait de s'accomplir en France, elle avait ses états-majors sur pied; elle commença à fortifier ses positions les plus importantes : Saint-Maurice, Luciensteig, Aarberg, etc., et prépara des mesures de destruction sur la route du Simplon, qui à cette époque donnait de justes sujets d'inquiétude.

« La Suisse n'a pas cessé depuis lors de faire de grandes dépenses pour compléter son matériel de guerre, perfectionner l'armement des troupes, munir les corps de tout ce qui leur serait nécessaire en cas de guerre, instruire, exercer, rendre aussi mobiles que possible toutes les divisions de l'armée.

« Il est donc raisonnable de croire que la Suisse est en état de défendre sa neutralité, et l'on peut être certain qu'elle en a la ferme intention. Depuis plus de cinquante années, tous ceux qui sont à la tête des affaires, dans les conseils, dans les camps, dans nos écoles militaires, dans nos fêtes nationales, partout, proclament hautement le principe d'une neutralité défendue au besoin par la population tout entière, et ils sont écoutés.

« Les choses étant telles, je garantis non-seulement la volonté, mais encore la possibilité pour la Suisse de défendre en toute circonstance et contre qui que ce soit cette neutralité, qui ne serait qu'un vain mot, si elle n'était assurée que par les traités (1). »

Au moment où cette lettre fut écrite, il n'était pas encore question de guerre; une vingtaine de jours après, toute la Suisse était debout, prête à donner raison à son vieux général. Dès le 16 juillet, le conseil fédéral demandait aux chambres toutes les forces et les ressources, l'armée et l'argent de la nation. Le message de ce conseil disait en substance : Des troupes considérables sont déjà sur pied, et, bien que la fabrication des fusils à répétition ne soit pas avancée, notre infanterie possède une arme qui vaut les meilleures. Il faut nommer un général, M. Dufour, né en 1787, ayant mérité par de longs et glorieux services de prendre ses quartiers d'hiver. De graves questions sont pendantes, entre autres la neutralité d'une partie de la Savoie, et le droit que nous confèrent les traités d'occuper militairement ce pays. La Suisse, malgré la faiblesse numérique de ses milices, peut attendre l'avenir avec confiance, car le sentiment « de ne porter atteinte aux droits de personne, et de se borner à défendre la patrie, lui donnera la force d'empêcher qu'un ennemi ne viole son territoire, ou de faire payer cher cet acte d'agression. »

Ce message eut un plein succès; le conseil fédéral obtint sur-le-champ de l'unanimité des députés les pouvoirs militaires et le crédit illimité qu'il demandait. Il était temps : le même jour (16 juillet) arriva la notification de M. de Gramont annonçant que la guerre était moralement déclarée. Aussitôt un arrêté du conseil fédéral signifia que « les troupes régulières, ainsi que les volontaires des états belligérans qui tenteraient de pénétrer sur le territoire de la confédération, ou de le traverser en corps ou isolément, seraient au besoin repoussés par la force. » Défense d'exporter des armes ou du matériel de guerre, défense même d'en rassembler trop

(1) Le général ajoutait en post-scriptum, à propos du chemin de fer du Saint-Gothard : « Ce ne serait pas la création d'une voie ferrée au travers de nos Alpes qui pourrait paralyser notre résistance, au contraire; il ne serait pas difficile de prouver qu'une telle communication intérieure et centrale serait, comme toute bonne route, plus favorable à la défense qu'à l'attaque. »

près des frontières; tout était prévu, même les désertions, même, hélas! les retraites en Suisse : des ordres furent donnés du premier jour pour l'internement des réfugiés. Une notification du 18 juillet, adressée aux puissances, affirma le droit de la confédération d'occuper militairement la Savoie du nord. Enfin, le 20 juillet, une proclamation du conseil fédéral disait au peuple suisse : « La paix qui régnait en Europe paraît tout à coup devoir être profondément ébranlée par des événemens imprévus. L'intention du gouvernement d'Espagne d'appeler au trône de ce pays le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen a provoqué des complications qui, paraît-il, ne peuvent être résolues que par une guerre entre la France et l'Allemagne... L'attitude que la confédération doit prendre dans ces graves circonstances lui est clairement indiquée par son histoire et par sa politique traditionnelle. Elle a le sentiment que son salut dépend du soin qu'elle prendra de se tenir en dehors des conflits entre les puissances étrangères, mais de repousser énergiquement toute atteinte portée à ses droits et toute violation de son territoire... Le peuple suisse sera de nouveau appelé à faire de grands sacrifices; mais la voix des autorités du pays a trouvé constamment un écho sympathique et enthousiaste quand il s'est agi de protéger la patrie et de transmettre intact aux générations futures l'honneur de la nation suisse. » Ce ne sont point là des paroles vaines; ce pays neutre devait en effet s'imposer de lourdes charges à cause d'une guerre où il n'avait rien à gagner, où il avait tout à craindre, quel que fût le vainqueur. Il fallait donc un vigoureux appel pour arracher à leurs affaires, à leurs plaisirs, plus de 37,000 hommes, presque tous artisans, laboureurs ou bourgeois, qui avaient besoin de leur temps pour vivre, pacifiques citoyens, soldats quelquefois un peu malgré eux. Tous cependant répondirent au premier appel. De son côté, le conseil fédéral n'avait pas perdu de temps, ni même attendu la déclaration de guerre pour inviter les cantons à compléter leurs cadres et à tenir leurs chevaux en disponibilité. Ces ordres à peine expédiés, le télégraphe mit sur pied l'élite de cinq divisions de l'armée envoyées sur-le-champ aux frontières du nord et du nord-ouest. Ce mouvement fut vivement exécuté; dans la nuit du 16 juillet, les troupes d'Argovie étaient déjà aux portes de Bâle. Trois jours après, 37,423 hommes étaient sous les armes avec 3,541 chevaux et 66 canons. L'assemblée fédérale conféra le titre de général en chef à un Argovien, M. Hans Herzog, officier très distingué.

Quand elle vit d'un côté la France concentrer de grandes forces à Belfort, réquisitionner quantité de véhicules en Alsace, annoncer des camps à établir dans le voisinage de Bâle, et ordonner aux habitans

de Saint-Louis de rentrer leurs blés, quand d'autre part elle vit l'Allemagne amasser ses troupes dans le Palatinat et couper les ponts de Kehl, la Suisse put croire que la France attaquerait, et elle resserra les cantonnemens des troupes autour de Bâle, qui aurait été, dans ce cas, le point menacé. Après avoir inspecté tous les ponts du Rhin, elle élabora un projet d'instructions pour les défendre ou les détruire au besoin. Elle étudia tous les passages de montagnes qui auraient pu être attaqués, et fit quelques préparatifs pour fortifier le Bruderholz, près de Bâle. Mesures minutieuses, et qui devaient être inutiles, mais d'autant plus importantes à noter; ce n'est qu'en demeurant l'œil au guet et l'arme au bras qu'on reste libre.

Tout fut étudié à la fois, les télégraphes, les chemins de fer; on apprit par exemple que les 248 locomotives suisses pouvaient traîner 911 voitures de voyageurs contenant 41,000 places, et 1,769 wagons de marchandises suffisant pour le transport de 11,000 chevaux, sans compter 1,925 voitures de tout genre. En même temps, les troupes étaient exercées, aguerries, elles faisaient bonne garde; mais cette première corvée dura peu. Hélas! le mal de l'un fait le bien de l'autre; nos désastres permirent aux soldats fédéraux de rentrer chez eux. Le bruit du canon s'éloigna bientôt; l'épée qui menaçait la Suisse alla s'enfoncer dans le cœur de la France. Heureux miliciens du pays neutre! ils purent retourner dans leur famille et à leur travail. On les licencia; mais, quoiqu'ils eussent fait leur devoir, on n'eut garde d'exalter leur mérite. Le général Herzog censura bien des parties : l'habillement, l'équipement, l'instruction, la discipline. Il trouva la cavalerie pauvre, le code militaire défectueux, beaucoup de choses sur le papier qui n'existaient que là, beaucoup de soldats qui ne figuraient que sur les cadres, çà et là des landwehrs « dans un état peu rassurant, » enfin « des milliers d'hommes incapables d'endurer les fatigues du service et encombrant les hôpitaux avant qu'un coup de fusil eût été tiré. » En revanche, M. Hans Herzog loua fort les corps d'élite, notamment les carabiniers, qui ajustaient leurs fusils Peabody avec le coup d'œil des antiques montagnards. Malgré les reproches de son chef, l'armée suisse avait fait bonne figure, et le conseil fédéral put s'applaudir de cette première campagne comme d'un succès reconnu. Les belligérans avaient admiré surtout la rapidité avec laquelle ces milices étaient mobilisées. Ces mesures firent bon effet au dehors et au dedans; la Suisse neutre se sentit respectée, et se rassura. Elle n'était pourtant pas au bout de ses peines. La guerre devait encore se rapprocher d'elle et la forcer de rappeler ses jeunes hommes sous les drapeaux, de faire sentinelle sur ses montagnes

par le plus âpre des hivers. Ce n'était pas tout, et sa neutralité lui imposait des devoirs plus difficiles, plus délicats que les obligations militaires : entre les puissans voisins qui s'étaient rués l'un sur l'autre, elle devait tenir la balance égale et rester la fidèle amie de tous les deux.

C'était une rude besogne. Chacun des deux ennemis se disait lésé par le bien qu'on faisait à l'autre, et s'en plaignait avec une certaine aigreur. Les deux diplomaties multipliaient leurs visites au palais fédéral, et chaque visite était une réclamation polie, faite avec un sourire mince. Puis la guerre s'exaspérait, dynastique d'abord, bientôt politique, nationale, religieuse, une guerre de race, de sang. Or la confédération helvétique, pays mixte s'il en fut, parlant les deux langues et professant les deux religions, devait être particulièrement agitée par ces tempêtes. Un simple conflit entre deux souverains l'aurait médiocrement intéressée; mais lorsqu'on découvrit sous cette querelle d'Allemand des haines séculaires, des vengeances longuement préparées, des ambitions patiemment contenues, et qui éclataient tout à coup avec une insatiable férocité, quand on s'aperçut que c'étaient bien deux nations aux prises, deux civilisations, deux providences, et que surtout on vit d'un côté la république, de l'autre le saint-empire romain, alors tous les citoyens des vingt-deux cantons prirent parti dans la lutte. Il y eut dans toutes les maisons des discussions violentes qui divisèrent souvent les familles : seulement les belligérans ne furent point soutenus par ceux qui semblaient devoir être leurs alliés naturels. Les cantons allemands en général montrèrent plus de sympathie pour la France, tandis que le roi Guillaume était porté aux nues dans certains cantons français. C'est qu'en un temps où la politique est devenue une question de philologie, les gros voisins sont toujours un peu suspects aux petits dont ils parlent la langue, et Bâle a peur de Berlin comme Genève a peur de Paris. Ces discussions agitèrent naturellement les journaux, qui se firent français ou prussiens selon leur paroisse, et soulevèrent bien des récriminations contre eux et contre leur pays parmi les combattans. Nos républicains s'étonnaient que la Suisse ne volât pas au secours de la France; les Allemands ne comprenaient pas que leurs triomphes ne fissent aucun plaisir aux enfans de Guillaume Tell. La presse badoise fut particulièrement désagréable; il est vrai que les Badois n'étaient pas plus aimés à Bâle qu'à Strasbourg et servaient trop souvent de plastron aux beaux esprits des frontières, si bien qu'un jour, quand ce voisin, dont on s'était exagéré la bonhomie, se trouva par aventure non plus du côté qui recevait les coups, mais du côté qui les donnait, il devint terrible. Dans ses journaux, il demanda la Suisse, ou tout au moins Schaffhouse, « pour sa sécurité. » On le releva verte-

ment. Certains agens soufflaient le feu; quelques personnes, dit un message du conseil fédéral, voulant compromettre la Suisse, « y travaillaient systématiquement, et cherchaient à surexciter l'opinion publique. » Il fallut des miracles de patience et de prudence pour déjouer ces provocations. Le conseil fédéral dut recommander aux journaux suisses « de ne pas afficher de partialité, de refuser les articles d'auteurs peu connus de la rédaction ou les articles irritans et les insinuations *ayant un caractère général.* » Cette mesure souleva des bourrasques; la presse se dit opprimée, bâillonnée, et, dans une discussion des chambres, un député objecta non sans raison que les opinions individuelles des journalistes ne compromettaient en rien la neutralité du pays. Il lui fut répondu qu'il ne s'agissait pas d'une injonction faite aux journaux, mais d'un simple conseil amical justifié par les circonstances. L'affaire n'eut pas de suites, et les esprits finirent par s'apaiser des deux côtés du Rhin.

Il y avait bien d'autres difficultés à surmonter. Comment empêcher par exemple l'achat ou la sortie des armes? L'Angleterre et les États-Unis ne croyaient pas, il est vrai, manquer à leurs devoirs de neutres en fournissant des engins de guerre aux belligérans; mais la Suisse, étant plus faible, devait être plus scrupuleuse, quoique son commerce et son industrie pussent en souffrir. Par malheur, la surveillance était difficile. Les marchands français usaient de mille stratagèmes pour déguiser leurs envois. D'autre part, les Allemands épiaient, furetaient, réclamaient; il fallut pour leur faire plaisir envoyer dans la Suisse occidentale un commissaire spécial chargé d'empêcher la contrebande de guerre. Les Badois dénoncèrent une livraison prochaine de 10,000 fusils; on les chercha partout, on ne les trouva point. Alors, pour ne pas faire de jaloux, on se mit à chercher sans plus de succès s'il n'y aurait pas des fusils clandestinement expédiés dans le grand-duché de Bade. Outre les envois d'armes, il y avait les enrôlemens à prohiber. Il s'en fit quelques-uns dans les cantons de Genève et de Vaud dès le début de la guerre; il s'en serait fait après de plus importans sans l'énergique intervention du conseil fédéral. On parlait tout bas de Suisses pontificaux, soldats et officiers, qui avaient quitté Rome pour aller s'engager en France, on annonçait la formation sur territoire helvétique d'une légion hanovrienne, d'une légion garibaldienne, d'un corps de francs-tireurs du Mont-Blanc; mais ces tentatives n'eurent aucun résultat, et le message du conseil fédéral a pu constater qu'il n'y eut jamais de grande guerre où fussent engagés si peu de Suisses. Il était donc impossible de censurer sur ce point le petit pays neutre; on se rabattit alors sur le passage des Alsaciens qui, après la prise de Strasbourg, quittèrent

leur pays et traversèrent la Suisse pour rentrer en France. « Prenez garde! insinuaient les journaux allemands : ces voyageurs compromettent votre neutralité, menacent notre sécurité. — Mais ce sont des malheureux qui n'ont plus rien à faire chez eux : les fabriques sont fermées, leurs patrons les engagent à s'expatrier. Les paysans se sauvent, craignant d'être employés aux travaux d'approche devant Belfort. Si cette émigration vous effraie, établissez un cordon militaire; l'Alsace est à vous, empêchez les Alsaciens de sortir. — Nullement, c'est vous qui devez les empêcher d'entrer. S'ils passent chez vous, c'est pour aller reprendre du service en France. Il existe à Bâle un bureau qui les reçoit, les défraie, les enrôle, les conduit à travers la Suisse, organise les convois. Ils passent par centaines : ils étaient l'autre jour six cents à Berne. Supprimez le bureau, c'est votre devoir; arrêtez ce torrent d'hommes. Vous prohibez le passage du matériel de guerre, vous ne devez pas autoriser le passage du personnel. » La Suisse n'attendit pas que ces bonnes raisons lui fussent notifiées officiellement, et empêcha les Alsaciens de voyager chez elle en bande. Seulement, selon son habitude, elle tint la balance égale, et, comme une convention spéciale autorisait les troupes badoises à traverser par chemin de fer le canton de Schaffhouse, avec armes non chargées, sans munitions et la baïonnette au fourreau, la permission fut retirée.

Une autre difficulté fut la proclamation de la république en France. Que devait faire la Suisse? Elle n'hésita point, elle reconnut du premier jour le nouveau gouvernement. Elle exprima la pensée que l'amour de la liberté et des institutions politiques semblables contribueraient puissamment à resserrer les liens de sympathie qui unissent les deux nations. « Enfin, disaient les conseillers fédéraux, nous avons manifesté l'ardent désir de voir la nouvelle république, sœur de la nôtre, née au milieu de circonstances si douloureuses, réussir à donner à la France une paix honorable et assurer au pays pour longtemps les bienfaits de la liberté. » Un langage si franc devait déplaire aux esprits attardés et timorés, qui ne manquèrent pas de réclamer dans les journaux et à l'assemblée fédérale. Démarche hâtive et imprudente, s'écrient-ils sur tous les tons. Pourquoi ne pas attendre, comme ont fait les puissances, et ne pas consulter les chambres pour obéir à la loi? Le gouvernement de la défense nationale, issu d'un coup d'état, n'a pas de chances de durée. Qu'importe notre sympathie pour la forme républicaine? Une politique de sympathie ne vaut rien. A quoi M. Dubs, président de la confédération, répondit à peu près en ces termes : « Sans doute le conseil fédéral n'a pas procédé aussi solennellement ni aussi lentement que le font quelques états, témoin Appenzell, qui n'a pas encore reconnu le gouvernement de Louis-Philippe; mais il

n'a fait que se conformer à ses antécédens. Dès le 27 février, il avait tendu la main à la deuxième république française; dès le 6 décembre, il accepta le régime du 2 décembre, né aussi d'un coup d'état. Il nous est donc permis de donner un témoignage de sympathie à la France. Sans doute la politique de sympathie a ses inconvéniens et ses dangers; mais on n'a jamais rien fondé de durable avec une politique sans cœur. »

Ainsi, tandis que d'une main le conseil fédéral tirait en avant les traînards, de l'autre il refoulait les fougueux en arrière. Dès le 4 septembre, un manifeste de l'Association internationale des travailleurs était lancé de Neuchâtel aux socialistes de tous les pays. On devine le contenu de ce placard. « Prenons les armes pour la France républicaine contre l'Allemagne monarchique!... Versons notre sang pour la cause de l'ouvrier, de l'humanité tout entière... Vive la république universelle! » Une circulaire invita les cantons à saisir les imprimés de ce genre. Par bonheur, ces phrases n'eurent aucun succès même dans les ateliers; elles ne provoquèrent qu'une protestation des ouvriers de Neuchâtel. La Suisse ne fut donc pas forcée de sévir contre les petits « partageux » pour échapper aux reproches des grands; mais surgit une question où elle eut besoin de toute sa sagesse et de toute son équité pour ne pas commettre une mauvaise action : ce fut la question de la Savoie.

Il importe ici de préciser les faits. D'après les traités de 1815, certaines parties de la Savoie du nord devaient jouir d'une neutralité semblable à celle de la confédération helvétique, et pouvaient être occupées militairement, en cas de guerre, par les troupes de cette confédération. Après la campagne d'Italie, il fut stipulé, dans le traité de Turin du 24 mars 1860, que le roi de Sardaigne ne pouvait « transférer les parties neutralisées de la Savoie qu'aux conditions auxquelles il les tenait lui-même, » et qu'il appartiendrait à l'empereur des Français de s'entendre à ce sujet avec la Suisse et les puissances signataires des traités. Or l'empereur des Français ne s'entendit à ce sujet avec personne. La Suisse eut beau réclamer, la question resta pendante jusqu'à la guerre de l'an dernier. Au début de cette guerre, le conseil fédéral crut devoir rappeler son droit d'occuper militairement la Savoie du nord. Il déclarait qu'il ferait usage de ce droit, s'il le jugeait nécessaire, pour défendre la neutralité et l'intégrité du territoire helvétique. A cette notification (du 18 juillet 1870), le cabinet français fit la sourde oreille; il répondit vaguement le 25 juillet qu'on ne s'était jamais bien accordé sur ce point, que ce n'était pas le moment d'entamer une discussion en règle, et qu'il lui suffisait de savoir qu'aucune mesure ne serait prise sans une entente préalable avec le gouvernement de l'empereur. Le conseil fédéral répliqua aussitôt par une note où il dit

qu'il était prêt à s'entendre avec le gouvernement français sur le mode d'exécution, mais qu'il ne faisait pas dépendre de cet arrangement l'affirmation ni l'exercice de son droit. Paris, alors fort occupé, ne répondit point; Berne put donc prendre ce silence pour un acquiescement, et regarder sa cause comme gagnée; mais après Sedan, tout étant remis en question, l'idée de l'occupation militaire fut reprise ou du moins lancée comme ballon d'essai; l'on croyait à la paix prochaine, et il fallait se hâter, si l'on voulait prendre date. La presse s'empara de la question, qu'elle débattit en termes très vifs, sans agiter pourtant l'opinion publique. Les Suisses étaient tous ou presque tous contre l'occupation. Tel canton s'y opposa formellement, et par l'organe de son conseil d'état supplia le conseil fédéral de ne point ordonner un acte pareil, à la fois inutile et dangereux : ce serait abuser des malheurs de la France. D'autres influences agissaient en sens contraire sur le pouvoir fédéral. L'Italie n'eût pas été fâchée de voir ses propres frontières couvertes par la Suisse. La Prusse répétait à Berne : « Occupez, occupez, nous l'approuvons! » Cette puissance poussait même assez ouvertement à une occupation définitive. « On vous accuse, disait-on à un ministre prussien, de vouloir prendre Schaffhouse. — Prendre Schaffhouse! répondit le ministre avec un éclat de rire. Nous songions au contraire à arrondir la Suisse avec le Chablais et le Faucigny. » Quelque temps après, dans une cour étrangère, on dit brusquement à un diplomate suisse : « Vous avez refusé la Savoie? — Qui nous l'avait offerte? — Faites l'ignorant! »

Ce n'étaient donc pas les encouragemens qui manquaient au pouvoir fédéral, et nous ne parlons pas des suggestions privées qui lui venaient de partout, même de San-Francisco; nous taisons les noms des officieux plus ou moins autorisés qui lui écrivaient : « Hâtez-vous, le temps presse, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Demandez Thonon, Annecy! demandez Mulhouse! » On assure que la cour de Versailles pensa un moment à la cession de la Savoie à la confédération du nord pour faire pendant à la cession de la Vénétie à la France. L'Allemagne aurait dit alors à la Suisse, comme la France à l'Italie : Prenez! Enfin des ouvertures arrivèrent à Berne de la préfecture même de Chambéry. A la vérité, le préfet ne songeait point à offrir son département à la Suisse; mais les Prussiens approchaient, ils étaient à Dijon, ils menaçaient Lyon et la vallée du Rhône. Dans ces circonstances, la question changeait de face; l'intervention des troupes suisses et l'occupation du Chablais et du Faucigny auraient couvert non plus Genève, mais la Savoie. Cette riche province eût été sauvée de l'invasion. Aux yeux du préfet de Chambéry, la Suisse était chargée de faire respecter la neutralité et l'intégrité du territoire savoisien. Aussi

demanda-t-il de son propre chef au pouvoir fédéral, le 22 octobre 1870, si « la confédération helvétique exigerait et au besoin ferait respecter par ses armes la neutralité stipulée par elle et pour elle. » Quelques jours après, le comité républicain de Bonneville (Haute-Savoie) députa deux de ses membres à Berne pour demander l'occupation de leur pays. La Suisse eût donc pu se dire appelée par le vœu des populations à franchir ses frontières du sud-ouest. Elle n'en resta pas moins chez elle, ne voulant pas même être soupçonnée d'exploiter nos désastres. Elle répondit à ceux qui l'appelaient qu'il y avait un gouvernement à Tours. Or ni ce gouvernement, ni celui de Paris, ne tenant à l'occupation, la question resta pendante. La Suisse aurait eu grand intérêt cependant à la résoudre, non qu'elle songeât aucunement à reculer ses frontières; jamais cette idée n'entra dans les plans du pouvoir fédéral. Dans l'opinion nettement formulée de cette autorité, l'annexion de la Savoie du nord serait fâcheuse, et l'occupation de ce pays serait le pire moyen d'y arriver. C'était donc sans la moindre idée d'annexion que l'occupation militaire était débattue à Berne; la Suisse eût pu l'effectuer dans un intérêt européen, pour protéger la neutralité d'un pays qui, d'après les traités, faisait partie de la neutralité helvétique, — ou encore dans un intérêt national, pour prendre possession d'un droit qu'elle aurait peut-être à revendiquer plus tard, — ou enfin dans un intérêt purement humain, pour sauver la Savoie d'une invasion. C'était là le but à atteindre, bien plutôt qu'un accroissement de territoire qui aurait renforcé sans profit la minorité française et la minorité catholique de la population. Le pouvoir fédéral renonça donc à cette idée, craignant de révolter la Suisse et d'affliger la France par une mesure qui, mal comprise, était appelée déjà « le coup de pied de l'âne. » C'est ainsi que la petite république resta neutre : noblement neutre, sans courber le front devant les vainqueurs, et sans vouloir user même de son droit pour ne pas froisser les vaincus.

II. — LA CHARITÉ SUISSE.

Cependant notre voisin des Alpes ne devait pas se contenter du simple rôle de spectateur. S'il n'avait eu d'autre souci que de se tenir bien prudemment à l'écart, sans offenser personne, et de défendre sa maison, peut-être eût-on bien fait de l'appeler égoïste; mais il fut dans cette guerre le plus actif, le plus dévoué des états neutres; il intervint du premier jour et jusqu'à la fin dans l'intérêt de l'humanité. Il s'imposa d'abord pour mission de faire respecter la convention de Genève. Nous n'avons plus à faire l'histoire d'une convention qui sera l'honneur de ce siècle; un autre l'a faite ici

avec autorité, et je ne puis qu'y renvoyer le lecteur (1). Le comité international, siégeant à Genève sous la présidence de M. G. Moynier, eut l'heureuse idée de fonder une agence à Bâle, un bureau de correspondance et de renseignemens qui devait pendant la guerre faciliter de toute façon l'échange des communications entre les comités et la transmission des secours. Cette agence se chargeait de faire parvenir aux blessés des deux camps les offrandes des neutres. Au 31 décembre, elle avait reçu près de 350,000 francs et expédié plus de 5,000 colis qui étaient non-seulement des ballots de linge et de charpie, mais des malles de vêtemens chauds, des caisses de comestibles, des fûts de vin. Ces envois furent transportés gratuitement jusqu'au 15 novembre par les chemins de fer suisses, tandis que la franchise de port était accordée au comité de Genève pour les 200 ou 300 lettres qui passaient chaque jour par ses mains. Les camionneurs, même les « cormorans » (porte-faix), offraient pour rien ou presque rien à prix réduits leurs services à « la croix rouge. » Les officieux accouraient en foule, demandant à partir pour les champs de bataille, pour les ambulances, avec le brassard des infirmiers; les comités étaient forcés de réprimer ces excès de zèle. Ah! sans doute il y eut parmi les volontaires abrités sous la croix rouge beaucoup d'oisifs et de curieux, même des poltrons, des aventuriers qui ne firent que du bruit et du mal; mais il ne faut pas oublier les efforts courageux et dévoués, les services rendus, ni ce cri du maréchal Mac-Mahon quand il reçut à Châlons la première ambulance des comités de secours : C'est la Providence qui vous envoie!

L'agence de Bâle ne se contenta point de transmettre des secours; elle s'occupa directement des blessés. Dès le mois d'octobre, elle fit des démarches auprès des Prussiens pour obtenir que 300 blessés français, qui après guérison allaient être internés au-delà du Rhin, fussent renvoyés chez eux en vertu de la convention de Genève. Les Prussiens consentirent, et à dater du 20 octobre ces invalides, suivis de beaucoup d'autres, arrivèrent à Bâle par petits détachemens. L'agence les accueillait, retenait les plus souffrans dans un hôpital où 100 lits avaient été disposés pour eux, et, toujours à ses frais, renvoyait les autres en France. Au 31 décembre, 1,553 Français étaient ainsi rentrés dans leur pays. Nous les avons vus passer dans plusieurs cantons où véritablement ils étaient reçus comme des triomphateurs. Ils arrivaient déjà pourvus de vivres et de vêtemens par les Bâlois, qui ont toujours la main pleine et ouverte; ils étaient attendus à la gare par le comité de secours, le directeur et quelques infirmiers de l'hôpital : ces derniers consa-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1870, *le Service de santé des armées avant et pendant le siége de Paris*, par M. Augustin Cochin.

craient leur jour de sortie à cette œuvre de dévoûment. De la gare, nos voyageurs étaient conduits à la caserne dans des omnibus qui ne coûtaient rien à personne; trois grandes salles bien chauffées et 55 lits leur étaient offerts par le conseil d'état. S'ils avaient besoin de pansemens, le personnel de l'hôpital était à leurs ordres; une ambulance avait même été créée pour eux par une femme de cœur qui n'a pas voulu laisser publier son nom. Les auberges, les premières de la ville, invitaient ces hôtes si bienvenus à de somptueux repas, quelques-unes leur avaient même préparé des chambres. Dans la rue, ils étaient littéralement assaillis par la population, traînés de force à la brasserie, au restaurant, même à la table de famille. Que de choses n'aurions-nous pas à dire encore! mais il n'est pas temps d'admirer ces fêtes de l'hospitalité; nous les décrirons en racontant l'entrée de l'armée de l'est.

Cependant le comité de secours ne s'occupait pas seulement des nôtres, il songeait aussi aux blessés allemands. Il préparait des asiles de convalescens à Montreux, sur les bords du lac de Genève, et même en Italie, à Palanza, sur les bords du Lac-Majeur. Il cherchait à adoucir le sort des invalides internés en Allemagne et souvent exposés à de cruelles privations, malgré la compassion des vainqueurs. On le chargeait même de rappeler les belligérans au respect de la convention. N'ayant aucune autorité officielle, il ne pouvait que transmettre les réclamations au conseil fédéral, qui intervenait lui-même comme avocat, non comme arbitre, et qui, à Tours comme à Versailles, obtint de loin en loin quelques faveurs. Telle fut l'action de la croix rouge. Nous ne disons rien des ambulances, des médecins et des infirmiers expédiés dans les deux armées, des secours de toute sorte envoyés de toutes les maisons suisses dans les deux camps; c'est uniquement l'œuvre des comités de secours que nous relevons. Outre ceux de la croix rouge, siégeant à Genève et à Bâle, il y eut encore celui de la croix verte, qui s'occupait spécialement des prisonniers, et qui, dirigé par un Bâlois, le docteur Christ Socin, eut sur les bras une lourde tâche. Il y eut encore de nombreux comités de femmes pour les malades et les blessés, pour les victimes de la guerre, pour les populations ruinées, pour les réfugiés de Strasbourg. Comités français (1), allemands, suisses, internationaux, distribuent leurs dons

(1) Il importe de constater que dans toutes les villes suisses les colonies françaises firent leur devoir : il y eut à Genève des loteries, à Lausanne des conférences, à Fribourg des concerts, qui rapportèrent beaucoup d'argent ; un comité français à Neuchâtel distribua 8,600 francs en quinze jours. Nos peintres établis en Suisse n'ont travaillé pendant la guerre que pour ceux qui se battaient. Nos jeunes gens qui étudient la théologie à Genève, et qui sont exemptés du service militaire, n'ont pas voulu profiter de l'exemption. Ils ont fondé une ambulance, et sont partis pour la guerre; il leur fallait un fourgon, des chevaux et 20,000 francs, ils les ont trouvés.

aux vaincus, aux vainqueurs, à tous les malheureux, quel que fût leur uniforme, et ceci dans les vingt-deux cantons, dont le moindre hameau donnait le peu qu'il avait. C'était chaque jour, en faveur de ces infortunés, un concert, une conférence, une quête, une vente publique; une de ces ventes rapporta en deux jours plus de 70,000 fr. Quel trait choisir dans cet immense élan de charité? quelle ville distinguer sans faire injure à toutes les autres? Dans l'impossibilité où nous sommes de tout dire, de tout indiquer même, insistons seulement sur deux points, Paris et Strasbourg.

A Paris, les Badois et les Bavarois s'étaient mis sous la protection du ministre suisse, M. Kern, qui obtint d'abord pour eux quelques tempéramens; mais près de 7,000 Bavarois et Badois, quand la trop juste crainte des espions et la violence déployée contre nos nationaux au-delà du Rhin firent décider l'expulsion des Allemands en masse, durent partir presque tous sans ressources : 5,500 d'entre eux, étant assistés et défrayés, coûtèrent d'abord une centaine de mille francs à la légation, puis plus de 125,000 francs à la confédération, qui n'a jamais été riche. Bien des Suisses de Paris, suspects à cause de leur langue, quittèrent aussi la France. Ceux qui purent rester firent leur devoir : on en vit aux remparts, car il leur fut permis de s'enrôler dans la garde nationale; on en vit aux pompes, aux ambulances, partout où il y avait besoin de secours. Avant l'investissement, le conseil fédéral avait laissé à M. Kern pleine liberté d'aller à Tours ou de rester à Paris. Il répondit : « Je reste, et je partagerai jusqu'à la fin le sort de la colonie suisse. » Pendant le siége, il devint en plus d'une occasion le chef officieux du corps diplomatique, et fut chargé par ses collègues de plaider à Versailles la cause de l'humanité. Il le fit avec plus d'insistance que de succès, et ne put pas même obtenir la sortie des étrangers de la capitale bombardée. C'est en vain qu'écrivant à M. de Bismarck il parlait des femmes, des enfans, des vieillards, des neutres, frappés tout à coup par des obus « sans dénonciation préalable » dans l'intérieur de Paris, — c'est en vain qu'au nom des principes et des usages reconnus du droit des gens, il réclamait des mesures « pour permettre aux étrangers de se mettre à l'abri, eux et leurs biens, » il lui fut répondu « qu'on ne pouvait se persuader que la réclamation fût fondée sur le droit international, que l'invitation de quitter Paris n'avait pas manqué aux neutres, qu'aucune loi ne forçait d'avertir les assiégés d'un bombardement, que Vattel autorisait la destruction d'une ville, si grande qu'elle fût, par les bombes et les boulets rouges, qu'il n'y avait enfin qu'un moyen de sauver les femmes, les enfans, les vieillards et les neutres : c'était la reddition de Paris (1). »

(1) Dépêche de M. de Bismarck à M. Kern du 17 janvier 1871.

M. Kern répliqua le 23 janvier pour rétablir les faits, et affirmer de nouveau, sans contester l'opinion de Vattel, que « le bombardement d'une ville fortifiée doit être précédé d'une dénonciation; » mais il ne put triompher contre la raison du plus fort. La généreuse conduite de M. Kern n'en eut pas moins sa récompense : dans une assemblée des Suisses de Paris, réunie le 15 février, il reçut un hommage public et inattendu. M. A. Chenevière, qui arrivait de Berne, chargé d'une mission du conseil fédéral, lui dit avec une émotion vraie : « Oui, cher et digne ministre, nous ne vous offrons ici ni insigne de grade, ni brevet de décoration ou de pension; mais ce que nous vous apportons est pour un cœur républicain mille fois plus précieux que tous les joyaux du monde, car, en vertu des pouvoirs que nous avons reçus, au nom du conseil fédéral, des autorités de la Suisse, de la nation tout entière, nous venons vous déclarer que vous avez bien mérité de la patrie. » Ces paroles furent saluées par une longue et unanime acclamation.

Si la Suisse échoua tristement à Versailles devant l'autorité de Vattel, elle réussit en revanche à Strasbourg, où la sécurité des assiégeans exigeait moins de prudence. C'est Bâle qui eut l'idée de porter secours aux Alsaciens, unis aux Suisses par une amitié séculaire, de vieux souvenirs (1), des vertus communes, des rapports de culture et de religion. Un comité se forma en faveur des assiégés, et obtint l'appui du conseil fédéral. Il fut décidé qu'on enverrait à Strasbourg une députation « pour concerter avec les commandans de la place et de l'armée assiégeante des mesures propres à faciliter à la population l'accès de la Suisse. » Les députés devaient donc avant tout obtenir la sortie des habitans inutiles et inoffensifs; ces habitans recevraient des secours de la caisse fédérale, seraient amenés gratuitement, défrayés de toute manière, leurs effets ne paieraient aucun droit d'entrée. Tout cela fut stipulé dans un arrêté officiel communiqué à Carlsruhe, à Berlin et à Paris. Les députés désignés furent M. Bischoff de Bâle, le promoteur de cette généreuse idée, le docteur Ramer de Zurich, et le colonel de Büren de Berne. Ce dernier a raconté son expédition dans un intéressant rapport dont nous donnons une traduction libre, ou plutôt une réduction fidèle.

« La délégation partit pour Strasbourg. Comment serait-elle reçue? Aurait-elle accès dans la ville? Quels services lui permettrait-on de

(1) Il existe, il existait du moins dans la bibliothèque brûlée par les Prussiens, un singulier monument de l'ancienne amitié qui unissait la ville libre du Rhin aux cantons suisses; c'était la fameuse marmite pesant 140 livres dans laquelle les Zurichois se rendant aux jeux de l'arquebuse, en 1576, apportèrent leur soupe à Strasbourg: les voyageurs vinrent d'un si bon pas qu'à leur arrivée la bouillie de mil (*Hirsebrey*) était encore toute chaude.

rendre? Ces questions nous troublaient; mais il n'y avait pas de temps à perdre. Pour arriver devant la forteresse, il fallut quitter le chemin de fer badois à Dinglingen, où une voiture attendait la députation (9 septembre) avec deux ordonnances à cheval, qui devaient lui servir d'escorte. Elle passa le Rhin sur le pont volant entre Ichenheim et Plotzheim, et entra bientôt dans l'armée assiégeante. On voyait déjà la flèche de la cathédrale; on entendait le bruit du canon. Il pleuvait, et il y avait de l'orage dans l'air. Vers le soir seulement, on arriva au quartier-général de la division badoise, à Oberschœffelsheim. Sur la recommandation du commandant, et grâce au bon vouloir du maire, nous pûmes trouver, non sans peine, avec de l'argent et de bonnes paroles, une petite place chez un Israélite, habitant l'endroit. Plus tard, nous fûmes reçus chez un notaire, qui hébergeait déjà un général; il n'avait pas de lit à nous offrir; mais nous avions apporté nos couvertures. L'endroit fut aussitôt désigné comme le quartier-général des *commissaires internationaux*. Le lendemain, 10 septembre, nous étions reçus à Mundelsheim par le général de Werder. »

Cet officier, un petit homme brusque, brutal même, et qui avait eu le triste courage de résister aux sollicitations du digne et malheureux évêque de Strasbourg, finit par s'amadouer avec nos Suisses, et, après leur avoir opposé toute sorte de bonnes raisons militaires, leur dit : « Faites ce que vous pourrez. » Sur quoi, il les renvoya à son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Lessinzky, homme de bon cœur et de bonne grâce. Le grand-duc de Bade fut aussi fort affable avec les délégués; mais ce n'était pas tout, il s'agissait d'entrer dans la place, et un parlementaire était allé demander l'autorisation du général Uhrich. Que répondrait ce terrible homme? Dans le camp allemand, on le représentait comme un farouche grognard incapable d'un mouvement de pitié. Le parlementaire revint; voici la réponse du général :

« Messieurs, les sentimens qui vous amènent à Strasbourg sont tellement honorables, qu'ils vous assurent à la fois la reconnaissance des habitans et celle des autorités civiles et militaires. Pour ma part, je ne saurais trop vous remercier de la noble initiative que vous avez prise, et je veux, avant votre entrée dans nos murs, vous exprimer toute ma gratitude personnelle. Un parlementaire ira vous recevoir demain, à onze heures du matin, à Eckbolzheim, pour vous accompagner à Strasbourg. »

Après une pareille lettre, il n'y avait plus de doute possible; le lendemain, bien avant onze heures, les délégués étaient aux avant-postes, et d'un petit belvédère regardaient le pays.

« Le ciel s'était éclairci depuis la veille; mais, de Kœnigshofen, il s'élevait une colonne de feu et d'épaisse fumée, un violent incendie y avait éclaté. Sur les remparts comme sur les ouvrages des assiégeans roulaient les nuages blanchâtres des batteries avec un bruit de tonnerre. A l'heure dite, l'officier prussien qui devait nous servir de parlementaire arriva avec son trompette. Nous le suivîmes d'abord en voiture, puis à pied sur la route qui, par Kœnigshofen, conduit à la porte nationale. Quand nous fûmes près de la place, les batteries se turent, et un parlementaire français, montant un beau cheval arabe, vint à notre rencontre sur le glacis. Les papiers échangés entre les officiers, on nous fit un chemin par-dessus un parapet en terre afin que notre voiture pût passer, les portes étaient ouvertes. Quelle entrée au milieu de toutes ces terreurs!

« Un monsieur vêtu de noir vint à nous; tout le conseil municipal en habit noir, le maire et l'adjoint, portant l'écharpe tricolore, nous attendaient à la porte de Strasbourg. Plus loin, la foule criait : *vive la Suisse!* Tous les assistans avaient des larmes dans les yeux; c'était la première fois, depuis le commencement du siége, depuis les jours et les nuits terribles du bombardement, que quelqu'un du dehors pénétrait dans la pauvre ville, apportant sympathie et secours. Quel cœur n'eût été profondément touché! C'était autour de nous une affreuse destruction; le quartier que traversait la rue, en grande partie brûlé, rappelait les ruines de Glaris après la catastrophe. Le maire nous lut une adresse au nom du conseil municipal; M. Bischoff remercia le fonctionnaire en lui disant que nous n'étions point éloquens, mais qu'à défaut de paroles les faits répondraient pour nous.

« Le pont de l'Ill nous mit dans l'intérieur de la place, où la destruction était moindre; il y avait pourtant des maisons brûlées du haut en bas. Ce qui frappait le plus dans une cité si populeuse, c'étaient les magasins fermés, les fenêtres en partie barricadées, les soupiraux des caves bouchés. Une foule serrée nous attendait au passage; impossible de nous soustraire aux acclamations. La mairie ayant été fort maltraitée, le conseil municipal siégeait à l'hôtel du Commerce, dans une salle où l'on nous fit entrer. Nous refusâmes les rafraîchissemens qu'on nous offrait, il y avait de plus urgente besogne à faire. M. Bischoff exposa nettement notre mission; il demanda qu'on dressât au plus tôt un rôle des personnes qui pourraient user de la permission de sortie accordée par les deux commandans militaires. Nous ne pouvions fixer de chiffre; mais il importait avant tout de constater les cas où la sortie était nécessaire. Les autorités communales devaient donc, avec une discrétion prudente, préparer des listes où les femmes, les enfans, les vieillards, les malades auraient naturellement la priorité. Tout cela décidé, nous fîmes notre visite au général Uhrich, qui s'était fait disposer un cabinet de travail et une chambre à coucher au rez-de-chaussée d'un hôtel assez maltraité

par les boulets, mais de belle apparence. La réception du général répondit pleinement au ton de sa lettre; il nous accorda toutes les facilités possibles, et s'entretint avec nous, avec le maire et avec le préfet, qui fut appelé, sur l'excellente attitude, le dévoûment des habitans, leur immuable attachement à la patrie. Le général Uhrich ne nous adressa pas de questions; en revanche, l'amiral Excelmans, qui était là, tenait fort à savoir ce qui se passait dans le monde. Chose étrange! on soupçonnait à peine dans la place forte les revers de la France, on doutait de la catastrophe de Sedan, on ne voulait pas croire aux dépêches transmises par les assiégeans, on rêvait des victoires françaises, on attendait une armée de secours! Loin de chercher, comme on l'en accusait, à maintenir ces illusions chez les assiégés, le général nous laissa circuler partout librement et causer avec tout le monde. Nous pûmes voir la cathédrale; quelques débris gisent sur le sol. Un boulet a endommagé la lanterne, plusieurs autres ont percé les vitraux. La toiture de la nef a été brûlée; mais les voûtes sont intactes, l'horloge subsiste, seulement on ne la remonte plus. Les portes étaient closes, et ce ne fut pas sans peine qu'on nous permit d'entrer dans l'intérieur. Un prêtre officiait dans une chapelle latérale; il n'y avait dans l'immense église que lui et nous... »

Suivent quelques détails sur les succès du bombardement, l'incendie de la bibliothèque, du gymnase, du théâtre, du temple neuf, etc. Tous ces désastres ne sont que trop connus (1). Il va sans dire que la présence des délégués n'interrompit point l'attaque; ils entendirent siffler, éclater plus d'un projectile allemand. A quatre heures, ils rentrèrent à la mairie, d'où un parlementaire les reconduisit aux portes de la ville. Le général de Werder se montra d'assez bonne composition. Il mit au service des délégués une cinquantaine de chars pour chaque colonne d'émigrans; ces chars devaient les conduire au pont de bateaux de la Rheingau, et d'autres voitures les mener au chemin de fer badois sur lequel ils seraient expédiés gratuitement à Bâle.

Les délégués réglèrent avec les Allemands la sortie, tout en fumant avec eux des *requirados;* on nommait ainsi les cigares de réquisition. Il fut convenu que le jeudi 15 septembre, à dix heures, 500 Strasbourgeois seraient attendus avec des chars à la porte d'Austerlitz. Pour préparer ce convoi, les membres de la députation eurent beaucoup à courir par des chemins difficiles que traversaient les boulets et les obus, dans des nuits sombres qu'illuminait seulement l'incendie de Strasbourg. Par bonheur, les populations étaient pour eux, notamment celle de Lahr, qui fit merveille. Enfin arriva le

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1870, *l'Invasion allemande en Alsace,* par M. A. Mézières.

grand jour; à dix heures juste, conduite par le général Uhrich en personne, la première colonne d'émigrans était à la porte d'Austerlitz. On peut se figurer la caravane : soixante chars de réquisition bourrés de paille, puis des véhicules de toute sorte, voitures de place et de remise, omnibus d'hôtels et de chemins de fer chargés de tout le monde qu'ils pouvaient porter et roulant en longue file, tandis qu'une foule de femmes et d'enfans suivaient à pied, et dans ce torrent humain pas un homme; seulement çà et là quelque vieillard. Tous ces voyageurs rayonnaient de joie et de gratitude; le soleil était de la fête, et le canon se taisait. Pour laisser passer les voitures sortant de Strasbourg, il fallut abattre une partie des barricades dressées dans la campagne par les Badois, ce qui fâchait leurs officiers, car ces barrières devaient ensuite être relevées sous le feu de la place. Aussitôt un des membres de la légation, s'adressant au général Uhrich, demanda qu'un délai fût accordé jusqu'à midi pour rétablir les travaux dont le passage des émigrans exigeait la démolition. « Oh! répondit aussitôt le général de la façon la plus aimable, non pas jusqu'à midi, jusqu'à une heure et plus tard, s'il le faut; on leur laissera tout le temps nécessaire. » Un dernier trait que nous trouvons dans le rapport du colonel de Büren : les assiégés libérés ne sortirent pas tous sans inquiétude; on assure même qu'il y en eut qui aimèrent mieux rester, les uns parce qu'ils craignaient les boulets sur les grandes routes, les autres parce qu'ils n'avaient pas une foi entière dans la députation. Ces délégués suisses auraient bien pu être des espions prussiens; il était donc plus prudent de ne pas quitter la ville. Cependant les émigrans furent accueillis avec des transports de joie. Plusieurs villes avaient sollicité l'honneur de les recevoir; quelques-unes en avaient réclamé un certain nombre, comme on revendique un droit incontesté. Un comité de secours aux Strasbourgeois résidait à Bâle, sous la présidence de M. Kœchlin; ce comité, entre autres bienfaits, délivrait aux émigrans des lettres de recommandation qui leur faisaient obtenir des billets gratuits sur tous les chemins de fer suisses. Quant aux railways badois, ils ne transportaient sans frais que les Strasbourgeois *sans ressources*. Or ceux qui portaient des habits décens, n'eussent-ils rien dans leurs poches, passaient pour avoir des ressources; c'était alors le comité suisse qui payait le chemin de fer badois.

La ville prise, tout ne fut pas fini; plus de 6,000 Strasbourgeois restaient sans abri, tout leur manquait : l'argent d'abord, puis les meubles, les lits, les vêtemens; 10,000 francs de vivres et 12,000 francs en argent leur furent aussitôt envoyés de Bâle. Ce qu'elle faisait pour la forteresse du Rhin, la Suisse le fit aussi, le tenta du moins pour toutes les autres places assiégées; c'est à elle que recouraient toutes les victimes des vainqueurs. MM. Erck-

mann-Chatrian écrivaient au comité bâlois le 21 janvier : « Les malheureux habitans de Phalsbourg, si rudement éprouvés par la guerre, viennent vous remercier de vos bienfaits. C'est au milieu des grandes infortunes qu'on apprend à connaître ses véritables amis; jamais les cœurs français n'oublieront avec quel généreux empressement vous êtes accourus nous tendre des mains fraternelles. Soyez-en remerciés au nom de la patrie, de la religion, de l'humanité. D'autres bienfaiteurs nous ont prêté leurs secours au milieu de ces terribles circonstances; mais quand le mal est sans bornes, quand après la destruction par le feu se présente la maladie, quand les réquisitions de toute nature vous accablent au sein même de la misère, alors il faut bien implorer encore ceux en qui repose notre confiance. Nous venons donc vous prier de continuer votre œuvre, et de ne pas oublier nos pauvres compatriotes. Ils sont dignes par leur courage, par leur patriotisme et leur reconnaissance de tout ce que vous pourrez faire encore pour eux. »

Le lendemain du jour où cette lettre arrivait à Bâle, le 22 janvier, trois délégués d'un nouveau comité qui venait de se former à Porrentruy partaient pour Belfort : c'étaient un officier supérieur de l'armée fédérale, M. E. Froté, accompagné de MM. G. Bischoff et Kaiser. Les assiégés de cette place, celle qui tint jusqu'au bout et qui nous reste, étaient horriblement maltraités; ils vivaient dans des caves et des casemates, et la petite vérole les décimait. Il s'agissait d'obtenir pour eux la même faveur qui avait été accordée aux habitans de Strasbourg; mais la tentative avait déjà échoué une fois, malgré l'appui des vice-consuls de l'Amérique du Nord et de l'Espagne. Le général Treskow reçut les délégués dans une chambre si petite qu'il était impossible de s'y asseoir, excellent moyen d'abréger les négociations. Aux premières ouvertures de nos philanthropes, il répondit que les femmes de Belfort coupaient le nez des prisonniers, leur crevaient les yeux, leur arrachaient les oreilles, que pour sa part il ne pouvait pas transiger avec son devoir, et qu'au surplus le colonel Denfert, qui commandait la garnison, ne laisserait sortir personne. Les délégués demandèrent au moins la permission d'entrer dans la place pour s'en assurer, le général refusa net, en annonçant aux Suisses qu'on leur tirerait dessus, et les délégués durent s'éloigner sans avoir rien obtenu. Belfort tombé, des secours partirent de Bâle, de Porrentruy, de partout, pour cette pauvre place et pour toutes celles où les Allemands avaient passé, ne laissant que ruine et deuil: villages détruits, maisons découvertes ou trouées par des obus, murs abattus, meubles brisés ou dispersés, champs de bataille encore couverts de cadavres et de débris de cadavres. Plus une goutte de vin ou de liqueur ni une bouchée de

pain; les ustensiles de cuisine ont d'ailleurs disparu. « Quand nous arrivons, écrit un distributeur de secours, les habitans se pressent autour de nous tendant leurs blouses et leurs tabliers et criant : Voilà les Suisses! » Eh bien! pour rendre la vie à tant de misérables, pour rendre à la culture les terres dévastées, la Suisse, déjà épuisée, a trouvé des ressources nouvelles, de nouveaux comités sortent de terre pour répondre à tous les besoins. Une quarantaine d'orphelins de Belfort et d'autres endroits ont été recueillis; dans les rues de Bâle, en février, roulaient de lourdes voitures de déménagement portant cette inscription : *Pour les affamés de Montbéliard!* et précédées d'un portefaix qui agitait une clochette. « A ce bruit, écrit un témoin, on voyait s'ouvrir les portes de toutes les maisons, et hommes et femmes accourir apportant tout ce qu'ils avaient de victuailles; un membre du comité de secours accompagnait chaque voiture, qui se chargeait à vue d'œil. Un tronc, destiné à recevoir les dons en argent, était également attaché à chaque *Hungerwagen* (char de la faim, c'est le nom assigné par le peuple à ces véhicules), et ce tronc se remplissait si rapidement de pièces d'or, d'argent, de cuivre, qu'on était obligé de le vider plusieurs fois dans la journée. Cette collecte a produit dans Bâle seulement 20,000 francs en argent, sans parler des provisions de bouche. Le 11 février, un convoi de quinze voitures pleines de provisions de toute espèce partait encore de Bâle pour Montbéliard.»

III. — ENTRÉE DE L'ARMÉE DE L'EST.

Mais ce n'est pas tout encore : il nous reste à parler de l'accueil fait en Suisse à notre armée de l'est. Ici, il ne s'agit plus seulement d'argent, de vivres, d'habits, de médecins, de quelques centaines de malheureux sauvés du feu et de la faim; il s'agit du refuge ouvert, de l'hospitalité offerte à plus de 80,000 hommes. La Suisse, envahie, a relativement reçu plus de Français que la France n'a subi d'Allemands, et elle les a reçus de bon cœur.

On sait par quelle suite de revers notre pauvre armée fut rejetée dans le Jura. Le général Clinchant, le commandant en chef de la dernière heure, s'évertuait à ramener ses troupes vers Lyon en se glissant le long de la frontière suisse; mais l'armistice, qu'on croyait général « pour toutes les armées de terre et de mer, » suspendit fort mal à propos ce mouvement, et, quand on sut l'inexplicable exception qui frappait les départemens de l'est, il était trop tard pour se remettre en marche. L'armée prit alors le parti « de sauver son matériel et ses armes en venant demander l'hospitalité de la Suisse pour ses soldats épuisés. » Voilà le fait en deux mots; mais les détails sont navrans. Pontarlier, la petite ville de frontière,

avait été envahie inopinément le 30 janvier par plusieurs divisions en désordre qui l'encombrèrent de malades et de mourans. Pontarlier manquait de tout; il n'y avait ni pain, ni fourrages. Cependant les Prussiens, quatre ou cinq jours après, pour remercier les habitans qui les avaient accueillis en amis, requirent 15,000 kilogrammes de pain et 40,000 kilogrammes d'avoine pour chaque jour, plus 30,000 kilogrammes de café et 20,000 kilogrammes de sel, plus 10,000 francs en argent le premier jour, et le lendemain 80,000. Ils requirent tout cela, et ils l'eurent, là où les Français qui étaient venus les premiers n'avaient rien trouvé (1). A Pontarlier, le 30 janvier on croyait à l'armistice; on y croyait même en Suisse. Aussi le général Herzog avait-il donné l'ordre de ne laisser entrer pendant la trêve aucun soldat français, même désarmé, et il songeait à licencier la plus grande partie de ses troupes, quand tout à coup le bruit du canon, tonnant à la frontière, lui apprit que les hostilités duraient toujours. En effet, les Prussiens arrivaient en nombre, comme de coutume, serrant toujours plus leur cercle de canons. Pour mettre à profit le malentendu, ils refusèrent même une suspension d'armes de trente-six heures. Ce fut alors que le général Clinchant, ne voulant « livrer à l'ennemi ni un homme, ni un canon, » annonça sa résolution de demander asile à la neutralité suisse. On peut se figurer l'embarras du général Herzog, qui, pris au dépourvu par cette invasion imminente, n'avait pas assez de forces pour endiguer le torrent. Il courut en toute hâte à Verrières, l'extrême village suisse du côté de Pontarlier, et il y arriva dans la nuit du 31, deux ou trois heures avant l'officier envoyé par le général français pour négocier les conditions du passage de l'armée en Suisse; cet officier, enfiévré d'impatience, suppliait de faire vite, car les Prussiens arrivaient. La convention fut conclue, écrite à trois exemplaires, signée séance tenante, aux chandelles, vers quatre heures et demie du matin. Il fut stipulé que l'armée française déposerait en entrant ses armes, équipemens et munitions, qui seraient restitués après la paix et le remboursement des dépenses, — que les chevaux, armes et effets des officiers seraient laissés à leur disposition, — que des instructions ultérieures seraient don-

(1) Il n'est pas sans utilité de marquer les traits pareils. Dans plusieurs endroits de France, les paysans furent très durs pour nos troupes. Nous avons vu passer entre le Jura et la frontière suisse quelques débris sauvés de l'armée de l'est. On leur envoyait des cantons voisins des secours de toute espèce; mais le pays même, un pays français, refusait tout. Des soldats affamés prièrent l'aubergiste d'un hameau de leur prêter une marmite pour faire leur soupe; l'aubergiste leur demanda cinq sous! Un officier interné nous disait : « On nous a fait payer 3 francs chez nous 10 kilogrammes de paille, et nous étions dans la neige par 15 degrés de froid depuis trois jours: 1,500 hommes de notre division avaient eu un ou plusieurs membres gelés dans une seule nuit! »

nées à l'égard des chevaux de troupe, — que les voitures de vivres et de bagages, après avoir déposé leur contenu, retourneraient immédiatement en France avec leurs conducteurs et leurs chevaux, — que la confédération garderait jusqu'au règlement des comptes les voitures du trésor et les postes, — qu'elle se réservait la désignation des lieux d'internement et les prescriptions de détail destinées à compléter la convention. Ces articles à peine dictés et signés par le général Herzog, aussitôt son aide-de-camp et l'officier français, sans attendre l'aube, coururent à la partie française du village des Verrières, où les attendait le général Clinchant dans une petite chambre au rez-de-chaussée d'une pauvre maison. Deux hommes s'étaient emparés du lit qui meublait cette pièce, d'autres étaient étendus sur le plancher; à chaque pas, on écrasait un bras ou une jambe. Le général, très agité, était assis à une petite table malpropre; derrière lui, son chef d'état-major et quelques officiers; plus loin, la propriétaire de la chambre, une vieille femme, les mains jointes sous son tablier, et une fille à peine adulte qui regardait avec un air de stupeur. Une lumière vacillante s'efforçait en vain d'éclairer la scène. Là fut signée cette convention qui arracha 85,000 Français des mains de l'ennemi. Aussitôt on cria dans tout le camp : Le passage est libre! et les troupes, qui s'étaient amassées aux extrêmes confins, s'ébranlèrent.

Leur entrée se fit par un chemin frayé entre deux murs de neige; chaque homme en entrant jetait sa cartouchière et ses armes sur le bord de la route, où elles formèrent pendant plusieurs jours un épaulement de 2 mètres de haut. Le défilé continua sans interruption pendant quarante-huit heures. « Les premiers qui passèrent, écrit un Suisse, étaient des artilleurs avec pièces et caissons, en bon ordre, à pied, à cheval ou juchés jambes pendantes sur les chariots. Beaux hommes, grands et forts, à l'air résolu, au regard doux. A leur poste, à leur rang, les officiers marchaient sérieux et dignes. Tous du regard semblaient dire : « Quel malheur, n'est-ce pas? avec de pareils canons être réduits là! » Et comme on leur offrait du vin : « Merci, disaient-ils; mais c'est assez, gardez pour ceux qui nous suivent. » Le lendemain d'autres soldats, ceux qui, commandés par le général Billot, avaient vigoureusement soutenu la retraite, entrèrent aussi en bon ordre, marchant d'un pas martial et nerveux, le sac droit, la tente-abri pliée régulièrement; mais les autres, mais la foule! Qu'on se figure une masse débandée s'engouffrant dans tous les passages praticables, non-seulement aux Verrières, mais à Jougne, aux Fourgs, aux Brenets, dans toutes les vallées du Jura; puis les troupes que le général Cremer tâchait de ramener dans le pays de Gex par la Faucille, coupées à Morez par les Prussiens et rejetées dans les montagnes, roulèrent en Suisse par tous les che-

mins, frayés ou non, qui tombent dans le Val de Joux. Tous ces régimens disloqués, débandés, n'ayant plus ni drapeau, ni chef, couraient au hasard et apparaissaient tout à coup par troupeaux de 10,000, de 20,000 hommes dans telle petite ville, Orbe par exemple, qui ne les attendait pas. Les chevaux d'abord faisaient peine à voir : exténués, traînant le pied, allongeant le cou, tête pendante, glissant à chaque pas, affamés, on les voyait ronger l'écorce des arbres, les cordes, les barrières, les roues des canons, les flasques des affûts, entamés à 3 pouces de profondeur, ou encore ils s'arrachaient l'un à l'autre avec les dents les crins de leurs queues et les dévoraient : quantité de chariots étaient restés plusieurs jours attelés, et les Prussiens avaient pris tout le fourrage. Aux descentes, ces malheureuses bêtes s'affaissaient sous leurs cavaliers ou devant les fourgons; les canons, qui roulaient sur elles, les traînaient ainsi jusqu'en bas : on les prenait alors, et on les jetait sur le bord du chemin, où elles périssaient abandonnées. Toutes les routes, depuis Héricourt jusqu'au Val de Travers, étaient jonchées de chevaux morts. Non moins malheureux, les hommes rôdaient pêle-mêle entre les roues des milliers de chars qui encombraient la voie, ou roulaient en torrent dans la chaussée du chemin de fer; ce n'était plus une armée, c'était une cohue : les officiers ne commandaient plus, et marchaient en sabots, en pantoufles, au milieu des soldats sans chaussures, qui déchiraient des pans d'habit pour emmaillotter leurs pieds gelés, et cette neige implacable, qui était tombée sur eux tout l'hiver, s'amassait maintenant sous leurs pieds en poussière glacée où ils enfonçaient jusqu'aux genoux. Ils se traînaient ainsi confondus, dragons, lanciers, spahis, turcos et zouaves, mobiles et francs-tireurs, grands manteaux rouges ou blancs, cabans marrons, pantalons garance, vareuses bleues, toutes les coiffures du monde depuis le fez arabe jusqu'au béret béarnais, tous les dialectes, les accens de France, depuis le vieil idiome de l'Armorique jusqu'aux cris stridens de l'Atlas et du désert : un tumulte de langues, de couleurs et surtout de misères, car cette multitude en fuite, exténuée par un ou deux jours de jeûne, venait de bivouaquer plusieurs nuits dans la neige par 15 degrés de froid! Les traînards surtout serraient le cœur : ces pauvres mobiles tout jeunes, des enfans trop frêles pour porter le fusil et jetés tout à coup en un pareil hiver dans les montagnes! Hélas! on sait leur histoire : ils suivent pendant quelques jours leur compagnie; mais bientôt, ralentissant le pas, ils restent en arrière; les autres vont toujours, les colonnes s'allongent : comment rejoindre sa place et gagner l'étape où l'on dînera? Les pieds enflés refusent le service, et les régimens passent fatalement l'un après l'autre, l'armée entière s'éloigne à perte de vue, les derniers hommes qui la suivent ont

disparu derrière le coteau, que faire? On s'arrête sans courage et sans force, on s'assied, on appelle tant qu'on peut crier, le vent seul répond en chassant des tourbillons de neige; puis viennent les Prussiens, puis les vautours. Nous avons vu entrer en Suisse les adolescens qui sortaient de ces épreuves; ils vivaient encore, mais décharnés, tremblant de fièvre, les yeux enfoncés et ternes; ils marchaient encore d'un mouvement machinal, sans savoir où ils allaient; ils regardaient, mais sans voir; ils se laissaient abattre par l'ennemi, qui de loin, par derrière, jusqu'à la dernière heure, sans un éclair de pitié, tirait sur eux; les obus partant de batteries invisibles passaient par-dessus la montagne, et venaient éclater sur la route. Ainsi défilait cette lugubre procession de corps inertes avec la stupeur et l'égoïsme du désespoir, abandonnant leurs morts, leurs mourans, s'abandonnant eux-mêmes, refusant parfois la vie que vous veniez leur rendre, vous disant quand vous leur tendiez une gourde : — Laissez-moi tranquille. — Mais que voulez-vous donc? — Je veux mourir!

Ainsi entrèrent en Suisse, avec plusieurs milliers de chevaux et plusieurs centaines de canons, 2,110 officiers et 82,271 sous-officiers et soldats de l'armée de l'est, sans compter tous ceux qui purent s'esquiver sous un déguisement, ou à l'abri de la croix rouge, les infirmiers entre autres et les médecins, qui, sauf quelques honorables exceptions, se regardant comme déliés de tout service, laissèrent près de 6,000 malades aux mains des Suisses, forcés de suffire à tout. Les forces helvétiques n'étaient pas en nombre; on cite tel endroit où une sentinelle dut arrêter toute une colonne, tel autre où un bataillon dut désarmer plusieurs régimens. Tout se passa pourtant avec assez d'ordre, et l'on suivit ponctuellement les instructions du conseil fédéral. Les généraux purent choisir leur résidence; les officiers furent internés dans six villes fort habitables où, prisonniers sur parole, ils reçurent une solde et vécurent à leur gré. Les soldats, distribués dans cent soixante-quinze dépôts et soumis au code militaire du pays, furent traités comme des Suisses en garnison, nourris, logés, et de plus payés à raison de 25 centimes par jour et par homme. Ce fut un surcroît de travail énorme pour toutes les autorités fédérales et cantonales, qui étaient déjà sur les dents. Il fallut créer de nouveaux services pour les internés, car à chaque instant survenaient des besognes inattendues: un jour cent cinquante mille lettres tombèrent tout à coup de Mâcon. Nous avons vu fonctionner à Berne un bureau de renseignemens spécialement installé dans une grande salle du palais fédéral pour dresser les états nominatifs de tous les prisonniers français, et pour faire parvenir à chacun d'eux les lettres qui lui étaient adressées. Comment se reconnaître dans ces montagnes de papiers

cachetés? Les internés étaient entrés pêle-mêle, sans distinction de corps; impossible de deviner quel était celui des cent soixante-quinze dépôts où se trouvait le destinataire. Le bureau fit imprimer avec le plus grand soin des listes de suscriptions insuffisantes; ces listes donnaient des colonnes de noms à côté desquels, sur une colonne blanche, les autorités militaires étaient priées d'écrire, quand elles le savaient, le dépôt où l'on avait interné tel ou tel. Travail considérable et minutieux, peut-être excessif aux yeux des indifférens; mais songe-t-on bien à ce que peut contenir une feuille de papier mise à la poste? Parfois des secours urgens, attendus avec angoisse, et toujours au moins des nouvelles, des consolations, une bouffée de l'air du pays, une preuve qu'on n'est plus seul.

Il est vrai que les autorités furent secondées par tout le monde, et d'abord par les internés eux-mêmes. Presque partout (sauf un soir à Zurich, et l'on sait que ce ne fut pas leur faute), ils se montrèrent doux et bons, reconnaissans, pacifiques; le conseil fédéral « s'est fait un devoir, » dans une lettre adressée au général Clinchant, « de rendre hommage à la bonne conduite qui n'a cessé de régner parmi les officiers et les soldats de la première armée française pendant son internement en Suisse, et qui a largement contribué à faciliter la tâche du gouvernement fédéral et des gouvernemens cantonaux. » Lors de l'incendie de Morges, où une explosion de cartouches et d'obus incendia une partie du château et mit la ville en péril, les internés, qui perdirent une vingtaine d'hommes dans la catastrophe, se mirent aux pompes avec une vaillante ardeur. Les officiers français consignés à Interlaken, et il y eut beaucoup d'autres souscriptions pareilles, envoyèrent une somme de 1,554 francs pour secourir les Suisses enfermés dans Paris. Rien de plus curieux que le camp de Wylerfeld, à une demi-heure de Berne, en face des Alpes. Là, nos internés, couchant dans des baraques où ils n'avaient plus froid, partageaient leur soupe et leur viande avec les marmots du pays, qui s'invitaient cordialement à leur table; ils étaient 1,500, gardés par une vingtaine de Bernois. La confédération fut donc aidée par la soumission des nôtres; elle le fut encore avec un zèle infatigable par le dévoûment des siens. Au premier bruit de guerre, les Suisses de Rome, d'Allemagne, même ceux d'Amérique, écrivirent qu'ils accourraient en cas de danger au premier appel. Toutes les caisses, les moindres bourses s'ouvrirent; le pays avait besoin d'argent pour nourrir les internés et les troupes qui les gardaient. On lui en offrit de partout; il demanda 15 millions, on en souscrivit plus de 100 (106,126,500 fr.). Outre l'argent, il eut les milices, qui, à défaut d'armée permanente, doivent prendre les armes et accepter le rude métier du soldat. Ces 40,000 citoyens, pour la plupart hommes de travail, quittèrent

l'atelier ou la maison pour une question qui leur importait peu. L'ambition des Hohenzollern les forçait à courir en armes sur les cimes du Jura par des sentiers de chèvre et un froid de loup, à supporter les marches forcées, les services pénibles, les fatigues, les privations, les souffrances des combattans, à demeurer aux frontières, même après l'internement de l'armée de l'est, pour veiller à chaque passage, arrêter les débandés qui entraient encore, les impatiens qui voulaient sortir, confisquer les armes, les munitions, ramener les chevaux : tout cela, parce qu'ils étaient neutres! Plus tard, ils eurent encore à reconduire jusqu'à l'entrée de la France tous ces prisonniers libérés; ils firent pourtant leur devoir avec beaucoup de patience et de bon vouloir, car ils avaient vu de près les terribles effets de l'indiscipline. Ajoutons qu'en Suisse, lorsque les troupes sont debout, tout le monde en souffre, les bras manquent à la terre, les ateliers chôment, les femmes et les enfans qui restent sont exposés à mille privations : il fallut donc prévenir ou réparer ces misères, et tous se mirent à l'œuvre, toutes les familles eurent du pain. Ajoutons aussi qu'à défaut de casernes les militaires qu'on déplace doivent être logés chez les bourgeois; encore une corvée à subir afin que le roi de Prusse pût devenir empereur d'Allemagne. Eh bien! ici encore éclatait l'hospitalité, la fraternité nationale; le confédéré en uniforme était accueilli partout comme un hôte, quelle que fût sa condition, on se serrait pour lui faire place, on l'admettait partout à la table de famille, on le fêtait enfin, on l'amusait comme l'enfant gâté de la maison.

Mais ce fut surtout avec nos internés que les populations furent admirables. Nous ne pouvons rappeler qu'en courant les secours qu'ils trouvèrent partout, les bains qu'on leur faisait prendre, le linge, les vêtemens, les chaussures qu'ils recevaient de toutes mains, leur installation dans les établissemens publics, leurs repas de chaque jour, ces tranches de viande qui étonnaient si fort les inspecteurs français, la douceur, la patience des officiers fédéraux qui commandaient nos soldats, le zèle des médecins suisses, « qui seuls ont traité nos malades; » mais ce qui nous a le plus frappé, c'est ce « tout le monde » qui a plus de charité que les philanthropes de profession. Dès la première heure, pendant ce défilé lamentable que nous avons essayé de décrire, la foule bordait les routes, les mains pleines de cigares, de vivres, de liqueurs; au Val de Travers, où il n'y avait pas de locaux disponibles pour recevoir tant de gens, la population ouvrit toutes ses portes : les granges, les écuries, les maisons, furent remplies de Français. Il y aurait des volumes de traits touchans à citer. Ici, c'est une vieille blanchisseuse livrant son unique chambre à six hommes, et passant la nuit dans sa cuisine à laver et à sécher leur linge pour le lendemain. Là, c'est une pauvre

femme qui rencontre étendu sur la route un blessé dont les pieds gelés sont nus; elle ôte ses souliers et ses bas et les lui donne, puis se remet en chemin nu-pieds dans la neige : elle avait encore une heure à marcher pour regagner son logis. C'est ce fermier qui, à lui seul, loge chez lui pendant une nuit cinquante chevaux et sept cents hommes. Où cela s'est-il passé? A Fribourg, dans le Val de Joux, dans le Val de Travers, dans les vallées bernoises, partout. Neuchâtel a été particulièrement admirable. Cette ville si calme, dont les maisons jaunes se regardent en silence d'un air placide et sérieux, ou contemplent avec recueillement de l'autre côté du lac une longue file dentelée de cimes blanches, vit tout à coup ses rues envahies, encombrées de canons, de chars, de chevaux, d'hommes bariolés, tumultueux; sa population s'accrut en quelques heures d'un bon tiers. Elle ne s'effraya pourtant point de ce débordement famélique : tous les établissemens publics furent ouverts, et la foule entra pêle-mêle, avec les maux sans nombre rapportés d'un si long chemin. Il s'agissait bien alors de terreurs, de délicatesses mondaines! Toutes les classes, les castes, les partis, les sectes même, coururent ensemble aux internés; les amis des Prussiens devinrent Français par miracle, et, tandis que des *gentlemen* en habit noir, en cravate blanche, traversaient les rues des bottes de paille sur le dos, les puritains faisaient des distributions de vin chaud dans les églises, et des femmes du monde, agenouillées devant ceux qui avaient le plus souffert de la marche, lavaient leurs pieds gelés, meurtris, saignans. L'exemple de Neuchâtel fut bientôt suivi partout. Les temples, transformés en ambulances ou en dortoirs, prêchaient la charité mieux qu'ils n'auraient fait par les plus éloquentes homélies. A Lausanne, depuis le premier jusqu'au dernier passage des internés, des groupes d'hommes et de femmes stationnaient sur les quais du chemin de fer, avertis d'avance du nombre de soldats valides, malades ou blessés qui devaient traverser la gare. Pendant « les cinq minutes d'arrêt, » les portières étaient littéralement assaillies par de braves gens, qui offraient en courant du pain, du vin, des tasses de soupe, des cigares, des bibles, des mouchoirs de poche. Le public voulut assister et prendre part à ces distributions; on établit alors un droit d'entrée à la gare : en payant ses 20 sous à la porte, on avait le droit d'aller tendre la main, une main toujours pleine, aux amis de France. Il va sans dire que les 20 sous étaient aussi pour eux. A Fribourg, les autorités engagèrent doucement le peuple « à restreindre ou à remettre à de meilleurs jours les danses publiques et les nombreuses fêtes ou vogues dites *bénichons*, » pour ne point mêler ces joies « aux cris de douleur et de détresse de tant de milliers de blessés et de familles dans le deuil et dans le désespoir. » Ailleurs, à Aarau, on promena tous les in-

ternés en voiture pour leur montrer les paysages du canton, les monumens historiques, le château des Habsbourg. Enfin, comme il y avait parmi ces hôtes de la Suisse, en certains endroits (confessons toutes nos hontes), 57 illettrés sur 100, des hommes zélés se dévouèrent de bon cœur pour leur apprendre à lire, d'autres leur faisaient des conférences, les troubadours et les jongleurs ambulans leur récitaient des vers. Tout le monde s'en mêlait avec une humanité charmante. Quelques internés demandèrent un soir à une femme, pour la nuit, l'abri de l'auvent de sa maison. « Comment voulez-vous, répondit-elle, que je dorme bien de l'autre côté du mur, vous sachant si mal de celui-ci? » Aussi quelle gratitude! Un malade dit un matin à la protestante qui le soignait, et qui dut sourire de la comparaison : « J'ai rêvé cette nuit que vous étiez la sainte Vierge! » Une bonne vieille, qui du fond de l'Auvergne était venue à pied, son parapluie rouge sous le bras, dans un village bernois pour voir son petit-fils, ne voulut prendre de repos qu'après avoir trouvé un interprète pour remercier les habitans « au nom de toutes les mères. »

En revanche, les Allemands s'irritaient fort de cette charité qui secondait pourtant et soulageait la leur. Leurs journaux étaient pleins de violences contre les petits cantons et « leurs mandarins » qui aimaient tant la France; on les accusait de recevoir mal les ambulances prussiennes, d'insulter les uniformes badois, de discuter les victoires germaniques, de s'être fait accorder à Versailles, pendant le siége, des saufs-conduits qu'ils vendaient fort cher aux Parisiens, si bien qu'en voyant l'inondation de l'armée de l'est, ces journaux ne se sentirent pas de joie. « Nos complimens à la Suisse, dit la *Gazette d'Ulm*, pour ces hôtes inattendus; nous lui en souhaitons le double... Une petite leçon ne pourra faire aucun mal à ces messieurs d'outre-lac... Il n'est pas douteux que ces 80,000 Français vont devenir une calamité pour la Suisse, car elle n'est pas préparée à recevoir tant de monde; mais c'est là précisément ce que nous désirons. » L'Allemagne comptait donc sur beaucoup d'embarras, de difficultés, elle a été déçue; tout s'est passé le plus tranquillement du monde, et le petit pays neutre qui avait sur les bras tant de charges, ses propres soldats et leurs familles à soutenir, ses ouvriers sans travail constamment excités par l'*Internationale*, les Suisses de Paris auxquels il envoya près de 300,000 francs, put recevoir sans trouble ni confusion ce torrent d'hommes. Après deux mois passés ensemble, dans l'intimité de la vie de famille, les prisonniers et leurs gardiens se sont quittés les larmes aux yeux comme de vieux amis. Aujourd'hui les internés sont tous rapatriés; ils n'ont laissé derrière eux que les malades, qui reviennent peu à peu, voyageant à petits pas, et ceux qui ne reviendront plus, peu

nombreux pourtant (6 pour 1,000 environ) quand on songe à cette accumulation de souffrances. Nos morts reposent maintenant auprès des Suisses qui leur ont offert la suprême hospitalité du cimetière, un lien de plus entre les deux nations. D'où vient que cette aventure si menaçante ait si bien tourné, si bien fini, non sans de vigoureux efforts, mais sans humeur et sans fatigue? C'est que les Suisses, plus heureux que nous, comme l'a dit M. Jules Favre, jouissent depuis longtemps d'une liberté solidement assise sur la sagesse des habitudes et sur la virilité des mœurs. En France, nous n'avons réellement pas de vie publique. Sommes-nous attaqués, nous comptons sur l'armée; y a-t-il du désordre dans la rue, nous laissons faire le gendarme ou le policier, et quant aux malades, ils ont pour eux les hôpitaux, les hôpitaux ont des infirmiers, des religieuses. En Suisse, chaque citoyen a sa part de responsabilité civile, tous les hommes maintiennent l'ordre et gardent les frontières, toutes les femmes sont sœurs de charité, si bien que les victimes de toutes les calamités trouvent de l'autre côté du Jura non-seulement des autorités politiques et militaires, des administrations publiques, mais des millions de bras ouverts et tendus pour les secourir. Et ces volontaires de toutes les bonnes œuvres sont fort étonnés de provoquer chez nous tant de gratitude et d'admiration. Les remercîmens de nos généraux, de nos ministres, les adresses de tant de villes françaises, les adieux pathétiques de nos soldats, l'hommage éclatant rendu à la confédération par notre assemblée nationale, paraissent excessifs à beaucoup de Suisses, qui craignent l'ivresse de l'encens. Le vénérable général Dufour disait l'autre jour à des officiers de l'armée fédérale : « Sous la conduite d'un chef aussi habile qu'énergique (M. Herzog), vous avez, messieurs, réalisé ce qui a été le rêve de toute ma vie; vous avez prouvé que la Suisse était capable de faire respecter sa neutralité. Beaucoup de gens en doutaient; mais j'ai toujours eu confiance dans notre armée et dans les services qu'on pouvait attendre de son dévoûment. Grâce aux circonstances qui ont accompagné l'entrée sur notre territoire et le désarmement d'une armée considérable encore, la Suisse est aujourd'hui plus respectée que jamais. Les éloges ne nous sont pas ménagés, et il ne tiendrait qu'à nous vraiment de nous croire sur parole le premier peuple du monde. Ne nous glorifions pas trop cependant, et songeons à mériter plutôt ces éloges qu'à nous monter la tête en nous complaisant dans le bien qu'on dit de nous. » Belles paroles certes, mais d'une modestie trop rigoureuse, car les éloges qu'on lui adresse, si grands qu'ils soient, la Suisse les a mérités, et c'est la récompense de ses enfans de pouvoir aujourd'hui les entendre avec un légitime orgueil.

MARC-MONNIER.

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE

VII.

L'APOTHÉOSE IMPÉRIALE (1).

L'empire à Rome fut un de ces régimes politiques qui ont cherché leur force dans ce qu'on appelait au commencement de ce siècle l'union du trône et de l'autel. Quand Auguste se vit le maître, il jeta les yeux autour de lui pour trouver un appui solide sur lequel il pût établir le gouvernement qu'il fondait. La société romaine, épuisée par vingt ans de guerres civiles, était en ruines; l'ancienne constitution, chancelante depuis les Gracques, avait été renversée à Pharsale : il ne restait plus, avec les débris d'une aristocratie décimée par les proscriptions, qu'une armée corrompue, un peuple cosmopolite et un sénat discrédité. La religion, quoique très compromise, avait pourtant moins souffert que le reste; Auguste appuya son autorité sur elle. Il essaya par tous les moyens de lui rendre son importance et son prestige; il releva les temples détruits, il rétablit les cérémonies négligées, il institua des cultes nouveaux. En échange de ces bienfaits, la religion donna une sorte de consécration et d'inviolabilité à son pouvoir; elle fit de lui et de ses successeurs presque des dieux de leur vivant, et les divinisa tout à fait après leur mort.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1870.

Cette apothéose n'était pas, comme on a voulu le croire, une pure flatterie; elle eut les conséquences politiques les plus graves. Il serait aisé par exemple de faire voir comment le culte de Rome et d'Auguste servit au maintien de la vie municipale dans les cités et au réveil de l'esprit national dans les provinces; mais nous voulons nous borner pour aujourd'hui à expliquer comment vint aux Romains la pensée de rendre des honneurs divins aux césars, et montrer par quels degrés ils y furent conduits.

I.

L'apothéose des souverains est peut-être de nos jours ce qui nous étonne le plus dans les cultes antiques. La raison en est facile à comprendre. Toutes les religions que pratique le monde actuel professent l'unité de Dieu. Quand on ne reconnaît qu'un Dieu, il devient si grand par sa solitude même, et sa grandeur le met si haut qu'il n'est plus possible d'élever un homme jusqu'à lui; mais les anciens, qui étaient polythéistes, ne pouvaient pas avoir les mêmes scrupules : ce n'était pas une affaire d'adorer un dieu de plus, quand on en avait déjà plusieurs milliers. L'importance de ces dieux était d'ailleurs aussi diverse que leurs fonctions étaient variées, et parmi eux il y en avait beaucoup qui, plus humbles, plus modestes, se rapprochaient par degrés de la condition humaine. Il n'existait donc pas comme aujourd'hui de barrière infranchissable entre Dieu et l'homme; au contraire, la religion semblait ménager entre eux une série de transitions qui conduisaient insensiblement de l'un à l'autre. Ces intermédiaires familiarisaient tout le monde avec l'idée qu'il n'est pas impossible de passer de l'humanité à la divinité. On sait qu'un système célèbre, imaginé chez les Grecs pour rendre compte de l'origine des religions, et qu'on appelait l'*évhémérisme*, du nom de son créateur, prétendait établir que tous les dieux avaient commencé par être des hommes que la reconnaissance ou la peur avait divinisés après leur mort. Ce qui fit le succès de ce système, c'est qu'il s'appuyait sur des croyances générales, et que, bien avant Evhémère, il y avait une sorte d'évhémérisme populaire et grossier qui donna créance à l'autre. Les légendes primitives de tous les peuples racontaient que d'anciens héros avaient obtenu le ciel en récompense de leur courage. Presque partout les villes importantes avaient coutume de rendre les honneurs divins à leur fondateur. Il devenait naturellement pour la cité un patron particulier, un protecteur spécial, et, comme il lui appartenait en propre, c'est à lui que le peuple avait surtout confiance, qu'il adressait le plus volontiers ses prières. Les gens éclairés étaient forcés eux-mêmes de témoigner pour lui beaucoup d'é-

gards, et le patriotisme leur faisait un devoir d'être crédules ou de le paraître. Varron trouvait qu'après tout cette habitude qu'avaient les villes de mettre dans le ciel leurs fondateurs, quoi qu'on en pensât, pouvait avoir des conséquences heureuses, et qu'il n'était pas mauvais qu'un homme de cœur se crût issu des dieux.

Les nations de l'Orient allèrent plus loin; il ne leur suffit pas de réserver les honneurs divins à leurs anciens héros, elles les accordèrent indistinctement à tous leurs rois. Le caractère religieux qu'avait chez elles l'autorité souveraine, l'isolement dans lequel les princes affectaient de vivre, loin des regards de leurs sujets, le respect absolu qu'ils exigeaient d'eux, l'effroi qu'ils tenaient à leur inspirer, amenèrent insensiblement le peuple à faire de l'apothéose comme une prérogative essentielle de leur pouvoir. On n'attendait même pas leur mort pour les adorer, et leur divinité commençait de leur vivant. En Égypte, le Pharaon s'appelle lui-même « le dieu bon et le dieu grand; » l'acte religieux de son couronnement le transforme en fils du soleil. Dans le temple de Medinet-Habou, Amoun, s'adressant aux dieux du nord et du midi, leur dit à propos de Rhamsès le Grand : « C'est mon fils, le seigneur des années. Je l'ai élevé de mes propres bras, je l'ai engendré de mes membres divins. » Les Ptolémées n'eurent garde de laisser perdre cette partie de l'héritage des Pharaons; ils organisèrent solennellement dans leur capitale le culte de tous les princes qui avaient gouverné l'Égypte depuis Alexandre. Le roi régnant, majeur ou mineur, aussitôt qu'il avait succédé à son père, était tenu pour dieu comme les autres et associé aux hommages que recevaient ses prédécesseurs. C'est ce que nous apprend la célèbre inscription de Rosette. Les prêtres réunis de toutes les parties de l'Égypte pour le couronnement de Ptolémée Épiphane y déclarent « qu'il est dieu, fils d'un dieu et d'une déesse, comme Horus, le fils d'Isis et d'Osiris, qui vengea son père. » En conséquence, « on lui dressera une image en chaque temple dans le lieu le plus apparent, et auprès d'elle les prêtres feront trois fois par jour le service religieux; on lui élèvera dans tous les sanctuaires une statue de bois dans un édicule ou petite niche dorée, et, lors des grandes processions où se fait la sortie des édicules, celui du dieu Épiphane sortira comme les autres. » Ils veulent bien permettre à chaque particulier d'avoir chez lui de ces édicules et de ces statues, mais à la condition d'accomplir « toutes les cérémonies prescrites dans les fêtes qui ont lieu tous les mois et tous les ans. »

Les Grecs n'échappèrent pas à la contagion de l'Orient. Dès l'époque de la guerre du Péloponèse, le Spartiate Lysandre, vainqueur des Athéniens, s'était fait adorer en Asie-Mineure. Quand la Grèce eut perdu sa liberté, tous les tyrans qui l'asservirent reçurent

tour à tour les honneurs divins. C'est alors que l'apothéose prit son caractère le plus repoussant. On pouvait croire jusqu'à un certain point à la bonne foi des Orientaux quand ils divinisaient des maîtres sous lesquels ils tremblaient; mais les Grecs sont une race trop sceptique et trop fine pour qu'on puisse prendre leurs flatteries au sérieux. L'habileté même avec laquelle ils savaient mentir, les formes délicates et nouvelles qu'ils se piquaient de donner à leurs adulations, en font mieux ressortir la bassesse. Ils ne connurent jamais ni honte, ni scrupule; on les vit porter successivement les mêmes hommages à tous ceux qui étaient les plus forts. Quand Mithridate eut fait égorger les Romains qui se trouvaient en Asie, ils l'appelèrent *Dieu père, Dieu sauveur,* et lui donnèrent tous les surnoms de Bacchus. Lorsque Rome eut vaincu Mithridate, ils lui élevèrent partout des autels. Smyrne se vantait d'avoir été la première à rendre un culte à la déesse Rome dès la fin des guerres puniques. Cet exemple ne manqua pas d'être suivi quand les légions eurent conquis la Grèce et l'Asie. Après avoir adoré Rome, on arriva vite à rendre les mêmes honneurs aux généraux et aux proconsuls qui la représentaient. Des temples furent élevés à Flamininus quand il fut vainqueur de Philippe; on l'y adorait en compagnie d'Apollon et d'Hercule, et l'on composa pour lui des hymnes qui se chantaient encore du temps de Plutarque. Tous les proconsuls eurent bientôt des autels, surtout les plus mauvais, parce qu'on les redoutait davantage et qu'on voulait les désarmer. La Sicile institua des fêtes pour Verrès avant d'oser le traîner en justice; la Cilicie construisit un temple à son gouverneur Appius, qui, au dire de Cicéron, n'y avait plus rien laissé. A ce moment, l'apothéose était descendue bien bas chez les Grecs. Ils ne se contentaient pas de la décerner à ces grands personnages qui leur faisaient souvent tant de mal; ils l'accordaient aussi à leurs amis, à leurs serviteurs, lorsqu'ils étaient puissans et pouvaient leur rendre quelque service. L'historien Théophane, qui jouissait de toute la confiance de Pompée, fut divinisé dans Mitylène, sa patrie, par reconnaissance sans doute des faveurs qu'on avait obtenues par son intervention. Cet honneur fut plus tard fatal à sa famille : Tibère en fut jaloux, et il fit périr ses petits-fils pour les punir d'avoir comme lui un grand-père au ciel. Il faut remarquer que ces flatteries étaient non-seulement tolérées, mais encouragées par la loi romaine. En défendant aux gouverneurs des provinces de lever aucune imposition extraordinaire, elle avait excepté celles qui devaient servir à leur construire des temples. On se demandera sans doute quel plaisir pouvaient trouver les Romains à ces grossiers hommages. Peut-être étaient-ils bien aises de voir leurs sujets se déshonorer. Les fières populations de l'Occident leur causaient toujours quelque

ombrage; au contraire, la servilité des Grecs les rassurait : il n'y avait vraiment rien à craindre d'un pays si empressé à flatter ses maîtres.

Du reste les Romains eux-mêmes ne répugnaient pas à croire à l'apothéose. Leurs traditions nationales, comme celles de tous les peuples, mettaient dans le ciel leurs anciens rois. Sous le nom de *dieux indigètes*, ils adoraient Picus, Faunus, Latinus, qui avaient régné, disait-on, sur le Latium, et il n'y avait pas de divinités qu'on invoquât avec plus de ferveur dans tous les malheurs de la patrie. On racontait que le fondateur de la ville, Romulus, avait disparu pendant un orage, qu'un sénateur l'avait vu de ses yeux monter au ciel, où il siégeait parmi les dieux de la fécondité et de la vie. Il est pourtant remarquable que cette légende, malgré la vanité nationale qui faisait un devoir de l'accepter, ne semble inspirer même aux plus vieux historiens qu'une confiance médiocre. Ils ne la rappellent jamais sans des explications ou des excuses qui trahissent quelque embarras, et leur embarras paraît assez naturel quand on songe à la manière dont ils se représentent ces âges reculés. Des événemens si merveilleux ne se comprennent que si on leur donne pour théâtre des époques légendaires, et la prétention de ces annalistes est au contraire de supprimer les temps fabuleux, de placer les premières années de Rome dans la pleine lumière de l'histoire. Aussi remarque-t-on que cette habitude de diviniser les héros primitifs et les anciens chefs, quoiqu'elle fût répandue dans tous les pays, et que Cicéron la trouve sage et utile, n'a jamais obtenu beaucoup de succès à Rome. Ni Numa, ni Brutus, ni Camille, ne reçurent les honneurs divins, et depuis Romulus on ne rencontre dans l'histoire romaine que quelques essais mal réussis d'apothéose. Il y avait pourtant chez les anciens peuples de l'Italie une croyance profondément enracinée qui devait les familiariser avec l'idée qu'un homme peut devenir un dieu, et qui fut un des fondemens sur lesquels s'appuya plus tard l'apothéose impériale. Ils éprouvaient une répugnance invincible à croire que la mort anéantit tout à fait l'existence; ils pensaient que, même quand la vie paraît éteinte, elle se prolonge obscurément dans le tombeau ou ailleurs, et, comme une triste expérience de tous les jours leur apprenait que le corps se décompose et disparaît, ils admettaient qu'il doit y avoir autre chose que le corps dans l'homme, qu'il contient nécessairement un élément qui persiste à côté de l'élément qui s'éteint, et ils étaient amenés à conclure que cette partie invisible et immortelle vaut mieux que l'autre, puisqu'elle lui survit. Ces idées, qui semblent communes à toutes les nations âryennes, n'ont peut-être pris nulle part une forme si précise et si arrêtée qu'en Italie. Là, les morts, quand ils sont débarrassés de ce corps qui se corrompt et réduits à

une substance impérissable, sont appelés les purs et les bons, *Manes*, et, comme les dieux passent pour des esprits dégagés de toute matière corruptible, les morts, qui jouissent du même avantage, deviennent semblables aux dieux, ou plutôt sont des dieux véritables, *dii Manes*. Cicéron fait de cette croyance une sorte d'article de foi. « Chacun, dit-il, doit regarder comme des dieux les parens qu'il a perdus. » C'est ce que signifient nettement les cérémonies des funérailles, quand on en cherche le sens. Le tombeau est un autel, et on lui en donne souvent le nom; sur cet autel, on fait des sacrifices véritables, des libations et des festins. Pendant le sacrifice, la flûte résonne, les lampes sont allumées comme dans les temples; le fils qui rend les derniers devoirs à son père a la tête voilée, et il reproduit tous les mouvemens du prêtre qui prie. C'est qu'en vérité son père est un dieu, et il doit se le rendre favorable. Était-il possible que le chef de famille, qui avait passé sa vie à veiller sur les siens, les abandonnât après sa mort? ne devait-il pas au contraire d'autant plus les protéger que sa protection devenait plus efficace? C'est ainsi qu'on fut conduit à regarder le nouveau dieu comme le protecteur et le patron de la maison. Selon l'opinion commune, les lares sont les âmes des aïeux divinisés, et on les honore chez soi, dit Servius, parce que primitivement on enterrait les morts dans son domicile. Voilà un principe d'apothéose au sein même de la famille, et, comme l'état est constitué à Rome sur le modèle de la famille, ou plutôt n'est qu'une famille agrandie, il est naturel que le roi, comme le père, soit divinisé après sa mort, qu'il devienne le lare de l'état.

Ces croyances étaient très populaires à Rome. Elles se conservaient à peu près intactes au milieu de l'incrédulité générale, parce qu'elles s'appuyaient sur les sentimens les plus profonds, sur les affections les plus tendres. Comme toutes les superstitions anciennes, elles avaient jeté de profondes racines dans les classes inférieures. Les inscriptions montrent de simples affranchis qui donnent à leur femme, après sa mort, le nom de déesse, et qui appellent le tombeau qu'ils lui élèvent un temple. Dans une petite ville de l'Afrique, un fils pieux nous dit qu'il a consacré ses parens, au lieu de dire qu'il les a enterrés : *Sub hoc sepulcro consacrati sunt.* Les gens éclairés voulaient ordinairement paraître moins crédules; mais, lorsqu'ils avaient perdu quelqu'un qui leur était cher, le chagrin leur faisait facilement oublier leur scepticisme, et ils se laissaient vite reprendre par toutes ces vieilles croyances dont ils étaient moins désabusés qu'ils ne le pensaient. « Est-il rien de plus absurde, disait Cicéron à propos de l'apothéose de César, que de mettre des morts parmi les dieux et de les adorer, quand on ne

devrait leur rendre d'autre culte que quelques larmes! » Il oubliait que l'année précédente il ne s'était pas contenté de pleurer sa fille Tullia, et qu'égaré par sa douleur il avait eu le désir de la diviniser. Il annonçait formellement son projet dans cet ouvrage qu'il s'était adressé à lui-même pour se consoler : « Si jamais il fut un être animé digne des honneurs divins, ô Tullia, c'était toi. Cette récompense t'est due, et je veux te la donner. Je veux que la meilleure et la plus savante des femmes, avec l'assentiment des dieux immortels, prenne place dans leur assemblée, et que l'opinion de tous les hommes la regarde comme une déesse. » C'était une sorte d'engagement qu'il avait pris avec lui-même, et qu'il voulait tenir. Aussi ne fut-il occupé pendant quelques mois que de chercher un emplacement dans un endroit fréquenté pour y élever un temple à sa fille, et, comme Atticus, malgré sa complaisance ordinaire, faisait quelques objections, il lui répondait d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « C'est un temple que je veux; on ne peut m'ôter cela de la pensée. Je veux éviter toute ressemblance avec un tombeau pour arriver à une véritable apothéose. » Ce qui l'encourageait dans son dessein, c'est qu'il voyait de grands esprits accepter et défendre cette croyance populaire. Il se servait de leur autorité pour vaincre l'opposition d'Atticus. « Quelques-uns des écrivains, lui disait-il, que j'ai maintenant entre les mains m'approuvent. » Il faisait allusion à certains philosophes et surtout ceux du Portique (1). Les stoïciens n'avouaient pas à la vérité que toutes les âmes après la mort montaient au ciel; mais ils l'accordaient à quelques-unes. L'âme du sage, professaient-ils, n'est pas seulement immortelle, elle est divine, et la vertu lui ouvre les demeures célestes. C'est là que Lucain place Pompée, « quand le crime d'un Égyptien lui eut offert ce trépas qu'il devait chercher; » c'est là, selon lui, qu'habitent les mânes des demi-dieux, c'est-à-dire des sages et des grands hommes. Ils y jouissent à peu près des priviléges de la divinité : ils vivent au milieu d'un air subtil, parmi les étoiles fixes et les astres errans; inondés d'une lumière pure, ils regardent en pitié cette nuit profonde que sur la terre nous appelons le jour. Monter au ciel, devenir dieu ou presque dieu, voilà la récompense promise aux gens vertueux par le stoïcisme. Tout le monde peut y atteindre,

(1) C'était aussi l'opinion des théologiens de Rome. Le savant Labéon, résumant les doctrines qu'il tenait des Étrusques, avait composé tout un traité, cité par les pères de l'église, sur les dieux qui avaient commencé par être des hommes, *de diis animalibus*. On pouvait, selon lui, faire de l'âme humaine un dieu, et c'est par la vertu de certains sacrifices que le miracle s'opérait. Ces sacrifices étaient sans doute les rites mêmes des funérailles, auxquels la religion accordait tant d'importance; quand ils avaient été exactement accomplis, quand on n'avait omis aucune cérémonie, aucune prière, l'âme du défunt prenait place parmi les *dii animales*.

et Jupiter lui-même y convie tous les mortels. « Hommes, lui fait dire Valérius Flaccus, quoique la route en soit difficile, dirigez-vous vers les astres. » Les inscriptions nous apprennent que ces idées philosophiques avaient pénétré partout. « Tu vas te rendre dans les demeures souhaitées, dit le fils d'un grand personnage à son père, qu'il vient de perdre; Jupiter t'en ouvre les portes, il t'invite à y venir tout éclatant de gloire. Déjà tu en approches; l'assemblée des dieux te tend la main, et de tous les côtés du ciel des applaudissemens retentissent pour te faire honneur. » Dans une autre inscription non moins curieuse, une pauvre femme, qui ne paraît pas appartenir à la société la plus relevée, dit avec assurance : « Ici repose le corps d'un homme dont l'âme a été reçue parmi les dieux. » Ces expressions, il faut le remarquer, sont celles mêmes dont on se sert pour les princes divinisés : on lit sur une médaille de Faustine que cette princesse a été reçue au ciel, *sideribus recepta*.

L'apothéose impériale étonne surtout ceux qui la regardent comme une institution improvisée et sans racines qui sortit un jour par hasard de la servilité publique; la surprise diminue quand on voit au contraire que tout y acheminait les Romains, lorsqu'on rétablit les intermédiaires par lesquels ils y furent conduits. Ils la trouvaient florissante autour d'eux, chez toutes les nations de la Grèce et de l'Orient; bien longtemps avant l'empire, ils s'étaient familiarisés avec elle en voyant les honneurs divins décernés à leurs généraux et à leurs proconsuls par les peuples vaincus. Elle ne répugnait pas d'ailleurs à leurs traditions nationales; elle existait dans leurs croyances religieuses intimement unie à ce qu'ils respectaient le plus, au culte des morts, à la constitution de la famille. Dans les dernières années, l'opinion populaire que tous les morts sont des dieux s'était encore fortifiée en s'appuyant sur cette doctrine des philosophes qui mettait les hommes vertueux au ciel. Tout préparait donc, tout disposait les Romains à regarder l'apothéose comme la récompense naturelle des grandes actions. Faut-il être surpris qu'un jour l'admiration, la reconnaissance, ou, si l'on veut, la flatterie ait choisi cette façon de s'exprimer, quelque étrange qu'elle nous paraisse, que le peuple l'ait acceptée avec empressement, et qu'elle n'ait pas trop choqué les gens éclairés?

II.

Les historiens ont raconté en détail les circonstances tragiques dans lesquelles l'apothéose impériale prit naissance à Rome : c'est à César qu'elle fut décernée pour la première fois après Romulus.

Peu de princes ont été flattés autant que César, et rien ne démontre mieux combien Rome était mûre alors pour la servitude que de voir la bassesse publique atteindre du premier coup des hauteurs que dans la suite il lui fut très difficile de dépasser. A chaque victoire du dictateur, le sénat imaginait pour lui des distinctions nouvelles. Après avoir épuisé les dignités humaines, il fut bien forcé d'en venir aux honneurs divins. On donna son nom à l'un des mois de l'année; on décida que son image figurerait dans ces processions solennelles où l'on portait au cirque celles des dieux sur des chars de triomphe, qu'on fonderait un nouveau collége de prêtres qui s'appelleraient les *Luperci Julii*, qu'on jurerait par sa fortune, qu'on célébrerait des fêtes pour lui tous les cinq ans, enfin qu'on lui élèverait une statue avec cette inscription : *C'est un demi-dieu.* La dernière année de sa vie, on alla plus loin encore; il ne suffit plus d'en faire un demi-dieu, on décréta que c'était un dieu véritable et l'égal des plus grands, qu'on lui bâtirait un temple, et qu'on l'adorerait sous le nom de *Jupiter Julius.* César eut l'air d'accueillir avec joie tous ces honneurs; mais ce n'étaient en somme que de basses flatteries dont personne n'était dupe, ni ces patriciens sceptiques qui les accordaient avec tant de complaisance, ni ce pontife épicurien qui paraissait les accepter si volontiers. Le seul effet de toutes ces adulations fut d'accoutumer l'opinion à l'idée que César devait être un dieu. En réalité, ce n'est pas à la servilité du sénat qu'il dut son apothéose, c'est à l'enthousiasme du peuple.

Le peuple l'aimait véritablement. Lorsque, le soir des ides de mars, on vit passer cette litière portée par trois esclaves qui contenait son cadavre, avec ce bras sanglant qui pendait, personne, dit un contemporain, ne resta les yeux secs; devant les portes des maisons, dans les rues, au sommet des toits, on n'entendait que des gémissemens et des sanglots. La scène des funérailles porta cette douleur au comble. La foule s'était rassemblée en armes au Forum; le corps, étendu sur un lit d'ivoire couvert de pourpre et d'or, avait été placé devant la tribune, dans une sorte de chapelle improvisée qui représentait le temple de *Venus genetrix.* A la tête du lit s'étalait la robe ensanglantée. Dans le cortége, des musiciens chantaient des chœurs ou des monologues de tragédies choisis exprès pour la circonstance : on remarqua surtout ce vers de Pacuvius, dont l'application était facile à faire : « Faut-il que j'aie conservé la vie à des gens qui devaient me l'ôter! » Antoine, pour toute oraison funèbre, se contenta de lire ces sermens que le sénat avait faits de défendre César jusqu'à la mort, ces décrets par lesquels on lui accordait toutes les dignités humaines et les honneurs divins; il les commentait d'une voix inspirée, et, pour rappeler au peuple

comment les sénateurs avaient tenu leurs promesses et de quelle façon ils avaient traité celui dont ils voulaient faire un dieu, il s'interrompait de temps en temps et lui montrait l'image de César, percée de vingt-trois coups de poignard. Le peuple répondait par des lamentations, par des cris, et frappait sur ses armes. Toute cette foule s'enivrait de douleur, de colère et de bruit. Lorsqu'on vit les magistrats charger le lit funèbre sur leurs épaules pour le porter au Champ de Mars, il se passa une scène d'un désordre indescriptible. Tous s'arrachaient le cadavre. Les uns voulaient le brûler dans la curie de Pompée, où il avait été tué, et la brûler avec lui en expiation; les autres voulaient l'emporter au Capitole, et placer le bûcher dans le temple même de Jupiter. Au milieu de la contestation, deux soldats s'approchèrent du lit et y mirent le feu. Pour l'alimenter, on brûla les branches des arbres, les siéges des tribunaux; puis, la foule se pressant de plus en plus autour de ce bûcher improvisé, les musiciens y jetèrent leurs instrumens et leurs robes de pourpre, les soldats leurs armes, les femmes leurs bijoux et ceux de leurs enfans, tandis que les esclaves, saisis d'une rage de destruction, allaient incendier les maisons voisines. Pour ajouter à l'étrangeté du spectacle, les nations vaincues, qui avaient à se louer de l'humanité de César, tinrent à lui rendre aussi les derniers honneurs. Les représentans qu'elles avaient à Rome vinrent autour du bûcher exprimer leurs regrets à la façon de leur pays. Les Juifs y passèrent des nuits entières à se lamenter de cette manière bruyante et dramatique qui est propre à l'Orient.

Il était impossible qu'au milieu d'une si violente émotion, quand cette foule cherchait tous les moyens d'honorer César, l'idée ne lui vînt pas d'en faire un dieu. C'était, on vient de le voir, une des formes ordinaires que prenait la reconnaissance des peuples antiques, et cette fois il y avait des raisons particulières pour qu'elle s'exprimât de cette façon. Les premières victoires de César, remportées dans des contrées lointaines, sur des peuples inconnus, avaient vivement frappé les Romains. Cette conquête des Gaules si admirablement conduite, ces excursions en Bretagne et en Germanie, dans des pays de fables et de prodiges, ce bonheur qui ne s'était jamais démenti, ce dernier coup porté à la grande aristocratie qui gouvernait l'univers depuis cinq siècles, cette suite de succès incroyables dont les résultats devaient changer le monde, tout se réunissait pour donner à cette existence quelques teintes de merveilleux. Sa mort imprévue semblait le grandir encore. L'imagination populaire se chargeait de compléter cette destinée interrompue; ses desseins paraissaient plus vastes, parce qu'on lui avait ôté le temps de les exécuter : il avait enfin cette dernière fortune, qu'au milieu

de sa gloire, avant qu'il se fût usé dans les embarras inévitables des choses humaines, il disparaissait tout d'un coup dans un orage, comme Romulus, et le lendemain de sa mort, sa vie, pleine d'événemens extraordinaires, pouvait passer pour une légende. Que de raisons de le regarder comme un dieu! Le sénat, pendant qu'il vivait, lui avait accordé les honneurs divins, mais de bouche seulement et sans y croire. Le peuple au contraire, dit Suétone, était convaincu de sa divinité. *In deorum numerum relatus est, non ore modo decernentium, sed et persuasione volgi.* Non-seulement ce fut tout à fait une consécration populaire; mais il importe de remarquer que le peuple seul témoigna quelque zèle pour l'apothéose de César: ses amis, ses créatures, ceux qu'il avait comblés de dignités et de trésors, se montrèrent beaucoup plus tièdes. Antoine scandalisa le peuple par son peu d'empressement à faire exécuter les décrets du sénat en l'honneur de César. Nommé prêtre de *Jupiter Julius* pendant que le dictateur vivait encore, il n'avait jamais songé à remplir ses fonctions. Cicéron, dans ses *Philippiques*, lui adresse des reproches ironiques sur sa négligence. « O le plus ingrat des hommes, lui dit-il, pourquoi donc as-tu abandonné le sacerdoce de ton nouveau dieu? » La conduite de Dolabella fut plus étrange encore. Sur l'endroit même du Forum où le corps de César avait été brûlé, on avait élevé un autel surmonté d'une colonne de 20 pieds en marbre d'Afrique avec cette inscription : *Au père de la patrie.* Une sorte de culte s'organisa spontanément sur cet autel : on y venait tous les jours faire des sacrifices, prononcer des vœux, terminer des différends en attestant le nom de César. Un intrigant, qui se disait petit-fils de Marius, et qui n'était qu'un ancien esclave, dans l'espoir que le désordre pourrait lui être utile, excitait la foule à renouveler sans cesse ces démonstrations. Le consul Dolabella, voyant qu'elles effrayaient les gens sages et troublaient la paix publique, résolut d'y mettre un terme. Il n'hésita pas à détruire la colonne, à renverser l'autel, à disperser par la force les adorateurs de son ancien ami; comme ceux-ci faisaient mine de résister, Antoine envoya contre eux des soldats qui s'emparèrent du petit-fils de Marius et de ses partisans, et, sans prendre la peine de les faire juger, il les précipita du haut de la roche Tarpéienne.

Cet acte de vigueur, dont Cicéron et le sénat furent très heureux, causa un vif mécontentement au peuple. Les ouvriers, les soldats, les esclaves, qui avaient pris l'habitude de venir prier autour de la colonne du Forum, se montrèrent fort irrités contre ces ingrats qui punissaient des amis plus fidèles qu'eux, et ils ne se lassaient pas de demander qu'on leur laissât relever l'autel de César. L'habile Octave comprit ces dispositions de la foule, et il sut en profiter. Il

arrivait alors d'Apollonie, où son oncle l'avait envoyé achever ses études, et il venait résolûment réclamer l'héritage du grand dictateur. Il était jeune, inconnu, et il n'avait ni partisans, ni soldats. Il ne semblait pas de force à lutter contre Antoine, Dolabella ou Lépidus, qui s'étaient fait un nom, et qui commandaient des armées; mais du premier coup il sut s'appuyer sur tous les sentimens populaires que les autres avaient froissés : il déclara qu'il venait venger César et lui rendre les hommages qu'on lui refusait. Il voulut d'abord, conformément aux décrets du sénat, faire placer dans le théâtre un trône d'or et une couronne en l'honneur de son oncle. Antoine trouva encore quelque moyen de l'empêcher; mais Octave était tenace, et, comme il voyait qu'on négligeait de donner au peuple les jeux que César avait promis pour la dédicace du temple de *Venus genetrix*, protectrice de sa famille, il en fit les frais lui-même. C'est pendant ces fêtes que parut ce météore dont le peuple fut si frappé. « Tandis que ces jeux se célébraient, racontait Auguste dans ses mémoires, une comète se montra pendant sept jours dans la partie du ciel qui est tournée vers le nord; elle se levait tous les soirs à la onzième heure, et elle était visible par toute la terre. L'apparition de cet astre parut au peuple la preuve que l'âme de César avait été reçue parmi les immortels, et, lorsqu'on lui éleva plus tard une statue sur le Forum, on plaça cette étoile sur sa tête. » C'était l'astre de la dynastie qui se levait, et les poètes ne manquèrent pas de le saluer.

C'est seulement l'année suivante, en 712, que le culte du nouveau dieu fut officiellement constitué; on était au lendemain des proscriptions, le sénat n'avait rien à refuser aux triumvirs. Il renouvela tous ses anciens décrets : il fit un devoir de conscience à tout le monde de célébrer la fête de César le 7 juillet, « sous peine d'être voué à la colère de Jupiter et de César lui-même; » il décréta qu'on lui bâtirait un temple à l'endroit du Forum où son corps avait été brûlé, et où s'élevait la colonne détruite par Dolabella. Le culte du *dieu Jules* semble s'être répandu rapidement dans tout l'univers. Nous le trouvons établi dès l'année suivante à Pérouse, où 300 chevaliers et sénateurs, amis d'Antoine, furent solennellement immolés par Octave sur l'autel de son oncle. Il ne tarda pas non plus à pénétrer en Orient et en Égypte, où Dion nous montre Cléopâtre sacrifiant à ce dieu, qu'il lui était difficile de prendre au sérieux; mais nulle part la divinité de César n'était plus honorée qu'à Rome. La première fois qu'on y célébra sa fête, les réjouissances publiques durent être très brillantes. Les sénateurs, qui seuls auraient pu témoigner quelque tristesse, avaient reçu l'ordre d'être joyeux, sous peine d'une amende d'un million de sesterces

(200,000 fr.). Quant au peuple, il voyait dans l'établissement du nouveau culte l'assurance de la prospérité publique, le gage du bonheur et de la gloire de Rome. Comme un besoin étrange de réforme et de rénovation travaillait alors le monde, il semblait que César, devenu dieu, allait amener des temps nouveaux, et que le règne de la justice et de la paix daterait de son apothéose. Virgile, qui puise si souvent ses inspirations dans les sentimens populaires, s'est fait l'écho de ces espérances confuses. Dans une églogue écrite au milieu de ces fêtes, et qui en porte l'impression, il chante l'apothéose du berger Daphnis; il le montre « admirant les palais nouveaux pour lui de l'Olympe, et regardant sous ses pieds les nuages et les étoiles. » La joie est générale sur la terre, et la nature elle-même y prend part. « Le loup ne tend plus d'embûches au troupeau, le cerf n'a plus rien à craindre du filet; les montagnes même jettent des cris d'allégresse; les rochers, les arbres disent : *c'est un dieu, oui, c'est un dieu!* » Et il ajoute avec un accent profond de respect et d'amour : *sis bonus o felixque tuis!* On sent bien que ces vers sont nés de l'émotion publique : ils reproduisent les impressions et les sentimens de la foule. Ce ne sont donc pas les sénateurs, malgré leurs flatteries empressées, qui ont fondé le culte de César. Tous ces décrets mensongers, prodigués de son vivant avec tant de complaisance, auraient disparu avec lui. C'est le peuple qui les a fait vivre; c'est lui qui leur a donné une sanction nouvelle et définitive. Il ne faut pas l'oublier, et l'on doit rendre à chacun la responsabilité qui lui revient : la première fois que l'apothéose impériale s'est produite à Rome, elle est sortie d'une explosion d'admiration et de reconnaissance populaire.

III.

L'effet produit par l'apothéose de César fut très grand; il donna aux ambitieux qui se disputaient son héritage la pensée de réclamer aussi pour eux les honneurs divins. Sextus Pompée, après les victoires maritimes qu'il avait remportées sur Octave, se déclara fils de Neptune : il en prit le nom sur ses monnaies; il se mit à porter des vêtemens de couleur azurée en souvenir de son origine, et, pour honorer le dieu des mers, son père, il jeta dans le détroit de Sicile des bœufs, des chevaux et même, dit-on, des hommes. Antoine voulut être Bacchus; il fit proclamer par un héraut dans toute la Grèce que telle était sa volonté, et la Grèce se montra très complaisante pour cette fantaisie. A Éphèse, les femmes allèrent au-devant de lui, habillées en bacchantes, les hommes et les enfans en faunes et en satyres. « A Athènes, dit un historien du temps, on

éleva au milieu du théâtre, dans un endroit exposé aux regards de tous, une sorte de chapelle semblable à celles qu'on nomme des antres de Bacchus. On y voyait des tambours, des peaux de faon et tout ce qui sert au culte de ce dieu. Là, depuis le matin, Antoine, étendu avec ses amis, s'occupait à boire, servi par ces bouffons qu'il avait amenés d'Italie, et toute la Grèce assistait à ce spectacle. » On sait par Plutarque dans quel appareil mythologique Cléopâtre vint le trouver en Cilicie, sur une galère dont la poupe était d'or, les voiles de pourpre, les rames d'argent, avec des amours et des nymphes qui s'appuyaient sur le timon et sur les cordages, au milieu des acclamations d'un peuple charmé qui saluait Aphrodite et Bacchus (1). Octave paraît de beaucoup le plus raisonnable des trois. Certes les flatteurs ne manquaient pas autour de lui, et l'on n'aurait pas hésité à lui accorder les honneurs divins, pour peu qu'il en eût témoigné la moindre envie; mais il ne paraissait pas y tenir : il visait au solide, et, tandis que son rival perdait son temps à se faire adorer des lâches populations de l'Orient, il travaillait à pacifier l'Italie et à rassembler une bonne armée. Il était pourtant difficile qu'il échappât tout à fait à ces hommages, et qu'il refusât toujours de les accepter. Lorsqu'en 718, après beaucoup de péripéties, il dispersa les flottes de Sextus Pompée, la joie fut très vive en Italie. Pompée avait commis l'imprudence d'appeler à lui les esclaves, et, devant la crainte d'une guerre servile, toutes les préférences politiques s'étaient effacées; tous les partis faisaient des vœux pour le succès d'Octave. Quand il fut victorieux, les villes italiennes, pour reconnaître le service qu'il venait de leur rendre, s'empressèrent de placer sa statue à côté de leurs dieux protecteurs. L'enthousiasme fut plus grand encore après la victoire d'Actium. Pendant qu'Antoine allait se cacher en Égypte, Octave, avec ses légions triomphantes, raversait ces pays de l'Orient ou l'apothéose du souverain, mort ou vivant, était une des formes ordinaires de l'obéissance, et qui d'ailleurs avaient à se faire pardonner leur servilité pour Antoine. Ils réclamèrent avec insistance comme le plus grand des bienfaits le droit d'adorer le vainqueur; ce droit leur fut accordé, mais avec des restrictions. Octave ne voulut être adoré qu'en compagnie de la déesse Rome, et il défendit expressément à tous les Romains de prendre part à ce culte. Sous ces réserves, il laissa la province d'Asie lui bâtir un temple à Pergame, et celle de Bithynie à Nicomédie. L'exemple était donné, et peu à peu des

(1) Malgré la séduction que l'Orient exerça sur lui, le soldat romain, goguenard et intéressé, se montre souvent chez Antoine. On raconte que, les Athéniens ayant proposé de marier le nouveau dieu à leur déesse Minerve, il les prit au mot, et demanda une dot de mille talens qu'il se fit rigoureusement payer.

fêtes furent instituées, des temples s'élevèrent dans toutes les grandes villes de l'Orient en l'honneur de Rome et d'Auguste. L'Occident ne commença qu'un peu plus tard. Les habitans de Tarragone, chez lesquels Auguste avait fait un assez long séjour pendant la guerre des Cantabres, et qui sans doute avaient reçu de lui quelques faveurs, demandèrent et obtinrent la permission de lui dédier un autel. En 744, à la suite d'un mouvement des Sicambres, qu'on disait encouragés secrètement par les Gaulois, soixante peuples de la Gaule réunis à Lyon décidèrent, pour mieux prouver leur fidélité, d'élever un autel à Rome et à Auguste au confluent de la Saône et du Rhône. En 764, vers la fin de ce règne glorieux, les habitans de Narbonne s'engagèrent par un vœu solennel « à honorer perpétuellement la divinité de César-Auguste, père de la patrie. » La formule curieuse du serment qu'ils prêtèrent à cette occasion nous a été conservée; ils promettaient de lui élever un autel sur leur forum, et d'y sacrifier tous les ans à de certains anniversaires, notamment le 9 des calendes d'octobre, « jour où pour le bonheur de tous un maître était né au monde, » et le 7 des ides de janvier, « où il avait commencé à régner sur l'univers. » — Auguste laissait faire; il est probable qu'au fond ces hommages ne lui déplaisaient pas; il y voyait une preuve éclatante de sa popularité dans les provinces et comme un gage de leur soumission. Il ne voulait pas pourtant avoir l'air de les encourager. Au contraire, il affectait quelquefois d'en sourire en homme du monde qui sait ce que valent ces protestations, et qui n'est pas dupe des flatteurs. On raconte qu'un jour une ambassade solennelle des habitans de Tarragone vint lui annoncer qu'il avait fait un miracle : un figuier était né sur son autel. Il se contenta de répondre : « On voit bien que vous n'y brûlez guère d'encens. »

Il était impossible que l'exemple des provinces ne finît point par gagner Rome et l'Italie. Qu'allait faire Auguste au moment où son culte, toléré dans le monde entier, tenterait de s'établir au centre même et dans la capitale de l'empire? Dion Cassius, après avoir raconté qu'il permit aux villes de l'Asie de lui rendre les honneurs divins, ajoute « qu'à Rome et dans l'Italie personne n'osa le faire. » Cette affirmation est beaucoup trop générale. En prétendant que les Italiens n'osèrent pas adorer Auguste de son vivant, Dion leur fait plus d'honneur qu'ils ne méritent. On ne sait s'il leur en accorda formellement la permission, ou s'il la laissa prendre; mais les inscriptions nous prouvent qu'avant sa mort il avait des prêtres, et que son culte était institué à Pise, à Pompéi, à Assise, à Préneste, à Pouzzoles et dans les principales villes de l'Italie. Quant à Rome elle-même, la question est plus douteuse. Suétone affirme catégori-

quement qu'Auguste n'y voulut avoir ni temples, ni autels tant qu'il vécut, et qu'il le défendit avec une grande obstination, *in urbe quidem pertinacissime abstinuit hoc honore*. L'obstination n'était pas de trop; il en fallait beaucoup pour résister à l'opinion publique, qui mettait un empressement singulier à faire d'Auguste un dieu. Il n'est aucun poète pendant ce long règne qui n'ait chanté l'apothéose impériale. Virgile, le plus grand de tous, commence aussi le premier. « Il sera toujours un dieu pour moi, disait-il deux ans à peine après les proscriptions, et le sang d'un agneau pris dans ma bergerie rougira souvent son autel. » C'était bien aller un peu vite; mais on venait de lui rendre ce petit domaine qu'il aimait tant. Quelques années plus tard, dans cette étrange dédicace qu'il a mise en tête de ses *Géorgiques*, il disait à Auguste, presque d'un ton de reproche : « Il faut t'habituer enfin à te laisser invoquer dans les prières. » L'ancien républicain Horace se demandait quel dieu pouvait être ce jeune homme qui venait ainsi au secours de l'empire en ruine; il penchait à croire que c'était Mercure, et lui demandait en grâce, puisqu'il était descendu du ciel, de vouloir bien n'y pas remonter trop vite. Quand Auguste eut remporté sur les Parthes ce succès diplomatique dont il sut tirer un si grand parti, lorsqu'il les eut contraints sans combat à lui rendre les étendards de Crassus, l'admiration d'Horace ne connut plus de limites. « La foudre, disait-il, nous annonce que Jupiter règne dans le ciel; comment douter ici-bas de la divinité présente d'Auguste quand nous le voyons ajouter les Parthes à son empire? » Voilà le commencement de ces comparaisons de l'empereur avec Jupiter qui allaient devenir bientôt si humiliantes pour le maître de l'Olympe. Tout du reste n'était pas mensonge dans ces protestations des poètes et dans cet empressement du public dont ils se faisaient l'écho. Beaucoup étaient sincères lorsqu'ils cherchaient quelque honneur nouveau, quelque hommage inusité pour témoigner leur reconnaissance au prince qui avait rendu la tranquillité au monde. « Le bœuf, disait Horace, erre en sûreté dans les champs; Cérès et l'Abondance fécondent les campagnes; sur les mers paisibles volent de toutes parts les nautoniers. » N'était-ce pas un vrai miracle après tant de guerres horribles? et celui qui l'avait accompli contre toute attente ne méritait-il pas des autels? Le bon Virgile avait annoncé déjà que l'apothéose de César allait amener le règne de la paix. Les dix ans de troubles et de massacres qui la suivirent n'avaient pu tout à fait le détromper. La soif de repos dont il était dévoré lui faisait oublier facilement son mécompte, et il attendait avec confiance de la divinité d'Auguste ce qu'il avait espéré en vain de celle de César. « Alors, disait-il, les guerres cesseront, et l'humeur farouche des

hommes s'adoucira. » C'était un beau rêve, et il était bien naturel que l'on pressât Auguste de le réaliser en acceptant au plus tôt l'apothéose. Auguste eut le bon sens de résister à ces excitations, et de ne pas permettre que de son vivant on lui élevât de temple à Rome. Cependant la reconnaissance ou la flatterie pouvait prendre des détours qu'il lui était bien difficile de prévoir et de prévenir. C'est ce que nous montre Horace dans cette épître célèbre où il fait remarquer à Auguste qu'il est le seul de tous les grands hommes auquel on ait rendu justice avant sa mort. « Tu vis encore, lui dit-il, et déjà nous te prodiguons des honneurs qui ne sont pas prématurés, nous te dressons des autels où l'on vient attester ta divinité. » Ces vers, qu'il faut prendre à la lettre, car ils sont placés dans un ouvrage où rien n'est mis au hasard, nous prouvent que dans les chapelles privées, dans les sanctuaires de famille, partout où l'autorité souveraine de l'empereur ne parvenait pas aussi directement, on lui adressait des prières, on jurait par son nom, on osait résister à ses ordres, persuadé peut-être qu'en lui désobéissant on ne courait pas le risque de lui déplaire. Néanmoins, je le répète, son culte, tant qu'il vécut, ne fut pas officiellement établi dans la capitale de l'empire : il put se laisser rendre par exception quelques-uns des hommages réservés aux dieux, il n'accepta jamais l'apothéose véritable. Les historiens l'affirment, et l'on n'a trouvé jusqu'à présent aucun monument qui contredise leurs affirmations.

Ce fut donc partout, et surtout à Rome, la tactique d'Auguste de ne sembler jamais souhaiter les honneurs divins, et de ne paraître occupé, quand on les lui offrait, qu'à les fuir ou à les restreindre. Si par hasard il consentait à les accepter, ce n'était pas sans prendre des précautions et des ménagemens infinis. Par exemple il se laissait plus volontiers bâtir des temples en province qu'en Italie, et en Italie qu'à Rome. Il savait bien que l'éloignement entretient le prestige, et qu'il est difficile de paraître un dieu quand on est vu de trop près. A Rome même, lorsqu'il crut devoir se relâcher de sa sévérité, ce ne fut qu'en faveur des affranchis, des esclaves. L'incrédulité des gens du monde l'effrayait; il craignait que l'apothéose ne fût de leur part qu'une flatterie sans sincérité dont ils se moquaient tout bas. Les petites gens lui semblaient de meilleure foi et plus portés à croire naïvement à la divinité du maître. En Italie, comme dans les provinces, il prit soin de rattacher toujours les cérémonies nouvelles qu'on instituait pour lui aux usages et aux traditions du passé. C'était sa politique ordinaire de donner à ses nouveautés un air antique; il n'y manqua pas en cette occasion. Partout nous voyons son culte se substituer adroitement à des cultes plus anciens ou s'associer avec eux. S'il ne veut être

adoré qu'en compagnie de la *dea Roma*, c'est qu'il espère profiter pour son compte de la vénération que cette déesse inspire depuis longtemps au monde. Les habitans de Narbonne, dans le vœu par lequel ils s'engagent envers sa divinité, semblent n'employer à dessein que les plus vieilles formules : ils promettent de consacrer son autel avec les rites et d'après la loi d'un des plus anciens sanctuaires de Rome, celui de Diane de l'Aventin. Dans la liturgie des Frères Arvales, le nom d'Auguste se trouve rapproché de celui de ces divinités primitives dont les gens du monde avaient presque perdu le souvenir, et qui ne se retrouvaient que dans la mémoire du peuple. C'était le moyen de donner à ce culte nouveau ce qui seul lui manquait, la consécration de l'antiquité. Grâce à cette préoccupation d'Auguste de chercher à l'apothéose impériale des précédens dans le passé de Rome, il arriva qu'elle prit alors et garda toujours un caractère romain. Dans l'Orient, l'homme auquel on accorde les honneurs divins est en général identifié avec un dieu, ou plutôt un dieu descend et s'incarne en lui; Il en prend les attributs, il en porte le nom. Dans ces fêtes que Cléopâtre donnait à son amant, elle paraissait vêtue en Isis, tandis qu'auprès d'elle son grossier soldat essayait de jouer le rôle d'Osiris. Ce n'était pas un simple déguisement : les flatteurs disaient et la foule était disposée à croire qu'on avait vraiment sous les yeux les grands dieux de l'Égypte. Les Grecs, dont la servilité ne se rebutait de rien, tentèrent souvent de diviniser les césars à la façon orientale; les césars parurent même goûter assez cette forme nouvelle de l'adoration quand ils étaient fatigués de l'autre, et on l'employa quelquefois à Rome pour leur faire plaisir. Néron, à son retour de la Grèce, où il avait remporté si facilement tant de couronnes dans les jeux publics, fut charmé d'être salué par la populace romaine du nom d'Apollon. Commode ne se faisait représenter que sous les traits d'Hercule, et il se donnait ordinairement ce titre sur ses monnaies; mais ce ne sont là que des exceptions. Il est en somme très rare que les césars aient pris pour eux ou qu'ils aient donné à leurs prédécesseurs le nom d'un dieu. L'apothéose romaine a quelque chose de moins mystique et, si l'on peut ainsi parler, de plus humain que celle des peuples orientaux; elle suppose qu'un homme, par ses efforts personnels et sa vertu propre, peut s'élever de lui-même à la condition divine, mais non pas qu'un dieu descend en lui et le transfigure. Si elle fait trop d'honneur à l'homme, il faut convenir qu'elle insulte beaucoup moins le ciel. Il était moins inconvenant après tout de faire de Messaline et de Poppée des divinités particulières et personnelles dans lesquelles chacun pouvait avoir la confiance qu'il voulait que d'humilier deux déesses respectables en regardant ces courtisanes couronnées

comme des incarnations de Cérès et de Junon. Les Grecs se sont facilement permis ces irrévérences; l'apothéose romaine n'est jamais allée jusque-là.

Le vrai caractère, celui qu'elle tient d'Auguste et qu'elle conserva sous ses successeurs, s'en montre clairement dans une dévotion, ou, comme on disait alors, dans une religion nouvelle qui fut imaginée vers le milieu de ce règne, celle des lares impériaux (*Lares Augusti*); il convient d'étudier avec quelques détails cette importante institution, qui met dans tout son jour les précautions que prenait Auguste et la politique qu'il suivait au sujet de son apothéose. Il n'y avait pas à Rome de culte plus populaire que celui des lares. Chacun priait avec respect ces petits dieux protecteurs du foyer qu'on saluait avec tant d'attendrissement au départ et au retour dans les longs voyages, auxquels on rapportait toutes les prospérités intérieures, la santé des enfans, l'union des proches, les chances heureuses du commerce, qu'on croyait présens à tous les repas de la famille, et qui partageaient ses douleurs et ses joies. Ce culte, d'abord tout domestique, avait bientôt pris une grande extension. A côté des lares de la maison, on adorait ceux de l'état, ceux de la cité, et même ceux de chaque quartier de la ville. Ces derniers avaient de petites chapelles aux endroits où plusieurs rues se croisent et qui forment des places. Aussi les appelait-on les lares du carrefour (*Lares compitales*). Les voisins les fêtaient beaucoup. Tous les ans, au commencement de janvier, après les saturnales, on célébrait des jeux en leur honneur. Pour organiser la fête et subvenir à la dépense, les habitans du quartier formaient entre eux une association (*collegium*) avec une caisse commune et un président, et pendant trois jours tout le voisinage réuni assistait gaîment à des représentations de baladins, à des combats d'athlètes, à des divertissemens de tout genre. Le petit peuple y prenait un grand plaisir; c'était un amusement pour les ouvriers, pour les esclaves, pour tous ceux auxquels la vie était rigoureuse, et qui n'avaient guère de distractions chez eux. La politique ne tarda pas à pénétrer dans ces réunions où tous les pauvres gens de Rome étaient rassemblés. Les démagogues comprirent les services qu'elles pouvaient leur rendre : il leur était facile dans ces jours de fête, où la foule, excitée par le plaisir, est plus accessible à tous les entraînemens, de lui faire prendre les armes, et de la jeter sur la route du Champ de Mars ou du Forum. L'association du carrefour se transformait sans peine en un comité politique qui, au lieu de donner des jeux, organisait des émeutes. Le rôle de ces comités fut très important dans les dernières convulsions de la république. Tour à tour supprimés et rétablis selon le parti qui l'emportait, ils furent abolis

définitivement par César, qui cessa d'encourager les révolutions quand la sienne eut réussi. Pendant près de vingt ans, on ne célébra plus à Rome les jeux du carrefour; mais, malgré cette longue interruption, le peuple n'avait pas cessé de s'en souvenir et de les regretter. Auguste, qui savait bien qu'il pouvait être populaire sans péril, n'hésita pas à les lui rendre. Ils furent célébrés après la victoire d'Actium parmi les fêtes du triomphe. « Toutes les rues, dit Virgile, retentissaient de cris de joie, d'applaudissemens et de jeux. » Quelques années plus tard, Auguste leur donna une consécration nouvelle. En 746, il voulut réorganiser l'administration municipale de Rome, que la république avait laissée en fort mauvais état. Il divisa la ville en quatorze régions et en deux cent soixante-cinq quartiers; chacun de ces quartiers était administré par quatre fonctionnaires appelés *magistri vicorum*, qui étaient de petits bourgeois ou des affranchis du voisinage désignés probablement par l'autorité supérieure. Il existait au-dessous d'eux une réunion ou collége de quatre esclaves appelés *ministri* qui leur étaient sans doute subordonnés, et qu'on trouve associés avec eux dans la dédicace de quelques monumens. Cette réforme, qui donna plus d'ordre et de sécurité dans Rome, fut regardée comme très importante. On en fit une ère nouvelle, et les *magistri vicorum* des époques suivantes datent leurs actes de l'année où leur magistrature avait commencé. Ici encore, fidèle à sa politique ordinaire, Auguste essaya de donner à l'institution qu'il créait l'appui du passé, il voulut la faire profiter de la vieille popularité des lares du carrefour. Les fonctions des *magistri vicorum* étaient doubles. Comme administrateurs civils, ils s'occupaient sans doute de la police de leurs quartiers, ils répartissaient entre les habitans les libéralités impériales, ils avaient sous leurs ordres les esclaves chargés d'éteindre les incendies, et nous les voyons faire présent à leurs administrés de poids étalons pour les matières d'or et d'argent. Les monumens nous montrent qu'ils étaient en même temps des fonctionnaires religieux. Le centre du quartier était toujours resté à la chapelle du carrefour; les *magistri vicorum* en étaient naturellement les prêtres. Indépendamment des anciennes fêtes qui n'avaient pas disparu et de la purification des quartiers dont ils étaient chargés, Auguste voulut que deux fois par an, au mois de mai et au mois d'août, on apportât des couronnes de fleurs aux dieux lares. Ces fêtes nouvelles furent l'occasion d'une innovation très importante. Les lares anciens étaient au nombre de deux; la reconnaissance publique, et surtout celle des *magistri vicorum* qui devaient leur existence à l'empereur, en ajouta un troisième, le génie d'Auguste. Malgré la résolution qu'il avait prise de ne pas se

laisser adorer à Rome, Auguste accepta cet hommage. Le génie d'un homme n'étant, d'après les croyances romaines, que la partie la plus spirituelle et la plus divine de lui-même, celle par laquelle il existe et qui lui survit, puisqu'on l'adore après la mort sous le nom de *lare*, on pouvait bien sous celui de *genius* lui rendre quelques honneurs pendant la vie. Les esclaves, les affranchis, les cliens, juraient par le génie du maître; c'était pour eux une sorte de dieu vivant dont on associait le culte à celui des divinités qui protégent la maison. L'idée devait venir naturellement aux Romains de jurer aussi par le génie d'Auguste, et de placer son image auprès des dieux de la famille. N'était-ce pas lui qui assurait à tout le monde la tranquillité intérieure? et, si les réunions domestiques n'étaient plus troublées comme autrefois par le bruit des batailles de la rue, ne le devait-on pas à sa sagesse? Il était donc aussi un des dieux protecteurs du foyer. Horace lui disait déjà en 740 : « Après avoir travaillé tout le jour en paix, le laboureur retourne joyeux à son repas du soir. Il ne le finit point sans inviter ta divinité à sa table : il élève vers toi ses prières, il t'offre le vin répandu de sa coupe, il mêle ton nom à celui de ses lares. » Ainsi les *magistri vicorum*, en associant le génie d'Auguste aux deux lares des carrefours, ne couraient aucun risque de choquer l'opinion publique; au contraire, elle les avait devancés dans cet hommage. Ils ne faisaient que suivre au nom de l'état ce qui se pratiquait depuis longtemps dans l'intérieur des familles.

Ce n'en était pas moins un acte de la plus adroite politique de mettre ainsi l'apothéose impériale à sa naissance, et quand elle pouvait être contestée, sous la protection de ce que les Romains respectaient le plus, la religion du foyer. Ce qui était bien plus habile encore, c'était d'intéresser à ce culte nouveau et au pouvoir dont il émanait les petits bourgeois, les affranchis, les esclaves, toutes les classes inférieures et déshéritées. La république les avait fort négligées, l'empire leur tendait la main. De ces pauvres gens que la société regardait à peine comme des hommes, il faisait des magistrats. Ces esclaves avaient le droit de se réunir, et ils élevaient à frais communs des monumens au bas desquels on lisait leurs noms obscurs. Ces affranchis prenaient plusieurs fois par an la robe à bandes de pourpre, comme les préteurs et les consuls; ils donnaient des jeux, ils présidaient des cérémonies publiques, et se faisaient précéder par deux licteurs pour écarter la foule devant eux. Tous ces priviléges, auxquels ils étaient d'autant plus sensibles qu'on les avait plus humiliés jusque-là, ils savaient bien qu'ils les tenaient uniquement du prince; ils n'ignoraient pas que leur importance était intimement liée au culte impérial. Aussi les voit-on

fort occupés d'embellir la chapelle où l'on honore les lares du carrefour. Indépendamment des deux petits dieux avec leur tunique relevée et leurs vases à boire, tels que l'antiquité les avait toujours représentés, et du génie d'Auguste qu'on venait de leur associer, ils y plaçaient souvent d'autres divinités populaires, Hercule, Sylvain, et surtout cette *Stata Mater*, si aimée des pauvres parce qu'elle avait la réputation d'arrêter les incendies. C'était, on en a fait le compte, plus de deux mille personnes de la plus basse extraction, esclaves ou affranchis pour la plupart, qui participaient tous les ans dans une certaine mesure au gouvernement impérial, et se trouvaient ainsi engagés à le défendre. L'avantage était considérable; Auguste s'empressa d'en profiter. Pour attacher tous ces pauvres gens à son pouvoir par un lien religieux, il consentit à se laisser rendre, même à Rome, quelques-uns des honneurs qu'on décerne aux dieux; mais ce n'était encore, comme on le voit, qu'une sorte de culte détourné et qu'une demi-apothéose, puisqu'on n'adorait que son génie.

L'apothéose ne devait être complète que vingt ans plus tard. Lorsqu'il fut mort à Nola, en 767, aucun scrupule ne pouvait plus retenir la reconnaissance publique, et on était libre de lui accorder tous les hommages qu'il avait en partie refusés pendant sa vie. Tacite fait remarquer que ses funérailles ne ressemblèrent pas à celles de César. Le peuple resta calme; il n'y eut ni violences, ni émeutes, quoiqu'on eût l'air de les redouter. Tout se passa d'une façon régulière et froide. Le sénat reconnut le nouveau dieu, comme c'était son droit d'après la législation romaine. On lui attribua officiellement des temples et des prêtres; tandis que César avait été fait dieu par une sorte de consécration populaire, Auguste obtint le ciel par décret, *cœlum decretum*. On imagina pour la circonstance des cérémonies nouvelles et une sorte de liturgie, qui servit de précédent et fut employée dans la suite toutes les fois qu'on accorda l'apothéose à un empereur. Son corps fut porté sur un lit d'ivoire et d'or dans un cercueil couvert de tapis de pourpre. Au-dessus du cercueil, on avait placé une image en cire qui le représentait vivant et revêtu des ornemens du triomphe. Au Champ de Mars, on dressa un immense bûcher à plusieurs étages en forme de pyramide orné de guirlandes, de draperies, de statues séparées par des colonnes. « Quand le corps y eut été mis, il fut entouré par les prêtres; puis les chevaliers, les soldats, courant tout autour du bûcher, y jetèrent les récompenses militaires qu'ils avaient obtenues pour leur valeur. Des centurions, s'approchant ensuite avec des flambeaux, y mirent le feu. Pendant qu'il brûlait, un aigle s'en échappa comme pour emporter avec lui dans l'Olympe

l'âme du prince (1). » On trouva même un sénateur complaisant qui affirma qu'il avait vu de ses yeux Auguste monter au ciel. Pour le récompenser, Livie lui fit donner un million de sesterces. A ces honneurs officiels s'en joignirent beaucoup d'autres : à côté du culte public institué par le sénat, on vit naître une foule d'associations, de chapelles, de dévotions de toute sorte, qui étaient l'œuvre des particuliers. Livie naturellement en donna l'exemple. Elle fit construire dans le Palatin même une sorte de sanctuaire domestique dont elle était la prêtresse, et autour duquel elle réunit les amis et les cliens de la maison. Elle ne voulut pas même exclure les histrions qu'Auguste avait aimés; le mime Claudius, malgré sa mauvaise réputation, parut dans les jeux qu'elle donna chez elle en l'honneur de son mari, et le danseur Bathylle devint plus tard le sacristain de son temple. Toutes les familles importantes de Rome imitèrent Livie. Partout, dit Tacite, il se forma des associations pieuses en l'honneur du prince qui venait de mourir, composées des parens, des serviteurs et des cliens, qui se réunissaient sans doute à certains jours pour des cérémonies communes. L'élan une fois donné par la capitale, tout l'empire suivit, et partout se fonda, plus encore par l'initiative privée que par l'intervention du pouvoir, le culte de celui qu'on n'appela plus que le divin Auguste, *divus Augustus*.

IV.

L'apothéose impériale a vécu autant que l'empire, plus de trois siècles. Pendant cette longue durée, elle a mis la crédulité publique à de rudes épreuves : on a eu le dieu Claude, que sa femme, dit Juvénal, précipita dans le ciel en lui faisant manger cet excellent plat de champignons après lequel il ne mangea plus rien; on a eu le dieu Commode, que Sévère fit proclamer un jour par son armée dans un accès de mauvaise humeur contre le sénat. Je ne parle pas d'Antinoüs, parce qu'il ne reçut jamais de consécration officielle et

(1) Ce bûcher se trouve figuré sur plusieurs médailles impériales, notamment sur celles d'Antonin et de Marc-Aurèle. Les beaux bas-reliefs de la colonne antonine représentent aussi quelques-unes des cérémonies relatives à la consécration des empereurs. Sur deux des faces du piédestal, on trouve reproduits les soldats avec leurs armes, les cavaliers avec leurs enseignes, qui courent autour du bûcher. Sur la troisième, un génie ailé, le génie de l'univers, selon Vignoli, ou celui de l'éternité, d'après Visconti, emporte sur ses ailes Antonin et sa femme Faustine, divinisés tous les deux, et auprès desquels sont placés les deux aigles qui s'envolèrent du bûcher à leurs funérailles. Au-dessous du génie, Rome, dans son costume traditionnel, les regarde partir, et sur son visage se peignent à la fois la joie des honneurs qu'ils obtiennent et le regret de les perdre.

que son culte ne fut guère accepté que dans l'Orient; mais Néron fit une déesse de sa femme Poppée, après l'avoir tuée d'un coup de pied, et Domitien de sa nièce Julia, qui était en même temps sa maîtresse. Il faut avouer qu'il y avait de quoi compromettre à jamais l'apothéose; elle résista pourtant à ces scandales. Loin de s'affaiblir, comme on pouvait le craindre, elle prit plus d'autorité en vieillissant, et elle n'a jamais été plus florissante qu'au IIe siècle. Les Antonins lui rendirent quelque crédit. Elle eut la chance alors de s'égarer moins souvent sur des princes indignes. En décrétant le ciel à Nerva, à Trajan et à leurs successeurs, le sénat était sûr de ne pas se mettre en désaccord avec l'opinion publique; il ne faisait que devancer ses jugemens. Aucun dieu n'a jamais été plus fêté que Marc-Aurèle. « Non-seulement, dit son historien, les gens de tout âge, de tout sexe, de toute condition lui rendirent les honneurs divins, mais on regarda comme un impie celui qui n'aurait pas quelque image de lui dans sa maison. De nos jours encore (sous Constantin, deux siècles après la mort de Marc-Aurèle) beaucoup de familles conservent ses statues parmi leurs dieux pénates, et il ne manque pas de gens qui prétendent qu'il leur apparaît en songe pour leur donner de bons avis et des oracles certains. »

Nous avons aujourd'hui quelque peine à croire à la sincérité de tous ces hommages; c'est tout au plus si nous sommes disposés à l'admettre chez les pauvres gens, que l'ignorance rend aisément crédules, — chez ces soldats que la discipline habituait au respect de leur chef, et qui adoraient déjà ses images gravées sur leurs enseignes, — chez tous ceux enfin qui, ne voyant l'empereur que de loin, ne le connaissaient que par sa puissance. Le zèle de tous ces adorateurs obscurs ne peut guère être mis en doute. Ils nous en ont laissé la preuve dans une foule de monumens modestes, de cippes, d'autels grossiers, qui portent, en un latin souvent barbare, des marques authentiques de leur dévotion; mais il nous semble que les gens éclairés devaient être beaucoup plus sceptiques. Dans les salons de Rome, où l'on était si clairvoyant et si frondeur, où l'on se piquait de n'être pas dupe, de savoir le secret des affaires et de démêler les motifs cachés des actions, on connaissait trop bien les faiblesses des meilleurs princes pour ne pas accueillir leur apothéose avec un sourire. Il nous est bien difficile de nous figurer ces gens d'esprit, dont la naïveté n'était pas le défaut, ces lettrés, ces philosophes, ces sénateurs, décernant le ciel à l'empereur qui vient de mourir, et l'on se demande comment ils pouvaient tenir leur sérieux quand ils allaient solennellement adorer ce dieu qu'ils venaient de faire. Peut-être après tout étaient-ils moins embarrassés que nous ne le pensons. N'oublions pas que l'homme a d'ordinaire beau-

coup moins de peine à supporter ce qui contrarie son jugement que ce qui choque ses habitudes : si l'apothéose pouvait blesser le bon sens des gens qui réfléchissaient, la coutume les familiarisait de bonne heure avec elle. Je ne crois même pas que leur bon sens éprouvât beaucoup de répugnance à l'accepter. Dès leurs premières années, ils avaient entendu répéter, comme tout le monde, qu'un mort est un dieu; la philosophie venait ensuite leur apprendre que les âmes des gens vertueux montaient au ciel. Pour eux, l'apothéose ne voulait pas dire autre chose. Le mot *divus*, dont on se servait pour désigner l'empereur divinisé, n'avait pas tout à fait la même signification que *deus*. Quoique dans l'origine il n'y eût entre ces deux termes aucune différence, l'usage finit par en créer une; on se servait du premier pour faire entendre que le prince était parmi les bienheureux. C'est le nom dont plus tard on appela les saints dans l'église chrétienne; il devait avoir déjà parmi les païens un sens analogue. Ainsi, lorsqu'après la mort d'un prince le sénat lui avait accordé les honneurs divins, il pouvait bien être un dieu véritable pour le vulgaire, mais les gens éclairés le regardaient plutôt comme un saint que comme un dieu, et par ce détour les hommages qu'on lui décernait n'avaient rien de blessant pour la dignité divine. Quand nous voyons les amis de Marc-Aurèle placer son image parmi leurs dieux pénates et lui rendre un culte, il n'y a pas lieu d'en être plus étonné que lorsque le sire de Joinville nous raconte qu'il a établi dans la chapelle de son château un autel à saint Louis « où l'on chantera toujours en l'honneur de lui. » Germanicus, en parlant à ses soldats, leur montre le divin Auguste s'intéressant du haut du ciel à la conduite de ses armées et aux destinées de son empire : ce langage est-il beaucoup plus surprenant que celui de saint Ambroise lorsque, sur la tombe de Théodose, il affirme que le grand empereur chrétien habite le séjour de la lumière, et se glorifie de fréquenter l'assemblée des saints, *manet ergo in lumine Theodosius et sanctorum cœtibus gloriatur*, — lorsqu'il nous fait voir Gratien, qui vient le recevoir, qui l'embrasse, qui oublie sa mort cruelle en accueillant celui qui l'a si glorieusement vengée? Le sens de l'apothéose s'est donc graduellement affaibli. Pline trouve que ce n'est qu'une manière comme une autre de témoigner sa reconnaissance aux grands personnages dont on a reçu quelques bienfaits; aussi, quoiqu'il nie l'existence de l'âme, et qu'il doute de celle des dieux, il n'hésite pas à nous représenter Vespasien, « le plus grand des princes qui aient jamais régné sur le monde, » s'acheminant vers le ciel avec toute sa famille. Nous savons que certains philosophes adoraient Platon, et que le poète Silius rendait un culte à Virgile; mais Virgile et Platon étaient des écrivains très religieux dont il était na-

turel de faire des saints du paganisme. Ce qui est tout à fait surprenant, c'est de voir Lucrèce, le violent ennemi des superstitions populaires, dans son admiration pour l'incrédule Épicure, le proclamer dieu, *deus ille fuit, deus, inclute Memmi.*

Ainsi restreinte et limitée, réduite à n'être plus qu'une sorte d'expression métaphorique qui avait perdu toute signification sérieuse, l'apothéose pouvait être acceptée sans scrupule, même des sceptiques. Elle devint avec le temps plus simple et plus acceptable encore. Dès le début, elle avait eu un double caractère, religieux et civil; il est facile de voir, à mesure qu'on avance, que le caractère civil l'emporte, et que partout elle se sécularise. Les temples de Rome et d'Auguste cessent bientôt d'être des sanctuaires pour devenir des lieux de réunions politiques : les prêtres des provinces prennent le caractère d'administrateurs ordinaires chargés des intérêts de leurs pays; les flamines des cités ne sont plus des magistrats municipaux comme les autres, et on ne regarde la corporation des *Augustales* que comme une société de négocians réunis pour défendre leurs priviléges. Dans toutes ces institutions diverses, le culte impérial n'est bientôt qu'un prétexte : on a l'air de se rassembler pour des prières et des sacrifices; en réalité, c'est pour s'occuper d'affaires communes. Ces sacrifices eux-mêmes et ces prières perdent vite leur première signification. Les hommages des fidèles deviennent de moins en moins personnels; ils s'adressent à la dignité impériale beaucoup plus qu'à l'empereur lui-même : c'est l'adoration du pouvoir monarchique. En rendant les honneurs divins à César, on n'entendait guère que reconnaître solennellement son autorité; c'était une profession de foi publique d'obéissance. Le caractère religieux du culte impérial n'était donc plus qu'une formalité dont on pouvait le débarrasser un jour ou l'autre sans qu'il fût tout à fait détruit. C'est ce qui arriva sous Constantin. Lorsqu'il devint le maître de l'empire, les peuples l'honorèrent comme ils en avaient l'habitude en lui bâtissant des temples et en célébrant des jeux pour lui. Constantin, quoiqu'il fût chrétien, accepta ces hommages; il tint seulement à les dégager de tout mélange impur avec l'ancienne religion. Il répondit aux habitans d'Hispellum, qui demandaient à lui élever un temple, qu'il y consentait « à condition que l'édifice qui devait porter son nom ne serait pas souillé par les pratiques coupables d'une superstition dangereuse. » Ce n'était donc plus qu'un monument civil, une sorte d'hôtel de ville, où les décurions se réunissaient pour protester de leur dévoûment au prince et signer des décrets en son honneur.

Quand l'apothéose conservait encore son caractère religieux, les juifs et les chrétiens avaient courageusement protesté contre elle.

« Je n'appelle pas l'empereur un dieu, disait Tertullien, parce que je ne veux pas me moquer de lui. Je n'ai qu'un maître, qui l'est aussi de l'empereur; il faut l'adorer, si l'on veut qu'il soit favorable à César. Gardez-vous de croire et d'appeler un dieu celui qui ne peut rien sans l'aide de Dieu. » Lorsqu'il fut bien constaté que le culte impérial n'était qu'une manière détournée d'honorer l'autorité souveraine, le christianisme n'avait plus les mêmes raisons de s'en plaindre. Le Christ avait recommandé le respect aux puissances établies : sa religion fut de bonne heure amie de la discipline et de l'ordre. Elle proclame que l'autorité vient de Dieu, qu'elle est une sorte de délégation de la puissance divine; elle fait un devoir de la respecter et de lui obéir : elle cède vite à la tendance d'assigner au prince une place particulière entre l'homme et Dieu. Dès le IIe siècle, son docteur le plus sévère disait : « Nous rendons à l'empereur tous les hommages qu'il nous est permis de lui rendre, et qu'il lui est utile de recevoir; nous le regardons comme un homme, mais un homme qui vient immédiatement après Dieu, il tient de Dieu ce qu'il possède, mais il n'est inférieur qu'à lui. » C'est à peu près de la même façon que s'exprime Horace lorsque, s'adressant à Jupiter, il lui demande de prendre pour ainsi dire César pour son lieutenant (*Tu, secundo Cæsare, regnes*). « Qu'au-dessous de toi seul, lui dit-il, il gouverne par d'équitables lois l'immense univers. » Quand le prince est le premier des hommes, il est bien près d'être au-dessus d'eux. S'il est l'objet particulier des faveurs célestes, s'il a été désigné par un décret spécial pour régner sur un peuple, s'il tient d'en haut les qualités nécessaires pour y réussir, il n'est plus possible de le confondre avec le troupeau qu'il gouverne. Il y a inévitablement dans cette façon de grandir l'autorité souveraine, de la rapprocher du ciel, un principe d'apothéose, et même au sein du christianisme ce principe a quelquefois porté ses fruits. « Il faut obéir au prince comme à la justice même, dit Bossuet; ils sont des dieux, et participent en quelque façon à l'indépendance divine, » et il continue en faisant entre le prince et Dieu une de ces comparaisons dont les écrivains païens pouvaient lui offrir plus d'un exemple. « Comme en Dieu est réunie toute perfection, ainsi toute la puissance des particuliers est réunie en la personne du prince. Quelle grandeur qu'un seul homme en contienne tant! Que Dieu retire sa main, le monde retombera dans le néant; que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion. Considérez le prince dans son cabinet; de là partent les ordres qui font aller de concert les magistrats et les capitaines, les provinces et les armées. C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature. Les méchans ont beau se cacher, la lumière de Dieu les suit par-

tout. Quelque matin qu'ils se lèvent, il les prévient; quelque loin qu'ils s'écartent, sa main est sur eux. Ainsi Dieu donne au prince de découvrir les trames les plus secrètes; il a des yeux et des mains partout : les oiseaux du ciel lui rapportent ce qui se passe. Il a même reçu de Dieu pour l'usage des affaires une certaine pénétration qui fait penser qu'il devine. A-t-il pénétré l'intrigue, ses longs bras vont prendre ses ennemis aux extrémités du monde; ils vont les déterrer au fond des abîmes : il n'y a pas d'asile assuré contre une telle puissance! »

Quand un évêque parlait ainsi, il ne faut pas s'étonner de ce qu'un courtisan osait faire; les hommages d'un d'Antin ou d'un Lafeuillade avaient toutes les apparences d'un culte. Saint-Simon rapporte qu'à la dédicace de la statue de la place des Victoires on renouvela presque les fêtes du paganisme. « Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, à cheval, à la tête des corps de la ville, y fit les tours, les révérences et autres cérémonies tirées et imitées de la consécration des empereurs romains. Il n'y eut à la vérité ni encens, ni victimes; il fallut bien donner quelque chose au titre de roi très chrétien. » L'apothéose est donc au fond de toutes les sociétés qui proclament que le pouvoir émane de Dieu, et le principe que l'autorité est divine conduit inévitablement à l'adoration monarchique. Pour n'être point trop sévères à ceux qui ont placé les césars dans le ciel, n'oublions pas qu'il y a un siècle à peine tout le monde mettait chez nous les rois au-dessus de l'humanité ; songeons aux courtisans de Louis XIV quand nous avons peine à comprendre les Romains de l'empire.

GASTON BOISSIER.

LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE

ET

LES PARTIS EN ITALIE

I. — *Sulle condizione della cosa pubblica in Italia dopo il 1866*, Stefano Jacini, 1870. — II. — *I partiti politici nel parlamento italiano*, Ruggiero Bonghi. — III. — *Della mancanza dei veri partiti politici in Italia*, A. Scialoja.

I.

L'Italie n'a pas eu à se plaindre des rigueurs du sort ; tout l'a favorisée : ses insuccès même lui ont apporté plus de profits que n'auraient pu le faire de grandes victoires. Les souvenirs de l'antiquité, ses œuvres d'art, sa gloire littéraire, ses monumens, ses luttes persistantes pour reconquérir l'indépendance et la liberté, ses souffrances, la douceur de son climat, la beauté de ses sites, chantés par tous les poètes, son génie musical, sa langue mélodieuse, tout enfin contribuait à la faire aimer comme une seconde patrie par les hommes cultivés du monde entier. Elle était le représentant le plus complet et le plus intéressant du principe des nationalités. Dans ses efforts pour repousser l'étranger de la terre italienne, elle avait donc pour elle les vœux de presque toute l'Europe. Rien n'est plus extraordinaire que la succession d'événemens qui en si peu de temps a fait de l'Italie, simple expression géographique, disait-on, un royaume indépendant, unifié, réunissant toutes les conditions

de prospérité et de vraie grandeur. Depuis que la réunion de Rome est venue couronner l'œuvre de l'unification nationale en lui donnant la capitale que l'histoire et la géographie désignent et imposent, la situation de l'Italie est plus favorable que celle de la plupart des autres états européens. Quoique péninsule seulement, ses frontières sont si nettement tracées par les Alpes et par la mer, qu'elle a en grande partie les avantages d'une position insulaire. Aucun de ses voisins ne nourrira plus le rêve inique de lui arracher un lambeau de son territoire. La conservation d'une Italie forte et unie est un intérêt européen de premier ordre, car c'est un élément de paix pour tout le midi. Tant qu'elle était divisée et faible, elle semblait appeler les conquérans étrangers en quête de provinces à prendre, d'apanages à donner aux cadets des familles royales. Aujourd'hui, séparée du reste de l'Europe par les Alpes, comme l'Espagne l'est par les Pyrénées, elle n'a pas plus que l'Espagne à craindre la conquête étrangère, et elle est plus heureuse que celle-ci, en ce qu'elle n'a pas de colonies lointaines à maintenir sous ses lois par la force des armes. Elle peut donc adopter une politique absolument pacifique, réduire son armée et sa flotte, et comme sa voisine, la Suisse, se contenter d'un système bien organisé de milices.

Ç'a été pour les Italiens une grande douleur de n'avoir point pu arracher la Vénétie à l'Autriche par quelque brillante victoire et d'avoir à l'accepter de la main de l'étranger; mais pour qui songe plus à l'intérêt réel de l'Italie qu'à ses satisfactions de vanité, il n'y a point de regrets à éprouver. Rien n'est plus enivrant et plus dangereux pour le bonheur d'un peuple que la gloire militaire. C'est un poison qui tue la liberté. Un roi victorieux peut à son gré devenir un souverain absolu, car que vaut une constitution pour arrêter des légions rompues à l'obéissance et enflammées par le souvenir de leurs succès? L'Angleterre et l'Amérique ont vu le péril, et jamais elles n'ont voulu de grandes armées permanentes. Victorieuse à Custoza et à Lissa, l'Italie n'aurait rien pu refuser à ses marins ou à ses soldats, et ses généraux auraient tenu dans leurs mains le sort du pays. Enorgueillie par ses succès, elle aurait voulu dominer l'Adriatique; elle aurait soutenu les *italianissimes* de Trieste, rêvé la conquête des côtes et des ports de la Dalmatie, jadis possession de Venise, inquiété l'Autriche et fait naître ainsi une dangereuse rivalité. Vaincue, elle n'a point songé à ces funestes chimères, et elle a tourné son attention et ses forces vers le seul objet d'où résulte le bonheur des hommes, la diffusion des lumières et du bien-être. Il n'y a pour un peuple pire fléau qu'une dynastie militaire. Tout Italien éclairé doit bénir le ciel d'en avoir préservé sa patrie, même au prix des insuccès de la campagne de 1866.

L'Italie possède d'autres avantages encore. Elle n'a point de

partis dynastiques et irréconciliables. La monarchie constitutionnelle est considérée par l'immense majorité des citoyens comme le régime qui convient le mieux au pays dans les circonstances actuelles, et nul prétendant ne dispute à la maison de Savoie la couronne qu'elle a si laborieusement conquise sur l'étranger, et que la nation lui a décernée. C'est une grande cause de faiblesse pour un pays que d'être partagé entre des factions puissantes qui ne s'accordent ni sur la forme du gouvernement, ni sur le prince à qui doit appartenir le pouvoir. Les bases mêmes de l'édifice politique n'étant point affermies, la marche régulière de l'administration et le règne de la liberté sont également impossibles. Voilà ce qui rend encore si difficile la situation actuelle de l'Espagne. L'Italie n'a pas à craindre non plus ces conflits de races hostiles qui entravent la réorganisation de l'Autriche. L'unité de langage, de race, de traditions, de culte, ont amené la fusion des anciens états en une seule nation avec une facilité et une rapidité que nul n'avait prévues. Les Italiens, quoique leur esprit soit porté à l'ironie et à la satire, sont très faciles à gouverner : ils se soumettent avec une résignation intelligente aux plus lourdes charges quand ils savent qu'elles sont nécessaires au salut du pays. Voyez en définitive combien peu de résistance ont rencontré la conscription et l'impôt sur la mouture, deux mesures bien dures pourtant et très irritantes dans l'application. Le mécontentement des classes inférieures, la question sociale, comme on dit, est bien moins à craindre en Italie qu'en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, parce que la grande industrie n'a pas encore créé de prolétariat dans la péninsule. Le roi a parfaitement compris et rempli son rôle de souverain constitutionnel, et il ne paraît point en ambitionner un autre. Le nombre des hommes d'État capables de remplir les hautes fonctions du gouvernement est plus que suffisant. Les classes aisées et le peuple, animés d'un patriotisme bien inspiré, sont prêts à tout pour assurer la prospérité de cette patrie si longtemps rêvée et enfin conquise. La situation intérieure est donc excellente. Les relations avec l'étranger ne sont pas moins bonnes; tous les états sont sympathiques à l'Italie, et, chose curieuse, habile au moins, sinon admirable, c'est avec l'ennemi séculaire, avec l'Autriche, que l'entente est la plus cordiale.

Quand on songe aux longues et sanglantes luttes par lesquelles les autres pays ont passé pour établir leur indépendance et leur unité nationales, on s'étonne du bonheur extraordinaire de l'Italie, qui est arrivée au même but en moins de dix ans; mais il faut lui rendre cette justice qu'elle a su faire bon usage des faveurs de la fortune. D'abord, dans les situations extrêmement difficiles où elle s'est trouvée, ses hommes d'état ont agi avec une prudence et une

habileté consommées, et le peuple même a montré un tact, une mesure digne de la race qui a toujours produit les plus habiles diplomates. L'Italie a su à propos s'abstenir et agir, contenir le sentiment révolutionnaire ou lui donner carrière quand il le fallait. Elle a bien compris aussi ce qu'elle avait à faire pour développer ses ressources. Quoiqu'elle dût maintenir un grand établissement militaire, puisqu'elle vivait sous le canon du quadrilatère, elle a donné sans compter pour achever son réseau de chemins de fer, et elle a fait beaucoup pour répandre l'instruction. Il en est résulté un accroissement de richesse, un déploiement d'activité, un progrès en tout sens vraiment remarquables. Toutes les villes s'agrandissent et s'embellissent. Florence est transformée; Naples, Milan, Bologne, semblent animés d'une vie nouvelle; Turin même, qui semblait devoir tant perdre en cessant d'être capitale, ne décline en aucune façon. Gênes étend sans cesse son commerce, et envoie dans toutes les mers des navires spécialement construits pour chaque genre de transport et de navigation. Dans toutes les provinces, on voit s'élever des cheminées d'usines à vapeur. Dans les campagnes, on aperçoit des résidences et des jardins à l'anglaise, chose nouvelle, car l'Italien n'aimait que le séjour de la ville. L'agriculture a reçu de notables améliorations. Les biens ecclésiastiques, passés aux mains des particuliers, sont mieux cultivés, et beaucoup de terrains vagues ont été mis en valeur, plantés en vignes ou en oliviers. L'excellent port de Brindisi est devenu le point d'embarquement le plus rapproché pour l'Égypte, l'Inde et l'extrême Orient; par l'ouverture du Mont-Cenis, l'Italie reliera bientôt son réseau ferré à celui de la France, et plus tard à toute l'Europe septentrionale, par le Saint-Gothard.

Dans tout le midi de la péninsule, c'est le caractère même de la population qui est changé. Autrefois paysans, habitans des villes, douaniers, soldats, gens de toute classe et de tout état, étaient sales, plats, mendians, toujours disposés à courber le dos, à tendre la main. Démoralisés par le double despotisme de l'état et du monachisme, on ne pouvait s'empêcher de les mépriser et de les plaindre. Aujourd'hui la liberté a retrempé les âmes; l'homme n'est plus le même. Ceux qui portent un uniforme l'ont propre, élégant; ils marchent la tête haute et d'un pas ferme; ils font leur devoir, et ne demandent plus l'aumône. Les gens du peuple aussi ont une autre allure. Ils ont déjà secoué cette torpeur que le pouvoir absolu engendre partout. Le pli de la servitude est effacé. Ce ne sont plus des serfs tremblant sous le bâton; ce sont des citoyens qui ont conscience de leur dignité.

La Sicile même se régénère. Chose plus extraordinaire encore, et qui prouve un profond changement dans les conditions sociales, le

brigandage a presque disparu. Enfin de quelque côté qu'on envisage la situation de l'Italie, elle apparaît pleine de promesses pour l'avenir. Et cependant les esprits les plus clairvoyans s'inquiètent là-bas; ils nous disent que le mécanisme parlementaire ne fonctionne pas comme il faudrait, que le gouvernement est impuissant pour faire tout le bien qu'il voudrait, que la débilité du mécanisme parlementaire répand dans le pays un sourd mécontentement, et que, si quelque réforme sérieuse ne vient mettre les choses en meilleure voie, de sérieux dangers sont à craindre. L'éminent éditeur de l'*Antologia nuova*, M. Bonghi, et un économiste distingué, ancien ministre des finances, M. Scialoja, parlent d'une maladie grave qui atteint les sources intimes de la vie nationale. Enfin un écrivain aussi clairvoyant que modéré dans tous ses jugemens, M. S. Jacini, ancien ministre des travaux publics, jette un véritable cri d'alarme. « Notre pays, s'écrie-t-il, qu'aucun danger extérieur ne menace, et qui est doué d'une constitution si robuste, paraît atteint d'un mal profond qui a les caractères de la gangrène sénile. »

Maintenant, si l'on demande à ces écrivains, qui tous connaissent bien leur pays, quelle est la cause du mal, ils répondent qu'il provient de l'absence de partis politiques. Cette réponse étonne tout d'abord, car on croit généralement à l'étranger que l'Italie n'a que trop de partis. Ensuite jusqu'à présent on s'est toujours plaint partout des maux causés par les partis, et jamais on n'a exprimé le regret d'en manquer. Il s'agit ici d'un cas nouveau, et il mérite de fixer l'attention des publicistes qui étudient la théorie du régime parlementaire. A notre avis, le mal n'est pas particulier à l'Italie, il sévit encore dans d'autres pays, notamment en Espagne et en Portugal; mais nous le trouvons si bien décrit par MM. Bonghi, Scialoja et Jacini, que nous croyons utile d'en faire connaître d'après eux les principaux symptômes.

Il n'existe pas, disent ces écrivains, de vrais partis politiques en Italie. Il n'y a que des coteries sans consistance, sans mot d'ordre, sans programme. Allez à une séance des chambres, et on vous parlera de la *gauche*, de la *droite* et du *centre*, vous apprendrez même qu'il y a un *centre droit* et un *centre gauche*; mais ces noms ne signifient rien que la place où certains députés ont l'habitude de s'asseoir. Interrogez, tâchez de savoir ce qui distingue ou divise ces différens groupes de représentans, vous n'y parviendrez pas. Deux autres noms sont aussi souvent employés pour désigner deux partis qui souvent se disputent le pouvoir au sein du parlement, la *permanente* et la *consorteria*. La *permanente* est composée de députés piémontais qui jadis marchaient pour la plupart sous la bannière de Cavour. Depuis le transfert de la capitale de Turin à Florence, ils boudent, ils sont mécontens; ils forment une opposition intrai-

table qui représente des rancunes plutôt que des principes. La *consorteria* se recrute principalement parmi les députés de l'Italie centrale. Ceux qui appartiennent à ce groupe correspondent assez bien à ce qu'on appelait autrefois les doctrinaires en France. Ce sont des hommes de gouvernement, d'un libéralisme modéré, mais décidé. Seulement aucune nuance tranchée ne les sépare de leurs collègues. Quand les partis sont désignés ainsi par des noms sans signification précise, c'est qu'ils n'ont pas de doctrines arrêtées. En Espagne, il en est de même. A côté des républicains, qui eux du moins veulent une forme particulière de gouvernement, il y a des progressistes, des unionistes, des démocrates, tous partisans de la royauté, et très divisés, sans qu'il soit possible de dire sur quel point ils se séparent. A Madrid, j'ai en vain essayé de découvrir quelles étaient les idées générales que les uns et les autres défendaient. On me citait des noms de personnes, on me racontait les origines de ces partis; on me disait autour de quel chef chacun d'eux se ralliait; mais quant à des principes généraux, il n'en était point question. A Lisbonne, c'était la même chose.

Pour qu'il se forme des partis forts, consistans, capables d'imprimer un mouvement régulier aux rouages du régime constitutionnel, il faut qu'il existe dans le pays une divergence d'appréciation sur quelque question capitale intéressant la nation tout entière, et dominant par son importance les points secondaires; il faut que cette divergence saisisse, enflamme le public, et le partage en deux camps opposés ayant chacun son programme arrêté, son but avoué, ses chefs reconnus. L'objet du débat doit être d'un intérêt assez général pour n'y laisser personne indifférent, sans toutefois que les bases de la société ou de l'état soient mises violemment en cause, sinon on marche vers l'anarchie. Le type de ces grands partis qui semblent indispensables à la marche du système parlementaire s'est rencontré en Angleterre dans les *whigs* et les *tories*, qui pendant plus d'un siècle se sont disputé le pouvoir, chacun restant fidèle à son programme traditionnel, et tous deux capables tour à tour de diriger le gouvernement d'une main habile et ferme. Malheureusement rien de pareil n'existe encore en Italie. Il semble qu'on devrait y trouver au moins ces deux grands partis qu'on rencontre à peu près partout, le parti conservateur et le parti du mouvement, c'est-à-dire la fraction de ceux qui, se trouvant bien des institutions actuelles, veulent les maintenir, et la fraction de ceux qui, s'en trouvant mal ou rêvant un ordre meilleur, veulent les modifier dans l'intérêt du plus grand nombre. Comme l'a dit très bien l'historien américain Bancroft, la marche régulière du gouvernement dans le monde politique résulte de la lutte de ces deux tendances, comme dans l'univers la marche invariable des planètes est la résultante

de la force centripète et de la force centrifuge; mais, chose étrange, il ne s'est pas formé jusqu'à présent au-delà des Alpes de véritable parti conservateur en opposition avec un parti du progrès. Ce fait, très digne d'attention, demande quelques explications.

En Italie, tous les bons patriotes ont été révolutionnaires. La raison en est simple : ce n'est que par la révolution qu'ils pouvaient atteindre leur but si ardemment poursuivi, la constitution d'une Italie libre, unie, forte, délivrée du joug de l'étranger. Ce n'est évidemment point par des moyens légaux que l'on pouvait espérer chasser l'Autriche et se débarrasser des despotes qui s'appuyaient sur elle. Les plus éminens parmi les ministres, les députés, les écrivains, ont été autrefois proscrits, exilés, emprisonnés, pour leurs opinions contraires à l'ordre établi. Le grand homme d'état à qui l'Italie doit son existence (puisqu'il est convenu de ne plus parler de la France, quoiqu'elle ait un peu aidé ce grand homme) était le plus décidé des révolutionnaires. Dans la plupart des questions, Cavour et Garibaldi marchaient d'accord; ils différaient tout au plus sur les mesures d'exécution. La droite était si peu conservatrice, qu'en 1862 elle renversa Ratazzi pour avoir fait respecter les lois à Aspremonte. Dans les autres pays catholiques, le noyau solide du parti conservateur est formé de l'aristocratie et des partisans de l'église. En Italie, vous ne rencontrez parmi les nobles aucune fraction qui ressemble aux légitimistes français ou aux féodaux prussiens. Presque tous les patriciens de la péninsule italienne, imbus des idées modernes, font plutôt penser aux lords anglais de la nuance la plus libérale. Dès le moyen âge, ils étaient dévoués au maintien des libertés municipales, et de nos jours ils ont toujours marché à la tête du mouvement émancipateur. D'autre part, il ne s'est pas constitué de parti clérical, parce que tous les Italiens voulaient avoir Rome pour capitale, et que le haut clergé s'est montré hostile aux aspirations nationales. Chose presque inconcevable, dans la dernière chambre, on ne comptait que trois représentans dévoués aux idées ultramontaines, et dans la chambre récemment élue il n'y en a pas beaucoup plus. L'amour de la patrie l'emportait sur les autres sentimens, et celui qui par exception mettait au-dessus de tout les intérêts temporels du Vatican, celui-là devait renoncer à obtenir les suffrages de ses concitoyens. La confiscation et la mise en vente des biens ecclésiastiques ne rencontra jamais d'opposition sérieuse. Le sénat, ce corps conservateur par destination expresse, vota sans hésiter la loi qui imposait le service militaire même à ceux qui se préparaient à entrer dans les ordres. La résistance que certains évêques opposèrent à des lois adoptées par le parlement ne souleva nulle part une réprobation plus énergique que chez les membres de la droite. M. Jacini nous rapporte le mot que lui disait un

des chefs du parti avancé d'une république démocratique : « En vérité, quand je me compare à quelques-uns de vos burgraves de l'extrême droite, je dois avouer que je ne suis qu'un réactionnaire. »

Par la même raison qu'il n'y a pas de parti conservateur, il n'y a point non plus un vrai parti de la gauche. Il existe au sein de la chambre quelques républicains, mais ils n'avouent guère leurs visées. Leur but étant de renverser la constitution, ils ne peuvent former un parti constitutionnel. Ils sont d'ailleurs trop peu nombreux pour qu'il faille compter avec eux. En dehors de cette nuance extrême, il n'est aucun principe qui sépare la gauche de la droite. Les réformes que veulent les uns, les autres les veulent aussi. Quelque mesure est-elle présentée qui ailleurs paraîtrait révolutionnaire, elle trouvera autant de partisans d'un côté de la chambre que de l'autre. La grande affaire de l'Italie était la revendication de la Vénétie et de Rome. Sur ce point, nulle divergence. L'autre question capitale pour l'Italie était l'équilibre du budget; mais sur ce point, pas plus que sur les autres, il n'a pu se former deux partis opposés ayant chacun un programme distinct, parce qu'ici les divergences étaient trop nombreuses. Sans doute l'opposition ne manquait pas d'attaquer le ministère à ce sujet, de combattre les impôts proposés, de réclamer des économies; mais du moment qu'il fallait sortir des généralités, indiquer les mesures pratiques à adopter pour augmenter les recettes et réduire les dépenses, chacun avait son projet particulier, et l'accord était impossible, c'était une confusion générale qui détruisait les faibles liens de parti qui pouvaient tendre à s'établir. Toutes les taxes imaginables ont été tour à tour proposées pour combler l'éternel déficit, et cela n'a fait que contribuer à rendre plus complet le désarroi des diverses fractions de la chambre représentative. Les hommes de la même nuance défendaient les propositions les plus divergentes, et une même proposition trouvait des adhérens dans les nuances les plus opposées. Les impôts considérés ordinairement comme démocratiques étaient repoussés par la gauche et appuyés par la droite; l'impôt sur la mouture fut définitivement voté par beaucoup de représentans qui l'avaient d'abord condamné avec indignation. Dans le ministère actuel, constitué après l'introduction de la taxe nouvelle, se trouvent réunis l'homme d'état qui l'avait combattue avec le plus d'énergie et un autre qui l'avait approuvée avec non moins de conviction. Les derniers impôts votés par le parlement ont été élaborés par une commission composée de députés de nuances les plus diverses qui, leur œuvre commune terminée, ont repris chacun leur siége aux divers côtés de la chambre.

M. Scialoja fait à ce sujet une remarque très juste. Dans les pays où il y a des partis politiques déjà formés, les mesures finan-

cières revêtent une couleur politique d'après les conséquences qu'elles peuvent avoir et les effets qu'elles doivent produire. Chacun peut apprécier le rapport qu'elles ont avec le programme qu'il a adopté, et il sait par suite s'il doit les accepter ou les repousser. Un ministère appuyé sur une majorité compacte et ferme peut compter qu'il fera voter les mesures utiles qui sont conformes aux principes qu'il représente. Dans les pays où il n'y a point de partis constitués, ce ne sont pas des questions d'impôt qui les feront surgir. Chacun est hostile aux taxes nouvelles, et d'autre part, en réclamant sans cesse l'intervention de l'état, chacun fait exactement ce qu'il faut pour les rendre indispensables. En dehors de ces deux aspirations tout à fait contradictoires, le point de savoir quels sont les meilleurs impôts offre tant d'incertitudes, d'obscurités, exige tant de connaissances économiques, soulève tant de difficultés incidentes, que les électeurs ne peuvent se faire à ce sujet d'opinions arrêtées, ni les représentans se partager en deux groupes opposés et compactes. Il est facile de crier : réduisons les impôts; mais du moment qu'il faut les augmenter, chacun aura son système. Les deux camps se mêleront, et toute discipline disparaîtra.

En résumé, d'après les meilleurs juges de l'état des choses en Italie, le pays est mécontent, souffre parce que la machine constitutionnelle ne marche pas bien, et elle ne marche pas bien parce qu'il n'y a point de partis politiques fortement constitués. S'il n'y a point de partis semblables, cela provient de ce que, des deux grandes questions qui occupaient les esprits, la première, la délivrance de Venise et de Rome, trouvait tout le monde d'accord, et la seconde, la question financière, mettait tout le monde en désaccord. Maintenant il sera très-utile d'étudier de près ce cas encore peu décrit de pathologie constitutionnelle, et de voir comment l'absence de partis, généralement considérée comme un bonheur, rend au contraire impossible la bonne administration des affaires dans un gouvernement parlementaire.

II.

Le premier symptôme du mal, c'est l'instabilité des ministères. Une interpellation, une crise ministérielle et un exercice provisoire, puis de nouveau une crise ministérielle, un exercice provisoire et une interpellation, et le même cercle se reproduisant toujours, voilà comment le *Times* définissait un jour la marche du régime parlementaire en Italie. Et en effet malheureusement le journal anglais n'a que trop raison. Tous les ministères du nouveau royaume ont eu la vie extrêmement courte, et même la courte existence de chacun d'eux a été entrecoupée de crises, de transformations et de

reconstitutions. Ce qui est plus fâcheux, c'est qu'ils ne succombent pas sous un vote hostile; ils se retirent ordinairement lorsqu'ils disposent encore d'une majorité suffisante. Presque jamais à l'étranger on ne se rend compte de ce qui produit une crise ministérielle en Italie, et dans le pays même on vous en donnera dix raisons différentes. C'est qu'elle provient de quelque froissement ou de susceptibilités entre les personnes, de quelque intrigue secrète, de certaines exigences de position que l'on n'a pu satisfaire, enfin de mille petites causes tout à fait en dehors du choc ou de la force relative des opinions au sein du parlement. Il est donc très difficile de les analyser, de les avouer ou même de les deviner toutes. En Espagne et en Portugal, un phénomène semblable se présente. Les vicissitudes ministérielles y sont aussi difficiles à comprendre qu'en Italie.

En Angleterre, aux États-Unis, il en est autrement. Deux opinions rivales se disputent la prépondérance. Elles commencent d'abord par élaborer leur programme. En Amérique, cette opération préliminaire est presque la plus importante. Chaque parti nomme ce que l'on appelle une convention, c'est-à-dire des délégués qui, réunis en assemblée, délibèrent, et après de vives discussions arrêtent la *platform*, c'est-à-dire les principes que le parti adopte comme siens. En Belgique, le parti libéral avait également nommé un congrès en 1846 pour arrêter sa *platform;* puis arrive le choix des candidats, le *cauvassing*, la chasse aux voix des électeurs, enfin l'élection. En Angleterre, où fonctionne le vrai type du gouvernement parlementaire, le résultat de l'élection détermine la majorité, et la majorité porte au pouvoir les hommes qui représentent le mieux le programme qui a prévalu. Aussi longtemps que la majorité ne se modifie pas, on peut dire quels sont les hommes qui resteront au pouvoir, et quel est le programme qui sera mis à exécution. Un parti n'arrive au ministère que par la majorité, et il n'en sort que lorsque la majorité l'abandonne. Un gouvernement de parti et de majorité est le seul qui donne au régime parlementaire force et efficacité.

En Italie, les choses vont tout différemment. D'abord les électeurs sont en général étrangers aux luttes politiques. Le nombre de ceux qui ont le droit de voter n'est pas grand; il ne s'élève qu'à environ 500,000 sur une population de 26 millions d'habitans, et, comme tout au plus la moitié des électeurs votent, il s'ensuit que la proportion de ceux qui prennent une part active à la vie politique ne monte pas à 1 pour 100 de la population totale. Il semble que la bourgeoisie italienne est encore trop absorbée par ses intérêts privés ou par les affaires locales pour comprendre que son sort et l'avenir du pays dépendent de sa participation aux luttes électorales. Même indifférence de la part de ceux qui peuvent aspirer à l'honneur d'être

élus. Aux approches des élections, les journaux sont remplis de lettres de gens qui déclinent toute candidature. Parmi les députés sortans, beaucoup refusent de se laisser renommer. On a vu récemment plusieurs hommes de mérite, qui devraient comprendre qu'ils se doivent à la patrie, se réfugier avec empressement dans la vie privée. Les hautes et belles fonctions de député semblent non un honneur qu'on se dispute, mais une charge à laquelle se dérobent ceux qui sont le plus dignes de la remplir. Les candidats ne manquent pas cependant, ils sont même trop nombreux; mais, comme la plupart d'entre eux ne représentent pas de grands principes, ou représentent seulement quelque petite coterie, il ne se produit ni larges courans d'opinion, ni utiles débats, ni fermentation d'idées. Il n'y a que de mesquines luttes d'influences personnelles. Les voix s'éparpillent, et le nombre des ballottages est toujours extrêmement considérable.

Sans doute on trouve dans tous les colléges des candidats qui s'intitulent ou que l'on nomme progressistes, conservateurs, avancés, gouvernementaux; mais il n'y a point de programme général auquel les uns et les autres se rallient. Dans chaque région, dans chaque province, dans chaque circonscription électorale, ces noms prennent une signification différente d'après les intérêts locaux qui veulent être défendus, ou d'après les opinions individuelles des candidats. Il en résulte que, l'élection terminée, nul ne peut dire quelle est la nuance qui dominera dans la chambre nouvelle, et quels sont les hommes qui arriveront au pouvoir.

Quand un ministère s'appuie sur une majorité réunie par les liens solides d'opinions communes nettement proclamées et d'un programme commun dont les électeurs exigent la réalisation, il peut agir avec énergie, imposer des réformes, exiger de ses adhérens le sacrifice des dissidences accessoires, imposer une discipline rigoureuse dans l'intérêt de la victoire et au nom de l'intérêt général, faire prévaloir ainsi ses desseins, et gouverner avec autant de suite et de force que les ministres d'un souverain absolu. Plus la lutte sera ardente, plus les partis seront nettement tranchés, et plus un ministère parlementaire aura de pouvoir, car qui l'abandonnerait serait considéré comme un traître. Les députés, retenus par les engagemens pris envers leurs électeurs et par le danger que présenterait toute scission, ne peuvent se faire les organes ni de leurs ambitions particulières, ni des intérêts locaux. Dans les pays où la situation politique a créé cette subordination, on la blâme parfois, on l'appelle servilisme; on vante l'indépendance du député qui sort des rangs et marche à sa guise. Cela peut être utile quand il s'agit d'un penseur éminent, comme M. Mill, qui au sein du par-

lement, ainsi que dans ses livres, semait des idées pour l'avenir, et dont les conceptions sont trop originales pour rentrer exactement dans les cadres établis; mais en règle générale, dans les partis comme dans les armées, il faut de la subordination, de la discipline, de l'union, de la fidélité au drapeau. Dans les luttes parlementaires comme sur les champs de bataille, le succès est à ce prix. C'est ainsi seulement que le gouvernement constitutionnel peut remplir sa mission, et que la probité politique des députés fait respecter le parlement : voilà ce que l'exemple de l'Italie montre avec la dernière évidence.

En Italie, les crises ministérielles sont incessantes. Comme le remarque très bien M. Jacini, on dirait une fantasmagorie d'hommes à portefeuille, qui entrent et qui sortent, suscités, puis renversés par le jeu protéiforme d'influences personnelles, par la faveur ou l'hostilité sans cesse variables de petites coalitions qui se font ou se défont sans qu'on sache pourquoi, de mouvantes coteries sans cesse en train de se décomposer ou de se recomposer. S'agit-il de constituer un ministère nouveau, les hommes qui doivent y figurer ne seront pas désignés, comme en Angleterre, par les circonstances mêmes et par les votes qui auront amené la chute du cabinet démissionnaire. On ne choisira pas les plus compétens ou ceux qui représentent le mieux l'opinion triomphante; non, on sera forcé de prendre un tel parce qu'il dispose de dix ou de vingt voix, tel autre parce qu'il entraînera les Vénitiens ou les Siciliens, un troisième parce qu'il représente un intérêt avec lequel il faut compter. De pareilles combinaisons, même quand elles ne réuniraient que des hommes de premier ordre, ne peuvent donner naissance à un gouvernement fort, car il ne trouvera pas d'appui solide dans la chambre, et il n'y aura dans son sein ni unité de vues, ni identité d'origine. Appelez aux affaires des hommes médiocres, mais qui puissent appliquer toutes leurs facultés à l'administration et aux réformes urgentes, et probablement ils feront quelque bien. Mettez à leur place des Pitt et des Richelieu, s'ils doivent s'occuper de satisfaire les ambitions des uns, de désarmer les rancunes des autres, de prévenir une rupture aujourd'hui, de ramener des mécontens demain, et s'ils ne prolongent ainsi une existence sans cesse menacée que par une série de transactions, d'intrigues, de petites habiletés, ces hommes de génie seront réduits à l'impuissance. Dans une pareille situation, le moindre incident produit une crise politique. Un député se plaint que le chef du cabinet ne l'ait pas salué avec la déférence qui lui est due, un second est furieux parce qu'il n'a pas été convié à un dîner ministériel, un troisième n'a pu obtenir un chemin de fer pour le bourg qui l'a élu, un quatrième n'a pu

faire décorer son cousin, un cinquième a vainement demandé qu'on creusât un port près du village de pêcheurs où il possède de grandes propriétés, tous sont mécontens; chacun réunit quelques amis, une coalition se forme, et le ministère est ébranlé ou renversé.

La plaie des administrations faibles, ce sont les députés solliciteurs. Ils courent les bureaux pour obtenir des places, des subsides, des faveurs de toute espèce pour leur arrondissement ou pour leurs électeurs, et s'ils sont éconduits ils menacent de passer à l'opposition. Comme ils disposent de quelques voix dans la chambre, ou sont parfois les chefs de quelque petite coterie, il faut les ménager. On a besoin d'eux pour faire passer une mesure importante. L'intérêt de l'état est en jeu : il faudra donc céder à leurs importunités. Un ministère sans majorité de parti est à la merci de toutes les ambitions, de tous les intérêts, de toutes les rancunes.

Les fréquens changemens de ministère ont pour conséquence de faire siéger dans le parlement italien une soixantaine d'anciens ministres. Ceux-ci forment, comme l'a dit spirituellement M. Scialoja, des dynasties déchues, des prétendans au pouvoir qui aspirent à y rentrer pour le bien même du pays, que naturellement ils croient mieux apprécier que tout autre. Parmi ces ex-ministres, les plus remuans ne sont pas les chefs de parti, à qui on pourrait reprocher de l'indifférence plutôt qu'un excès d'ambition; ce sont les hommes secondaires qui veulent s'élever au premier rang, non par la puissance du talent, mais à force d'intrigues. Il ne faut pas attacher à ce mot *intrigues* un sens fâcheux. Quand dans une assemblée il n'existe pas des groupes d'hommes que l'on peut faire marcher ensemble en invoquant certains grands principes, ce n'est que par une série de combinaisons, de concessions, d'habiletés que l'on parvient à faire voter une mesure. L'esprit d'intrigue sera indispensable pour mettre en mouvement le mécanisme parlementaire; il sera plus nécessaire même que l'éloquence ou le savoir.

Une conséquence regrettable résulte de cette situation. En premier lieu, les hommes d'état vraiment supérieurs se dégoûtent d'une vie politique où, pour faire des réformes utiles au pays, il faut mettre en jeu non les grandes qualités qu'ils possèdent, mais les petites finesses qu'ils dédaignent. C'est ainsi que MM. Ricasoli et Peruzzi par exemple parlent de se retirer. Les nobles ambitions se refroidissent, les ambitions mesquines se donnent carrière. Gouverner son pays en vue de sa prospérité et de sa grandeur, c'est sans doute le plus noble emploi des facultés humaines, et aspirer à remplir cette mission est une louable et bienfaisante ambition; mais ce rôle n'est possible que dans un gouvernement absolu ou dans un gouvernement constitutionnel manié par de grands partis politi-

ques. En l'absence de partis semblables, on se dispute les portefeuilles pour les satisfactions de vanité ou d'intérêt qu'ils procurent. Ces rivalités toujours en éveil et en lutte, toujours en quête d'adhérens pour arriver au pouvoir, empêchent un cabinet ferme de durer et entravent l'exécution de toute grande mesure.

L'instabilité des ministères relâche aussi tous les rouages de l'administration. Les ministres n'ont point le temps de s'initier aux affaires de leur département. Ils demeurent ainsi dans la dépendance de leurs subordonnés. Ceux-ci ont peu de déférence pour ces ombres qui passent, et qu'ils font mouvoir à leur gré. Ils ont plus de considération pour ceux qui vont arriver au pouvoir que pour ceux qui l'occupent et vont bientôt le quitter. Un ministre toujours à la veille de tomber ne pourra jamais faire prévaloir ses idées sur la routine des bureaux, ni se faire obéir de la hiérarchie qui dépend de lui. De l'impuissance en politique résultera un mal presque aussi grand, l'inertie ou le désordre dans l'administration.

Le ministère ne pouvant compter absolument sur aucun côté de la chambre, les discussions traînent en longueur; des incidens arrêtent à chaque instant l'expédition des affaires, et les sessions sont interminables. Elles durent huit à neuf mois, et elles sont d'autant plus stériles qu'elles sont plus longues; on prononce beaucoup de discours, mais on fait peu de besogne. Il ne reste guère de temps aux ministres pour étudier les besoins du pays et les projets de loi. Toute leur attention est prise par les petites intrigues parlementaires, par les interpellations auxquelles il faut répondre, et par le travail énorme qu'ils ont à faire dans les coulisses pour rallier leurs partisans.

On ne se plaint pas que dans le parlement italien les hommes distingués fassent défaut. Il y en a beaucoup dans tous les genres, et l'on s'en aperçoit à l'élévation des débats et à la sagesse de la conduite. On trouve plutôt qu'il y en a trop. L'inconvénient qui en résulte est double. D'abord, chaque homme éminent étant suivi par un groupe d'adhérens, plus ces chefs sont nombreux, plus il y a de petits corps d'armée qui manœuvrent à part, et plus il est difficile de les faire agir avec ensemble. En second lieu, la vie parlementaire absorbe ainsi beaucoup d'esprits qui pourraient rendre de plus grands services à leur pays, s'ils poursuivaient le cours habituel de leurs études, ou s'ils employaient leur influence à former à la véritable vie politique la localité où ils résident. Jusqu'à présent, la vie intellectuelle a été très disséminée en Italie, et non centralisée comme ailleurs. De même que la plupart des petites villes peuvent se vanter de posséder quelque œuvre d'art, d'avoir donné naissance à quelque artiste ou écrivain illustre, ainsi aujourd'hui encore

elles sont la résidence de quelque homme éminent sous l'un ou l'autre rapport. Chaque localité conservait sa vie propre et son originalité. Aujourd'hui la capitale, avec ses débats politiques qui souvent ne roulent que sur des rivalités personnelles, attire à elle l'attention et la vie. La province en souffre, et la capitale n'en profite guère.

Un régime constitutionnel qui permet au pays de se gouverner lui-même par ses représentans librement élus devrait avoir, semble-t-il, pour effet de mettre en relief les bonnes qualités d'un peuple. D'après M. Jacini, ce régime, tel qu'il est pratiqué maintenant en Italie, aboutit principalement à mettre en activité un défaut du caractère national qui de tout temps a été funeste aux Italiens. C'est cet esprit de jalousie qui au moyen âge les poussait à se combattre sans cesse au risque de voir l'étranger profiter de leurs discordes, et qui plus tard, en des temps plus paisibles, les portait à se soupçonner, à se dénigrer, à se calomnier, au risque d'entacher leur réputation nationale. « Les Italiens, écrivait Ugo Foscolo, sont possédés de cette manie diabolique de la discorde et de la calomnie, héritage fatal de père et de mère, vice funeste inhérent à notre race, et dont, je le crains bien, ni nous ni nos enfans ne parviendrons à nous guérir. » S'ils ont vraiment ce défaut qui, hélas! paraît être aussi un peu le nôtre, les Italiens ont du moins le mérite de ne pas s'en faire accroire. Ils ne se donnent pas pour meilleurs ni plus forts qu'ils ne sont; ils sont assez fins pour comprendre qu'il est plus nuisible de se vanter de qualités qui leur manquent que de s'accuser de défauts qu'ils n'ont pas. La modestie ou l'humilité sont moins dangereuses que la vanité et la suffisance. Ugo Foscolo d'ailleurs était sévère pour ses compatriotes. Il est certain qu'ils valent infiniment mieux qu'au moyen âge. Les jalousies et les rivalités ont disparu comme par magie dans l'admirable mouvement d'opinion qui a fait l'unité de l'Italie. Quand les hommes sont enflammés par une grande et noble passion, leurs défauts cessent de se faire sentir; mais ils reparaîtront, si les circonstances leur donnent libre carrière. Or c'est précisément l'effet que produit le parlement italien maintenant. Comme aucune grande question ne passionne et ne divise les esprits, les discussions journalières ravivent les rivalités personnelles, irritent les jalousies locales, enflamment tous les élémens de discorde qui fermentent dans les chambres. S'il y avait dans le pays et dans le parlement de forts courans d'opinion, des partis bien constitués, ces petites misères disparaîtraient bientôt.

On se plaint aussi beaucoup en Italie de ce que l'on appelle le *régionalisme*. C'est ce que l'on nomme en Allemagne le *particula-*

risme. Voici ce que cela signifie. La péninsule italique est habitée par des populations plus semblables entre elles que celles d'aucun autre pays de l'Europe, sans en excepter même l'Espagne. Néanmoins les différences géographiques, la diversité des coutumes, des traditions historiques, des intérêts locaux qui existaient dans les états dont s'est formée l'unité italienne, n'ont pu disparaître du jour où celle-ci a été proclamée. L'unité a été accueillie par tous et avec enthousiasme; elle était nécessaire pour expulser l'étranger, et nul ne voudrait restaurer les anciennes divisions; mais des diversités qui sont le résultat des siècles, et qui tiennent au fond même de la vie locale, continuent de subsister malgré les lois et malgré la volonté des habitans eux-mêmes. La raison en est simple : nul ne peut changer en un jour ses instincts traditionnels, c'est-à-dire sa nature même, et, à vrai dire, cela n'est pas désirable. Cette uniformité, qui déracine les traditions provinciales, qui extirpe les autonomies locales, qui sacrifie le patriotisme régional au profit d'un patriotisme général, affaiblit un peuple plus qu'elle ne le fortifie. Il est, je crois, démontré aujourd'hui que, si la France avait pu conserver ses états provinciaux en les réformant d'après les principes modernes, la liberté eût eu dans ce pays des racines plus fortes, et le despotisme y aurait rencontré plus de résistances. Le *régionalisme*, qui, comme en Italie, n'est hostile ni à l'unité nationale, ni aux idées modernes, est un bien plutôt qu'un mal, et, loin de vouloir l'anéantir, il faudrait savoir en tirer profit. Seulement il est certain que dans les conditions actuelles le sentiment régionaliste entrave en Italie la marche régulière du mécanisme parlementaire. Les députés, au lieu de se diviser suivant leurs opinions, se partagent d'après les provinces qu'ils représentent. Le ministère doit compter non avec les partisans ou les adversaires de telle ou telle mesure, mais avec les Siciliens, les Lombards, les Piémontais, les Napolitains, les Vénitiens. Les anciennes divisions territoriales, qui n'ont plus d'existence légale, reparaissent au sein du parlement avec leurs vues particulières, leurs exigences et parfois leurs ressentimens. A un moindre degré, c'est la même chose qu'au sein du *Reichsrath* autrichien. Le ministère n'a plus en face de lui des partis qu'il peut convaincre et entraîner, il a des envoyés des provinces qui ont leur mot d'ordre, et avec lesquels il faut composer. Les rivalités provinciales, venant se joindre aux rivalités personnelles, arrêtent à chaque instant la marche de l'administration.

L'instabilité et l'impuissance des ministères qui se succèdent ne font qu'empirer la situation financière, et rendent impossible l'application de tout remède énergique. Les besoins croissans du trésor, le déficit annuel à combler, exigent presque chaque année l'é-

tablissement de nouveaux impôts. Les nouveaux impôts excitent le mécontentement, et provoquent une opposition de plus en plus vive. Cette opposition, qui ne propose aucun moyen pratique de sortir d'embarras, ne peut qu'affaiblir encore le gouvernement, quel qu'il soit, et le pays se trouve ainsi engagé dans un cercle vicieux dont on n'aperçoit pas l'issue.

Il est un autre résultat plus fâcheux encore. La nation perd confiance dans un régime qui marche si mal. Comme le public ne voit pas pourquoi certains hommes arrivent au pouvoir et pourquoi d'autres sont obligés de le quitter, il est porté à ne voir dans le parlement qu'une arène où des ambitieux se disputent des portefeuilles et des places. N'assistant pas à la lutte féconde et élevée de deux grands partis, il s'imagine que ce sont non pas des opinions, mais des appétits qui sont aux prises. De là vient que des accusations de corruption sont si souvent répandues et si facilement accueillies. Sans doute quelques faits blâmables ont été constatés; mais quel est le pays qui est assez irréprochable sous ce rapport pour jeter la pierre à l'Italie? A coup sûr, ce n'est ni l'empire russe avec son régime despotique, ni la république démocratique des États-Unis. Quand on se rappelle quelle était la moralité des employés de l'état dans plusieurs parties de l'Italie d'autrefois, surtout dans le royaume de Naples, on doit avouer que le régime nouveau a produit une immense amélioration, une rénovation presque complète. Néanmoins le public se défie; il croit parfois les contes les plus absurdes. Le parlement perd de la sorte l'autorité et le respect dont il devrait jouir.

Sauf dans deux ou trois villes, les factions anarchiques n'ont jamais exercé une grande influence en Italie; mais le mécontentement produit par l'impuissance du gouvernement et par la détresse financière a pour effet de lui en donner davantage. Bien des gens, même parmi les conservateurs, achètent les feuilles de l'opposition extrême, parce qu'ils y trouvent une critique violente de l'administration, responsable à leurs yeux de tous les maux dont souffre le pays. On arriverait ainsi peu à peu, si cet état maladif devait se prolonger, à la situation de certaines républiques de l'Amérique, incapables de supporter le gouvernement qu'elles ont et non moins incapables de s'en donner un meilleur. L'Italie est encore très loin de cette extrémité; mais, comme le dit M. Jacini, elle est sur le chemin qui y mène.

III.

Dans son *Essai sur les partis politiques,* M. Bonghi, qui est lui-même un membre distingué de la chambre des députés, nous montre clairement par l'histoire de ces dernières années l'impuissance que le manque de partis communique au régime parlementaire. Après la mort de Cavour, M. Ricasoli arrive au pouvoir, et l'occupe avec fermeté et habileté, surtout avec une fière dignité vis-à-vis de l'étranger. En 1862, quoique disposant en apparence d'une énorme majorité, il se retire parce qu'il croit ne pas pouvoir compter sur l'appui de tous ses partisans, mais sans qu'aucun vote ait manifesté cette opposition. M. Ratazzi lui succède : il n'a pas, lui, de majorité, mais il a l'espoir de s'en former une. En attendant, tout reste en suspens; les intrigues politiques se nouent et se dénouent : aucune loi n'est votée. Le pays ne comprend rien à ces évolutions parlementaires, et les premiers symptômes de fatigue et de défiance se manifestent.

A M. Ratazzi succède un cabinet dirigé d'abord par M. Farini, puis par M. Minghetti. Il compte beaucoup d'hommes très-capables, entre autres M. Peruzzi de Florence; mais les oppositions régionales se font jour. Les hommes de l'Italie centrale dominant dans le cabinet, les Piémontais en sont jaloux, et s'allient aux représentans du midi. Au sein même du ministère, beaucoup de divergences se produisent, et plusieurs crises et dislocations partielles ont lieu. La convention de septembre, qui impose la nécessité de transférer la capitale à Florence, et la répression sanglante des troubles de Turin rendent bientôt la situation du ministère intolérable. Un nouveau cabinet se forme sous la présidence du général La Marmora. Depuis la mort de Cavour, c'est le quatrième qui se constitue sans sortir directement du jeu régulier des majorités au sein du parlement. Les élections de 1865 ne font qu'empirer la situation. L'enquête sur les chemins de fer méridionaux et une brochure très vive et très répandue de M. d'Azeglio éveillent partout des soupçons de corruption. Les députés piémontais, quoique plusieurs de leurs hommes les plus capables, comme MM. Lanza et Sella, soient au pouvoir, se jettent dans une opposition intraitable, et s'allient avec les garibaldiens. Ceux-ci sont plus nombreux qu'avant, mais ils portent moins fièrement leur drapeau. Enfin dans beaucoup de colléges les électeurs, atteints par le nouvel impôt sur la fortune mobilière, font des nominations sans autre signification qu'une hostilité morose et chagrine. Aucun grand courant politique n'était venu traverser le pays pour donner aux élections un sens déterminé. Comme le dit

M. Bonghi, la nouvelle chambre fut une vraie Babel où les hommes distingués étaient en grand nombre, mais se trouvaient incapables d'une action vigoureuse et suivie.

La guerre de 1866, l'annexion de la Vénétie, l'expulsion définitive de l'étranger, détournèrent momentanément l'attention de l'arène parlementaire; mais au milieu de ses succès inespérés l'Italie était mécontente et triste, parce que la victoire lui avait échappé et sur terre et sur mer. Le contre-coup de ces échecs amena la chute du ministère La Marmora. M. Ricasoli revint au pouvoir. Bientôt il fut amené à dissoudre la chambre. Encore une fois, aucune question précise ne fut posée aux électeurs. Ni la question financière, ni celle de l'emploi des biens ecclésiastiques n'étaient nettement formulées. A la veille des élections, M. Scialoja fut remplacé au ministère des finances par M. Depretis, sans qu'on pût bien comprendre le sens de ce changement. Le résultat fut comme d'ordinaire une chambre où ne dominait aucune opinion déterminée, et qui se trouva par suite aussi impuissante que les précédentes. M. Ricasoli, âme fière, ardemment dévouée à son pays, mais dépourvue de toute ambition, se retira comme envahi par un insurmontable dégoût de la vie politique. Depuis lors, deux ministères nouveaux se sont encore succédé, et pendant le peu de temps qu'ils ont duré ils ont subi plusieurs modifications.

C'est ainsi que dans le nouveau royaume, qui n'existe guère que depuis une douzaine d'années, il y a eu neuf changemens de cabinet, dont aucun n'a été amené par un vote de la chambre, ni déterminé dans sa formation ou dans son programme par le jeu régulier des majorités parlementaires. Plusieurs de ces ministères ont subi des modifications. Celui de M. Menabrea par exemple s'est modifié quatre fois, sans qu'on puisse y trouver d'autres raisons que des questions personnelles. Comment, avec une semblable instabilité, le cabinet le mieux composé pourrait-il déployer l'énergie, l'esprit de suite, indispensables à la bonne gestion des affaires? Comment le régime parlementaire pourrait-il donner les bons résultats qu'on doit en attendre?

Les Italiens ne se font aucune illusion sur la nature et les causes du mal. Ils l'ont décrit avec cette finesse d'analyse qu'ils ont toujours déployée dans les matières politiques, et qui éclate dans les fameux rapports des envoyés vénitiens et dans les écrits de Machiavel; mais où chercher le remède? On en a proposé un grand nombre. M. Scialoja pense que pour constituer des partis il faut d'abord qu'un parti vraiment conservateur se forme et s'affirme. — Fort bien, seulement la difficulté consiste à lui trouver un programme, car les questions extérieures sont résolues, et sur les ques-

tions intérieures, avec beaucoup de divergences individuelles, il n'y a pas deux grandes opinions, deux grands courans d'idées en présence. M. Scialoja pense que les conservateurs devraient proposer trois mesures qu'il croit nécessaires pour maintenir la forme actuelle du gouvernement : d'abord une loi plus sévère pour réprimer les écarts de la presse, dont la licence est sans bornes, et qui ne respecte ni la vie privée des citoyens, ni les institutions établies, — ensuite une interdiction sévère des sociétés secrètes, qui n'ont plus de raison d'être dans un pays de liberté absolue, — enfin une réforme du jury qui le composerait de personnes plus instruites et plus capables d'exercer ces importantes fonctions. Nous ne discuterons pas ici le mérite de ces mesures; mais M. Scialoja se figure-t-il qu'on puisse ainsi faire naître à volonté des partis politiques rien qu'en adoptant un programme? Voyez en Angleterre, aux États-Unis : les partis sortent de la situation même du pays et des événemens. Sans doute ils adoptent un programme, mais ce n'est pas ce programme qui les suscite. Les mesures proposées par l'éminent économiste napolitain auraient d'ailleurs pour effet probable de désunir les conservateurs, loin de les rallier sous une même bannière. Il ne faudrait pas s'étonner si les plus éclairés d'entre eux repoussaient toute mesure de rigueur contre la presse ou contre les associations, car ils doivent savoir par l'exemple des pays libres que le seul moyen d'empêcher que la liberté soit un danger est de ne point y mettre d'entraves. Rien n'est plus périlleux que la liberté qu'on prétend tempérer par une sage compression. C'est le plus sûr moyen de répandre partout l'esprit de rébellion. L'Italie a eu l'honneur de traverser les crises redoutables du sein desquelles elle est née sans jamais porter atteinte à ses libertés. C'est un exemple qu'on ne saurait trop admirer; et, comme elle ne s'est pas mal trouvée de cette expérience si glorieuse pour elle, il est peu probable qu'elle entre dans la voie de la compression au moment où elle est sortie du danger. « Fermer la bouche aux tribuns et briser la plume des écrivains, dit très bien M. Jacini, n'est pas pratiquer l'art de gouverner; celui-ci consiste à rendre inoffensifs les discours des agitateurs et les violences des pamphlétaires. »

Les républicains, peu nombreux, mais ardens, invoquent les souvenirs du moyen âge, et attirent la partie enthousiaste de la jeunesse. Ils disent que l'abolition de la royauté serait le salut de l'Italie. La république est une noble forme de gouvernement, elle n'a qu'un défaut : c'est qu'elle exige des qualités toutes spéciales chez les peuples qui l'adoptent. Les républiques italiennes du moyen âge ne comprenaient qu'une cité avec son territoire, et la forme na-

turelle d'une administration municipale est la forme républicaine; mais lorsqu'il s'agit d'un grand pays où des intérêts divers sont en lutte, et où les difficultés de la politique étrangère viennent compliquer celles de la politique intérieure, l'élection ne créera des pouvoirs à la hauteur de leur mission que si le peuple possède des lumières, du bon sens et une certaine sagesse instinctive. Cette sagesse instinctive, l'Italie la possède; mais avec les états romains, les Calabres et la Sicile, où l'ignorance est encore si grande, est-elle mûre pour la république? Plus on sera convaincu de la nécessité de l'instruction, plus on sera porté à en douter.

D'ailleurs la proclamation de la république ne contribuerait en rien à guérir le mal que nous nous sommes proposé d'étudier dans ce travail. On peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'Italie se gouverne elle-même comme si elle était en république. Le roi, fidèle à son serment, remplit ses fonctions constitutionnelles avec la plus scrupuleuse réserve et un tact parfait. Il accepte les ministères qui se succèdent avec une égale bienveillance; il n'est pour rien dans la chute des uns et dans l'avénement des autres. On ne lui reproche aucune ingérence inopportune. Il n'est donc point la cause de l'extrême instabilité du gouvernement; au contraire, il y met plutôt des bornes en maintenant dans certaines régions quelque esprit de suite et quelques traditions. Supposez la royauté abolie : outre un changement de ministère tous les ans, vous aurez un changement de président tous les quatre ans. Aux intrigues parlementaires s'ajouteront les intrigues présidentielles; les questions de personnes domineront plus que jamais, car une proie nouvelle et magnifique, le pouvoir exécutif, serait livrée à la lutte acharnée des ambitions. La guerre civile deviendrait presque inévitable, et vous auriez le Mexique ou le Pérou. Si l'élection, appliquée à la constitution du parlement, ne parvient pas à donner au gouvernement la force et la fermeté suffisantes, ce n'est certes pas en l'étendant à la désignation du chef de l'état qu'on lui en donnerait davantage.

Les partisans de pouvoir fort ont parfois parlé d'un coup d'état comme du seul remède qui puisse être efficace, et de temps à autre des rumeurs venues d'au-delà des Alpes l'annonçaient comme imminent; mais ce sont là de ces aventures dans lesquelles ni un souverain ni un pays ne se jettent de gaîté de cœur. L'Italie n'était point dans une de ces situations qui provoquent de pareils attentats, lesquels ne réussissent que quand de grands bouleversemens les ont préparés. Jamais le roi Victor-Emmanuel n'y aurait d'ailleurs consenti. Maintenant que l'on a vu pour la seconde fois où aboutissent les coups d'état, même les mieux réussis au début, on peut supposer que les peuples en seront préservés au moins pour quelque temps.

M. Jacini propose une réforme qui nous paraît devoir donner tout au moins quelques bons résultats. D'après cet écrivain, qui connaît et apprécie parfaitement son pays, si le mécanisme parlementaire ne marche pas mieux, c'est en effet parce qu'il n'y a point de véritables partis politiques, et si ces partis ne peuvent se former, c'est parce que les intérêts régionaux sont plus puissans que les opinions et les principes. Les députés sont portés à se diviser par provinces plutôt que par nuances. Les traditions de l'Italie auraient exigé la formation d'un état fédératif; mais il fallait avant tout expulser l'étranger : la concentration de toutes les ressources, une organisation unitaire, étaient donc imposées. Aujourd'hui que l'Italie est une et indépendante, il faut relâcher les liens trop serrés de la centralisation et revenir au système des régions. Le passé de l'Italie, et peut-être son génie, l'ont préparée non pas au gouvernement parlementaire, mais bien à l'administration locale. L'esprit municipal a toujours été actif et puissant dans la péninsule : il y a produit des merveilles. La nouvelle organisation provinciale, qui repose sur les anciennes divisions territoriales, mais dont les institutions sont empruntées à celles de la Belgique, a également donné les meilleurs résultats. Les conseillers provinciaux sont bien composés, et ont fait d'excellente besogne. Ils ont immédiatement voté des sommes importantes pour l'enseignement et pour les routes, et ont grandement contribué ainsi à la régénération du pays.

Dans un manifeste publié récemment et signé par les deux sénateurs Jacini et Ponza di San Martino, le système régional se trouve exposé dans ses détails. Au-dessus des intérêts communaux et provinciaux, il en est d'autres plus généraux qui ne peuvent être bien administrés que dans les limites d'une circonscription plus étendue que celle de la province ou de la commune. Ils sont actuellement du ressort de l'état; mais il en est qui pourraient lui être utilement enlevés, soit parce qu'ils ne regardent pas l'universalité du pays, soit parce qu'ils seraient mieux gérés par des corps spéciaux, pourvu que ceux-ci possédassent la largeur de vues et les connaissances nécessaires. La topographie et l'histoire délimitent dans la péninsule certaines grandes régions qui ne coïncident pas complétement avec les divisions politiques établies par les traités de 1815, mais qui, ayant des racines profondes dans le passé, persistent sous l'uniformité officielle de la centralisation unitaire. Ce sont ces régions qu'il faudrait reconnaître en leur donnant une assemblée représentative et certaines attributions enlevées au domaine de l'état. Cette assemblée serait composée de délégués élus par les conseils provinciaux. Les objets dont ils auraient à s'occuper seraient par exemple les grands travaux d'irrigation, les routes, les ports, les prisons, la

bienfaisance publique, l'instruction supérieure, la tutelle des provinces et des communes en tant que de besoin, le tout conformément aux lois générales. L'utilité de cette réforme administrative serait considérable. D'abord les intérêts régionaux seraient réglés avec plus d'économie et moins de tiraillemens que par le parlement central. Ensuite l'importance des assemblées régionales rappellerait vers la périphérie la vie politique qui aujourd'hui, concentrée tout entière dans la capitale, s'y consume en luttes stériles. Le ministère et le parlement ne seraient pas sans cesse obligés de composer avec les exigences locales, et ils pourraient consacrer leur temps aux intérêts vraiment généraux (1).

La grande réforme présentée par MM. Jacini et Ponza di San Martino avait été déjà préconisée par quelques hommes d'état éminens de l'Italie centrale; mais elle a toujours été repoussée, comme le fédéralisme l'a été en 1790 par la France, parce que le régionalisme semblait mettre l'unité en péril, et que, sous le canon de l'étranger, l'unité était une condition de salut. Aujourd'hui que tout danger a disparu, que Venise et Rome sont délivrées, l'Italie peut se constituer comme elle l'entend. Or l'organisation que M. Jacini propose aurait certainement deux grands avantages. Elle donnerait d'abord un plus libre jeu au mécanisme du parlement central, déchargé désormais d'un grand nombre d'affaires où son intervention est plus nuisible qu'utile. En second lieu, elle procurerait à l'Italie les bénéfices du système fédéral sans compromettre l'unité de l'état. Le système régional sera, je pense, celui que les peuples adopteront dans l'avenir. Il respecte les originalités locales, et maintient ainsi le patriotisme provincial, qui est le plus solide fondement des états. Il exige le moins de sacrifices qu'il se peut pour la conservation de l'unité nationale. Tout en favorisant ainsi la liberté, il met obstacle aux révolutions violentes et brusques parce que la même fermentation n'envahit pas tout le pays à la fois. Les différentes régions ne sont pas agitées par les mêmes causes au même moment, et ainsi les unes servent de contre-poids aux autres, comme le montre clairement l'exemple de la Suisse. Un état fédéral est d'ordinaire très fort pour repousser toute agression de l'étranger, parce que tous ses habitans sont animés d'un ardent

(1) Une décentralisation régionale, semblable à celle que préconise M. Jacini pour l'Italie, pourrait être également très utile à la France. Elle établirait la liberté locale et traditionnelle, qui forme le meilleur rempart contre le despotisme des souverains ou des assemblées. Elle mettrait fin à l'abus que l'on a fait des travaux publics, transformés en moyen de gagner des voix dans les élections ou au sein du parlement. C'est là un mal général qu'on rencontre dans tous les pays où le régime parlementaire s'est trouvé combiné avec la centralisation administrative.

patriotisme : c'est ce que prouve l'histoire de la Grèce, de la Hollande, de la Suisse et des États-Unis; mais en même temps un semblable état sera moins porté à attaquer les autres parce qu'une guerre offensive ne rencontrera pas le même appui dans les différentes parties du pays.

Ainsi donc, en vue de la liberté de la bonne administration, de la sécurité de la paix, il est à désirer que l'Italie imprime à ses institutions un caractère plus fédératif, dans le sens indiqué par M. Jacini. Il faudrait toutefois, je pense, maintenir une loi générale sur l'enseignement, parce qu'il faut à tout prix dissiper l'effrayante ignorance qui règne dans certaines provinces et établir un niveau commun d'instruction élémentaire. M. Jacini réserve comme objets d'intérêt général, dont la décision doit être maintenue au parlement central, l'armée et la marine, les affaires étrangères, la justice, la statistique, les douanes et les traités de commerce, les postes et télégraphes, la dette, et enfin les impôts destinés à faire face à tous ces services. On arriverait ainsi à un régime qui aurait beaucoup de rapport avec celui de la Cisleithanie autrichienne, et l'on pourrait même pousser la décentralisation plus loin sans danger, parce qu'il règne en Italie un sentiment national et une unité ethnographique qui malheureusement font complétement défaut à l'Autriche.

Resterait à voir si cette décentralisation suffirait pour communiquer aux Italiens cette puissante vie politique qui fait la force de l'Angleterre et des États-Unis. J'en doute, parce que je vois que ce qui manque aux Italiens fait aussi défaut aux Portugais et aux Espagnols. A un phénomène général, il doit y avoir une cause générale. Quelle est cette cause? Est-ce le climat? Non, car la Californie et l'Australie, où le génie anglo-saxon se montre aussi vigoureux qu'ailleurs, sont situées sous des latitudes plus chaudes que l'Europe méridionale. Est-ce la race? Non encore, car l'on voit des peuples de race latine pratiquer le régime représentatif aussi correctement que les Anglais, la Suisse romane par exemple. Est-ce l'influence de la religion et des traditions historiques? Peut-être. Au fond, le mal provient de ce que le public ne s'occupe pas avec ardeur, avec suite, des affaires publiques. Excepté quand il s'agit de quelque grand objet qui parle au cœur de la nation, comme la délivrance du pays, l'immense majorité est indifférente en fait de politique. Cela provient de ce qu'on ne voit pas le rapport étroit qui existe entre l'intérêt particulier et l'administration de l'état. L'habitude du *self-government* fait défaut. Doit-on s'en étonner? Dans la vie spirituelle, le fidèle n'a-t-il pas l'habitude et le devoir de soumettre sa volonté à celle de l'église, et de lui demander la

direction qu'il doit suivre? L'initiative individuelle étant énervée dans le domaine religieux, comment ne le serait-elle pas aussi dans l'ordre politique? Quiconque abdique entre les mains d'une autorité infaillible pour les choses de l'âme agira de même pour ses intérêts temporels (1). L'asservissement du fidèle prépare mal le citoyen à l'exercice de la liberté. En Angleterre, en Amérique surtout, l'individu est appelé à tout discuter et à se faire sa destinée. Il ne doit pas obéissance à un prêtre qui pense et décide pour lui. L'affranchissement religieux a préparé l'affranchissement politique. C'est une tradition qui date du XVIe siècle et qui manque à l'Italie comme à l'Espagne.

Faudrait-il donc désespérer de l'avenir? En aucune façon. Que l'Italie songe à tout ce qu'elle a su accomplir depuis dix ans malgré la marche encore imparfaite du régime parlementaire, et elle se montrera moins sévère envers elle-même. Elle a fondé sa nationalité, elle s'est faite grande puissance, ce qui a coûté à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne, des siècles d'efforts et de luttes. Elle a ouvert, développé ses principales sources de richesse; elle a répandu les lumières, purifié les mœurs, retrempé le caractère national. La fortune, il est vrai, l'a comblée de ses faveurs; mais elle n'a manqué ni de prudence, ni de sagesse. Ce qu'il faut maintenant, c'est tirer le public de son indifférence en matière politique, en lui montrant la relation intime qui existe entre les destinées de l'état et le sort des particuliers. Il y a donc une éducation politique à faire, et elle se fera par la diffusion plus grande des lumières et par le réveil de l'initiative individuelle (2).

Notons encore une fois en terminant l'enseignement que la théorie constitutionnelle peut tirer de l'expérience faite en Italie. Au navire à voiles il faut un vent constant qui le soutienne, sinon il ballotte à droite et à gauche, et « fatigue » beaucoup. De même

(1) Ampère raconte à ce sujet une anecdote caractéristique qu'il tenait de Bunsen. Bunsen, se promenant au Forum, aperçoit les lueurs d'un incendie. Il court, il appelle, il crie au feu. Les Romains le regardent étonnés et lui demandent si c'est sa maison qui brûle. Il répond que non, mais insiste pour qu'on apporte du secours. — Cela ne nous regarde pas, réplique-t-on, *tocca al governo,* c'est l'affaire du gouvernement.

(2) Il est encore une réforme que nous croyons utile à l'Italie, indispensable à la France, c'est de réduire le nombre des membres de la chambre des députés. En France, on croit que la démocratie exige une assemblée nombreuse; c'est le contraire qui est vrai. Plus une assemblée est nombreuse, moins la raison et plus la passion y exerce l'empire. Or le gouvernement démocratique est celui qui a le plus besoin de sagesse, de prudence et de raison, car c'est de tous le plus difficile. Il faut voir les précautions rigoureuses prises aux États-Unis pour que la chambre des représentans ne compte pas plus de 350 membres : justesse de vues et prévoyance qu'on ne saurait trop admirer, exemple qu'on ne saurait trop suivre.

de grands partis sont indispensables à la marche régulière du régime parlementaire. Quand ils font défaut, le gouvernement, n'ayant pas de majorité fixe sur laquelle il peut s'appuyer, flotte au hasard, sans force et sans consistance, quelle que soit d'ailleurs la valeur des hommes qui exercent le pouvoir. L'esprit de parti n'est dangereux que lorsque le débat porte sur les bases mêmes des institutions politiques ou des lois sociales. Dans ce cas, dès qu'il se déchaîne avec quelque violence, il compromet la liberté, car les hommes veulent avant tout la sécurité et l'ordre, et ils y sacrifieront la liberté, si celle-ci semble mettre ces biens en péril. Depuis longtemps, en Angleterre, les partis, quoique très nettement séparés, ont pourtant une région commune où ils s'accordent. Ils poursuivent leurs vues avec la plus grande ardeur; mais ces vues ne les divisent pas assez pour qu'ils sacrifient la patrie à la réalisation de leur programme. En France, au temps de la révolution (et par un excès de malheur aujourd'hui encore), en Amérique lors de la lutte entre le nord et le sud, il en était autrement. Les partis combattaient chacun pour une cause qui leur était plus chère que le bien du pays. Pour la faire triompher, ils ne reculaient ni devant la guerre civile, ni devant l'appel à l'étranger. Afin de sauver l'esclavage, les gens du sud étaient prêts à couper en deux la grande république américaine, de même que, pour maintenir l'ancien régime, les Vendéens appelaient les Anglais, et, pour établir je ne sais quel régime communal ou communiste, les fédérés de Paris n'ont pas craint d'engager avec la nation une lutte fratricide en présence de l'ennemi campé aux portes de la capitale. Le bonheur de l'Angleterre actuellement, c'est que tout le monde accepte le régime établi et que nul, sauf en Irlande, ne voudrait sacrifier l'intérêt national à la réalisation de ses vues particulières. L'Italie a le même avantage: il suffit donc qu'un air un peu plus vif souffle dans ses voiles pour qu'elle s'élève à ce degré de prospérité et de bonheur que l'Europe entière désire lui voir atteindre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE PROCÈS

ENTRE

PARIS ET LA PROVINCE

Paris et la province n'ont jamais paru plus près de s'entendre que pendant ce long siége qui les a tenus isolés l'un de l'autre. Au début de l'investissement, des doutes, des appréhensions existaient, il est vrai, des deux côtés, mais les rares nouvelles qui franchirent les lignes ennemies firent tomber peu à peu ces défiances mutuelles. Une population de près de deux millions d'âmes, bloquée, affamée, bombardée, n'usait d'une liberté sans limites que pour affirmer l'unanimité de ses efforts en vue de la délivrance, et acceptait résolûment tous les sacrifices. Si quelques actes d'indiscipline et deux ou trois essais d'insurrection faisaient ombre au tableau, l'ordre n'avait pas été sérieusement troublé, et la réprobation générale qu'ils avaient rencontrée avait été une nouvelle preuve du bon esprit des assiégés. En fallait-il plus pour justifier une admiration dont le témoignage pompeux leur arrivait de temps en temps à travers les airs? Ils ne trouvaient pas eux-mêmes un moindre sujet d'admiration dans le mouvement national qui leur était annoncé par la même voie avec une égale emphase. Un pays qui avait vu tomber en un jour tout ce qui faisait sa confiance : son armée et son empereur, se levait tout entier à la voix d'un dictateur républicain. La réaction était réduite au silence; la révolution était contenue : l'adhésion à la république se confondait partout avec le dévoûment à la patrie. Les forces improvisées se comptaient par centaines de mille hommes; des prodiges étaient faits pour les équiper et pour les exercer. A peine réunies, elles étaient capables de vaincre, et, ce qui est plus difficile, même pour des troupes éprouvées, de supporter une défaite. Il semblait donc qu'un même

cœur battît dans toute la France. L'entente subsisterait-elle après la ruine des espérances qui l'avaient cimentée? On devait le croire, surtout devant les nouveaux devoirs qui en faisaient une nécessité plus pressante que jamais, et que le rétablissement des communications permettait du moins de remplir en commun. Ce n'était qu'une dernière illusion. L'antagonisme s'est réveillé entre Paris et la province dès qu'ils se sont retrouvés en présence; au bout de peu de jours, ç'a été un véritable divorce, et bientôt la plus absurde comme la plus affreuse des guerres civiles. Par quelles causes les esprits se sont-ils divisés, les cœurs se sont-ils aigris à ce point d'ajouter ce suprême malheur à tous les désastres qui nous accablent? Le mal n'est pas nouveau; les tristes événemens qui se sont succédé depuis neuf mois n'ont eu pour effet que d'en retarder, puis d'en aggraver l'explosion. Il importe d'en rechercher les racines dans le passé, si l'on veut y porter plus sûrement remède.

I.

Plus d'une fois déjà Paris, sous la domination d'un gouvernement insurrectionnel, s'est trouvé en lutte avec le gouvernement légal de la France, établi momentanément en province. Les malheurs de cette année semblent, à bien des égards, la répétition de ceux qui s'étaient accumulés sur notre territoire il y a un peu plus de cinq siècles. La France avait été envahie et vaincue, son souverain fait prisonnier, plusieurs de ses provinces étaient occupées. Une assemblée nationale avait été réunie pour aviser au salut du pays. Les discussions les plus violentes s'élevaient entre ses membres, et passionnaient au dehors tous les esprits. Une émeute éclata dans Paris, et s'en rendit maîtresse. Le chef de l'état et une partie des députés se transportèrent dans une ville voisine. Paris se constitua en commune indépendante, et invita les autres cités à suivre son exemple. Les bourgeois s'armèrent, des aventuriers de tout pays se mirent à leur solde; la guerre civile sévit autour de la capitale, et l'autorité légitime n'y fut rétablie qu'à la suite d'un long siége. Toutefois les analogies sont plus apparentes que réelles entre les révolutions de 1357 et de 1871. La première n'est pas proprement parisienne; elle est la revendication violente et prématurée de droits déjà chers à toute la bourgeoisie française, et qui ne restent pas en-deçà des libertés conquises quatre siècles plus tard. Si elle est suscitée par le prévôt des marchands Étienne Marcel, elle trouve faveur dans les états-généraux, non seulement parmi les députés qui se sont renfermés dans Paris, mais parmi ceux qui ont suivi le dauphin à Compiègne. Les assemblées provinciales embrassent en partie sa cause. Les campagnes, loin d'obéir à des passions

contraires, s'insurgent à leur tour; c'est la *jacquerie*. La fureur qui s'y déchaîne au sein des masses rurales en vient à de tels excès qu'une réaction se produit dans les villes, et qu'à Paris même, à Paris surtout, un parti de plus en plus nombreux se prononce hautement pour le prompt et complet rétablissement du pouvoir royal. Les guerres civiles des siècles suivans ne mettent pas davantage aux prises Paris et la province. Paris se partage, comme le reste de la France, entre des factions rivales. Il est tour à tour la proie des Armagnacs et des Bourguignons. Il est la capitale de la ligue, tandis que le royaume n'a plus de capitale; mais il n'a pas un rôle à part parmi tant de villes et de provinces en état de rébellion. S'il manifeste une tendance particulière, c'est moins l'esprit de révolte qu'un retour de plus en plus décidé aux sentimens tempérés que représentent, durant les guerres de religion, ceux qu'on appelle les « politiques » et dont la *Satire Ménippée* est l'expression la plus brillante, la plus française, la plus parisienne. La fronde est la seule de ces guerres de partis dont l'initiative appartienne à Paris : le moins contestable des travers parisiens lui a emprunté son nom; mais quand la fronde eut réduit la cour à chercher un refuge en province, elle ne vit pas s'élever contre elle un esprit qu'on puisse appeler provincial. Il n'y avait que des nuances entre les sentimens qui animaient les diverses parties du royaume. Mazarin n'était pas plus goûté en province qu'à Paris, et Paris n'avait pas moins à cœur que la province de repousser toute confusion entre la cause d'un ministre détesté et les droits universellement respectés de la monarchie elle-même.

Si l'opposition est ancienne entre la province et Paris, elle n'a été longtemps qu'un antagonisme d'amour-propre. Sous l'ancien régime, comme de nos jours, une idée de ridicule s'attachait au nom de provincial dans l'esprit de beaucoup de Parisiens : il signifiait ou l'attachement obstiné à des usages grossiers et hors de mode, ou de gauches efforts pour se rapprocher d'un type de bon goût et d'élégance dont la capitale seule offrait le modèle. De son côté, la province n'était pas sans de justes sujets de railleries sur la présomption, la légèreté, l'ignorance des Parisiens, et sans des griefs plus sérieux sur leur corruption et leurs mauvaises mœurs. Elle acceptait toutefois, bon gré, mal gré, une suprématie dont l'affectation seule lui paraissait blessante, et qui ne s'imposait d'ailleurs que par la puissance de l'exemple. Elle ne fit montre d'indépendance que lorsque cette suprématie, toute morale, sembla se doubler d'une sorte de domination politique. Combien de fois, depuis quatre-vingts ans, n'a-t-on pas accusé Paris de disposer de la France sans sa participation et sans son aveu! Le reproche est-il fondé? Paris, comme l'affirmait récemment M. Thiers avec sa haute

expérience, et comme l'a établi ici même un écrivain des plus autorisés dans la matière (1), Paris a été plus souvent le théâtre que l'auteur véritable des attentats contre les lois qui se sont succédé dans notre pays avec une sorte de régularité périodique et avec la consécration presque constante du succès. Ces attentats n'avaient en effet chance de réussir qu'au siége même du pouvoir central. Ils trouvent d'ailleurs les conditions les plus favorables dans une aussi grande ville, le refuge presque assuré de tous ceux qui ont quelque chose à cacher dans leur vie ou dans leurs desseins, et où il peut suffire de soulever la millième partie de la population pour mettre en péril l'ordre établi ; mais l'insurrection la plus formidable n'y a jamais été que le fait d'une minorité. Le nombre est toujours restreint de ceux qui risquent leur vie par passion politique. Plus rares encore, il faut le reconnaître, sont ceux qui l'exposent par devoir civique : Paris a plus d'une fois donné ce noble exemple, et quand on rappelle les guerres civiles qui ont ensanglanté ses rues, on oublie trop que, dans la plupart de ces tristes luttes, les belligérans de part et d'autre se sont également recrutés chez lui. Entre ces deux minorités, la majorité, à Paris comme en province, attend les événemens ; elle ne peut être accusée, dans ceux qui transforment une émeute en révolution, que d'une complicité négative, qui n'est pas toujours l'effet de l'esprit d'opposition, de l'indifférence ou du manque de courage, et qui trouve souvent son excuse dans le défaut d'organisation ou dans l'absence d'ordres précis. Souvent les catastrophes ont été si rapides qu'elles n'ont été connues, à Paris même, de la plupart des habitans, que par les affiches des vainqueurs et par les récits des journaux ; la nouvelle, grâce au télégraphe, pouvait en arriver aussi vite dans les départemens les plus éloignés. Dès lors, il n'y avait pour la France entière d'autre alternative que la soumission ou la révolte. Or la révolte, pour les citoyens attachés à l'ordre et habitués au respect des lois, rencontre à Paris les mêmes obstacles qu'en province, et peut-être de plus grands encore, car cette immense agglomération d'hommes, qui équivaut à la population de cinq ou six départemens, n'offre aucun de ces groupes naturels qui peuvent se prêter ailleurs à une action commune, non-seulement par leur constitution légale, mais par l'espèce de vie collective qu'entretiennent entre leurs membres des relations de tous les jours. Les arrondissemens, les quartiers, les maisons elles-mêmes, ne sont guère pour leurs habitans que des centres factices et fortuits qui les laissent à peu près sans lien. Et cependant, malgré ces obstacles, les faits accomplis n'ont pas toujours fait loi pour les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1871, *Paris politique et municipal*, par M. Augustin Cochin.

bons citoyens de Paris. Si l'on parcourt sans parti-pris l'histoire de nos révolutions successives, on reconnaîtra que nulle part la conscience publique, lorsqu'elle s'est sentie blessée, ne s'est traduite en protestations plus vives et en plus sérieux essais de résistance. Très souvent, il est vrai, la soumission a été générale, et parfois même elle a pris la forme d'une adhésion enthousiaste ; mais en ce point encore Paris ne fait pas exception. Plus d'une révolution a été accueillie en province avec le même enthousiasme qu'à Paris, et ce n'est pas toujours à Paris que le renversement des lois s'est fait le plus aisément accepter.

La facilité avec laquelle l'ordre légal dans notre pays peut tomber en quelques heures sous une insurrection ou un coup d'état tient à deux causes dont l'effet est général : notre centralisation et notre éloignement pour la guerre civile. Il semble étrange que quelques individus, pour s'être emparés du pouvoir par force ou par surprise, se voient aussitôt obéis par toute une nation de trente ou quarante millions d'hommes. C'est que l'initiative de la résistance ne peut légalement être prise par aucun pouvoir, si haut placé qu'il soit, si vaste que soit son ressort. On ne peut qu'opposer usurpation à usurpation, en faisant appel, sans organisation préalable, à une armée de volontaires que n'effraie pas la responsabilité d'une lutte sanglante entre concitoyens pour la défense de l'autorité légitime. Depuis la fronde, la seule tentative de ce genre qui ait eu quelque étendue et quelque durée est la guerre de la Vendée, presque au début de la période révolutionnaire, quand subsistait encore un reste d'indépendance provinciale, et bien des causes étrangères au pur sentiment de la légalité ont concouru soit à la provoquer, soit à la prolonger. Depuis lors, nous avons eu bien des insurrections, le plus souvent pour renverser, rarement pour rétablir; mais nos institutions et nos mœurs se sont de moins en moins prêtées à une guerre générale entre les défenseurs d'un régime déchu et les fauteurs du nouveau gouvernement. Si la France a pu réagir cette année contre une révolution consommée dans Paris, c'est que son centre politique, accidentellement déplacé, s'est trouvé hors des atteintes de cette révolution : sans cet heureux effet de nos disgrâces, il n'est guère permis de douter que ce coup de force n'eût aussi pleinement réussi que toutes les usurpations précédentes, sans rencontrer plus de résistance en province qu'il ne lui en a été opposé à Paris.

Il reste toujours une tache sur une ville ou sur une contrée, quel que soit le nombre des coupables, quand les actes de désordre y sont en quelque sorte endémiques, et surtout quand ils sont souillés par l'assassinat et par le pillage. Paris garde cette tache; mais la garde-t-il seul en France? Notre histoire depuis 1789 est pleine

des émeutes parisiennes. Elles attirent seules l'attention par les conséquences qu'elles ont eues, ou qu'elles pouvaient avoir pour la nation tout entière et même pour toute l'Europe. La grandeur du théâtre leur prête d'ailleurs quelque chose de grandiose ou de monstrueux qui saisit fortement les imaginations. La vérité est que toutes les périodes révolutionnaires ont vu se produire des soulèvemens populaires dans toute la France, et que les émeutes provinciales sont loin d'avoir été les plus modérées, les plus pures d'actes sauvages contre les propriétés et les personnes. Dès 1789 commence la guerre aux châteaux : les dévastations, les incendies, les massacres, se multiplient sur tous les points du territoire; puis vient la terreur, qui n'a pris le caractère d'un système de gouvernement qu'après avoir été, dans les villes de tout ordre et jusque dans les villages, un effet spontané et universel du déchaînement des passions. La « terreur blanche » succède à la « terreur rouge, » dont elle ne se distingue que par la qualité des victimes; elle a été exclusivement provinciale tant en 1794 qu'en 1815. Plus tard, même dans les temps en apparence les plus calmes, combien de mouvemens séditieux en province, soit pour un motif politique, soit sur une question de travail ou de subsistances, soit par l'effet de causes toutes locales! Ces mouvemens ont parfois affecté, sur un théâtre dix fois plus restreint, les proportions des plus grandes insurrections de Paris, comme à Lyon en 1831 et en 1834; ils ont d'autres fois, par leur explosion simultanée, paru prendre le caractère d'une guerre civile générale, comme dans les départemens du centre et du midi après le coup d'état de 1851. Ici la révolte était légitime dans son principe; mais elle est loin d'avoir été innocente dans tous ses mobiles et dans tous ses actes, et s'il ne faut pas en grossir les excès, comme ont fait ceux qui ont cherché dans le péril social une excuse à leur défaillance ou une occasion pour leur ambition, il ne faut pas davantage les absoudre ou les atténuer par un sentiment mal entendu de réparation et de justice. La foule est toujours la foule, quelle que soit la passion qui la possède; elle n'obéit qu'à l'instinct. Ses entraînemens sont souvent généreux; ses emportemens sont presque toujours féroces. Le courage et le sang-froid ne suffisent pas pour la contenir; l'expérience et l'habileté du dompteur seraient nécessaires. Il faut plaindre plutôt qu'accuser ceux qui assistent à ses fureurs sans réussir à les apaiser; il faut la plaindre elle-même. Les plus coupables sont ceux qui l'ont soulevée dans un intérêt personnel ou de parti. Cessons donc d'opposer la sagesse de la province au délire de Paris, les mœurs paisibles des campagnes aux passions effrénées des villes. Dans toutes les masses humaines, les mêmes conséquences naissent des mêmes principes. Si l'on doit faire des différences, ce n'est

pas à l'honneur des populations les plus ignorantes. L'état d'effervescence où une guerre follement entreprise et non moins follement poursuivie a jeté la France a multiplié les commotions populaires, et les a portées sur plusieurs points aux derniers excès; d'abominables assassinats ont été commis : le premier en date et le plus horrible de tous n'est-il pas celui de ce propriétaire du Périgord brûlé vif, après de longues et cruelles tortures, par une émeute de paysans qui l'accusaient d'avoir comploté les revers des armées impériales?

II.

Si l'on veut apprécier avec équité l'esprit politique à Paris et en province, c'est non pas l'histoire des émeutes qu'il faut interroger, mais celle des votes et en général de tous les actes publics par lesquels les opinions ont pu se manifester pacifiquement et librement. Or la série de ces actes, à partir de 1789, ne laisse voir un désaccord sérieux et persistant entre la tête et le corps de la nation que depuis moins de vingt ans. Aux élections pour les états-généraux, Paris, par ses cahiers et par le choix de ses députés, ne devance en aucun point les aspirations de la province; il semble se laisser distancer par la province aux élections pour l'assemblée législative: presque tous ses députés appartiennent à la droite constitutionnelle et modérée. Il prend sa revanche dans ses choix pour la convention : les chefs les plus célèbres et les plus violens de la montagne, Danton, Robespierre, Marat lui-même, sont parmi ses élus; mais il ne faut pas oublier que la lutte n'était pas encore engagée entre la montagne et la gironde, et que les futurs champions des deux partis étaient confondus dans une même popularité. Il convient aussi de rappeler que trois des conventionnels parisiens (1) refusèrent de voter la mort du roi. Dans les derniers jours de la convention, quand il s'agit de nommer les deux conseils destinés à former le nouveau corps législatif, Paris s'associe avec éclat au mouvement de réaction qui se produit dans toute la France. Ses protestations contre le maintien partiel de la dictature révolutionnaire prennent même la forme d'une insurrection d'autant plus remarquable qu'elle est due à l'initiative de la partie la plus riche et la plus éclairée de la population, et qu'elle ne rencontre aucune opposition dans les masses populaires. Le renouvellement des conseils en 1797 donne lieu, à Paris comme dans la plupart des départemens, à ces choix modérés et suspects de royalisme qui servirent de prétexte au coup d'état de fructidor; après le 18 brumaire Paris n'est pas moins prompt que la province à *ruere in servitium :*

(1) Dussaulx, Manuel, Thomas.

il ne se reprend à vouloir la liberté qu'après la chute de l'empire. Il est à la tête du mouvement libéral sous la restauration; mais toute la France marche avec lui. Jusqu'en 1827, la majeure partie de ses choix pour la chambre des députés ne va pas au-delà de ce libéralisme royaliste et conservateur que représentent M. Decazes et M. de Serre; l'opposition libérale ne triomphe dans tous ses colléges que lorsque la province elle-même envoie à la chambre une majorité opposante. Après 1830, le centre droit reste prépondérant en province, tandis que Paris incline de plus en plus vers la gauche; mais, si l'on tient compte de la pression des intérêts locaux d'un côté et des alliances de partis de l'autre, il est permis d'affirmer que le nom de centre gauche exprime fidèlement l'esprit de la majorité électorale dans la France entière sous la monarchie de juillet.

Depuis 1848, les votes de Paris méritent de nous arrêter davantage; ils appartiennent au suffrage universel et à un état des opinions et des passions politiques dont la crise présente n'est que la manifestation la plus douloureuse. Aux élections pour l'assemblée constituante, la lutte se concentrait presque partout sur deux noms, ceux de Lamartine et de Ledru-Rollin, le premier personnifiant la république modérée, le second la république radicale. Paris élut l'un et l'autre; mais M. de Lamartine venait en tête de la liste, comme dans un grand nombre de départemens, avec une majorité considérable; M. Ledru-Rollin n'arrivait un des derniers qu'à la faveur de la majorité relative. Les autres élections de la même année ne sont pas moins significatives. Un nom que presque personne n'avait prononcé dans les deux premiers mois de la révolution commençait à retrouver de tous côtés sa popularité héréditaire. Paris ne reste pas en arrière de la province dans cette résurrection de l'idolâtrie napoléonienne que la France devait payer si cher. Élu représentant de Paris le 4 juin, le prince Louis Bonaparte, après une démission bruyante, l'est encore le 21 septembre, et cette fois il vient le premier. Quant aux collègues qui lui sont donnés, quelques-uns appartiennent au parti révolutionnaire, et même aux opinions socialistes; mais ils ne doivent leur succès qu'à la dispersion des voix et à une sorte d'éclectisme où se complaisent bon nombre d'électeurs parisiens; au fond, la majorité des choix est conservatrice, comme en province. Ce sont les voix modérées qui portent au premier rang l'ex-préfet de police Caussidière, à qui la bourgeoisie est reconnaissante d'avoir « fait de l'ordre avec du désordre, » et elles s'affirment clairement en faisant suivre ce nom équivoque de ceux du général Changarnier, de M. Thiers et de M. Victor Hugo, qui n'avait place alors que dans les rangs conservateurs. Paris ne se sépare pas davantage de la province à l'élection de la présidence; il a sa part proportionnelle dans les 5 millions 1/2 de suffrages qui prépa-

rent la restauration de l'empire (1). Les élections pour l'assemblée législative en 1849 font encore triompher une liste éclectique; le prince Lucien Murat vient le premier, et M. Ledru-Rollin le second; toutefois, sur vingt-huit élus, dix-huit ont été portés par les conservateurs. C'est à peu près dans les mêmes proportions que se classaient le « parti de l'ordre » et le « parti de la révolution » dans la représentation générale de la France. Aux élections complémentaires des deux années suivantes, le scrutin de liste donne d'abord une victoire complète aux candidats réactionnaires, puis deux scrutins individuels ont des résultats contradictoires, l'un franchement révolutionnaire, l'autre non moins franchement conservateur, — ce dernier, il est vrai, sous l'empire de la loi du 31 mai, restrictive du suffrage universel. L'opinion semble flottante; elle ne le paraît pas moins en province, où l'on observe avec effroi les progrès du socialisme. On sait à quel prix le péril fut conjuré. Quand le suffrage universel, rétabli dans sa plénitude, sinon dans sa sincérité et dans sa liberté, fut appelé à consacrer un acte de violence qui avait révolté toutes les consciences droites, mais que le plus grand nombre acceptait comme une nécessité, Paris s'unit encore à la province dans cette abdication du droit devant l'audace : aux deux votes plébiscitaires de 1851 et de 1852, l'auteur du coup d'état retrouva dans le département de la Seine et dans la ville de Paris, pour lui conférer la dictature et pour l'élever au trône, un nombre de voix égal et même supérieur à celui qu'avait obtenu le candidat à la présidence de la république en 1848 (2). Entre ces deux votes, les premières élections pour le corps législatif donnent occasion à l'esprit libéral, partout paralysé, de reprendre quelque vie dans deux ou trois grandes villes; toutefois, à Paris même, les deux tiers des élus portent l'attache officielle. En 1857, l'opposition, stationnaire en province, n'a pas fait à Paris des progrès décisifs : quatre circonscriptions sur neuf lui sont acquises; ce n'est pas encore la majorité. En 1863 seulement, un pas immense a été

(1) Le prince Louis eut à Paris 130,000 voix sur 1 million d'habitans, soit 13 pour 100; dans toute la France, 5 millions 1/2 de voix sur 35 millions 1/2 d'habitans, soit 15 pour 100.

(2) Voici les chiffres officiels :

		Département de la Seine.	Ville de Paris.
Élection du 10 décembre 1848 :	BONAPARTE	198,484	130,393
Plébiscite du 20 décembre 1851 :	OUI	196,796	133,238
Plébiscite du 21 novembre 1852 :	OUI	208,658	137,425

Paris avait encore ses anciennes limites; quant aux communes suburbaines, qui depuis leur annexion ont été le foyer le plus ardent des passions révolutionnaires, elles étaient plus bonapartistes que la ville elle-même. Belleville, au 10 décembre, donnait 333 voix à M. Raspail, 375 à M. Ledru-Rollin, 1,611 au général Cavaignac et 4,062 au prince Louis; le coup d'état y obtenait 5,353 *oui* et n'y était répudié que par 1,828 *non*. Les proportions sont à peu près les mêmes à La Villette, à La Chapelle et à Montmartre.

fait : comme en 1827 et en 1830, tous les choix de Paris appartiennent au parti libéral. Enfin en 1869, la lutte n'est plus entre l'opposition et le gouvernement, elle est entre les diverses nuances opposantes; les plus prononcées disputent partout le succès, et elles l'emportent dans une circonscription.

La province était-elle restée étrangère à cette insurrection pacifique contre le gouvernement impérial? A chaque élection, les candidatures officielles y avaient vu décroître leur prestige; presque toutes les villes de quelque importance leur étaient hostiles, et dans les campagnes même elles étaient de plus en plus ébranlées. Elles se soutenaient cependant par la puissance du nombre et par la division de leurs adversaires. Parmi ceux-ci, beaucoup ne représentaient qu'un ressentiment personnel ou un mécontentement local; une partie assez considérable n'avait en vue que les intérêts religieux. L'opposition systématique et irréconciliable n'avait pour elle que deux minorités, l'une attachée aux dynasties déchues, l'autre impatiente de rétablir la république; le plus grand nombre acceptait l'empire, et n'en voulait que la transformation libérale. Paris au contraire, comme l'attesta sans ambages le vote sur le plébiscite de 1870, ne voulait plus de l'empire, même tempéré par des institutions libres; un seul parti, le parti républicain, y disposait de toutes les élections, et, lorsque l'empire était encore debout dans toute sa force apparente, la question ne se posait pour la majorité des électeurs parisiens, comme en 1848, qu'entre la république modérée et la république radicale. La majorité républicaine était d'ailleurs incomparablement plus forte en 1869 qu'en 1848. A cette dernière date, elle n'avait guère, même dans sa fraction la plus exaltée, que des convictions nouvelles et chancelantes, et elle se montrait encore très accessible à la séduction des souvenirs dynastiques, surtout des souvenirs napoléoniens. En 1869, les modérés et les radicaux étaient également fermes dans leur aversion pour tout établissement monarchique, et les seconds en particulier avaient pris une consistance et une audace croissantes.

Dans cet état des esprits, il était chimérique d'espérer que l'opposition cesserait, après la chute de l'empire, entre la France et sa capitale. La persistance des revers militaires et la multiplicité des fautes commises n'ont pu que l'aggraver. Sur un seul point, il y a eu accord : des deux parts, on s'est plaint avec une égale amertume d'avoir été mal gouverné; mais combien les griefs étaient différens! Ici, il n'était question que de faiblesse, d'indécision, de routine obstinée, de mauvais vouloir à l'égard d'une œuvre entreprise et poursuivie sans confiance; là, on accusait une énergie mal dépensée, le mépris de toutes les règles et la violation de tous les droits, l'entêtement dans un système condamné par une série de douloureuses

expériences, et qui ne se soutenait qu'à force de mensonges. Paris ne se résignait à la paix qu'en maudissant ceux qui le condamnaient à déposer les armes; la province s'indignait d'entendre encore des voix officielles parler de guerre à outrance quand toutes ses pensées étaient à la paix. Le désaccord n'était pas moins grand sur les questions politiques. Paris avait gardé sa foi républicaine, affirmée hautement, exclusivement, par des hommes de talent chez qui elle ne pouvait passer que pour le fruit de l'expérience. La même foi, dans les masses, inclinait de plus en plus vers les opinions extrêmes par mauvaise humeur contre les républicains timides qui portaient depuis le 4 septembre la responsabilité de tant de déceptions. La province, ralliée plutôt que convertie à une forme de gouvernement qui la veille encore résumait pour elle tous les désordres et toutes les ruines, n'était que trop excusable de s'en prendre à la république elle-même de la mauvaise administration qu'elle subissait et de cette succession de désastres. Sauf dans quelques grands centres et dans un petit nombre de départemens, les républicains ne gardaient quelque influence que s'ils s'associaient dans une certaine mesure à une réaction dont les promoteurs les plus ardens ne dissimulaient pas leurs sentimens monarchiques. De là ces élections du 8 février qui, en mettant de nouveau aux prises le « parti de l'ordre et le parti de la révolution, » ont vu les républicains modérés rester en minorité à Paris comme en province, et laisser l'avantage ici à une majorité conservatrice qui se fait violence pour continuer l'épreuve de la république, là à une majorité radicale pour qui la république est un dogme indiscutable, et qui n'est pas loin de considérer comme une apostasie toute concession ou tout délai sur les conséquences qu'elle prétend tirer de ce dogme. De là enfin, au lendemain de ces mêmes élections, cet état de guerre où la contradiction des points de vue en est arrivée à un tel point qu'elle n'a plus trouvé son expression exacte dans la division des partis au sein de l'assemblée nouvelle, et que la droite provinciale et la gauche parisienne ont paru aux exagérés des deux côtés également suspectes de complaisance, l'une pour la révolution, l'autre pour la réaction.

Tel a été le progrès de ce fatal antagonisme qui vient d'aboutir à la sécession momentanée de Paris. Parmi les griefs qui ont contribué à l'entretenir, il en est un au moins qu'il nous a été permis d'écarter, comme ne reposant que sur un malentendu : c'est la prétendue domination usurpée par Paris sur la province. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Paris s'attribue volontiers une situation privilégiée que la province elle-même lui reconnaît en quelque sorte par ses plaintes. Il en résulte beaucoup d'infatuation d'un côté, et de l'autre une irritation souvent aveugle. Les Parisiens ont peine à se figurer qu'un événement accompli dans leurs murs puisse être re-

mis en question dans le reste de la France. Ceux même dont l'acquiescement n'est que résignation ne supposent pas ailleurs la possibilité d'une résistance à laquelle feraient défaut leur initiative et leur exemple, et, quand ils la voient se produire, ils ne sont pas les derniers à s'en indigner ou à la railler. Tant que la province n'a pas un moyen légal de faire prévaloir sa volonté, elle semble donner raison aux prétentions parisiennes; mais dès qu'elle peut réagir à l'abri d'une autorité régulière, elle cède volontiers, dans la manifestation de ses sentimens propres, à une pensée de revanche plutôt que d'indépendance.

Ce n'est pas là le moindre péril d'une rivalité permanente entre deux fractions d'un même état dont l'importance relative ne se mesure pas à leur superficie ou au nombre de leurs habitans; mais une telle rivalité serait toujours funeste, quand il ne s'y mêlerait aucun malentendu. Elle irrite contre le gouvernement une population considérable dont il est forcé de repousser les vœux pour donner satisfaction aux légitimes exigences du reste du pays; elle alimente l'esprit de révolte et lui donne l'appui moral d'une foule d'honnêtes citoyens dont les bras se refusent à la guerre civile, mais dont les cœurs en partagent plus ou moins les passions. S'il faut beaucoup de prudence pour prévenir une insurrection et les plus cruels sacrifices pour la réprimer, quand elle peut compter sur la participation active d'une assez forte minorité parmi les habitans d'une grande capitale, quel n'est pas le danger quand la majorité elle-même garde avec les insurgés, sinon le lien d'une sympathie directe, du moins celui d'une antipathie commune pour le gouvernement qu'ils combattent! Aussi, quel que soit l'esprit qui domine à Paris, son hostilité n'est jamais indifférente. Les conservateurs seuls s'en effraient aujourd'hui; il fut un temps où elle causait les mêmes alarmes aux révolutionnaires. « Tout Paris a été ou témoin inactif ou complice du combat que vous venez de soutenir contre l'immonde royauté, disait Lakanal à la convention après le 13 vendémiaire; que tout Paris soit désarmé, et que sa sûreté, comme la vôtre, soit confiée à une force armée et composée de volontaires. Tant que Paris sera ce qu'il est, la difficulté insurmontable des approvisionnemens, l'impossibilité morale de faire de bonnes lois au centre d'une immense population en rendra le séjour calamiteux pour la représentation nationale (1). » Ce sont, presque dans les mêmes termes, les plaintes que font entendre et les remèdes que réclament ceux qui voient aujourd'hui dans Paris, non plus un foyer d'intrigues en faveur de « l'immonde royauté, » mais le réceptacle de toutes les fureurs démagogiques. Suffirait-il, pour ex-

(1) Séance du 15 vendémiaire an III.

tirper le mal, d'éloigner tous les pouvoirs publics de ce « séjour calamiteux? » On peut par un article de loi déplacer le siége d'un gouvernement, on ne change pas aussi aisément la puissance morale dont les traditions et les mœurs, plus fortes que tous les décrets, ont investi la capitale séculaire d'un état. En vain lui oppose-t-on, dans l'ensemble de la nation, une majorité numériquement énorme, il faut toujours compter avec l'influence ou la contagion de son exemple, et, lors même qu'elle resterait isolée dans son mauvais vouloir, l'état le plus uni et le mieux gouverné ne saurait supporter sans un trouble profond le mécontentement durable d'une population agglomérée de deux millions d'âmes. La contraindre à l'obéissance est le droit incontestable d'un gouvernement légalement constitué; mais la traiter en peuple conquis, la tenir sous un joug de fer, ne serait qu'un expédient dont le maintien indéfini serait incompatible avec les conditions normales d'un état libre, et qui laisserait le mal plus redoutable que jamais une fois qu'il y faudrait renoncer.

Le salut est-il davantage dans la chimère de je ne sais quelle autonomie communale qui rendrait définitive et légale une séparation accidentelle et factieuse? Il faut sans doute créer à Paris la vie municipale, et il conviendrait même d'en multiplier les foyers. Ce n'est pas assez d'une sorte de conseil général qui rappelle plutôt la représentation d'un département que celle d'une commune, comme l'a très bien défini l'un des députés qui ont concouru le plus activement à l'établir (1) : chaque arrondissement, ou mieux encore chaque quartier, devrait avoir, avec son administration propre, son conseil élu moins pour veiller sur ses intérêts que pour en faire comme une école du premier degré pour l'intelligence sérieuse et pratique des affaires publiques. Le rôle de ces conseils et du conseil général lui-même ne saurait toutefois être que très restreint. La ville entière a des droits sur tout ce qui fait l'importance de chacun de ses quartiers; elle doit elle-même compte à l'état de tout ce qui fait sa véritable grandeur. Elle ne saurait disposer sans usurpation de ses monumens civils ou religieux, de ses musées, de ses bibliothèques, de ses principaux théâtres : il ne lui est permis de toucher à aucun des établissemens auxquels est attachée, en un degré quelconque, la fortune ou l'âme indivisible de la France. Nulle ville n'a moins le droit de vivre d'une vie indépendante; nulle ville en revanche n'est plus nécessaire à la vie commune de toute la nation. Non-seulement tous les intérêts matériels, mais tous les besoins intellectuels et moraux y ont leur centre : vouloir les en détacher, sous prétexte de décentralisation, n'aboutirait qu'à une désorganisation générale.

(1) M. Léon Say, député de Paris.

Toute tentative de conciliation, comme tout acte de vengeance qui mettrait en péril l'unité nationale, serait une trahison envers le pays. Ce qu'il faut par-dessus tout, c'est, après la victoire du droit et le rétablissement de l'ordre, l'apaisement des passions; après le désarmement des bras, le désarmement des cœurs. Or entre Paris et la province, un antagonisme qui ne remonte qu'à quelques années, si l'on écarte les malentendus et les piqûres d'amour-propre, ne saurait opposer à cette pacification morale des obstacles invincibles. Les racines n'en peuvent être assez profondes pour qu'il soit difficile de les reconnaître et impossible de les arracher.

III.

Tous nos excès et toutes nos défaillances depuis quatre-vingts ans viennent de la peur de deux fantômes, le « spectre blanc » et le « spectre rouge. » La terreur, dans ses deux phases contraires, les a évoqués tour à tour; ils ont contribué ensemble à l'établissement, à la popularité et à la restauration du despotisme impérial; ils se dressent aujourd'hui entre les deux armées qui se disputent Paris et la France. Qu'y a-t-il de réel dans ces deux épouvantails? Dans ce qu'ils ont de plus menaçant, ils ne reçoivent un corps que de nos défiances mutuelles. Nous ne devenons terribles que parce que nous tremblons nous-mêmes. L'esprit révolutionnaire et l'esprit réactionnaire, dans leurs plus grandes fureurs, songent surtout à se défendre; ils oppriment pour ne pas être opprimés; ils se donnent réciproquement de justes sujets de haine pour en avoir conçu d'imaginaires dans l'origine. Notre ignorance et notre légèreté entretiennent nos soupçons; notre intolérance leur fournit des armes. Nous supportons mal la contradiction dans les choses qui nous tiennent à cœur. L'opinion la plus téméraire ou la plus inepte est pour nous un dogme hors duquel il n'y a point de salut. Chaque parti veut être une église, et n'admet pas le doute sur son infaillibilité. Les plus libéraux cherchent des faux-fuyans pour ne pas donner aux dissidens la liberté qu'ils réclament pour eux-mêmes. De là cette facilité avec laquelle s'établissent les dictatures et se perpétuent entre les mains de tous les partis, dans leurs alternatives de victoires et de défaites, les mêmes moyens de compression : heureux quand ils ne mettent pas une sorte d'émulation à grossir ce triste dépôt!

C'est là le fond commun des passions qui nous divisent; mais, à leurs points extrêmes, il s'y mêle d'autres tendances qui sont l'objet de nos plus vives et de nos plus constantes alarmes. Le « cléricalisme » et le « socialisme, » dans le plus mauvais sens de ces deux termes, ne sont, à bien des égards, que des fantômes for-

gés par nos folles terreurs. Nous confondons de généreux efforts inspirés par un zèle sincère pour le salut ou pour le bonheur de tous avec de frauduleuses manœuvres ou des prétentions criminelles. Tout n'est pas cependant chimérique dans les craintes que causent l'un et l'autre. Ils ont cela de commun qu'ils ont en vue non pas seulement des adversaires à comprimer ou à vaincre, mais des biens à conquérir. Le cléricalisme n'aspire qu'aux biens spirituels, il veut gagner les âmes; mais, pour s'en assurer la possession, il mêle parfois les intérêts du ciel et de la terre. Le socialisme ne poursuit que les biens temporels. S'il garde les formules révolutionnaires pour lesquelles tant de sang a été versé à la fin du dernier siècle, il en a singulièrement élargi le sens. La liberté lui paraît un leurre tant qu'elle ne donne pas des profits palpables; à l'égalité des droits, il ajoute comme corollaire le nivellement des fortunes, et au lien moral de la fraternité il substitue le lien légal et forcé de la solidarité. L'ambition domine chez le premier; une passion plus basse, l'envie, anime le second. Ils s'appuient également sur une sorte d'organisation d'autant plus redoutable qu'elle est en partie souterraine. Les armes de l'un sont toutes morales, et elles n'en sont pas moins efficaces; l'autre est toujours prêt à la violence, et, dans l'emploi factieux qu'il en a fait, il n'a réussi jusqu'à présent qu'à troubler la société sans profit pour lui-même.

Paris voit surtout le spectre blanc en province, et la province affecte de croire que le spectre rouge est tout parisien; c'est une exagération. Paris a ses « blancs, » dont l'influence politique est sans doute moins grande que celle de leur parti dans quelques départemens, mais qui ne sont pas l'objet de haines moins ardentes et de défiances moins excessives. La province de son côté a ses « rouges » dans les campagnes comme dans les villes, et, il n'y a pas plus de vingt ans, ils ne se faisaient pas moins redouter que leurs frères et amis de Paris. La propagande révolutionnaire, de 1848 à 1852, avait envahi près d'un tiers de la France. Dans plusieurs départemens du centre, de l'est et du midi, presque tous les représentans élus appartenaient à la fraction la plus exaltée du parti républicain, et les insurrections qu'y provoqua le coup d'état arborèrent presque partout le drapeau de la « république démocratique et sociale. » Le coup d'état fit rentrer sous terre le socialisme rural. Presque tous les chefs du parti démocratique en province avaient été proscrits; leurs adhérens étaient frappés de terreur; le despotisme général qui pesait sur le pays était de beaucoup dépassé par les tyrannies locales, s'exerçant dans l'ombre et sans contrôle. Il y avait encore des partis, jusque dans les moindres villages : les compétitions personnelles, les intérêts locaux, les questions religieuses, perpétuaient les divisions; mais ces partis n'avaient chance

de se soutenir et de l'emporter les uns sur les autres qu'en rivalisant de zèle pour l'empire. On n'obtenait rien pour sa commune, pour ses amis ou pour soi-même, si l'on était suspect d'hostilité ou même de tiédeur. C'est ainsi que les passions révolutionnaires, réfugiées dans quelques grandes villes où elles étaient sévèrement contenues, semblèrent partout ailleurs avoir fait place au dévoûment monarchique; mais, bien loin d'être éteintes, elles n'étaient pas même endormies : l'empire les avait confisquées à son profit. Les millions de suffrages que le prince Louis-Napoléon avait obtenus en 1848, et qu'il retrouva en 1851 et en 1852, n'étaient pas exclusivement réactionnaires; une bonne partie lui était venue des départemens les plus hostiles aux traditions de l'ancien régime, les plus prompts à céder aux entraînemens démagogiques. On était à la fois dans ces départemens, sans trop distinguer, bonapartiste, républicain et socialiste, parce que ces trois noms, chez les paysans comme chez les ouvriers, répondaient aux mêmes passions : la crainte de perdre les avantages acquis et le désir de les accroître. Les souvenirs qu'éveillait le premier, les aspirations qu'exprimaient les deux autres, se résumaient en effet dans cette fausse égalité, si chère aux Français, qui consiste non pas dans la jouissance des mêmes droits, mais dans la possibilité pour tous de concevoir les mêmes ambitions et de satisfaire les mêmes convoitises. Aussi, quand il domina seul, le bonapartisme ne fit régner qu'à la surface la paix entre les partis et ce qui reste des classes sociales. L'empire s'est soutenu en entretenant la division non-seulement parmi ses adversaires, mais parmi ses partisans eux-mêmes. S'il se présentait aux uns comme le vainqueur du spectre rouge, il était pour les autres le gardien des conquêtes de la révolution contre le spectre blanc. Les ressentimens des populations étaient soulevés en son nom, ici contre les ennemis de la propriété, de la famille et de la religion, là contre l'ancien régime, prêt à renaître, et, si quelque insulte ou quelque violence menaçait dans les campagnes soit un bourgeois suspect de tendances républicaines, soit un gentilhomme ou un prêtre, c'était presque toujours à la suite d'excitations officielles et au cri de vive l'empereur! N'a-t-on pas vu, il y a deux ou trois ans, la guerre aux châteaux et aux églises sur le point de recommencer dans plusieurs départemens de l'ouest? Un manifeste préfectoral contre un candidat légitimiste avait suffi pour propager le bruit absurde d'une vaste conspiration pour le rétablissement de la dîme et des droits féodaux! Les masses provinciales ont été dupes jusqu'à la fin de ce double visage que savait se donner l'empire; mais, plusieurs années avant sa chute, il était déjà menacé, et avec lui la paix publique, par ces passions contraires dont les conflits étaient le principal

ressort de sa politique. Il voyait l'opposition républicaine s'étendre dans certaines contrées, tandis que, sur d'autres points, l'alliance des rancunes révolutionnaires ne lui prêtait pas assez de force pour arrêter les progrès d'une opposition légitimiste et cléricale. On pouvait donc prévoir qu'une révolution nouvelle ramènerait en province les mêmes luttes et les mêmes périls qu'en 1848. On a vu en effet plusieurs des départemens où les candidatures impérialistes gardaient encore leur prestige en 1869 revenir avec ensemble, un an plus tard, les uns à la démagogie, les autres au droit divin. Si le parti radical n'a pas reconquis tout le terrain qu'il possédait il y a vingt ans, il serait téméraire d'en faire entièrement honneur au bon esprit des populations. La question s'est moins posée pour elles entre telle ou telle forme de gouvernement qu'entre la guerre et la paix. Or le parti radical, depuis le 4 septembre, a été partout le parti de la guerre. Ç'a été sa force là où les ardeurs belliqueuses ont pu jusqu'au bout se nourrir d'illusions; ç'a été sa perte dans toutes les régions où il n'a pu dissimuler ni l'étendue des désastres, ni l'impuissance des moyens sur lesquels il comptait pour les réparer. L'épreuve n'est donc pas faite; mais, si l'on peut tirer quelque induction des résultats constans, ils ne permettent guère d'espérer que le suffrage universel, livré à lui-même, soit plus à l'abri des influences révolutionnaires en province qu'à Paris, dans les campagnes que dans les villes.

Si l'esprit révolutionnaire s'est ranimé plus vite et avec plus de succès dans les grandes villes et surtout à Paris, c'est que la compression n'a pu y être aussi forte et l'aveuglement aussi général. L'intimidation et la séduction ont moins de prise sur une population nombreuse que dans une petite ville ou dans un village. La dépendance y est moins personnelle, moins directe à l'égard des pouvoirs publics; on s'y dégage plus aisément des intérêts locaux; il s'y établit plus librement des courans d'opinion qu'aucune force ne peut arrêter, et, soit par l'effet du caractère national, soit par l'égale inhabileté des gouvernemens qui se succèdent à se concilier longtemps la faveur publique, ce sont presque toujours des courans d'opposition. De là, dès 1852, les premiers échecs des candidatures officielles, à Paris, à Lyon et à Lille. Le parti républicain eut seul l'honneur et le bénéfice de ces actes exceptionnels d'indépendance. Dans les autres partis, le prestige encore entier du nom de Napoléon et la peur du spectre rouge avaient assuré au coup d'état une adhésion ou du moins une résignation à peu près générale. Les protestations n'y avaient été que le cri isolé de quelques consciences plus hautes et plus inflexibles que les autres. Quand les esprits sortirent de leur torpeur, le parti républicain se grossit peu à peu de cette masse flottante que le besoin d'ordre peut jeter dans les bras

du despotisme, mais qui revient vite, sous l'impression d'un péril d'un autre genre, au besoin de liberté. Les influences qui suscitèrent ailleurs une opposition monarchique ne règnent guère que dans les campagnes. La grande propriété y garde encore une sorte de patronage. Le clergé, en dehors du culte, y entretient avec les familles des relations continuelles. La foi monarchique s'y laisse d'autant plus difficilement entamer qu'on y est plus accoutumé à tout attendre du chef de l'état, comme d'une seconde providence. C'est surtout en ce dernier point que Paris a rompu avec les tendances de la province. Jusqu'en 1852, la partie la moins éclairée de la population parisienne mêlait, comme dans les campagnes, des sentimens bonapartistes aux passions démocratiques et aux aspirations socialistes. L'empire ne négligea rien pour faire durer cette confusion. Il encouragea les ressentimens populaires contre la bourgeoisie. Il s'appropria et fit passer dans quelques-unes des institutions dont il prit l'initiative ou qu'il couvrit de son patronage un certain socialisme. Il favorisa la propagation secrète de ces utopies subversives qu'il se donnait le mérite d'avoir étouffées dans leur germe en leur ôtant la publicité. Il fit plus que tolérer à ses débuts cette organisation de toutes les forces hostiles à l'ordre social qui, sous le nom de *Société internationale des travailleurs*, est devenue un état dans l'état. Toutes ses complaisances ont été vaines : le socialisme s'est étendu dans Paris, et le bonapartisme en a entièrement disparu. Le résultat n'eût pas été différent lors même que l'appui eût été franc et complet. Le socialisme, par ses tendances comme par ses chefs, est essentiellement républicain. La république seule se prête à toutes les folles expériences comme à tous les progrès sérieux, parce qu'elle ne connaît pas d'autres digues que celles qu'il plaît au peuple d'élever et de maintenir : c'est là son écueil aussi bien que son honneur, le principe et des sympathies que lui ont vouées tant d'esprits généreux et des alarmes qu'elle cause à tant d'esprits sages. Si le socialisme avait eu dans les campagnes les mêmes moyens de propagande, et s'il y avait été autre chose que la vague jalousie du pauvre contre le riche, il ne s'y serait pas montré moins rebelle aux avances impériales. Il n'était pas besoin d'ailleurs de ces dangereuses doctrines pour détacher de l'empire le peuple de Paris. Malgré l'antagonisme des classes, un même esprit s'infiltre insensiblement à travers toutes les couches sociales au sein d'une même ville. Les griefs de la bourgeoisie ne pouvaient que faire impression sur les esprits populaires et s'y grossir encore par suite de l'exagération naturelle aux masses. Il suffisait d'un peu de bon sens et de droiture pour détester un despotisme sans grandeur, une politique incertaine, et qui ne vivait que d'équivoques, des entreprises aventureuses dont l'avortement devait

être d'autant plus honteux que les promesses les plus magnifiques en avaient accompagné les débuts. Il ne fallait que le souci des plus vulgaires intérêts pour s'irriter de l'enchérissement de toutes choses et du déplacement de toutes les habitudes, suites inévitables de ces immenses travaux qui tendaient à créer une ville toute nouvelle sur les débris du Paris d'autrefois. L'accumulation des ouvriers dans les faubourgs, quand ces constructions splendides ne leur laissèrent plus, dans les quartiers moins excentriques, l'asile même des mansardes, donna d'un autre côté aux sociétés secrètes plus de facilités pour les entretenir dans des sentimens de haine contre le gouvernement et d'envie contre les riches, et pour les unir dans une action commune contre ce double objet de leurs agressions. Ainsi s'est étendue dans Paris l'opposition républicaine à l'empire, ainsi se sont accrues son importance et son audace; ainsi elle s'est trouvée assez forte pour se diviser sans compromettre son succès. Les fautes commises après le 4 septembre ont aggravé encore cette scission des républicains. Elles ont ruiné dans l'opinion publique leurs chefs les plus modérés et jusqu'alors les plus populaires. Elles ont donné l'avantage aux opinions radicales, qui seules, à Paris du moins, semblaient exemptes de toute responsabilité dans le naufrage des espérances universellement partagées. Elles ont créé enfin chez les uns un découragement, chez les autres une effervescence dont le résultat commun a été de rendre impuissantes toutes les mesures de prudence et possibles toutes les folies.

IV.

Si ce tableau est fidèle, le divorce de Paris et de la province, comme presque tous nos maux actuels, n'a pas d'autre origine que la politique également funeste du gouvernement impérial et des deux dictatures républicaines qui se sont partagé sa succession. L'empire, en se conciliant les campagnes et en s'aliénant les villes par une politique tortueuse, n'a réussi qu'à ajouter une nouvelle cause de division à toutes celles qu'il a entretenues ou provoquées pour sa ruine et pour la nôtre. Le gouvernement de la défense nationale et sa délégation ont échoué par une même répugnance pour le contrôle et pour la lumière. Ils ont réclamé une confiance aveugle, et ils ne lui ont donné pour base que des illusions, qu'ils ont vues également se tourner contre eux, l'un pour les avoir trompées sans préparation, l'autre pour avoir affecté de leur rester fidèle, alors qu'elles s'étaient dissipées. L'un et l'autre ont ainsi achevé de pousser les esprits dans des voies contraires, — en province vers une réaction aveugle s'appuyant sur le besoin de paix, — à Paris vers une démagogie effrénée, s'offrant comme la dernière ressource du patrio-

tisme indigné. Et cependant, même à cette heure, les fantômes sont pour beaucoup dans les griefs échangés des deux parts. La réaction était ardente contre la république et contre la guerre, dans la plupart des départemens, lors des dernières élections. Elle n'est pas moins furibonde aujourd'hui contre Paris; mais ce qu'il faut considérer dans un mouvement d'opinions, ce sont les actes du plus grand nombre, non les clameurs de quelques-uns. Or, en tenant compte de tous les sujets d'alarmes qui lui ont été donnés, on ne saurait nier que la province, prise en masse, n'ait montré depuis huit mois beaucoup de bon sens, et les hommes qu'elle a investis de sa confiance beaucoup de modération et de sagesse. Le patriotisme s'y est élevé au-dessus de toutes les préventions et de tous les regrets, jusqu'au moment où il s'est refusé à des efforts qui lui apparaissaient clairement comme la ruine même de la patrie. Quand la lutte s'est engagée entre les adversaires et les partisans des dictateurs de Bordeaux, les partis ont agi, dans la façon dont ils se sont groupés et dans les concessions qu'ils se sont faites, avec une remarquable entente des conditions de la vie politique. Les populations qui ont reçu leur mot d'ordre se sont prêtées, avec une sagacité non moins grande, à toutes les exigences d'une campagne électorale sous le régime si compliqué du scrutin de liste. Nulle part ce mode de votation, qui semblait destiné dans l'intention de ses inventeurs à fortifier l'influence des grands centres, n'a été mieux compris, n'a mieux montré la force respective des opinions, que dans les petites villes et dans les campagnes. On a voté presque partout, non pour des individualités que la plupart ne connaissaient pas, mais pour des intérêts, ou, si l'on veut, pour des passions dont se rendaient parfaitement compte les électeurs les plus ignorans. De là, dans toutes les classes comme dans tous les partis, un zèle extrême à voter, malgré la rigueur de la saison et la gêne, plus vexatoire qu'efficace, du vote au chef-lieu de canton. Les paysans venaient en masse, par communes, avec leurs drapeaux, souvent de plus de cinq lieues, remplir leur devoir électoral. De quelque façon que l'on juge l'esprit qu'ils ont apporté à ce devoir, l'ordre et la discipline avec lesquels ils ont fait acte de citoyens sont sans contredit d'un bon augure pour la pratique persévérante et sincère du gouvernement du pays par lui-même. Dans cette lutte si habilement conduite, la victoire éclatante des conservateurs signifiait assurément, pour ceux des vainqueurs qui parlaient le plus haut et qui avaient déployé le plus d'activité, la paix à tout prix et le renversement aussi prompt que possible de la république; mais les exagérés n'avaient agi que comme soldats, et l'influence prédominante avait appartenu à l'élite libérale des partis coalisés, qui seule pouvait maintenir entre eux l'union. Ceux qui prennent à

la lettre les déclamations démocratiques ou impérialistes contre les hommes du passé ne se doutent pas que, s'il y a quelque part en France des hommes d'avenir, l'honneur et l'espoir du libéralisme bien entendu, c'est au sein des partis que l'on flétrit de ce nom. Ce sont ces esprits éclairés et sans étroitesse qui ont présidé, dans beaucoup de départemens, au mouvement électoral. Tandis qu'ils repoussaient, sans craindre de froisser des alliés utiles, toute candidature trop ouvertement bonapartiste, ils tendaient volontiers la main aux républicains modérés que rapprochaient d'eux l'esprit parlementaire et le respect de la liberté religieuse. Ils étaient ainsi préparés à cette union de tous les partis libéraux que la nouvelle assemblée a consacrée par ses deux premiers actes, en mettant à sa tête un républicain de vieille date, l'honorable M. Grévy, et en maintenant, au moins à titre d'épreuve, le gouvernement républicain, sous la présidence impartiale de M. Thiers. Si les votes qui ont suivi ne sont pas tous irréprochables, ils attestent du moins la persistance des dispositions conciliantes. Depuis l'insurrection parisienne, les seules concessions qui aient été faites viennent de cette assemblée « rurale, » qui pouvait d'autant mieux s'y refuser que le droit est tout entier de son côté, et qu'elle se donnait, en les faisant, l'apparence de pactiser avec l'émeute. Si les passions sont sans mesure chez quelques-uns de ses membres, et si la majorité elle-même a paru céder plus d'une fois à de regrettables entraînemens, l'esprit général qui l'anime est manifestement plus porté à la modération qu'à la violence.

Rien n'autorise à supposer que la majorité de la nation soit animée d'un autre esprit : Paris seul fait-il exception? Depuis le 4 septembre, les passions et les folies que résume le nom de spectre rouge ont eu libre carrière dans la population parisienne. La presse à bon marché et les réunions publiques leur étaient ouvertes. L'oisiveté de la vie militaire sans combats, et le plus souvent sans service utile, ne pouvait qu'en favoriser la propagation et le développement. L'organisation de la garde nationale, partagée en deux catégories de bataillons, les uns constitués sous l'empire et recrutés en majorité dans la bourgeoisie, les autres créés sous la république et composés presque exclusivement d'ouvriers, semblait être l'organisation même de la guerre sociale. Or, après deux mois de ce régime, un vote d'une signification incontestable montrait la démagogie réduite à une minorité de 53,000 voix sur près de 400,000 votans. Trois mois plus tard, le ressentiment d'un désastre que l'on n'avait jamais voulu prévoir, s'ajoutant à toutes les excitations révolutionnaires, avait sans doute accru cette minorité. Elle était loin cependant d'être devenue une majorité. Sur 43 élus, 5 seulement avaient obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. C'étaient trois écrivains acceptés

par tous les partis, et deux hommes qui personnifiaient, aux yeux des Parisiens abusés, les efforts les plus glorieux de la guerre en province, comme le général Trochu, par l'effet d'une égale ignorance, gardait aux yeux des provinciaux tout l'honneur du siége de Paris. Venaient ensuite, avec des minorités plus ou moins fortes, des noms dont l'incohérence est une nouvelle preuve de l'impuissance des électeurs de Paris à comprendre et à pratiquer les conditions du scrutin de liste, et de leur propension, plus libérale qu'intelligente, aux choix éclectiques. Certaines intentions cependant peuvent se dégager de ces élections si peu politiques. Les noms de deux amiraux et d'un général représentent, en dehors de tout esprit de parti, l'énergie déployée dans le siége; celui de M. Thiers représente les services éminens rendus au pays et à la cause libérale. Les autres noms réunissent toutes les nuances républicaines, depuis les plus modérées jusqu'aux plus extrêmes; les membres du gouvernement de la défense nationale sont seuls l'objet d'une exclusion systématique, non pour leurs opinions, mais pour leurs actes : M. Jules Favre est toutefois élu le trente-quatrième, mais sans atteindre le quart des voix. Une autre exclusion intentionnelle peut encore se soupçonner de la part d'un très grand nombre d'électeurs. Tandis que des écrivains qui rachètent dans une certaine mesure la violence de leurs opinions par des qualités d'esprit approchent de la majorité absolue, et que les suffrages vont chercher parmi les fauteurs des mêmes opinions d'autres noms plus obscurs, protégés peut-être par leur obscurité même, le chef de tous les complots révolutionnaires, sous la nouvelle république comme sous les gouvernemens précédens, depuis plus de trente ans, M. Blanqui, n'obtient pas plus de 52,000 voix, et deux noms auxquels s'attache le souvenir de presque toutes les insurrections tentées à Paris et en province dans ces derniers mois, M. Gustave Flourens et le « général » Cluseret, doivent se contenter, le premier de 42,000, le second de 21,000 suffrages!

Paris, le 8 février, était donc très loin d'être socialiste et même révolutionnaire dans le sens extrême de ce dernier mot. L'était-il devenu le 18 mars? Il n'est pas douteux qu'il ne fût obsédé par le spectre blanc. Tout frémissant encore de n'avoir pu échapper à la honte d'une capitulation, il s'imposait le devoir de sauver du moins la république menacée par la réaction « rurale. » Depuis ce jour néfaste, la réprobation qui n'a pas cessé de se manifester hautement et publiquement pour d'exécrables attentats, le déshonneur et le véritable danger de l'idée républicaine, laisse encore subsister dans un trop grand nombre d'esprits d'incurables défiances envers les représentans et les défenseurs de la légalité républicaine, toujours suspects d'arrière-pensées monarchiques. Cependant le seul tort sérieux de la majorité parisienne, et elle l'a cruellement

expié, est de s'être laissé surprendre, comme le gouvernement lui-même, par le succès en quelque sorte foudroyant d'une insurrection qui, en une nuit, s'est trouvée maîtresse de presque tous les moyens d'action du pouvoir central et des administrations municipales dans la double enceinte d'une immense place forte, et contre laquelle il n'a été possible à la résistance intérieure, désorganisée et sans chefs, que de défendre pendant quelques jours quelques positions isolées. Malgré la puissance des faits accomplis, malgré la persistance des bruits de trahison ou de conspiration réactionnaire, et en dépit de programmes équivoques rédigés avec une habileté digne de l'empire, quand l'insurrection a fait appel au suffrage universel, les votes dont elle a pu se prévaloir ne se sont pas élevés au tiers des électeurs inscrits; les deux autres tiers ou se sont abstenus ou ont fait par leurs votes acte d'opposition. Trois semaines plus tard, de nouvelles élections réduisaient encore le chiffre de la minorité acquise aux nouveaux arbitres des destinées de Paris, de la France et du monde. Il s'en faut donc de beaucoup que Paris soit représenté par sa prétendue commune; il ne l'est pas davantage par l'armée cosmopolite qui combat pour elle, quelques avantages que donnent au recrutement de cette armée la solde, la contrainte et l'apparence des convocations régulières au sein d'une organisation toute formée. Paris est avec sa représentation légale, avec ceux de ses députés qui ont gardé leur poste à Versailles. Leur attitude au milieu de leurs collègues exprime exactement celle qu'il a lui-même en face de la province. Ils se partagent entre la gauche et l'extrême gauche; mais tous ont affirmé leur attachement à l'ordre et leur respect des lois, et la modération de leur langage a fait souvent contraste avec la violence de quelques membres de l'extrême droite. Entre eux et la majorité, la dissidence la plus grave est dans la nature de l'adhésion à la république : d'un côté, c'est une affirmation absolue et exclusive; de l'autre, une acceptation conditionnelle, laissant une porte ouverte à une restauration monarchique.

L'entente existe donc pour le moment; or c'est méconnaître la force des choses aussi bien que les droits du suffrage universel que d'exiger davantage : dans l'état des esprits, toutes les déclarations et toutes les constitutions du monde n'auraient pas plus d'efficacité que cette entente provisoire pour enchaîner l'avenir. La guerre civile pour un intérêt éloigné dont aucune volonté n'est maîtresse est une monstrueuse folie. Il n'est pas moins insensé de perpétuer la haine entre concitoyens et la discorde entre deux portions d'un même territoire pour toutes les questions particulières sur lesquelles l'accord n'a pas pu s'établir et qui ne comportent pas d'ajournement. Plusieurs de ces questions sont assez graves sans doute pour justifier la distinction et même les luttes ardentes des partis

parlementaires. Bien des préjugés, bien des idées creuses, bien des prétentions hors de saison ou prématurées, les obscurcissent de part et d'autre : les hommes politiques ne sont pas plus exempts que les masses d'inintelligence et d'erreur, et ils ne se tiennent pas mieux en garde contre le parti-pris et l'intolérance. Il serait absurde d'espérer, soit dans le pays, soit chez ses représentans, une renonciation à toute discussion irritante, qui ne serait qu'une renonciation à tout progrès : ce qu'il est raisonnable de souhaiter, c'est que les questions qui nous divisent ne nous fassent pas perdre de vue, dans l'intérêt passionné que nous y apportons, les points qui nous unissent. Or, en dehors de la patrie commune et de l'accord actuel sur la forme du gouvernement, combien de principes sont désormais acquis dans la représentation légale de la nation! Républicains par conviction ou par nécessité, tous se placent sous la loi souveraine du suffrage universel; tous veulent, dans leur sincérité et dans leur intégralité, ces « libertés nécessaires » que M. Thiers réclamait de l'empire lui-même; presque tous acceptent, dans une large mesure et avec les garanties du droit commun, la liberté des opinions sous toutes ses formes et dans toutes ses sphères; presque tous enfin sont convertis à la décentralisation administrative, et ne repoussent que la décentralisation politique. Que faut-il donc pour pacifier la France? La liberté et la lumière. Que les monarchistes et les républicains mettent à profit leur union présente pour réaliser toutes les réformes libérales qui sont leur vœu commun, qu'ils rompent résolûment avec tous ceux de leurs anciens alliés qui appellent encore la dictature, la compression, les mesures de salut public, qu'ils s'appliquent surtout à dissiper autour d'eux les défiances, les rancunes, les mauvaises passions, filles de l'ignorance et de la sottise, qu'ils éclairent le suffrage universel, au lieu de le tromper et de le corrompre, comme ont fait jusqu'à présent tous ceux qui ont prétendu le diriger, qu'ils l'arrachent aux spectres en lui montrant sans illusion et sans exagération le bien et le mal, les légitimes espérances et les dangers réels, qu'ils sachent, en un mot, le respecter comme leur maître, non comme leur instrument, se plaçant au point de vue de ses intérêts, non des leurs, et mettant leur honneur à le servir avec intelligence et avec loyauté. Ce n'est pas assurément le dernier mot, mais ce doit être aujourd'hui le premier mot de la politique, le commencement d'une œuvre de reconstruction qui fasse revivre en chaque Français une âme française, au lieu de ces âmes républicaines ou monarchiques, urbaines ou rurales, parisiennes ou provinciales, dont la rivalité menace de détruire ce qui subsiste de la France.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LA LORRAINE

SOUS

LE RÉGIME PRUSSIEN

Un des caractères de la guerre de 1870, c'est la séparation violente opérée par l'invasion, on pourrait presque dire l'isolement complet, des diverses parties de la France. Pendant des mois entiers, les malheureuses provinces de l'est surtout sont demeurées étrangères au reste du pays. Ce récit fera connaître à la France ce que fut la situation des départemens orientaux durant la guerre et après l'armistice; il complétera, par des témoignages nouveaux et des documens authentiques puisés aux archives municipales du pays, ce qui a été dit ici avec tant d'émotion par M. Mézières (1) sur le sort de nos compatriotes si brusquement placés sous la loi du vainqueur. On verra par quels procédés l'administration prussienne sait envelopper et garrotter un pays conquis, et s'il est possible de compter beaucoup à l'avenir sur « l'insurrection des départemens perdus. » A Dieu ne plaise de vouloir par là décourager toute espérance de les recouvrer; mais il est bon de nous mettre en garde contre une illusion, afin de bien mesurer, quand le moment sera venu, notre effort à la difficulté de l'entreprise.

I.

Il y a cinq ans, tandis que la guerre sévissait de l'autre côté du Rhin, ce n'étaient dans nos provinces de l'est que fêtes triomphales. Au moment même où les généraux du roi Guillaume arrivaient en

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1870.

vainqueurs jusqu'aux faubourgs de Vienne, l'impératrice des Français faisait avec son fils une pompeuse promenade à travers les villes de Lorraine. Pendant que l'Allemagne fondait son unité au prix de sanglantes convulsions, on célébrait à Thionville, à Lunéville, à Nancy, le centenaire de l'incorporation des états de Stanislas à l'unité française. On se souciait peu alors que Vogel de Falkenstein eût frappé Francfort d'une contribution de 100 millions, ou plutôt on ne se souvenait des victoires et des exactions de l'armée prussienne que pour acclamer avec plus de passion « l'indestructible unité française. » Il y avait comme un défi à la Prusse dans l'empressement qu'on mettait à marier au drapeau tricolore les vieilles couleurs de Lorraine. Le Prussien pouvait bien prendre Hanovre, Cassel, Francfort; mais il n'aurait pas Thionville, il n'aurait pas Metz, il ne verrait pas Nancy ! Un certain enthousiasme patriotique, un certain entraînement populaire animait ces solennités officielles; ce fut précisément l'habileté du gouvernement impérial de faire coïncider un voyage dynastique avec la célébration d'un grand anniversaire national, qui empruntait aux circonstances un tel intérêt. Ce canon de réjouissance, auquel faisait écho, à ce moment même, le canon des batailles sur le Mein, imposait silence aux rancunes des partis. L'arbitraire et la maladresse de l'administration ne réussirent même pas à troubler cette fête; un arrêté du préfet de Nancy qui interdisait une séance de l'académie de Stanislas, dans laquelle MM. Saint-Marc Girardin et de Broglie devaient prendre la parole, froissa quelques esprits indépendans, puis se perdit dans l'enthousiasme général.

Devant les splendides façades toutes pavoisées de l'hôtel de ville et du palais du gouvernement, sur la vaste place royale, ornée de la statue du roi de Pologne, entourée de ses merveilleuses grilles en fer forgé et doré, de ses fontaines mythologiques aux groupes de néréides et de divinités marines, pendant des heures entières, devant l'impératrice et le prince impérial, défilèrent les corporations d'ouvriers et les compagnies de francs-tireurs, les députations de la Lorraine française et de la Lorraine allemande aux pittoresques costumes, les oriflammes et les drapeaux, les bannières aux ornemens symboliques. Un vieux soldat de Domremy portait l'étendard de Jeanne d'Arc, copie traditionnelle de cet étendard qui, au xve siècle, mettait en fuite les envahisseurs. Le lendemain, dans les rues étroites de la partie vieille de Nancy, se déroulait une cavalcade historique où la jeunesse lorraine chevauchait revêtue des armures et brandissant les armes des preux du moyen âge; les trompettes armoriées retentissaient dans les rues tortueuses où l'on avait apporté le cadavre de Charles le Téméraire, et sur les balcons en sail-

lie, par les fenêtres ogivales du palais où le bon duc René s'était reposé après la bataille, des femmes en costume du XVe siècle regardaient passer le cortége. Tels étaient les spectacles qui, sur les bords de la Moselle et de la Meurthe, en 1866, attiraient les curieux et les dessinateurs.

En exaltant l'unité française, il eût fallu pourtant prévoir les dangers qui pouvaient un jour la menacer. Ce n'était pas tout que de rappeler avec éclat cette date mémorable de 1766. Ces fêtes n'avaient rien à nous révéler, après les guerres de la révolution et de l'empire, sur l'attachement des populations à la France; mais le devoir du gouvernement était de ne rien négliger pour mettre ces patriotiques contrées à l'abri de nouvelles invasions. Il était beau de célébrer le souvenir de l'union; il eût été plus beau encore de rendre impossible la séparation. L'empereur Napoléon prit évidemment, comme à l'ordinaire, cette manifestation nationale pour une manifestation dynastique; mais cette ridicule précaution contre l'académie de Stanislas, cette peur d'entendre une note discordante au milieu du concert d'acclamations, caractérise bien le régime. On se grisait d'applaudissemens, et on restait méfiant. Vainement, dans ce pays, le plus avancé de la France pour l'instruction primaire, on pouvait alors toucher du doigt, au moins dans les campagnes, la faiblesse de l'esprit public; vainement les élections de 1869, malgré les efforts des électeurs urbains, envoyaient au corps législatif, pour les quatre départemens lorrains, une énorme majorité de candidats officiels, dont deux comptèrent parmi les *sept sages*. Vainement au plébiscite de 1870 on obtenait en Lorraine 308,000 *oui* contre 38,000 *non*, le gouvernement n'osait avoir confiance dans ces populations qui lui en témoignaient une si entière et si imprudente. Il craignait autant d'armer le peuple des frontières que celui de la capitale. La Lorraine, une des plus belliqueuses provinces de France au moyen âge, celle qui, en 1792 et en 1814, avait déployé le plus ardent patriotisme, perdit ces vertus guerrières qui ne se conservent qu'au frottement du fer. Il semblait que l'empire cherchât la sécurité de la dynastie dans l'insécurité des frontières, ou que l'on s'imaginât à Saint-Cloud qu'il suffirait, pour défendre la Lorraine, de ces armures de preux et de ces hallebardes de la ligue que Nancy avait exhibées à l'impératrice dans les cavalcades historiques de 1866. Ici, comme ailleurs, le citoyen devait s'en remettre du soin de sa défense aux 300,000 soldats de profession de l'armée permanente.

Il s'était formé dans certaines villes, sous le nom de compagnies de francs-tireurs, des sociétés de tir fort impropres à devenir des corps militaires, mais fort utiles pour familiariser la jeunesse avec

le maniement des armes. D'abord ce fut à la cour, comme dans le public parisien, un grand engouement pour l'uniforme en toile grise des francs-tireurs vosgiens; aux fêtes de Nancy, aux fêtes de l'Exposition, chacun leur fit accueil : le prince impérial consentit à devenir membre honoraire de la société, et se laissa photographier avec le feutre à plumes de coq; puis le ministère de la guerre chercha querelle à ces compagnies, et prétendit leur imposer des obligations incompatibles avec leur caractère réel de simples académies de tir; elles préférèrent se dissoudre, et la jeunesse y perdit une excellente école. La garde mobile fut négligée en Lorraine de même que partout. On distribua quelques grades; mais aux officiers on négligea de donner des soldats. Cette milice rappelait trop la nation armée. Quelques uniformes abondamment galonnés témoignèrent seuls, aux visites du 1er janvier, qu'il y avait en France une garde mobile. Ce fut seulement un arrêté du 18 juillet 1870 qui, trois jours après la déclaration de guerre, quinze jours avant l'invasion de la France, organisa les cadres des quinze bataillons de mobile lorraine et des batteries d'artillerie correspondantes.

On sait tous les services que peut rendre la garde nationale sédentaire, non pas sans doute en rase campagne, mais aux remparts d'une place forte, sur les derrières de l'armée régulière, pour assurer le service des subsistances, garder les lignes de chemin de fer, escorter les convois de prisonniers, ramener les fuyards au combat. Elle est l'adversaire naturelle du uhlan et du batteur d'estrade; elle put même dans des villes ouvertes, à Colmar, à Dijon, à Châteaudun, sauver à l'occasion l'honneur de la cité. C'est seulement le 9 août 1870, après Forbach et Reischofen, que le corps législatif consentit à ne pas repousser la proposition de M. Jules Favre tendant à l'armement immédiat des gardes nationales. Jusque-là, les députés officiels de Lorraine n'avaient pas été les moins hostiles à tout armement de cette nature. Cette concession du corps législatif venait trop tard pour la Lorraine. Quand les habitans se trouvèrent abandonnés par l'armée, ayant à redouter à la fois l'émeute et l'invasion, il leur fallut protéger les propriétés privées et les magasins de l'état avec des bâtons et des brassards. Pendant qu'à Nancy cette singulière garde civique empêchait le pillage de la manutention, les citoyens de Toul, sous les murs desquels l'ennemi allait arriver, étaient initiés pour la première fois aux mystères du fusil à silex! La routine était si forte, les sous-officiers instructeurs étaient si peu habitués à voir une arme entre les mains d'un bourgeois, qu'on voulait, avant de les instruire à bourrer la poudre, leur apprendre à tenir les pieds en équerre et à tourner la tête à droite ou à gauche. Enfin l'ennemi parut; il fallut bien distribuer les fusils.

Quant aux places qui devaient, de concert avec l'armée régulière, protéger la Lorraine sans que les Lorrains eussent à s'en mêler, elles étaient généralement dans une triste situation. Metz, avec ses forts détachés, était la seule place de l'est qui fût à la hauteur des exigences de la guerre moderne. Bitche dut à la nature et au courage de ses défenseurs, bien plus qu'à l'art de Vauban, de ne rendre sa forteresse qu'après la signature de l'armistice; mais Marsal n'était une place forte que grâce aux marais qui l'entouraient; or ils se trouvaient alors desséchés. Que signifiaient les fortifications de Thionville, Montmédy, Longwy et même Verdun, sinon ceci : villes à brûler? Toul était dominé de tous côtés par des hauteurs qu'on avait toujours négligé de fortifier. L'une d'elles, le mont Saint-Michel, haute de 1,000 pieds et distante des remparts à peine d'une portée de fusil, dominait la ville et sa cathédrale aux deux tours de dentelle. Il n'y avait pas à Toul un petit enfant qui ne sût parfaitement qu'il y avait là-haut place pour une citadelle; pour protéger la brave petite ville, la dépense eût à peine égalé la dixième partie de ce que coûtait un voyage en Égypte. Frouard, situé au point de rencontre des lignes de Forbach et de Strasbourg, entouré de collines admirablement disposées, n'était pas fortifié; c'est par là que la cavalerie allemande coupa les communications de l'armée de Metz avec la France.

Que la Lorraine fût mal préparée à se défendre elle-même et à couvrir la France, c'est une vérité dont tout le monde avait l'instinct, aussi la nouvelle de la déclaration de guerre jeta le pays dans la stupeur; on eut, malgré l'intrépide confiance qui caractérise les populations françaises, comme le pressentiment des malheurs futurs et comme les affres de l'invasion. On était moins pressé en Lorraine qu'à Paris d'aller à Berlin parce qu'on était plus près de la frontière. Cet « enthousiasme indescriptible dans la population » dont le préfet de la Meurthe, à l'exemple de ses collègues des départemens limitrophes, donnait avis par télégramme au ministère de l'intérieur, n'existait que dans certaine partie de la population facile à émouvoir. Pourtant, lorsque tout fut décidé, on fit contre fortune bon cœur, et quelques conseils de municipalité ou d'arrondissement écrivirent à l'empereur pour « manifester toute leur confiance dans le succès prochain de nos armes » (adresse d'Épinal). Quand la Lorraine tout entière retentit du bruit des préparatifs guerriers, quand sur toutes les lignes de chemin de fer circulèrent avec des feuillages et des chants de victoire les longs trains militaires, quand on vit l'attitude résolue de nos belles troupes d'Afrique, quand sur les larges promenades plantées d'arbres on vit défiler ces beaux régimens de la garde, dont les hauts bonnets

et la fière prestance rappelaient aux compatriotes de Drouot les souvenirs d'un autre âge, les yeux et les imaginations se laissèrent frapper, et l'on conçut assez d'illusions pour que les nouvelles de Wissembourg, de Wœrth, de Forbach tombassent sur les populations de la Lorraine comme autant de coups de foudre. On ne connut pas tout d'abord les conséquences incalculables de ces désastres, on sentait seulement que les jours de 1792 et de 1814 étaient revenus; mais on ne savait pas s'il y aurait pour dénoûment une nouvelle capitulation de Paris ou un nouveau Valmy.

Metz barrait le chemin à l'armée de Frédéric-Charles; mais, devant celle de Frédéric-Guillaume, la route de Wissembourg à Château-Salins et Nancy restait libre; Marsal devait ouvrir ses portes à la première sommation. Toutefois ce ne furent pas les envahisseurs que l'on vit d'abord, ce furent ceux qu'ils chassaient devant eux.

Les pauvres paysans de la Lorraine allemande arrivèrent les premiers; les rues et les places de Lunéville et Nancy furent encombrées de pauvres diables qui portaient leur avoir au bout d'un bâton, de pauvres femmes qui tenaient enveloppé leur enfant dans quelque lambeau d'étoffe; leur marche précipitée, saccadée, inquiète, conservait quelque chose de l'impulsion première de la fuite. Sur des voitures à échelles, auxquelles on avait attelé deux, quatre, six chevaux, tout ce qu'on avait pu sauver de l'écurie, étaient entassés sans choix les vieux meubles et les choses précieuses, et, comme dans le poème de Goethe, « les cages vides, les vieux tonneaux, les planches de rebut; » les hommes conduisaient, les enfans, les femmes et les vieux étaient juchés sur le tout. Du côté de Château-Salins, la panique avait été effroyable. Au premier cri d'alarme, on s'était rué hors de chez soi, sans rien emporter, quelques-uns tête nue. Ces gens ne regardaient même pas derrière eux; en avant, ils ne voyaient rien; ils fuyaient. Si on leur demandait ce qu'ils craignaient, ils ne pouvaient le dire, — où ils allaient, ils n'en savaient rien. On nous a raconté que des habitans de Chambrey et de Château-Salins s'étaient en même temps réfugiés dans le bois de Chambrey, limitrophe des deux communes. A l'insu l'une de l'autre, les deux troupes s'étaient installées chacune dans une partie du bois, avec ses meubles et ses bestiaux, et attendaient; mais en entendant, chacune de son côté, à travers le feuillage, des voix qu'elles ne reconnaissaient pas, la panique les reprit, et, se tournant le dos, elles recommencèrent à fuir. De hauts fonctionnaires ne montrèrent pas plus de courage. Un seul, M. Shaken, maire de Château-Salins, n'avait pas pris peur; il avait prévu, paraît-il, dès le premier jour, l'inévitable annexion, et avait offert ses services au « nouveau gouvernement. » Beaucoup de ceux qui arri-

vaient à Nancy assuraient que c'étaient les gendarmes qui les avaient obligés à déloger; d'autres racontaient que les Prussiens s'emparaient de tous les hommes valides pour les faire marcher en tête de leurs colonnes, exposés aux premiers feux de nos soldats. Des proclamations rassurantes des autorités françaises calmèrent enfin ces terreurs, et rattachèrent les populations à leurs foyers.

Dans ces larges voies rectilignes du nouveau Nancy, qui partout se coupent à angle droit, les convois d'émigrans venaient se heurter à l'angle des rues avec le défilé plus lamentable encore des débris de Reischofen : la panique avec la déroute. Les émigrans arrivaient par la route et la porte du nord, les vaincus par la porte du sud. Les chevaux sans selle, amaigris, blessés, fourbus, les soldats hâves, affamés, épuisés par les longues marches à l'aventure à travers les bois, fantassins, chasseurs, zouaves, turcos, avec des uniformes hétérogènes, souillés, déchirés, erraient par bandes dans les rues. Ils avaient mieux conservé leurs fusils que les jeunes soldats ne l'ont fait depuis, mais non leurs sacs. En revanche, on voyait des fantassins et des turcos grimpés sur des chevaux enfourchés dans les hasards de la déroute. Leurs récits et leurs versions étaient souvent contradictoires; mais beaucoup articulaient déjà le mot de *trahison* tant de fois répété depuis, premier symptôme de cette méfiance épidémique qui n'a plus cessé de sévir sur le peuple et sur l'armée. Des mendians affublés de haillons militaires, un troupeau en uniformes, que les soins de la municipalité ou les ordres des chefs poussaient vers le chemin de fer pour les parquer à la hâte dans les wagons, de malheureux vaincus dévorés de honte et de colère, ou cherchant à s'étourdir par l'ivresse ou par de rauques chansons, voilà ce qui restait de cette belle armée de Mac-Mahon qui, quinze jours auparavant, marchait si confiante à l'ennemi, premier et dernier espoir du citoyen désarmé.

Peu à peu, toute cette cohue s'écoula; puis les administrations « se replièrent » à la hâte avec leurs caisses et leurs archives, les derniers wagons et les dernières locomotives de la compagnie de l'Est s'éloignèrent en sifflant dans la direction de Paris. Nancy se trouva seul, séparé de la France, sans dépêches, sans journaux, avec les fusils de ses pompiers et les épées de ses sergens de ville, livré à l'inconnu. En effet, il faut bien le remarquer, les Prussiens, sans doute, ont paru à Reims, à Amiens, à Rouen, à Versailles, à Orléans, à Tours, à Dijon; mais les habitans de l'intérieur avaient eu le temps de se remettre de la première stupeur; les journaux et les correspondances les avaient renseignés sur ce qu'étaient les Prussiens, sur ce qu'on pouvait craindre ou obtenir d'eux. Les cœurs s'étaient raffermis et préparés pour des éventualités bien dé-

finies. L'invasion fut pour eux un fléau, non un coup de foudre.

La manière dont les Allemands sont entrés à Nancy, le 12 août 1870, est bien connue; la conduite de la municipalité a été appréciée ici même avec beaucoup d'équité. Le jour de l'apparition des quatre uhlans légendaires, le maire de Nancy eut une entrevue avec le chef du corps allemand, campé à l'extrémité du faubourg septentrional. On l'avertit qu'une armée nombreuse arrivait, qu'il pouvait épargner à Nancy le passage des troupes en versant 50,000 fr. des deniers de la ville et 300,000 francs des caisses de l'état. Sur l'assurance que celles-ci étaient parties, le commandant prussien déclara se contenter des 50,000 francs, mais imposa en même temps une formidable réquisition de 1,060,000 livres de pain, 134,000 livres d'avoine, 250,000 litres de vin, etc. Où l'on put commencer à se faire une idée de la bonne foi prussienne, c'est lorsque le lendemain, 13 août, malgré cette extorsion d'argent, qualifiée d'ailleurs plus tard de frauduleuse par le prince royal, qui ne fit rien pour l'amender, on vit des bandes de 4, de 8, de 15 cavaliers entrer en ville et la parcourir en tout sens. Beaucoup parmi eux furent reconnus pour avoir été employés dans les usines et les mines du voisinage. Aussi ne demandèrent-ils à personne leur chemin pour chevaucher les uns vers la gare, les autres vers l'arsenal, d'autres vers la citadelle, deux noms qui malheureusement dans le Nancy moderne ne font que rappeler les souvenirs d'un autre âge. La présence de ces cavaliers, insuffisante pour contenir la population, était plus que suffisante pour l'exaspérer; un instant on put craindre un conflit. Enfin le 14 août, une masse énorme de troupes prussiennes, cavalerie, infanterie, artillerie, en rangs serrés, en ordre parfait, envahit Nancy. Il est impossible de donner un chiffre exact, car, au lieu de demander des billets de logement, les officiers se bornèrent à compter les fenêtres et à pousser leurs hommes dans chaque maison, par bandes de 10, de 20, de 40, leur laissant le soin de se *débrouiller* avec l'habitant. Il entra ce jour-là dans Nancy peut-être 30,000 hommes; un nombre égal ou même supérieur couvrait les routes, et occupait les villages des environs. Pour la première fois, on apprit à connaître ces hussards qui portent à leur colback une tête de mort sur des os croisés; ces cuirassiers, au casque pointu d'acier argenté, aux longues bottes montantes sur des culottes blanches, à la tunique blanche, semblable au justaucorps en buffle du XVIIe siècle, sur laquelle se sangle la cuirasse : vivante image des reîtres antiques; ces agiles uhlans, à la schapska polonaise, à la longue lance, parée des funèbres couleurs de la Prusse, noire et blanche; cette infanterie sombre et pesante, à qui son casque donne l'air belliqueux, et qui s'enlève d'un

pas lourd et cadencé, aux sons du fifre et du tambourin; enfin les mystérieux canons d'acier, soigneusement enveloppés d'une gaîne de cuir.

Le 17 août, après les Prussiens, vinrent les Bavarois, ces Allemands méridionaux, aux couleurs plus gaies, à l'uniforme bleu de ciel, au suranné casque à chenille, qui portent à leur boutonnière, attaché à une houppe verte, le sifflet de ralliement, mais qui se laissent arracher les épaules par un sac mal équilibré. Pendant des semaines entières, les régimens bleus succédaient aux régimens bleus de ciel. Le prince royal fixa son quartier-général à Nancy, le roi Guillaume à Pont-à-Mousson. L'armée qui vainquit à Sedan et qui investit Paris passa tout entière, une masse de plus de 400,000 hommes, par Nancy et les communes voisines.

Telle est l'histoire de cette fameuse prise de Nancy, ville que beaucoup de Parisiens croyaient fortifiée, par quatre uhlans. M. Granier de Cassagnac attaqua cette ville à la tribune, et provoqua une protestation indignée du conseil municipal et des citoyens. Une meilleure protestation fut la défense intrépide de Toul par les 3e et 4e bataillons et l'artillerie de la mobile de la Meurthe, la belle conduite du 1er bataillon à Phalsbourg. En outre les mobiles de la Moselle sous les murs de Metz, le 2e bataillon de la Meurthe et les quatre bataillons des Vosges, ces derniers malgré l'insuffisance de leur équipement, en dépit de leur blouse de toile blanche agrémentée de galons rouges, sous les pluies d'automne et les pluies d'hiver, dans les diverses campagnes de l'est, prouvèrent que la valeur antique n'avait pas complétement dégénéré.

En même temps que les canons et les caissons de l'armée allemande, des centaines de pauvres charrettes, traînées par de misérables chevaux, conduites par des paysans de la Souabe, recouvertes sur des cercles de bois d'une bâche poudreuse et sordide, mais soigneusement numérotées, ainsi que leurs conducteurs, défilaient sans interruption, se rangeaient sans bruit et avec un ordre admirable sur les places de Nancy, qu'elles remplissaient aussitôt de fumiers, et, après avoir reçu leur chargement de vivres ou de munitions, disparaissaient comme par enchantement pour une destination inconnue. Des milliers de jeunes gens, qui n'étaient pas tous de tenue et de manière irréprochables, munis du brassard international, affluaient au bureau des billets de logement, puis des marchands de tabac d'Allemagne, puis des brocanteurs, des vivandiers, jusqu'à des mendians allemands avec leurs femmes et leurs enfans en haillons! La Germanie entière se jetait comme affamée sur les provinces alors si riches de la France orientale.

Sur les murailles de Nancy s'étalèrent un certain nombre d'affi-

ches comminatoires. Une première proclamation, signée Guillaume, décrétait la peine de mort non-seulement contre ceux qui attenteraient à la sécurité des militaires et employés allemands, mais contre ceux même qui serviraient l'*ennemi* en qualité d'espions, ou égareraient les troupes allemandes quand ils seraient *chargés de leur servir de guides*. Une seconde proclamation abolissait la conscription, une troisième donnait cours forcé à la monnaie allemande, et fixait la valeur du thaler à *quatre francs*, plus tard à 3 fr. 75. Le prince royal déclarait qu'il s'occupait « de rendre à la nation et spécialement à la ville de Nancy les moyens de circulation *interrompus par l'armée française*. » Pour faciliter apparemment le retour de la sécurité, les pompiers avaient été dépouillés dès le 14 août de leurs fusils à silex, les sergens de ville de leur épée, et les gardes civiques sans armes sommés de cesser leur service. Il n'y eut plus dans les villes de Lorraine que les officiers, qui se promenaient en traînant leur sabre sur le pavé avec un bruit de ferraille, que les soldats, qui remplissaient les rues, les places, les brasseries, les églises, et qui pendant huit mois d'occupation ne cessèrent de prendre dans les maisons les plus pauvres la meilleure part de l'espace, de l'air respirable, de la nourriture. Le prince héréditaire avait exprimé l'espérance que « le commerce et l'industrie allaient être rétablis. » C'est pour activer ce résultat désirable que le préfet prussien, le 12 septembre, édicta une amende de 50 francs par jour contre tout négociant qui n'ouvrirait pas sa boutique. « Un employé sera chargé par moi, ajoutait-il, de constater journellement les délits et de me faire un rapport pour pouvoir immédiatement punir les récalcitrans. »

Au milieu de l'anxiété et du désœuvrement général, l'absence de nouvelles et le voisinage, pendant longtemps, des armées de Bazaine et de Mac-Mahon lâchèrent la bride à l'imagination maladive des vaincus. Les nouvelles les plus invraisemblables trouvaient peu d'incrédules. Des dépêches fantastiques, rédigées dans le style le plus anormal, étaient lues avidement. On racontait que le prince Albrecht et le colonel von Hartmann, qui avait le premier affiché sur les murs de Nancy d'insolentes proclamations, avaient été tués dans les bois de Toul, et une foule nombreuse stationnait longtemps devant l'hôtel de France, où l'on prétendait que les cadavres avaient été apportés. Le roi Guillaume avait failli être pris à Pont-à-Mousson, et l'on maudissait le traître qui avait fait manquer le coup. Bazaine avait détruit la première armée et pris cent canons; Mac-Mahon était venu à Toul avec 100,000 hommes. Un des caractères de ce singulier état moral, presque pathologique, c'était la facilité avec laquelle on entendait des coups de canon imaginaires. Une

voiture qui passait lourdement, un tonneau qu'on jetait à terre, suffisaient pour mettre en émoi toute la ville ou tout un quartier. Beaucoup d'organisations faibles ne résistèrent pas à tant d'émotions, et les maisons d'aliénés s'ouvrirent pour plusieurs de ces victimes de la guerre.

Que de fois l'on passa de l'espérance la plus ardente au plus extrême abattement! Vers les premiers jours de septembre, on vit, avec une joie mal dissimulée, les Prussiens prendre des précautions extraordinaires, doubler les postes, proscrire les attroupemens, exiger le dépôt des armes. Il y avait dans l'air des bruits de victoire; deux jours après, on voyait affichée, sans vouloir y croire, la dépêche de Sedan! Au mois d'octobre, on apprenait que le général Cambriels venait d'installer son quartier-général à Épinal, et se préparait à marcher sur Nancy; les Allemands cachaient aussi peu leurs frayeurs que les Français leurs espérances. Tout à coup on apprenait la reddition de Strasbourg, la marche de Werder et la perte des Vosges. A la fin du même mois, des paysans venus des villages du nord assuraient avoir aperçu les éclaireurs de Bazaine; peu de jours s'écoulaient, et d'immenses convois de prisonniers français, des wagons remplis de généraux roulaient avec fracas sur la ligne d'Allemagne, au milieu de la douleur, de la colère et des cris furieux de la population. C'est surtout le 16 janvier que dans les cœurs, jamais lassés d'illusions, l'espérance et l'anxiété montèrent au degré le plus intense. Bourbaki marchait sur la Lorraine, assurait-on, avec 200,000 hommes, des bandes de francs-tireurs inondaient les Vosges; le 15, un de leurs détachemens apparaissait en effet à Flavigny, à 12 kilomètres de Nancy, et occupait le pont sur la Moselle. Les administrations allemandes empaquetaient leurs archives; de hauts fonctionnaires requéraient à la municipalité des voitures de déménagement « grandes et fortes; » on distribuait secrètement des armes, pour leur sûreté personnelle, aux employés et négocians allemands. Hélas! on allait apprendre la déroute de Bourbaki, la capitulation de Paris, et le tenace Allemand reprenait plus fortement la Lorraine à la gorge.

Des télégrammes de victoires allemandes étaient toujours affichés soigneusement, dans les deux langues, sur les murailles des diverses communes. Sans parler des grands désastres nationaux, ils nous apportaient presque chaque semaine, avec une régularité désespérante, la nouvelle d'un nouveau malheur qui frappait directement la Lorraine. C'était, le 23 septembre, le bombardement et la capitulation de Toul, le 11 novembre la chute de Verdun, le 24 celle de Thionville, le 12 décembre celle de Phalsbourg, le 14 celle de Montmédy, le 25 janvier celle de Longwy : autant de motifs pour

désespérer que la Lorraine pût rester tout entière à la France. Pourtant les braves petites villes s'étaient fait écraser sous les obus avant d'amener le pavillon tricolore.

Un spectacle navrant que Toul, Nancy, Lunéville, devaient surtout à leur situation sur la principale ligne ferrée des armées allemandes, c'étaient les convois de prisonniers. D'abord ceux de Sedan, puis ceux de la Loire et de Metz; puis, par la saison la plus rigoureuse, ceux de Paris, de Mézières, du Mans, etc. C'est là surtout que s'étalait la brutalité, la cruelle insouciance, l'absence de générosité même dans la victoire, d'humanité même envers le malheur, qui ferait le fond, si l'on en jugeait par cette guerre, du caractère allemand. Nos malheureux prisonniers arrivaient, presque sans chaussure, sans linge, montrant leur poitrine nue sous leur tunique en lambeaux, peu ou point nourris, entassés, par les froids les plus âpres de décembre et de janvier, dans des wagons dont la moitié étaient découverts. Nous en avons vu des centaines, sur de simples trucs, demi-morts de froid et de faim, exposés à la moindre secousse à être précipités sur la voie. Mouillés par la pluie, grelottans sous la neige et la gelée, ils mettaient de longs jours à ce douloureux voyage, sans descendre de voiture, et remisés la nuit dans les gares, presque à la belle étoile! Le matin, on en trouvait de morts; d'autres étaient retirés de là à moitié gelés. Les turcos, enveloppés dans leurs burnous blancs, se couchaient en rond, comme des chiens, ne demandant rien, cachant leur visage. Les mobiles, moins endurcis, à chaque gare française, poussaient des cris de détresse. Dans chaque station importante, il s'était organisé des comités de secours; mais le plus difficile était de faire parvenir ces secours aux malheureux qui les réclamaient. Le commandant d'étape de Nancy, M. Philippsborn, ne permettait l'accès de la gare qu'à un petit nombre de personnes, odieusement insuffisant pour distribuer des secours à un convoi de 1,500 prisonniers. La difficulté était d'autant plus grande que ces trains qui marchaient si lentement ne voulaient jamais s'arrêter dans la gare de Nancy, et repartaient au bout de quelques minutes. Le plus souvent, les prisonniers ne pouvaient qu'apercevoir de loin les bols de café et de vin chaud, et les vêtemens de laine qui pouvaient leur sauver la santé et la vie. Combien de fois des officiers prussiens ont-ils brutalement expulsé de la gare des dames respectables! Combien de fois leur ont-ils arraché, avec des injures, des chauds vêtemens dans lesquels ils ne voulaient voir qu'un moyen de faciliter les évasions! Combien de fois des femmes du peuple, dévorées d'angoisses, ont-elles vu passer de loin les compagnons d'armes de leurs fils, leurs fils eux-mêmes, sans pouvoir en approcher! On a toujours cru apercevoir dans ces

procédés barbares le désir de faire prendre en horreur aux populations la continuation de la guerre, en leur montrant que les fils prisonniers expieraient le patriotisme de leurs familles.

Parfois on avait à la gare des caprices d'humanité; on laissait approcher « le peuple. » C'est alors qu'on pouvait juger des trésors de charité et de patriotisme que renfermait cette population si rudement éprouvée. C'étaient les plus pauvres qui donnaient le plus. Un ouvrier ôtait ses souliers, et les donnait à un pauvre mobile. Une femme du peuple apportait trois mouchoirs : « Il m'en reste encore trois, et je les laverai plus souvent. » Ceux qui n'avaient absolument rien allaient quêter dans les maisons, et à l'heure des trains arrivaient sur le quai avec de grands brocs au contenu vermeil, avec de grands paniers à deux anses remplis de ce savoureux pain blanc, le dernier peut-être que goûteraient les prisonniers, condamnés désormais au noir pain de seigle de la captivité, si meurtrier pour les soldats français. La foule se gardait de faire du désordre; on recommandait le calme et le silence aux prisonniers : ce qui n'empêchait pas le commandant d'étape de déclarer ensuite que cette expérience lui suffisait et qu'on ne l'y reprendrait plus. Telle fut la situation morale des vaincus pendant ces huit mois d'occupation. Nous allons étudier maintenant les procédés administratifs des vainqueurs.

II.

Les départemens de la France orientale occupés par les armées allemandes furent immédiatement partagés en deux gouvernemens. Le gouvernement de Lorraine comprenait le département de la Meuse, le département des Vosges, les arrondissemens de Nancy, Toul, Lunéville (Meurthe) et de Briey (Moselle). Le gouvernement d'Alsace comprenait, outre l'Alsace, le département de la Moselle, sauf l'arrondissement de Briey, et les deux autres arrondissemens de la Meurthe, Château-Salins et Sarrebourg, l'un de langue française, l'autre de langue allemande. Une carte, publiée à Berlin vers le mois de septembre par M. Kiépert, faisait connaître les limites administratives des deux gouvernemens, que tous les organes officiels de l'Allemagne et des pays envahis considéraient déjà comme les limites politiques des deux empires. En effet, à part Belfort et sauf quelques remaniemens dans les circonscriptions cantonales, enregistrés d'avance dans les feuilles officielles d'Alsace et de Lorraine, l'un des deux gouvernemens passa tout entier à l'Allemagne, l'autre resta tout entier à la France. La Lorraine perdit son unité; Metz et Château-Salins durent se considérer dès lors

comme étrangers à Nancy, et l'on vit bien dans le traitement différent que subirent les populations les destinées différentes que leur réservaient les conquérans. L'administration prussienne se montra infiniment plus dure, plus tracassière, plus rapace dans la Lorraine française que dans la Lorraine prétendue allemande. A part quelques persécutions dirigées contre le *Courrier de la Moselle*, la presse fut beaucoup plus libre à Metz qu'à Nancy. Les logemens militaires y constituèrent une charge moins lourde, à laquelle ne venait pas s'ajouter l'obligation de nourrir le soldat; les Messins recouvrèrent presque aussitôt les fusils de chasse, dont on avait d'abord exigé le dépôt, tandis que les habitans de Nancy, des Vosges et de la Meuse en sont encore à les réclamer. En revanche, si les fonctionnaires français étaient tolérés dans le gouvernement de Lorraine, tous ceux qui, à Château-Salins et dans la Moselle, refusèrent de continuer leurs fonctions en prêtant serment au roi de Prusse furent persécutés, puis « expulsés du territoire allemand. » Nous avons sous les yeux la lettre d'un percepteur français qui subit trois sommations de reconnaître le nouveau gouvernement, plusieurs perquisitions domiciliaires, pour retrouver les archives qu'il refusait de livrer, sept semaines de détention à Metz, au secret et en contact avec des malfaiteurs, finalement l'expulsion. Combien d'autres furent en butte aux mêmes vexations!

A la tête du « gouvernement général de Lorraine, » furent placés deux hauts fonctionnaires. M. le gouverneur-général von Bonnin, général d'infanterie, aide-de-camp du roi de Prusse, s'installa avec son état-major dans le palais bâti par le roi Stanislas sur l'emplacement de la demeure gothique des anciens ducs, et où avaient résidé successivement, comme commandans de grande division militaire, les maréchaux Pélissier, Canrobert, Mac-Mahon, Forey; M. le marquis de Villers, vice-président de la régence de Cologne, fut investi des hautes fonctions de commissaire civil pour les puissances alliées. M. de Bonnin, grand vieillard encore vert, avec sa courte et épaisse moustache grise, portait assez gaillardement la casquette à large bande rouge, les cinq ou six décorations obligées, et, comme il convient à tout bon guerrier ou même employé prussien, ne quittait jamais l'uniforme. On le croyait d'un caractère assez doux; ami de la bonne chère et des promenades en voiture comfortable aux frais de ses administrés, ses proclamations, en dépit des sanctions comminatoires, avaient quelque chose de paternel, et l'on assure qu'il exécutait à regret des ordres atroces. Quant au marquis de Villers, il est, comme son nom l'indique, d'origine française, et une partie de sa famille est encore en Lorraine. Il est né à Sarrelouis, et, malgré l'annexion de cette ville à la

Prusse en 1815, sa famille resta au service de la France et des Bourbons : la révolution de juillet l'a éloignée de l'une et séparée des autres. Le marquis de Villers a un nom d'émigré, mais c'est un émigré de 1830. Redevenu Prussien, promu à la vice-présidence du cercle de Cologne, c'est ce ci-devant marquis français qui fut appelé par la confiance du roi Guillaume à administrer le pays conquis, son ancienne patrie. On le voyait peu; mais on trouvait sa signature au bas de tous les arrêtés rigoureux. Est-ce comme Prussien ou comme émigré qu'il sévissait contre les Lorrains? est-ce comme révolutionnaires ou comme Français qu'il les contenait d'une main si dure? nous l'ignorons; mais nous avons peine à croire qu'il ne dût pas se faire quelque violence, lui, fils de Français, compatriote du maréchal Ney, pour apposer sa signature à l'arrêté que voici :

« ... Attendu qu'un grand nombre d'officiers français, prisonniers de guerre, et de citoyens français, prisonniers ou otages, ont manqué à leur parole d'honneur;

« Porte à la connaissance du public que des ordres sont donnés pour que désormais *la parole d'honneur d'aucun Français ne soit acceptée.*

« *Le commissaire civil de la Lorraine,*

« Marquis DE VILLERS. »

Le gouverneur-général était investi de la plénitude des pouvoirs que confèrent l'état de siége et la rigueur des lois militaires en pays ennemi. Le commissaire civil était subordonné lui-même à l'autorité militaire; il avait reçu pour mission, assurait-il, de porter aux Lorrains « tout le soulagement possible, de remédier aux maux dont la guerre les avait frappés, » de « concilier les intérêts des troupes allemandes et le bien-être des populations. » L'administration préfectorale et communale, les finances, la justice, la sécurité des communications, se trouvaient placées sous sa haute surveillance. Un essaim d'*assesseurs*, de *référendaires*, de docteurs en droit, venus de l'Allemagne, remplissaient auprès de lui les fonctions d'attachés, ou constituaient son cabinet. Sous ses ordres se trouvaient : M. Solger, *landrath* de Benthen, en Silésie, « commissaire délégué pour les affaires concernant le typhus contagieux des bêtes à cornes; » M. de Etzel, chef de service pour l'administration forestière; M. Fleischhauer, de Cologne, « commissaire spécial des contributions; » les surveillans des salines, branche de revenu public fort importante en Lorraine; les administrateurs de la caisse générale, les inspecteurs et directeurs allemands des travaux publics, tout un vaste personnel d'administration où les surnuméraires, les assesseurs, les conseillers de Coblentz, de Cologne, du Brandebourg,

de la Silésie, avaient pu trouver place. Toute cette administration *civile* portait la casquette à bandes de couleur, se sanglait dans les uniformes à boutons de cuivre uni, faisait sonner l'éperon, traînait le sabre.

Au-dessous du gouverneur-général et du commissaire civil, viennent les préfets. L'arrondissement de Briey, détaché de la Moselle, n'avait à sa tête qu'un simple sous-préfet, M. von Stockhausen, de Lünebourg, *regierungs-assessor* brunswickois. On confia la préfecture des Vosges à M. Bitter de Posen, *ober-regierungs-rath*, — celle de la Meuse à M. Hergenbahn, de Wiesbaden, puis à M. Bethman-Hollweg, de Posen, — celle de la Meurthe à M. le comte Renard, de Gros-Strelitz, en Silésie. Chacun de ces préfets avait à côté de lui, à titre d'attachés ou de conseillers de préfecture, deux ou trois fonctionnaires chargés de l'assister dans l'administration et de le suppléer en cas d'absence : M. Speyer, conseiller de police à Francfort, administra pendant près de deux mois le département de la Meurthe « pour le préfet absent. »

Le comte Renard, malgré son nom d'apparence française, n'était point de race émigrée. Son grand-père ou son bisaïeul n'était ni comte, ni Renard, et s'appelait Fuchs. Il eût paru grand, s'il n'eût été si gros : un paletot militaire, aux vastes proportions, avait peine à embrasser un torse et un abdomen également respectables ; ses gros doigts avaient peine à retenir l'éternel grand sabre, qu'il faut porter, si l'on ne veut pas l'entendre battre le pavé; ses grosses jambes fourrées dans d'énormes bottes à éperon s'appuyaient lourdement et fortement, comme celles d'un éléphant, sur le sol lorrain. Un visage qui paraissait naturellement jovial et bienveillant, susceptible à l'occasion d'une expression sévère et même féroce, légèrement congestionné, débordait de son triple menton et de son épaisse barbe rousse sur le raide col militaire. Ce gros homme cultivait l'ironie berlinoise et le sarcasme à la Bismarck. Il faisait l'aumône aux pauvres, et donnait l'ordre de brûler les villages. Il se livrait parfois à des exploits d'alguazil, entrant à l'improviste dans un café avec des gens de police et des gendarmes, et procédant en personne à l'arrestation des consommateurs. Spontanément ou « par ordre supérieur, » son administration fut selon le cœur de Bismarck, insolemment bienveillante ou impitoyablement cruelle.

Les maires des communes restèrent partout chargés de l'administration municipale, sous la surveillance du préfet, avec le concours de leur conseil. Leurs attributions furent même augmentées par la suppression des percepteurs. Ils furent chargés de répartir l'impôt et de le percevoir; ils étaient responsables du montant des

contributions; mais le gouvernement prussien leur accordait 3 pour 100 sur les sommes perçues. C'étaient eux qui devaient empêcher les jeunes gens de rejoindre l'armée, et, si les francs-tireurs se montraient dans la commune, c'était le maire et les conseillers municipaux qui étaient les premiers emmenés au chef-lieu; leurs maisons étaient les premières exposées à l'incendie.

Les sous-préfets français furent expulsés, et les sous-préfectures supprimées : nouvelle simplification introduite par l'administration prussienne. Entre les maires et le préfet, on créa une autorité intermédiaire, celle des maires de canton. Ils furent « délégués pour faire exécuter, dans toutes les communes rurales de leur canton respectif, les décisions de l'autorité supérieure concernant l'administration publique et le recouvrement des impôts. » Ils faisaient office de receveurs particuliers, avec une commission supplémentaire de 1 pour 100. Pour faire respecter leur autorité et « faire exécuter les décisions de l'autorité supérieure, » les maires avaient le droit de requérir la force publique, c'est-à-dire la gendarmerie prussienne : les maires de canton directement, ceux des communes secondaires par l'intermédiaire des premiers. A voir nos pauvres maires de campagne à côté de ces grands guerriers graves et bien nourris, on aurait eu peine à s'imaginer que c'étaient ceux-ci qui étaient à la disposition de ceux-là. D'ailleurs l'autorité prussienne avait pourvu à ce qu'on n'eût pas ce scandale d'un vaincu donnant des ordres à un vainqueur, un paysan français à un gendarme prussien. « Il est entendu, dit un arrêté du préfet de la Meurthe, que la gendarmerie seule décidera s'il y a lieu d'obtempérer à la réquisition, et déterminera les mesures à prendre. » En effet, on vit bien plus souvent les gendarmes prussiens escorter à cheval la charrette où les maires et les conseillers municipaux, en blouse bleue ou en camisole de laine, étaient amenés dans les prisons de Nancy « qu'obtempérer à leur réquisition. »

Il n'était point permis aux maires de se dérober à cet excès d'honneur et de confiance. Maires on les trouvait, maires il leur fallait rester, attachés de force à leur fauteuil municipal, comme les curiales romains du IVe siècle. M. Michaut, administrateur de la verrerie de Baccarat, un des hommes les plus estimés de la Lorraine, refusant de remplir les fonctions de maire de la ville et de maire de canton, renvoya toutes les pièces officielles que lui adressait le préfet. A la suite de « cette résistance qui ne saurait être tolérée, » le maire de Baccarat et ses conseillers municipaux furent saisis et amenés à Nancy. En chemin, l'escorte reçut des coups de fusil : témoignage de la sympathie, un peu compromettante, des amis de M. Michaut. La situation s'aggrava; il persista dans son refus, s'at-

tira des vexations sans nombre, fut condamné à l'amende, à la prison, dut s'enfuir, et fut traqué, suivant l'expression employée par lui dans une lettre au roi de Prusse, « non comme un ennemi, mais comme une bête fauve. »

Dès que la nouvelle administration fut installée, elle voulut avoir un organe de publicité. C'est alors que parut le « Moniteur officiel du gouvernement général de Lorraine et du préfet de la Meurthe publié par ordre du commissaire civil. » Son rédacteur en chef, dont on chercherait vainement le nom et la signature dans ces colonnes, était un certain Huguenin, Suisse d'origine. Je ne me rappelle plus par quel concours de circonstances il avait été obligé de quitter son canton natal et de louer à la monarchie prussienne sa plume et sa connaissance fort approximative de la langue française. Installé en un coin de la préfecture, il était à la fois censeur et journaliste, signalait aux sévérités du préfet les articles trop patriotiques des journaux de la localité, et rédigeait les premiers-Nancy, où il faisait l'apologie des mesures les plus atroces de l'autorité. On se procura un imprimeur, fort complaisant d'ailleurs, en faisant le simulacre d'occuper militairement son imprimerie, des compositeurs en les menaçant de les faire amener de force, des lecteurs en contraignant les mairies et les établissemens publics à prendre un abonnement régulier, au prix fixé par le préfet et payable d'avance. Le 12 septembre, le maire de Nancy recevait la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

« Je m'empresse de vous faire remarquer que l'abonnement au *Moniteur officiel* est obligatoire tant pour les communes des cantons de Nancy que pour les hôtels, restaurans, cafés, etc. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître le chiffre d'exemplaires qu'il faudra livrer *pour subvenir à ce besoin.*

« *Le préfet,* comte RENARD. »

M. Clavier, propriétaire à Nancy de l'hôtel de *La Chartreuse,* était devenu ainsi, à son corps défendant, le lecteur de M. Huguenin. Au bout d'un mois, il éprouva si peu « le besoin » de continuer, qu'il refusa de se réabonner. Il fut jeté en prison, et n'en sortit, après quarante-huit heures de réflexions, que résigné à passer au bureau d'abonnement. Ce journal avait une *partie officielle* consacrée aux dépêches et aux actes de l'autorité, et une partie *non officielle* où le rédacteur consacrait quelque article insultant soit à M. Jules Favre, soit plus tard et avec plus d'âpreté à M. Gambetta.

La première précaution que prit l'autorité allemande fut de désarmer les habitans. L'opération était facile, puisqu'il n'y avait pas en Lorraine d'armes de guerre. Une affiche signée du commandant

des étapes, colonel Schartow, enjoignit aux habitans de déposer, dans les trois jours, toutes les armes qu'ils pouvaient avoir en leur possession, « telles que fusils, pistolets, sabres, poignards, *cannes à épée*, etc. » A Reims, nous avons lu une affiche, signée du général Tümpling, qui prescrivait le dépôt des armes *sous peine de mort*. Cette « publication » aurait manqué son effet en Lorraine. Le colonel von Schartow trouva quelque chose de plus pratique : une amende de 500 à 2,000 francs contre les réfractaires, la prison contre les insolvables. Les « peines prononcées par les lois spéciales » n'apparaissaient qu'au second plan. Le 4 septembre, on put assister au défilé divertissant des détenteurs d'armes qui se rendaient à la mairie. On vit alors paraître à la lumière du jour des armes invraisemblables, des fusils de munition et des pistolets de cavalerie qui n'avaient pas secoué leur poussière depuis 1815, à côté d'armes de luxe et de cabinet, mousquets damasquinés et zagaies taïtiennes. Les poltrons apportaient tout ce qui avait figure d'arme tranchante, et l'on voyait des fonctionnaires livrer piteusement leur grêle et inoffensive épée; les habiles s'étaient procuré des fusils rouillés pour pouvoir conserver les lefaucheux dont les listes de permis de chasse auraient pu révéler l'existence. Les armes étaient étiquetées au nom de leurs propriétaires « pour leur être *éventuellement* rendues; » mais les officiers prussiens ont fait leur choix parmi les meilleurs revolvers et carabines. Il y avait aussi des patriotes qui cachaient leurs armes dans leurs caves, et qui attendaient l'occasion favorable pour leur faire revoir le jour. Pour sanctionner l'arrêté, il y eut quelques perquisitions. Chez un vieillard impotent on trouva un vieux sabre d'Iéna; il fut mis en prison et ne s'en tira qu'en payant l'amende. Une vieille femme fut arrêtée pour deux charges de poudre éventée qu'on trouva dans une vieille poudrière ayant appartenu à son défunt mari. Parfois, mais surtout dans les derniers temps, et plutôt, je crois, pour rechercher des émissaires garibaldiens que pour découvrir des armes, des maisons furent cernées, envahies par trente ou quarante soldats, fouillées de fond en comble. Ces perquisitions furent en somme peu nombreuses et n'amenèrent aucun résultat.

Deux mois après le « désarmement » de Nancy, un arrêté du préfet prescrivit également dans les campagnes la remise des armes entre les mains des maires de canton. L'esprit positif des administrateurs allemands, leur connaissance profonde du cœur humain chez les campagnards se révéla encore dans cette disposition qui frappait d'une amende de 50 francs par jour les communes retardataires, et dans cette salutaire admonition qui terminait l'arrêté : « En obéissant dans le délai voulu, les habitans éviteront les ri-

gueurs de l'autorité militaire, *qui entraînent toujours après elles de fortes amendes.* »

Il y avait d'autres moyens encore d'assurer la sécurité de l'ennemi. Dans les campagnes et dans les villes, progressivement aigries par les charges de l'occupation, on n'avait pas perdu l'espérance de voir les Allemands repasser en désordre, la baïonnette du soldat et la fourche du paysan dans les reins. La vivacité du caractère français, la rudesse du soldat allemand, l'habitude qu'ont les officiers prussiens de voir en Allemagne l'homme du peuple supporter facilement une correction manuelle, promettaient de nombreux conflits; mais les sévères proclamations du roi Guillaume ne restèrent pas lettre morte. De temps à autre, le *Moniteur officiel*, à titre d'avertissement salutaire, publiait une note dans le genre de la suivante : « Dans la nuit du 3 au 4 septembre, le nommé Amboise, de Void, ayant tiré un coup de pistolet sur une sentinelle, a été saisi en flagrant délit et traduit devant une cour martiale; instruction faite, il a été condamné à la peine de mort et a été fusillé ce matin, le 6 septembre, à six heures du matin. »

Pour éloigner jusqu'à la possibilité de ces « attentats, » des arrêtés préfectoraux interdirent les rassemblemens en présence des troupes allemandes; on voulut même, chose impossible à faire exécuter, prohiber les groupes de plus de trois personnes. On les disperserait par la force, et l'on infligerait à la commune « toutes les rigueurs de la loi militaire. » Les ouvriers de Nancy avaient pris l'habitude de s'arrêter devant les soldats prussiens qui tous les soirs, rangés en ligne devant leur poste, marmottaient des prières en se cachant la figure dans leurs bérets : ce mélange de militarisme et de dévotion excitait leur verve irrévérencieuse. Dans d'autres occasions, on avait répondu à quelque chanson tudesque sur le Rhin allemand par un couplet des *Girondins*. Quand on apprit à Nancy la révolution du 4 septembre, plusieurs ne résistèrent pas à la tentation d'aller proclamer la république, sinon au balcon, du moins à la porte de l'hôtel de ville. Le rassemblement fut assez bruyant pour attirer l'attention d'un poste de la landwehr, qui, poussant un hurrah guttural, tomba à coups de sabre et de baïonnette au travers des groupes et opéra quelques arrestations.

Dans les campagnes, il y avait des scènes plus tragiques. Le *Moniteur officiel* du 25 octobre, par forfanterie de bourreaux ou dans l'espoir d'effrayer enfin les populations, publiait un article où l'on pouvait lire le passage suivant :

« Le *Times* parle de vingt villages brûlés et de 150 paysans fusillés par voie de représailles d'illicites actes de guerre, et *nos lecteurs* se trou-

vent à portée de multiplier les exemples, notamment dans le département des Vosges où les troupes allemandes ont été forcées d'user de représailles à cause des hostilités de populations non enrégimentées. En signalant en outre les actes de fanatisme trop fréquens, tels qu'assassinats commis ou tentés sur des officiers ou soldats isolés, nous demanderons : Est-on fondé à appeler paisibles des populations du milieu desquelles partent de semblables hostilités? »

Les autorités allemandes ont toujours absolument refusé de comprendre qu'il était moralement et matériellement impossible aux populations de s'opposer aux opérations des francs-tireurs et autres éclaireurs français. L'autorité française n'eût pas toujours laissé impunie une trahison. C'était placer les habitans dans l'alternative d'être fusillés par les ennemis ou par les amis, innocens ou traîtres, toujours victimes. Voilà pourtant ce que décrétèrent froidement, en se fondant sur je ne sais quelles coutumes ou quels précédens, intraitables dans leur cruel pédantisme, les agens du roi Guillaume. De là toutes les horreurs de cette guerre.

La rapacité allemande inventait aussi des délits imaginaires, de prétendus attentats pour lesquels elle consentait à transiger enfin moyennant une indemnité pécuniaire. Un jour un soldat bavarois prétendit qu'un coup de fusil avait été tiré sur lui dans un faubourg de Nancy; en effet, il avait une blessure au pied. Qui accuser? La ville tout naturellement, qui fut condamnée à une amende de 100,000 francs. Un autre jour, c'était une balle qu'un soldat prétendait avoir entendue siffler. Nouvelle enquête, à la suite de laquelle il fut déclaré qu'à la vérité il était impossible de savoir d'où le coup était parti, mais qu'*évidemment* l'auteur de l'attentat ne pouvait être qu'un Français : nouvelle amende de 2,000 francs. Une fois même un coup de pistolet partit par maladresse au milieu d'une rue; on eut beau montrer aux gendarmes un soldat allemand qui sournoisement gagnait le coin de la rue, au détour de laquelle il s'enfuit à toutes jambes, les gendarmes se bornèrent à émettre cet axiome : les militaires allemands ne portent pas de revolvers. En conséquence, une perquisition fut vigoureusement conduite dans les maisons voisines, perquisition qui n'amena la découverte d'aucune arme, mais à la suite de laquelle on eut à constater la disparition de quelques bijoux.

L'hostilité des populations pouvait se manifester aussi par des tentatives pour couper les lignes de télégraphe et pour faire dérailler les trains qui jetaient chaque jour sur le sol français des milliers d'envahisseurs. Le pauvre paysan essayait, au risque de la corde et de la fusillade, de réparer l'étrange incurie des généraux

de l'empire, qui dans leur retraite avaient livré intacts à l'ennemi tous les tunnels et presque tous les travaux d'art; mais l'administration prussienne y avait mis bon ordre. Quand elle ne pouvait trouver les coupables, elle rendait les municipalités responsables des dégradations qui se produisaient sur leur territoire. Le 8 septembre, on lisait la note suivante dans le *Moniteur* prussien : « La ville de Nancy et la commune de Jarville ont été frappées chacune d'une amende de 1,000 francs à raison de *plusieurs jets de pierre* sur la voie ferrée. » Un fil télégraphique coupé le 12 septembre dans un faubourg de Nancy valut à la municipalité une amende de 500 francs; elle fut levée sur les réclamations du maire, et parce que l'amende édictée par les règlemens n'était que de 100 francs; mais on avertit la ville qu'en cas de récidive ce ne serait plus ni 100 francs, ni 500, mais 1,000 francs pour chaque ligne télégraphique qui se trouverait coupée. Le gouverneur et le préfet modifiaient sans cesse leurs arrêtés et toujours dans le sens le plus rigoureux.

Plus tard, quand la France commença à se réorganiser, quand les éclaireurs français apparurent sur tous les points des Vosges, quand leurs émissaires se glissèrent jusqu'aux portes du palais même du gouverneur, les amendes et les menaces se trouvèrent insuffisantes. Après le paysan, les armées allemandes trouvèrent un ennemi autrement opiniâtre et vigilant : le franc-tireur. C'est alors que les autorités prussiennes imaginèrent un système d'atroce précaution. « Plusieurs *endommagemens* ayant eu lieu sur les chemins de fer, dit un arrêté du marquis de Villers, en date du 18 octobre, M. le commandant de la troisième armée allemande a donné l'ordre de faire accompagner les trains par des habitans connus et jouissant de la considération générale. On placera ces habitans *sur la locomotive*, de manière à faire comprendre que tout accident causé par l'hostilité des habitans frappera *en premier lieu* leurs nationaux. » Les notables de Nancy devaient accompagner jusqu'à Toul, ceux de Toul jusqu'à Commercy, ceux de Commercy jusqu'à Bar-le-Duc; le service « d'accompagnement » fut organisé de la même manière dans la direction de Strasbourg, plus tard dans la direction d'Épinal. Les représentations furent inutiles; mais beaucoup de maires refusèrent les listes de notables qu'exigeaient d'eux les autorités allemandes. Il faut aussi mentionner la délibération si fortement motivée du conseil municipal de Bar-le-Duc, qui protesta contre l'arrêté en se fondant : 1° sur l'assurance donnée par le roi de Prusse, au début des hostilités, qu'il ne faisait pas la guerre aux « citoyens » français; 2° sur l'inutilité d'un pareil « accompagnement, » puisque chaque jour, dans toutes les directions, des cen-

taines d'habitans, avec femmes et enfans, volontairement et en payant, prenaient place dans les wagons prussiens. Le roi Guillaume tenait sans doute à ce luxe de vexation. Tous les jours, un certain nombre de citoyens recevait l'ordre d'accompagner « par mesure de sûreté » tel ou tel train. « En cas de refus, la gendarmerie procéderait à la contrainte par corps. » Un président de la cour de Nancy refusa et fut amené sur la locomotive par quatre gendarmes. Des vieillards accomplirent ce meurtrier voyage par les âpres nuits d'hiver.

Les autorités allemandes ne se souciaient pas de voir les Lorrains, désespérant d'organiser la résistance dans leur propre pays, aller grossir les armées françaises alors en voie de formation. Dès leur entrée en Lorraine, une proclamation du roi Guillaume avait « aboli la conscription » dans toute l'étendue des territoires envahis, et menaçait de la détention en Allemagne tout fonctionnaire qui opérerait ou faciliterait le tirage au sort; cette proclamation devait acquérir force de loi dans tout département occupé par les armées allemandes *dès qu'elle aurait été affichée dans une seule des localités de ce département*. La jeunesse des villes et des campagnes resta quelque temps indécise. D'une part, pour accélérer le départ des conscrits et des engagés volontaires, « des gens stupides ou mal intentionnés répandaient le bruit absurde que les habitans valides seraient pris et enrôlés dans les armées allemandes. » D'autre part, il en coûtait d'abandonner la chaumière et les vieux parens sans défense à toute la brutalité de l'invasion. L'antique bravoure lorraine avait peine à se réveiller; mais bientôt les campagnes furent prises d'indignation à la vue des jeunes gens réquisitionnés à tout moment pour les convois, mal nourris et grossièrement traités, forcés de bivaquer par les froides nuits d'automne et d'hiver sur les places des grandes villes, frappés du plat et même du tranchant du sabre par une soldatesque qui, traitée chez elle en esclave, n'imaginait rien de déshonorant dans les coups qu'elle donnait comme dans ceux qu'elle recevait. L'occupation, dans ses débuts d'une rapidité foudroyante, avait semé la stupeur; en se prolongeant, elle sema la haine et la révolte : les jeunes gens n'aspirèrent plus qu'à revoir ces uhlans insolens au bout de leur chassepot de soldat ou de leur carabine de franc-tireur. Le canon de l'héroïque petite ville de Toul, pendant sept semaines entières, ne cessa de se faire entendre comme un tocsin patriotique.

Dans toute la partie occidendale des départemens de la Meurthe et des Vosges, de chaque localité tour à tour, suivant les variations du vent, le paysan, debout sur son sillon, entendait ces détonations lointaines qui éveillaient partout l'espérance, la colère, l'enthou-

siasme. La révolution du 4 septembre, qui apparaissait comme une régénération de la France et comme une aurore de victoire, fit revivre quelques-uns des sentimens de 92. C'est alors qu'on vit, par tous les chemins, des bandes de campagnards en blouse bleue, avec leurs chapeaux des bons jours, portant au bout d'un bâton une paire de souliers de rechange et un petit paquet enveloppé dans un mouchoir à carreaux bleus, poussés en avant par le sentiment du devoir et le désir de la vengeance : il y avait quelque chose de sombre dans leurs pas cadencés et leurs chants républicains. Pareillement les rues à la mode et les belles places de Nancy se débarrassaient de cette jeunesse dorée à laquelle les petits-maîtres traîneurs de sabre commençaient à devenir odieux. Quelques-uns restèrent : ce sont ceux-là qu'on a le plus remarqués. Il y avait plus de dévoûment chez ces émigrans qu'on ne saurait l'imaginer. Rien dans le milieu où ils vivaient qui ressemblât à cette exaltation communicative, à cette fièvre patriotique qui, à Paris, rendait la bravoure facile. On ne pouvait puiser son courage qu'en soi-même; on ne pouvait prendre conseil que de soi : pas d'administration nationale, ni de bureaux de renseignemens. On partait au hasard. Beaucoup trouvèrent, aux guichets des gares de chemin de fer ou au détour des grandes routes, des gendarmes en uniforme vert qui les ramenaient dans leurs foyers ou même en prison. S'ils arrivaient dans une ville non occupée, que de contre-temps bien propres à refroidir l'enthousiasme le plus exalté! Les employés demandaient à ces malheureux, qui s'étaient enfuis de chez eux en se cachant presque autant de leurs maires que des Prussiens, des papiers en règle, extraits de naissance, certificats, feuilles de route. Les préfets les renvoyaient aux généraux, les généraux aux préfets. Ces conscrits qui se rendaient à leurs corps malgré la gendarmerie dérangeaient toutes les habitudes administratives. Les autorités allemandes s'émurent. Les préfets prussiens ordonnèrent à tous les maires de dresser la liste des individus soumis à la conscription, soit pour l'armée régulière, soit pour la garde mobile. Pour tout individu porté sur cette liste et dont l'absence ne serait pas justifiée, les parens et tuteurs, et, à leur défaut, la commune, seraient frappés d'une amende de 50 francs par jour. On ne se hâta que davantage de partir avant la confection des listes. C'est alors que le préfet de la Meurthe écrivit au maire de Nancy l'incroyable lettre que nous allons citer :

« Nancy, le 12 septembre 1870.

« Monsieur le maire,

« Je suis informé qu'un certain nombre de jeunes gens et de per-

sonnes valides se rendent de Nancy dans le sud de la France pour s'enrôler, et que la mairie leur a même délivré des saufs-conduits.

« Je me trouve dans la nécessité de vous prévenir que tous les habitans des territoires occupés par les armées allemandes qui s'enrôleraient, malgré la défense faite par nos proclamations, *ne seraient pas traités comme prisonniers de guerre, mais condamnés aux travaux forcés ou fusillés.*

« De plus, comme tous les noms ont dû être inscrits sur un registre, la mairie devient responsable des personnes qui partiraient pour s'enrôler et auxquelles elle aurait délivré des saufs-conduits.

« Je vous engage donc, monsieur le maire, *dans votre propre intérêt,* à ne pas favoriser de telles tentatives, et à ne pas accorder de saufs-conduits *aux personnes suspectes.*

« *Le préfet,* comte RENARD. »

Ce fut bien autre chose lorsque M. Gambetta se fut emparé de la conduite des affaires militaires. Les appels sous les drapeaux se succédaient; tantôt c'était la classe de 1870 et 1871, tantôt c'étaient les hommes valides de 21 à 40 ans. La Meurthe, surveillée de trop près, ne fournit aux bataillons mobilisés qu'un faible contingent; mais dans les Vosges presque tout le monde partit.

Le gouverneur-général de Lorraine et ses trois préfets prirent alors des mesures extrêmes. On imposa aux maires la confection de listes supplémentaires où devaient figurer tous les individus mâles de la commune jusqu'à l'âge de quarante ans. Il était défendu à toute personne de cette catégorie de s'absenter « pour quelque temps que ce fût » sans un certificat du maire, spécifiant l'endroit où elle se rendait, la cause et la durée de l'absence. A tout voyageur trouvé sans le certificat, une amende serait infligée qui pouvait s'élever à 100 francs; à toute personne qui s'enrôlerait, une amende qui pouvait s'élever jusqu'à CENT MILLE FRANCS ou entraîner la confiscation des biens « présens ou à échoir. » Les listes de recensement devaient être produites, les hommes compris sur ces listes devaient être présentés à toute réquisition de la gendarmerie et des patrouilles prussiennes. (Arrêté du gouverneur, 10 décembre.) Malgré ces mesures inquisitoriales, l'empereur d'Allemagne constatait avec douleur, dans un célèbre ordre du jour à son armée, que « les habitans de la France avaient déserté en masse leurs occupations pacifiques, dans lesquelles on n'avait pas voulu les troubler, pour courir aux armes. »

Le commissaire civil, en prenant possession de sa charge, avait déclaré que « les lois et coutumes seraient respectées, et que le cours de la justice ne serait point entravé. » Dans une circulaire

du 18 septembre, il faisait encore aux magistrats français la déclaration suivante : « Il n'y a rien de changé dans les termes usuels dont vous vous êtes servis auparavant. La justice peut être rendue *au nom de l'empereur*, mais je ne saurais souffrir qu'on se servît de la formule : *au nom du peuple français*, vu que le gouvernement de la république n'a pas été reconnu par les puissances alliées qui occupent le pays. » Je ne sais si les membres de la cour ci-devant impériale et des tribunaux de Lorraine avaient un désir bien vif de substituer la formule républicaine à la formule du gouvernement de décembre; mais ils ne pouvaient se faire à l'idée de rendre la justice française sous la « protection » des baïonnettes prussiennes et de soumettre leurs décisions au contre-seing de l'autorité allemande. Ni les menaces de suppression d'appointemens, ni les formules d'adhésion courtoisement mises à leur disposition par le commissaire civil, ni l'autorisation ultérieurement accordée de rendre la justice *au nom de la loi*, ne purent les décider à ne plus être en vacances. L'autorité allemande dut se résigner à laisser en souffrance la juridiction civile, excepté pour les contestations où des Allemands se trouvaient parties plaidantes. En revanche, elle s'empara de la justice correctionnelle et criminelle, et institua pour tout le gouvernement de Lorraine un tribunal dont les appels ne pouvaient être portés *qu'à la cour suprême de Berlin!*

Le plus connu des juges de ce tribunal était M. l'assesseur Puggé. Né à Bonn, élevé aux jésuites de Saint-Clément de Metz, il parlait français assez correctement, mais non sans accent, et, en sa qualité de juge instructeur, l'entendait mieux encore qu'il ne le parlait. D'une quarantaine d'années, légèrement replet, les cheveux d'un blond fade, le visage blême, il avait des yeux qui rarement regardaient en face, mais qui alors pénétraient comme de l'acier. Ce singulier juge, sanglé dans son uniforme bleu, armé d'un sabre de cavalerie, avait le langage flegmatique, mais tranchant et impérieux. Il ne laissait pas le prévenu s'égarer dans de longues explications; lui coupant brusquement, même brutalement la parole, il le ramenait à la question. Un jour des notables de Remiremont détenus en garantie d'une amende imposée à leur commune ont obtenu, bien malgré lui, la permission d'aller passer huit jours chez eux. Il leur fait prêter le serment de Régulus. Ils lui exposent alors qu'ils voudraient être relevés en prison par d'autres, qu'on a besoin d'eux là-bas, qu'ils sont les uns pères de famille, les autres chefs d'atelier, etc. — A la bonne heure! répond M. Puggé, comprenez donc que, si l'on vous retient ici, c'est parce que cela vous gêne. — Devant un tribunal où il faisait office de ministère public, il n'y avait pas beau jeu pour les avocats. Il les raillait avec la bru-

talité de la force dont il tirait son droit; il requérait toujours le maximum de la peine, et naturellement il obtenait gain de cause. D'un flegme imperturbable, il avait un rire en dedans véritablement sinistre. Il avait l'air de juger à la turque, mais c'était sur des dossiers admirablement préparés. Le temps qu'il ne passait pas dans son cabinet ou au tribunal, on le trouvait à la prison. C'est là qu'il interrogeait sommairement les prévenus et prononçait sur leur maintien dans la geôle ou leur élargissement.

Cet homme fut longtemps la terreur de nos campagnes. C'est lui qui se transporta à Vézelise, à la première nouvelle de la mésaventure de ses gendarmes. Il arriva dans la soirée avec une escorte imposante; il réunit sur la place les habitans consternés, leur ordonna de se tenir debout, la tête découverte, et leur reprocha en termes effrayans de violence leur prétendue complicité avec les francs-tireurs. La fureur le gagnant, il s'écria en tourmentant la poignée de son sabre avec un accent impossible à rendre : « Eh bien! c'est moi qui brûlerai!... c'est moi qui pillerai!... c'est moi qui exterminerai!... » Et la première exécution commença. A Fontenoy-sur-Moselle, il fit remettre le feu à plusieurs reprises et activa l'incendie par un emploi méthodique et judicieux du pétrole. Rien n'égalait à l'occasion le cynisme et la brutalité de son langage envers les vaincus. C'est lui qui disait à une dame respectable contre laquelle ses hôtes prussiens avaient porté plainte : « Vous résumez en vous toutes les méchancetés de cette odieuse race française. » C'est lui qui, recevant la visite d'un médecin de Longwyon, qui venait l'implorer pour ses compatriotes, répondait à ses prières : « C'est un pays de canailles, vous êtes tous pour les Français. » Ce bizarre représentant de la justice tudesque qualifiait assez bien son rôle et la situation : « Je ne suis que l'*outil* de mon gouverneur. »

A l'apparition des premières troupes allemandes en Lorraine, les journaux du pays, privés de nouvelles, se trouvèrent réduits à la moitié de leur format, et, se faisant de plus en plus petits, prirent le caractère d'une simple feuille volante. Ceux de Nancy ne publièrent que de rares et timides nouvelles, et désignaient les noms propres par les initiales. Tels qu'ils étaient, ils excitèrent pourtant les susceptibilités de l'administration allemande. Il fut d'abord question de censure, et les pauvres follicules s'y seraient soumises volontiers; mais le maire leur donna l'avertissement officieux qu'elles « excitaient une grande irritation chez les autorités prussiennes et pourraient attirer sur la ville des rigueurs déplorables. » Alors elles se résignèrent « à faire à leurs concitoyens le sacrifice de leur publication en attendant des jours meilleurs. Quand Metz capitula, le rédacteur du *Courrier de la Moselle* fut d'abord jeté en prison, sur

la demande, à ce qu'on prétend, du général Coffinières. On déclara ensuite aux journaux messins, également par l'intermédiaire du maire, que tout article « de nature à agiter la population » entraînerait la suppression du journal ou l'incarcération du rédacteur dans une forteresse. Les généraux de l'armée française étaient aussi inviolables que les autorités prussiennes. Quelques jours après, les journaux obtenaient, par l'établissement d'une censure prussienne, une situation un peu moins périlleuse; mais au mois de décembre nous les trouvons de nouveau privés de cette impérieuse et salutaire tutelle, réduits à voguer, à leurs risques et périls, entre les deux écueils de la suppression et de l'incarcération. Un journal osa pourtant au mois d'octobre se fonder à Nancy sous d'aussi redoutables auspices, *le Nouvelliste;* mais il ne tarda pas d'être victime d'une singulière fantaisie de M. Huguenin. Ce rédacteur-censeur, trop amoureux de sa prose, avait imaginé de contraindre l'unique feuille française de Nancy à reproduire en tête de ses colonnes, à titre de communiqué, les diatribes les plus vertes du *Moniteur* prussien contre M. Gambetta et le gouvernement de la « démence nationale. » A toutes les objections sur la tyrannie d'un pareil régime, les Allemands, toujours archéologues à contre-temps, n'avaient qu'une réponse : en 1809, Napoléon fit fusiller le libraire Palin de Leipzig. Pendant ce temps, M. de Bismarck reprochait à M. Gambetta de bâillonner « la voix infaillible de la presse libre. » Encore les Lorrains étaient-ils plus heureux que les Normands à Évreux, où le général von Barby menaça de bombarder la ville pour un article du *Progrès de l'Eure.*

Les docteurs en droit de la préfecture prussienne paraissaient avoir fait une étude particulière des lois répressives promulguées en France contre la presse et contre la librairie. Les imprimeurs furent avertis que « les prescriptions légales concernant la déclaration et le dépôt à la préfecture étaient toujours en vigueur. » Les précautions redoublèrent lorsque partout de petits imprimés, venus on ne sait d'où, répandirent dans les villes et les campagnes les circulaires d'une préfecture française clandestine, les injonctions de M. Gambetta aux mobilisés, les menaces contre les marchands de bois et les bûcherons qui abattraient les arbres vendus par la Prusse dans les forêts de l'état.

Les journaux de l'intérieur de la France étaient proscrits. On pouvait seulement s'abonner par l'intermédiaire de la poste allemande aux journaux étrangers; mais, quand les sympathies des neutres commencèrent à se manifester en faveur de la France, la presse étrangère elle-même fut interdite.

L'armistice et les élections durent constituer à la presse lorraine

une situation un peu plus tolérable; mais toute allusion hostile à l'Allemagne ou à ses fonctionnaires entraînait la saisie du journal et la confiscation d'un cautionnement de 1,000 francs; après deux avertissemens de ce genre, qui différaient de ceux de M. de Persigny en ce qu'ils n'étaient point gratuits, le journal était supprimé. On se montra assez tolérant pendant les huit jours de la période électorale; seulement ensuite tous les journaux furent trouvés coupables « de propos outrageans et provocateurs à l'adresse des armées ou des autorités allemandes, » et frappés en conséquence.

L'instruction publique fut un peu moins maltraitée que la presse. Il n'y eut aucun changement dans le programme des écoles primaires et dans la situation des instituteurs. Les colléges des villes furent respectés comme établissemens communaux, et n'eurent pas d'inspection à subir. Le lycée de Nancy voulut profiter des idées qui ont cours en Allemagne sur l'autonomie des établissemens d'instruction, et renonça provisoirement à son caractère d'école de l'état. Le recteur et les facultés ne pouvaient aussi facilement dépouiller ce caractère. Aussi le premier fut-il suspendu de ses fonctions par l'autorité allemande. Il répugnait aux professeurs de l'académie d'avoir à donner l'enseignement supérieur français devant un auditoire où pouvaient se mêler non-seulement des militaires ou des employés, mais des agens prussiens. Il n'y eut donc pas plus de rentrée en novembre pour les facultés que pour les tribunaux. Seulement les professeurs continuèrent à donner chez eux, dans des conférences privées, l'instruction nécessaire aux jeunes gens qui aspirent aux grades supérieurs de l'université, et, malgré les arrêtés contre les fonctionnaires français qui continuaient clandestinement leurs fonctions, ils ne furent pas inquiétés.

Le service des contributions pour le gouvernement général de Lorraine fut organisé par un décret du gouverneur, le 5 septembre 1870. On essayait de justifier la levée des contributions sur ce que « le rétablissement nécessaire de l'ordre légal et des administrations... demande beaucoup de moyens en argent, qui devront être fournis sans retard. » Le même argument servit à légitimer l'exploitation des forêts de l'état et l'exploitation, par les forestiers venus d'outre-Rhin, des coupes de bois « projetées par leurs confrères en France. »

On a vu comment les maires de commune et de canton remplacèrent les percepteurs et les receveurs particuliers. Quant à l'assiette de l'impôt, elle fut singulièrement simplifiée. On maintenait l'impôt direct; mais on remplaçait les contributions indirectes, le timbre et l'enregistrement par une prestation pécuniaire équivalant au produit de ces impôts pendant les années précédentes. En d'au-

tres termes, les impôts indirects étaient supprimés, l'impôt direct doublé ou triplé. Le commerce du tabac, du sel et des cartes à jouer cessa d'être monopolisé par l'état. La manufacture de tabac à Nancy, en vertu d'une convention passée avec le prince royal, devint établissement municipal. La ville s'engageait à fournir par jour d'abord 30,000, plus tard 90,000 cigares à l'armée allemande; elle pouvait livrer le reste à la consommation. Un point était resté obscur dans ce traité. La ville pourrait-elle s'attribuer le bénéfice de cette exploitation? Le conseil municipal, à ce qu'il semble, l'avait ainsi compris; il fut détrompé par l'administration des contributions, qui l'invita poliment à verser à la caisse du gouvernement une somme de 35,000 francs, montant présumé de ses bénéfices. On résista; le 11 septembre, M. le *steuer-rath* Fleischhauer, en grand uniforme vert, vint sommer les conseillers d'opérer le versement. Il avait pris la précaution d'amener avec lui un serrurier avec une collection de fausses clefs, pour crocheter la caisse municipale. Elle était vide; alors il déclara que les conseillers resteraient prisonniers dans la salle des délibérations jusqu'à ce qu'on se fût procuré la somme. Il ne se retira qu'après l'avoir reçue et soigneusement comptée.

Indépendamment de la première réquisition en argent s'élevant à 50,000 fr., d'amendes successives montant à près de 200,000 fr., de réquisitions en nature vraiment écrasantes, de logemens militaires perpétuels, du versement de ses profits sur le tabac, la contribution mensuelle de la seule ville de Nancy fut d'abord fixée à 91,000 francs; mais, à partir du 1er janvier 1871, elle fut augmentée d'une capitation de 25 francs par habitant, et de plusieurs autres impositions, et arriva au chiffre de 327,000 francs par mois.

Une charge aussi lourde était celle des réquisitions en nature. Ce furent d'abord tous les chevaux de la ville que l'on dut amener, le 14 août, sur la grande place, pour que les officiers prussiens pussent faire leur choix. Le 17 août, à l'arrivée des Bavarois, il fallut recommencer cette exhibition; mais les Allemands du sud furent très dépités en s'apercevant que leurs frères du nord avaient pris le meilleur. Le 18 août, on requit la carte d'état-major de la France que possédait la bibliothèque, et l'on somma la ville de livrer tout ce que les marchands avaient de cartes de France ou de cartes de Lorraine, sous peine de 200,000 francs d'amende. Sans parler de l'immense quantité de pain, vin, viande, café, épiceries de toute sorte, que pouvaient consommer journellement une garnison de 6,000 hommes et 15,000 ou 20,000 hommes de troupes de passage, on eut à meubler les locaux des diverses administrations, à garnir d'objets de toilette les boudoirs des officiers, à

fournir à cette bureaucratie paperassière une quantité inappréciable de papier. Au palais du gouvernement, on ne se refusait rien : on réquisitionnait jusqu'à un verre en cristal, jusqu'à un valet de chambre, jusqu'à un tire-botte ! La ville eut à payer au mois de janvier, pour le compte de l'état-major, une note de 37,729 fr. 70 cent., que ces austères guerriers avaient consommés en moët de première qualité, perdreaux truffés et fine champagne. Les malheureux conseillers, en permanence à l'hôtel de ville, étaient littéralement accablés de bons de réquisitions, d'explications en jargon semi-tudesque, ponctuées quelquefois par des cliquetis de sabre. Ici, il fallait un corbillard pour une ambulance; là, une calèche pour un officier amateur de promenade. Il fallait tantôt faire courir chez l'épicier et tantôt chez le pharmacien. La ville devait non-seulement approvisionner ses huit ou dix ambulances, mais encore celles de Pont-à-Mousson et du pays messin. Elle avait à fournir jusqu'à la table du prince Frédéric-Charles, en son quartier-général de Corny. Une réquisition du 30 septembre demande pour lui :

« Trois cuisseaux de veau, deux dos de veau, six poulardes, trois oies, cinq canards, trois dindes, un panier de choux-fleurs, des épinards, des petits pois (en septembre !), des haricots verts et blancs, deux pots de sardine, 10 kilogrammes de beurre, des fromages divers, un panier de concombres, huit melons, trente poires fondantes, vingt-cinq pêches, du raisin. »

Dans une autre, du 17 octobre, dominent au contraire le poivre, le gingembre, les clous de girofle, les noix muscades. Les réquisitions de vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, « du vieux, du bien vieux, » abondaient aussi tantôt pour les tables d'état-major, tantôt pour les ambulances; d'un seul coup, le 6 septembre, deux cents bouteilles *et demie* de champagne pour l'ambulance de Gorze. Un infirmier, à qui l'on faisait observer que vingt-cinq bouteilles pour vingt-cinq malades, c'était peut-être beaucoup, répondait avec une ingénuité bien propre à désarmer la critique : « Ach ! il y a aussi le *personâl.* »

Nancy payait surtout en objets de luxe et de gastronomie; les campagnes étaient obligées de fournir le blé, l'avoine, le fourrage, les chevaux, les voitures et les voituriers : le tout, suivant la formule en usage, « payable par le vaincu. » Une amende considérable punissait même le simple retard. Lorsque les troupes allemandes, à la faveur de l'armistice, occupèrent au mois de février le canton de Lamarche dans les Vosges, que les francs-tireurs avaient jusqu'alors protégé, les officiers prussiens invoquèrent un article de

leur code militaire en vertu duquel tout canton dont une seule commune a reçu la visite des soldats allemands est considéré comme occupé tout entier. Par application de ce principe, les communes de ce canton furent sommées de payer les réquisitions *en retard*. Seulement, comme les troupes allemandes n'avaient plus besoin d'avoine, les contributions en nature furent converties en contribution pécuniaire, et le quintal de grain évalué pour la circonstance à trois fois sa valeur vénale; mais où parut surtout l'ingéniosité des officiers allemands, c'est à l'occasion des bois d'affûts trouvés à Toul dans les arsenaux de l'état. L'administration prussienne les mit en vente; mais, ne trouvant pas d'acheteurs, elle en imposa l'acquisition à la ville. Une fois achetés, elle les mit en réquisition!

Il est encore impossible d'évaluer le montant de toutes ces charges pour la Lorraine : le travail se fait, et les résultats de cette nouvelle enquête agricole seront sans doute officiellement publiés. Qu'il suffise de savoir que la ville de Nancy a contracté plusieurs emprunts, s'élevant ensemble à plus de 4 millions 1/2. Un autre désagrément qu'entraînait le séjour dans les pays occupés, c'est que les habitans se trouvaient responsables de tout ce qui se faisait d'hostile à l'Allemagne non-seulement dans la France entière, mais jusque dans la mer Baltique. Quand M. de Fontanes, historien allemand, fut arrêté comme espion et conduit à l'île d'Oléron, M. de Bismarck exigea du gouvernement français la mise en liberté de ce « savant inoffensif; » autrement un certain nombre de personnes d'égale condition seraient arrêtées comme otages dans les pays occupés et emmenées en Allemagne. Quand notre flotte cuirassée captura dans les parages du nord les navires marchands de l'Allemagne, les notables de la Lorraine et de la Champagne servirent d'otages pour les capitaines de vaisseau prisonniers, et le département de la Meurthe, en vertu d'un édit royal du 13 septembre, dut payer à lui seul 750,000 francs « comme indemnité pour les pertes éprouvées par les nationaux allemands en suite de leur expulsion du territoire français et de la capture des navires de commerce allemands par la flotte française. »

La réorganisation de l'administration proprement dite témoigne chez les fonctionnaires prussiens d'une activité remarquable. Tous les fonctionnaires français, ingénieurs, forestiers, percepteurs, contrôleurs, employés supérieurs des postes, des télégraphes, des chemins de fer, des travaux publics, avaient imité la magistrature, et refusé de reprendre leurs fonctions. A plusieurs reprises, le marquis de Villers leur envoya des formules d'adhésion tout imprimées; il leur déclara qu'il ne leur demandait « ni serment politique, ni renoncement à leurs sentimens nationaux, et qu'il se contenterait

de l'assurance de ne pas être hostiles dans l'exercice de leurs fonctions à l'autorité qu'il représentait; » il les adjura de « l'aider à faire le bien. » Ils refusèrent même de donner des renseignemens, et réussirent pour la plupart à cacher leurs archives. L'autorité allemande, « péniblement émue de ce patriotisme mal entendu, » rejeta sur eux la responsabilité de l'interruption dans les services. Elle sévit contre ceux qui continuaient clandestinement leurs fonctions, et le 30 janvier fit condamner de ce chef MM. Hue et Chavannes, à la réquisition de M. Puggé, à 800 francs d'amende. Surtout elle se mit à l'œuvre avec un zèle étonnant. A peine arrivés à la gare de Nancy, les Allemands s'occupèrent d'explorer la voie à l'aide d'une mauvaise machine, oubliée par la compagnie de l'Est dans une gare secondaire. Le 21 août, neuf jours après l'entrée des quatre uhlans légendaires, la voie était complétement réparée, et un grand train, rempli de vivres, de munitions et de porte-brassards, arrivait d'Allemagne et entrait triomphalement à Nancy au milieu de la stupéfaction générale. Les lignes télégraphiques furent partout rétablies, et le général Chauvin fut placé à la tête de ce service. Le 8 septembre, le roi de Prusse ayant daigné ordonner que le service des postes fût repris dans les départemens français occupés, les habitans étaient autorisés à confier à la poste allemande des lettres ordinaires et chargées, des journaux, des imprimés, jusqu'à des échantillons de marchandises. Le prix du port était inférieur de 50 pour 100 au prix réglementaire français; bientôt des estafettes et des hommes à pied permirent le rétablissement des communications avec les moindres villages de Lorraine.

On ne saurait compter la quantité de règlemens et de circulaires émanés du commissaire civil et de ses préfets sur les précautions à prendre contre le typhus des bêtes à cornes, sur l'assistance des enfans pauvres, l'administration des asiles d'aliénés, la bonne tenue des registres de l'état civil, l'exploitation des canaux et des salines, le paiement régulier du traitement des instituteurs et institutrices, la vente des substances vénéneuses, etc. L'administration porta la sollicitude jusqu'à envoyer aux maires des modèles imprimés de bordereaux et l'adresse de l'imprimeur chargé d'éditer les registres de l'état civil. Les agens d'une puissance qui depuis Sedan ne nous faisait la guerre que pour la proie et le butin poussaient le culte de la morale privée jusqu'à insérer dans leur *Moniteur* les noms des personnes qui, ayant trouvé un porte-monnaie, l'avaient restitué à son propriétaire ou déposé à la préfecture!

III.

Vers la fin de décembre, les esprits s'étaient aigris de part et d'autre. Le spectacle quotidien qu'offraient ces malheureux trains de prisonniers envenimait les haines. La police allemande apprenait qu'il y avait à Nancy des émissaires garibaldiens. Les arrestations se multipliaient. Un gendarme prussien alla un jour requérir un sergent de ville pour réprimer un tapage nocturne : à peine étaient-ils sortis, le premier arrêtait le second. Le préfet entrait en personne dans les cafés pour surveiller l'arrestation des suspects. En janvier, il fut défendu aux habitans de paraître dans la rue après dix heures du soir. L'approche de Bourbaki exaspérait les colères et les frayeurs des Allemands. Enfin le dimanche 22 janvier, il se passa à 17 kilomètres de Nancy un drame qu'on pourrait trouver épouvantable, si cette guerre ne l'avait pas rendu presque banal. Environ 400 hommes de l'armée de Langres, en képis et capotes brunes, après avoir marché plusieurs heures dans les bois, étaient arrivés vers cinq heures du matin, par une sombre nuit d'hiver, au village et à la station de Fontenoy, situés près du pont du chemin de fer sur la Moselle. La sentinelle qui gardait le pont fut tuée, celle qui gardait la gare renversée d'un coup de crosse; mais les coups de fusil firent manquer la surprise et réveillèrent les soldats du 57e de ligne prussien, qui se trouvaient cantonnés soit dans les maisons du village, soit dans la gare. On fit seulement prisonniers à la gare le sous-officier du poste, blotti derrière une porte, et un caporal caché sous une table; sept autres soldats furent arrêtés dans le village; les quarante et un autres s'échappèrent. Pendant qu'une partie des Français occupaient le pont et déblayaient les chambres de mine, le reste se répandit dans le village. Ils se montrèrent fort réservés, très sobres, donnèrent des soins tout fraternels à leur prisonnier blessé, évitèrent d'entrer chez les paysans pour ne pas les compromettre. A sept heures, une double détonation retentit : deux arches du pont de Fontenoy venaient de sauter; la grande ligne de l'Est était coupée. Les Français, dans leur confiance naïve, crièrent en élevant leurs képis : Paris est sauvé! Vive la France. Des femmes et des enfans du village crièrent : Vive Garibaldi! A peine les auteurs de ce hardi coup de main avaient-ils disparu dans les profondeurs de la forêt de Haye que les Allemands arrivèrent sur le quai du chemin de fer. Un train qui venait de Nancy, prévenu à temps, s'arrêta. Les soldats se répandirent aussitôt par les rues du village, tirant des coups de fusil, brandissant les sabres, frappant et terrassant tout ce qu'ils rencontraient. Comme ils tremblaient de

peur et de colère au seul nom de francs-tireurs, ils furent sans pitié pour ceux qu'ils regardaient comme leurs complices. L'autorité allemande, pour faire oublier d'atroces cruautés, a essayé de répandre le bruit qu'un soldat allemand avait eu le nez et les oreilles coupés. Elle a menti. En tout, dans cette affaire, il n'y eut qu'un mort, un blessé, neuf prisonniers, que les soldats français, avec cette générosité qui sera toujours inintelligible pour les maîtres de la Prusse, renvoyèrent le lendemain, sains et saufs, au commandant de Toul. Les Allemands furent cruels dans ce malheureux Fontenoy; ils accablèrent les habitans de coups de crosse et de coups de sabre; la femme du maire fut battue, traînée par les cheveux; une jeune fille de dix-huit ans reçut, à ce que nous raconte un témoin, « autant de coups qu'elle en pouvait porter, » d'autres s'enfuirent au milieu des balles.

A huit heures apparaissait à Toul un détachement d'infanterie avec les ordres du commandant. Tous les habitans qu'on put saisir, hommes ou femmes, furent brutalement ramassés en un troupeau. Un pauvre vieillard de quatre-vingts ans, courbé en deux, voulut s'approcher de sa famille qu'on emmenait : un coup de fusil l'étendit mortellement blessé. Le maire, le chef de gare, le curé de Gondreville, qui était accouru pour s'interposer, furent arrêtés. Puis de nouvelles troupes, uhlans et Bavarois, arrivèrent de Nancy, et commencèrent à brûler : le premier jour toutes les auberges, la maison d'école, celle du maire, y passèrent. On enduisait les paillasses de pétrole; *on rejetait à coups de baïonnette les habitans dans leurs maisons enflammées!* Ils ne durent la vie qu'à l'existence de portes de derrière. Une vieille femme paralytique fut brûlée dans son lit. L'exécution devint bientôt une orgie. Les soldats étaient venus de Nancy avec leurs gourdes pleines d'eau-de-vie; c'est toujours ainsi que s'y prend le despotisme pour obtenir des crimes. D'ailleurs les habitans, effarés, avaient cru humaniser leurs exécuteurs en leur versant à boire. Plusieurs prisonniers furent maltraités à tel point, qu'ils expirèrent à l'hôpital de Nancy.

Le lendemain, le surlendemain, l'incendie recommença; le village fut brûlé à petit feu sous les yeux des habitans. Après les ordres du commandant de Toul vinrent ceux du gouverneur de Nancy, et comme celui-ci hésitait à consommer la ruine de ces pauvres masures, Versailles donna l'ordre de tout brûler. De cinquante-cinq maisons, cinq seulement, outre l'église, furent épargnées. Encore des officiers prussiens, amateurs de photographie, étant venus de Toul et ayant disposé leur objectif sur le théâtre de ce glorieux exploit, s'aperçurent que précisément l'une des maisons situées au premier plan était debout. Cela faisait mal dans le paysage, on

éventra la maison, on creva le toit, on fit crouler les cheminées.

Les prisonniers, traînés à moitié morts jusqu'à Nancy, tombés entre les mains de M. Puggé, restèrent les uns huit, les autres vingt-cinq jours en prison. Les femmes, odieusement battues par ces guerriers chevaleresques, avaient été relâchées presque aussitôt. Les gamins aussi avaient été fort maltraités : les soldats ne leur pardonnaient pas d'avoir crié vive Garibaldi! Un jeune homme qui accompagnait les Français s'attarda et fut pris. A dix pas, les Prussiens tirèrent et lui cassèrent une jambe, puis l'autre. Jeté sur une charrette, amené à une ambulance, il fut lancé, presque à coups de poing, sur un lit, et la double amputation fut faite aussitôt. Le chirurgien taillait et le juge questionnait. Les sœurs de charité et les blessés se cachaient le visage. Cela n'empêchera pas les autorités prussiennes de nous accuser de violations de la convention internationale. Ce malheureux s'appelait Contat.

L'administration allemande se glorifia de ce crime et proposa Fontenoy en exemple terrible à toute la Lorraine. C'est ainsi que fut traité Fontenoy-sur-Moselle. Même dans les principes si arbitraires du militarisme prussien, il n'y avait pas à ce traitement barbare l'ombre d'un prétexte. Les paysans ignoraient le projet de destruction du pont; ils n'avaient ni appelé ni reçu les soldats français dans leurs maisons, et ne les avaient point aidés dans leur opération. Les prisonniers et les blessés prussiens, leurs hôtes si incommodes pendant si longtemps, avaient été bien traités. Enfin les soldats n'étaient pas des partisans, et agissaient dans toute la plénitude des droits de la guerre. Ce qu'il faut qu'on sache, c'est que ce fut l'ordre formel du roi Guillaume, du chancelier Bismarck, du stratégiste de Moltke, qui livra l'innocent village à l'incendie; il faut qu'on sache que le premier décret que Guillaume ait signé comme empereur d'Allemagne, c'est la ruine de cent cinquante familles et une contribution de 10 millions frappée à titre d'amende sur les trois départemens de la Lorraine. Nous avons vu les ruines de Fontenoy trois mois après cette exécution. Rien n'avait été relevé; toutes ces maisons ne présentaient plus que murailles noircies, monceaux de briques et de plâtras. Sur ces ruines, des pêchers en espaliers, aux rameaux roussis, s'obstinaient à verdir, à pousser des bourgeons, à promettre des fruits, à parler de printemps au milieu de cette désolation. Les habitans étaient revenus; ils logeaient dans les caves, dans les chambres à four à demi écroulées, parmi ces pans de murs sans appui qu'un coup de vent pouvait jeter sur eux.

Il y a plus de deux cents ans que l'Allemagne conserve les ruines d'Heidelberg, bien que le feu du ciel ait plus fait pour la destruction

du château que les boulets français, bien que la curiosité émue de nos touristes ait couvert ces vieux murs de pièces d'or. L'Allemagne y retrempe ses haines. Les Badois de Werder, lorsqu'ils brûlaient les villages franc-comtois, disaient que c'était pour venger Heidelberg : ces paysans croient que c'est arrivé hier. Et nous aussi, nous conserverons les ruines de Fontenoy ; elles valent bien celles d'un château princier, et témoignent d'un crime plus odieux. A Nancy, on fouilla de fond en comble la maison de M. l'ingénieur Varroy, aujourd'hui député de la Meurthe, alors attaché à l'armée de l'est, et que l'on soupçonnait d'avoir dirigé cette expédition. Restait à rétablir le pont. Le lendemain de l'explosion, on requit, dans les espèces d'ateliers nationaux que la ville avait établis pour fournir de l'ouvrage aux travailleurs, environ cinq cents ouvriers. Ils refusèrent de monter en wagon, et s'en revinrent chez eux en poussant des cris séditieux. Le préfet prussien fit alors paraître un arrêté en vertu duquel tous les chantiers de la ville, toutes les manufactures particulières, tous les ateliers employant plus de dix ouvriers, étaient fermés jusqu'à ce que les cinq cents réfractaires se fussent soumis. Tout chef d'industrie qui persisterait à faire travailler serait frappé d'une amende de 10,000 à 50,000 francs par jour. La bourgeoisie était décidée à soutenir de son argent la patriotique résistance des ouvriers, lorsque le préfet, exaspéré, donna l'ordre d'afficher :

« M. le préfet de la Meurthe vient de faire au maire de Nancy l'injonction suivante :

« Si demain, mardi 24 janvier, à midi, cinq cents ouviers des chantiers de la ville ne se trouvent pas à la gare, les surveillans d'abord, un certain nombre d'ouvriers ensuite, seront fusillés sur place.

« Nancy, le 23 janvier, quatre heures du soir. »

En même temps, il déclarait avoir reçu de M. de Moltke l'ordre de réprimer toute manifestation par les armes, et l'avis qu'il pouvait compter sur 10,000 hommes de renfort. Les ouvriers n'en opposèrent pas moins aux « injonctions » féroces de l'autorité prussienne une invincible force de résistance ; plus de la moitié manquèrent à l'appel. Le préfet s'en vengea sur les bourgeois. Le 27 janvier, comme les bras manquaient à Fontenoy, des soldats et des gendarmes cernèrent la place la plus fréquentée de Nancy, enlevèrent pêle-mêle ouvriers et bourgeois, juges et avocats, sous les yeux du préfet de la Meurthe, qui, en un coin de la place, surveillait l'opération ; puis on pénétra dans les magasins et les cafés du voisinage, et l'on emmena au hasard les consommateurs, les

garçons, les commis, pour faire travailler au pont de Fontenoy. Enfin l'armistice fut signé et la période électorale fut ouverte. Les journaux reparurent avec une liberté relative; il y eut des réunions publiques. L'autorité prussienne intervint pourtant une fois, menaçante, à propos des décrets d'exclusion de M. Gambetta.

L'armistice n'avait pas mis fin aux vexations. J'ai vu à Épinal, le 6 mars, un vieux paysan, notable de sa commune, que l'on obligeait à descendre du wagon et à monter sur la locomotive. A Nançy, le commandant des étapes, colonel Schartow, afficha le même jour un ordre à tout soldat français en uniforme de saluer les officiers et employés supérieurs allemands, à tout officier français de saluer l'officier ou l'employé allemand du grade supérieur. Les officiers prussiens étaient invités à veiller avec la dernière sévérité à l'exécution de cet ordre « en faisant arrêter immédiatement les contrevenans et en les amenant au poste le plus rapproché. » C'était donner carrière à l'insolence brutale trop ordinaire chez les officiers. Beaucoup de nos pauvres soldats revenaient de captivité ou rentraient en congé, ou sortaient à peine guéris des ambulances. Arrivant en ville, ils ignoraient l'ordre. Plusieurs furent brutalement empoignés, d'autres *souffletés;* on vit battre et traîner au poste de pauvres soldats estropiés. L'un d'eux s'excusait de n'avoir pas salué, il avait perdu le bras à Gravelotte. Puis c'étaient des prisonniers que l'on tenait renfermés, on ne sait pourquoi, dans la caserne de la ville, nourris comme les Prussiens savent nourrir leurs prisonniers, détenus au milieu d'une ville française, sans communications avec leurs compatriotes et leurs parens. Le passage de l'empereur-roi à Nancy, au milieu des guirlandes de feuillage et des inscriptions triomphales élevées par ses soldats, amena le gouverneur à menacer de l'amende et de la prison tout négociant qui ce jour-là fermerait boutique.

Une autre affaire plus sérieuse qui traîna jusqu'à la conclusion définitive de la paix, c'est celle des contributions de Nancy. On avait cru, par suite de l'armistice, que la capitation de 25 francs serait supprimée, et que la contribution mensuelle serait réduite de 327,000 francs à l'ancien chiffre de 91,000. C'est la doctrine que M. le maire de Nancy exposa à M. le préfet de la Meurthe, en s'appuyant sur des textes de jurisconsultes allemands. Le préfet, tout en félicitant son subordonné français de ses connaissances en jurisprudence germanique, persista à maintenir le *statu quo*, et l'on en référa à M. de Bismarck. La réponse de ce dernier mérite d'être citée tout entière. Elle pose les bases d'un droit international nouveau, que l'empire allemand se croit peut-être appelé à faire prévaloir en Europe.

« Versailles, 7 février 1871.

« Monsieur le préfet,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre du 4 février que l'armistice n'a renoncé en aucune façon aux impôts et contributions qui sont dus, et que l'exécution de nos ordres du 21 janvier ne se trouve modifiée en aucune façon.

« La seule modification pendant l'armistice est que l'exécution des mesures concernant l'incendie et la fusillade *peut* être précédée par l'envoi d'une garnison considérable, lorsqu'il y aura des troupes disponibles, ou par l'arrestation du maire et des notables.

« L'interprétation de l'armistice est tellement simple et hors de doute qu'il n'est pas nécessaire de s'entendre à ce sujet avec M. Jules Favre.

« Comte de BISMARCK. »

Il fut donc bien établi que la ville aurait à payer le 6 mars les 326,807 francs du mois de février et 21,287 francs pour les six premiers jours du mois de mars. On ne paya pas. Alors, malgré la signature des préliminaires de paix, le 26 février une exécution militaire fut ordonnée, et chez les plus riches habitans, notamment chez les banquiers, des garnisons de quinze à vingt hommes furent établies. Le conseil municipal céda : il promit de verser la somme exigée, mais demanda un délai jusqu'au 15 mars, et s'occupa d'organiser un emprunt. Sur ces entrefaites, fut signée le 12 mars la convention de Rouen entre M. Pouyer-Quertier et M. Nostiz Wallwitz : l'article 8 portait, comme l'on sait, que les contributions arriérées ne seraient plus exigées des municipalités, mais que le gouvernement français en tiendrait compte au gouvernement prussien. Le conseil municipal de Nancy se fonda naturellement sur cet article 8 pour ne pas opérer le versement. On s'attira du gouverneur-général une lettre où l'ingéniosité des jurisconsultes de caserne s'était donné pleine carrière. Il prétendait que les conseillers municipaux, s'étant engagés à verser 347,000 francs le 15 mars, avaient changé le caractère de cette dette, qu'il ne s'agissait plus d'une contribution imposée à la ville, mais d'une *obligation personnelle* contractée par les conseillers en tant qu'individus, que cet engagement pris sur l'honneur devait être acquitté en tout état de cause. M. de Bonnin se laissait aller à écrire ces grossières insultes : « Ici encore se reproduit un fait si souvent constaté par nous chez vos compatriotes, à savoir : que, malgré *la parole d'honneur engagée*, parole sacrée pour toutes les nations et non sujette à équivoque, on est exposé à des déceptions. Je rappelle donc à vous, M. le maire, et au conseil municipal, la parole donnée, que d'autres

éventualités ne peuvent avoir dégagée, et qui subsiste malgré la convention indiquée ci-dessus, et j'espère que, pour le 19 mars à 11 heures du matin, les sommes dues seront payées;... sinon l'exécution *recommencera* contre *les débiteurs personnels* et de la façon la plus rigoureuse : il est évident que cette mesure entraînera des arrestations. »

En même temps, il menaçait la ville de faire valoir contre elle une créance de 900,000 francs, montant d'on ne sait quelles réquisitions en nature qui n'auraient pas été payées. Les mêmes faits se reproduisaient partout, jusque dans les plus petits bourgs et villages de la Lorraine. Enfin la fameuse convention de Rouen, annulée d'abord par M. de Fabrice, remise ensuite en vigueur, transporta au gouvernement français la dette que la ville de Nancy avait encore trouvé moyen de ne pas acquitter.

Le 28 mars, M. le gouverneur-général de Lorraine et M. le commissaire civil se démirent de leurs fonctions. Les pouvoirs militaires passaient au général d'infanterie von Zastrow; les préfets prussiens restaient en fonctions en attendant les préfets français que le gouvernement de Versailles ne se pressait pas de nommer; enfin à la même date paraissait le soixante-deuxième et dernier numéro du fameux *Moniteur* prussien. En annonçant la conclusion des préliminaires, le rédacteur de la triste feuille de Nancy, pris d'un étrange accès de tendresse, convie les deux peuples de France et d'Allemagne à se donner la main!

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1871.

Un des caractères les plus tristes, les plus extraordinaires de cette violente tentative qui a précipité tout à coup Paris et la France dans la plus formidable crise, c'est qu'elle est absolument sans raison et sans issue. C'est une de ces bourrasques qui déconcertent toutes les combinaisons et déjouent tous les calculs, quelque chose comme un mauvais rêve au sortir de cet autre mauvais rêve de l'invasion. Elle dure depuis plus d'un mois déjà, cette funeste guerre civile que les prédictions sinistres de nos ennemis nous ont annoncée si souvent, et sur laquelle ils comptaient, que la plus simple inspiration de patriotisme aurait dû conjurer, et qui a éclaté justement lorsque notre malheureux pays avait le plus besoin de paix, d'ordre et d'union entre tous les enfans d'une même patrie. Depuis un mois et plus, la rupture est accomplie; Paris est de nouveau séparé du monde, il s'est séquestré de ses propres mains, ou du moins il s'est laissé séquestrer par une révolution de surprise. La commune est à Paris, la France est à Versailles; sur tous les points autour de la grande ville les hostilités sont ouvertes, la canonnade retentit comme aux plus sombres jours du siége, le sang coule, et l'ennemi nous regarde! Il y a six semaines que cela dure. Certes l'insurrection du 18 mars a eu le temps de s'affirmer, de se manifester dans tout son éclat, de dire tout au moins pourquoi elle est venue au monde; elle n'a point été gênée par les résistances qu'elle a rencontrées dans ce grand et malheureux Paris, où elle règne en souveraine sur toute une population brisée par tant d'épreuves, et cependant on ne sait pas même encore aujourd'hui ce qu'elle a voulu, pourquoi elle s'est accomplie, au nom de quelles idées elle a cherché à entraîner la France dans la plus effroyable aventure. Ce qu'on sait parfaitement, c'est que, renfermée dans Paris, la commune, issue de ce coup de main du 18 mars, règne et gouverne de gré ou de force, tranchant à sa manière la ques-

tion des loyers, dépossédant les notaires et les officiers publics pour en faire des employés, multipliant les perquisitions et les arrestations, prenant des otages, poussant au combat ceux-là mêmes qui ne demanderaient pas mieux que de rester chez eux, établissant un jury d'accusation, ou en d'autres termes un tribunal révolutionnaire pour juger les suspects; mais enfin, au milieu de toutes ces belles choses, qui ne sont que la triste parodie d'un autre temps, où est l'idée nouvelle et particulière au mouvement du 18 mars?

Les hommes de l'Hôtel de Ville ont eu beau se cotiser et mettre en commun leur éloquence pour adresser récemment un manifeste au peuple français, nous ne sommes pas plus avancés que nous ne l'étions avant qu'ils eussent rédigé leur programme. Nous apprenons, il est vrai, que c'est la fin du vieux monde, que la révolution communale « inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique, » qu'elle est « la garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail, » qu'elle doit « universaliser le pouvoir et la propriété. » La commune garantit-elle la liberté de conscience en emprisonnant l'archevêque de Paris, les prêtres, les ministres protestans? garantit-elle la liberté individuelle en arrêtant ceux qui ne voudraient pas aller combattre sous le drapeau rouge? garantit-elle surtout la liberté du travail en supprimant le travail? Quant à universaliser la propriété, on s'est trompé de mot évidemment : on a voulu dire qu'on allait universaliser la misère. Et c'est pour tout cela que « l'initiative populaire » s'est manifestée le 18 mars, qu'on a conquis l'autonomie communale de Paris, « qui n'a pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes » de France! C'est aussi pour consolider la république qu'on a eu recours au moyen le plus efficace, le plus infaillible de la tuer!

Assurément, depuis que notre malheureux pays marche à tâtons sur un sol ébranlé par toutes les tempêtes, il y a eu des révolutions qu'on aurait pu se dispenser de faire, qui étaient des emportemens irréfléchis, qui n'ont pas toujours répondu aux intentions de ceux qui les faisaient; mais du moins ces révolutions avaient quelque raison d'être et de nobles mots d'ordre. Elles naissaient d'une révolte patriotique, d'une résistance légale, d'une impatience de progrès et de sentiment libéral; elles étaient représentées par des hommes qui étaient une garantie vivante et éclatante pour la nation. Après six grandes semaines, rien ne s'est dégagé, rien n'apparaît à travers la fumée de ce combat impie. Et comme elle était sans raison, elle était aussi sans issue possible, cette révolution du 18 mars; elle ne pouvait aboutir à rien. Bien des causes morales, politiques, sociales, devaient l'empêcher de réussir; mais il y avait surtout la plus triste, la plus décisive, la plus inexorable des raisons, c'est que l'ennemi est là à nos portes, et qu'il ne souffrirait certainement

pas le triomphe de cette insurrection cosmopolite, où tout est représenté aujourd'hui, excepté Paris, le vrai Paris et la France. Sans doute on a fait ce qu'on a pu pour fléchir les Prussiens, et les hommes de l'Hôtel de Ville n'ont même pas été dénués d'une certaine diplomatie. Dès le premier jour, ils n'ont pas manqué, eux les partisans de la guerre à outrance, de sanctionner au plus vite les préliminaires de paix. Lorsque les Prussiens leur ont signifié de ne point armer Vincennes, ou leur ont adressé toute autre sommation, ils ne se le sont pas fait dire deux fois. Ces jours derniers encore, on se faisait un devoir d'exonérer les Alsaciens et les Lorrains présens à Paris de tout service militaire dans la garde nationale, en ajoutant que le bon sens populaire comprendrait les motifs de cette mesure sans qu'on y insistât. Assurément le bon sens populaire comprend : il comprend qu'il faut ménager la Prusse, si l'on ne veut être pris de tous côtés, qu'on met la fierté nationale à de dures épreuves. C'est une nécessité de situation dans laquelle on a placé Paris, c'est possible ; c'est pourtant une étrange illusion de se figurer que tous les ménagemens diplomatiques ont pu exercer une influence quelconque sur les déterminations de la Prusse. Si les Prussiens ne sont pas intervenus jusqu'ici, c'est qu'on fait suffisamment leurs affaires sans qu'ils s'en mêlent. Ils sont restés impassibles parce que cette lutte prolongée était pour eux une garantie de plus de l'affaiblissement de la France, et parce que dans tous les cas ils étaient bien sûrs d'avoir le dernier mot dans cet horrible duel. Le jour où la commune aurait paru devenir plus menaçante, elle n'aurait pas tardé à être écrasée sous le talon allemand; elle serait allée se briser contre le dernier, l'insurmontable obstacle, l'ennemi extérieur, dont la seule présence aurait dû désarmer toute sédition, de sorte que, même victorieuse pour un instant dans sa lutte avec Versailles, cette triste insurrection ne pouvait réussir; elle était fatalement condamnée d'avance à périr, fût-ce de la main de l'étranger.

C'est donc pour une entreprise sans raison et sans issue possible qu'on n'a pas craint d'allumer la guerre civile, qu'on a précipité la France dans la crise la plus gigantesque, la plus périlleuse, et Paris lui-même dans un abîme de misères dont la population tout entière porte aujourd'hui la peine. Malheureusement, si cette insurrection n'avait aucun motif de naître, si elle n'est que le triste fruit de circonstances exceptionnelles, uniques, qui lui ont donné dans un moment de surprise la force dont elle se sert pour prolonger cette affreuse lutte, elle n'a pas moins produit déjà d'incalculables conséquences, elle n'a pas moins créé une situation désastreuse où tout se trouve remis en doute, tout, même ce qui reste de puissance et de crédit à la France, même l'unité nationale. Nous n'avons pas la moindre envie de descendre jusqu'aux détails de cette étrange expérience dont Paris est tout à la fois

le théâtre et la victime. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une situation fatale qui se déroule sous nos yeux, qui s'aggrave chaque jour.

Le premier coup de l'insurrection, c'est la France qui l'a reçu en pleine poitrine. Le premier résultat de ces lamentables événemens, c'est la difficulté de faire face à l'immensité des charges qui pèsent sur nous, c'est l'impossibilité d'une délivrance aussi prochaine qu'on l'espérait. On n'a pas voulu se souvenir que l'ennemi était là, l'ennemi ne nous laissera pas l'oublier, au besoin même il nous le rappellera avec une ironie de victorieux qui n'est pas de trop bon goût, et qui n'est même pas toujours juste. Cela est vrai, on aurait voulu sans nul doute commencer à s'acquitter. Il a même été question un instant du paiement du premier demi-milliard de la lourde indemnité qui est la rançon de nos désastres. Par le fait, les 500 millions n'ont pas été payés, et il se peut qu'il y ait eu quelque malentendu dans l'acquittement des frais d'occupation des mois de mars et d'avril; c'est ce qui expliquerait certaines paroles de M. de Bismarck.

On a fait ce qu'on a pu, et il ne faut pas s'étonner qu'on n'ait pas pu tout ce qu'on voulait. Pour porter sans fléchir l'accablant fardeau qui lui a été imposé, la France avait évidemment besoin de toutes ses forces, de toutes ses ressources, et si elle était restée calme, unie, si elle n'eût pas été paralysée subitement au lendemain de la paix, nul doute qu'elle n'eût été en mesure de tenir les engagemens qu'on lui rappelait ces jours-ci du haut de la tribune du parlement de Berlin. Déjà les capitaux étrangers s'offraient à elle avec une confiance empressée, le pays lui-même sentait l'importance de se racheter le plus promptement possible, et se montrait prêt à tous les sacrifices. On touchait presque le but, et on ne désespérait pas, à ce qu'il paraît, d'obtenir dans un délai assez court un allégement sensible, peut-être la fin de l'occupation, moyennant le paiement d'une partie considérable de l'indemnité. L'insurrection de Paris est venue ruiner ces espérances et ces combinaisons. Est-ce qu'un pays dans la situation où l'on a mis la France a du crédit? Est-ce qu'on lui prête 2 ou 3 milliards, ou 1 milliard, ou même 500 millions? Or ici malheureusement tout s'enchaîne, tout retard dans le paiement de l'indemnité, c'est l'invasion dans nos foyers, c'est l'ennemi continuant à camper dans nos provinces, et les accablant peut-être de réquisitions nouvelles, c'est en un mot l'occupation prolongée. Et qu'on songe bien que chaque jour d'occupation nous coûte plus de 1 million. Voilà ce que la victoire éphémère de la commune de Paris a fait pour nos infortunées provinces envahies. Elle vaut à ces provinces un surcroît de misères, au pays tout entier un surcroît de charges. La France s'en tirera encore une fois, nous gardons cette confiance, elle retrouvera sa puissance et son crédit; pour le moment, elle est atteinte dans sa vitalité, dans cette énergie qui était prête à renaître sous l'influence de la

paix. Sans parler des souffrances morales, qui pourrait calculer ce que ces six semaines qui viennent de s'écouler coûtent à notre pays de richesse et de ressources perdues?

Et qu'on remarque que quelques-uns de ces résultats sont déjà en partie tristement acquis, en partie irréparables, que cette immense déperdition de forces s'accroît d'heure en heure. Que serait-ce donc si cette situation pouvait se prolonger, si cette domination établie à Paris sous le nom de commune pouvait se propager et avoir une apparence de durée? Ce serait la ruine morale, politique, matérielle, nationale, de la France; ce serait la dissolution de l'unité française elle-même. Cette idée communale dont on fait un drapeau de dissension intestine, que représente-t-elle en effet? Ou elle n'est rien, ou elle est le plus monstrueux attentat contre la puissance française. S'il ne s'agit que des franchises municipales de Paris, où y a-t-il en tout cela une nécessité, un prétexte de guerre civile et de révolution? Ces franchises, personne ne les met en doute, elles existent, l'assemblée elle-même les a consacrées par la loi qu'elle a récemment votée. Paris aura son conseil municipal élu comme toutes les villes de France, que veut-on de plus? Au-delà, tout est confusion. Se représente-t-on un instant cet étrange amalgame qu'on désigne sous le nom de fédération communale? Se figure-t-on toutes les communes de France indépendantes, souveraines, tranchant toutes les questions les plus générales, et la commune de Paris réglant la marche, se réservant d'être le grand laboratoire de toutes les réformes sociales et économiques? Au lieu d'aller en avant, nous retournons en arrière, nous revenons aux républiques du moyen âge, aux petites républiques italiennes. Nous aurons trente-six mille républiques, chacune aura son armée, son général, son système de gouvernement, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui proposent ces beaux plans de régénération avec une ignorance qui n'est égalée que par leur témérité se disent les héritiers et les continuateurs des grands révolutionnaires français. C'est au contraire la réaction la plus outrée qui se soit produite jusqu'ici contre les idées de la France révolutionnaire, et M. Thiers a pu le répéter récemment devant l'assemblée avec autant de raison patriotique que d'éloquence. « C'est le plus absurde démenti lancé à la révolution française et à l'unité nationale, œuvre de huit siècles. » Ce qui se cache sous ce mot de révolution communale, c'est une immense anarchie où la France périrait dans un temps donné, où se réaliseraient bientôt les sombres prédictions que lançait Proudhon il y a déjà bien des années: la terre stérilisée, la misère gagnant de proche en proche, les bandes affamées parcourant le pays, les ouvriers quittant le travail pour le club ou pour le mousquet, la déprédation, la violence et la dislocation partout, « la guerre civile et l'étranger sur les frontières. » Nous n'en sommes pas là, grâce à Dieu; la France garde en elle-même assez de

ressources de vitalité pour se retenir sur le penchant de cet abîme. Il n'est pas moins vrai que l'étranger n'est pas seulement aux frontières, qu'il est dans nos foyers, que la guerre civile a été déchaînée, et que c'est tout au moins pour notre malheureux pays un affaiblissement de prestige et de crédit, une humiliation aussi cruelle que les plus cruelles défaites. Voilà ce que la France doit à cette tentative de révolution communale.

Les conséquences de cette horrible lutte ne sont pas moins sensibles et moins dures pour Paris lui-même, qui est le premier à souffrir de la situation violente qui nous est faite. Quoi qu'il arrive, il y a une chose qu'on ne peut oublier, c'est que pendant cinq mois Paris a été le boulevard de la France, et la vaillance de son attitude devant l'ennemi reste un honneur pour lui comme pour le pays tout entier. Certes, après ces cinq mois de glorieux isolement, après tant de souffrances fermement supportées, et sans doute à cause de ces souffrances, Paris n'avait qu'à être lui-même pour retrouver son ascendant, sa prééminence et ses prérogatives de cité souveraine. Ses malheurs avaient rajeuni ses titres au lieu de les obscurcir. Il restait toujours ou il redevenait sans effort le centre naturel d'où partaient toutes les impressions, où affluaient toutes les énergies nationales : Paris en un mot était toujours et plus que jamais Paris. Malheureusement, il ne faut pas se le dissimuler, les derniers événemens ont tout changé et tout aggravé. Nous ne parlons même pas de la dure condition intérieure faite à la grande ville, des émotions, des anxiétés, des souffrances de toute sorte qui lui sont imposées encore une fois après de si récentes et si tragiques épreuves. Le mal est plus profond et peut-être plus difficile à guérir. Il ne faut pas qu'on se fasse illusion; ceux qui ont cru affranchir et grandir Paris par une révolution nouvelle se trompent étrangement, ils l'ont diminué, ils lui ont préparé surtout un avenir plein de difficultés et d'embarras en ravivant des méfiances, des antagonismes qui auraient bientôt disparu dans un large et paisible essor de liberté publique. Si les meneurs de l'Hôtel de Ville se sont figuré que par cela seul qu'ils étaient maîtres de Paris ils allaient avoir le concours de la province, c'est une chance à laquelle ils doivent renoncer. Sans doute il y a eu dans certaines villes quelques mouvemens presque toujours assez artificiels, et si l'on veut, pour tout admettre, il pourrait y avoir encore de ces effervescences plus bruyantes que sérieuses; sans doute aussi il y a dans le pays un certain malaise que les passions de sédition peuvent chercher à exploiter; mais à travers tout, s'il y a un fait évident et significatif, c'est que la révolution partie de Montmartre n'a rencontré partout en province qu'une répugnance profonde, instinctive, mêlée d'étonnement. Sait-on ce qu'elle a produit? elle a creusé plus que jamais un abîme qu'il aurait fallu combler par la conciliation, par la bonne politique; elle a rejeté Paris dans une sorte

d'isolement moral, et elle a peut-être aussi développé, fortifié ces sentimens de réaction si prompts à renaître dans les troubles publics.

La commune en réalité a eu cet étrange résultat de rendre tout à coup une sorte d'à-propos à une question toujours épineuse, particulièrement difficile à débattre en certaines heures, et qu'on croyait du moins résolue pour le moment, la question de la capitale, du siége du gouvernement. Qu'une telle question puisse naître, n'est-ce point déjà un des plus tristes signes du trouble maladif des esprits? Paris menacé de toutes les ruines matérielles, Paris moralement atteint, privé, ne fût-ce que momentanément, de tout ce qui fait sa force et son ascendant, Paris sans travail et sans industrie, bloqué et désavoué par le pays, voilà ce qu'on a fait, et même après la paix, car enfin il faut bien que la paix revienne, qui peut dire combien il faudra de temps pour que la grande et malheureuse ville puisse réparer ses désastres, reprendre son rôle, retrouver la confiance des provinces? Si les chefs de la commune n'ont pas eu le temps d'y songer encore, c'est pour eux le moment de réfléchir sur la responsabilité qu'ils assument vis-à-vis de Paris, vis-à-vis de la France, nous ajouterions même vis-à-vis de la république. Ce qui est certain, c'est que tout ce qu'ils imaginent servir, ils le mettent singulièrement en péril de toute façon. Ils se disent les libérateurs, les émancipateurs de Paris, et ils commencent par le ruiner; ils assurent qu'avec leur fédération ils ne veulent porter aucune atteinte à l'unité nationale, et ils livrent la France épuisée de dissensions à tous les caprices d'une invasion étrangère prolongée; ils prétendent surtout servir la république, et ils commencent par l'atteindre dans son principe, la souveraineté nationale, et ils ne voient pas qu'au même instant, à la faveur de la lutte désastreuse qu'ils poursuivent, des réactions qu'ils provoquent, le bonapartisme cherche l'issue par où il pourra pénétrer pour balayer d'un seul coup la commune, la république et la liberté sous toutes les formes. Le bonapartisme ne réussira pas, nous l'espérons bien, il ne trompera plus l'instinct public; il n'est pas moins vrai qu'un des résultats les plus clairs des événemens de Paris a été de lui rendre l'espérance : il ne nous manquerait plus que cette dernière humiliation pour couronner toutes les autres.

Ce qui arrive aujourd'hui à la France dépasse assurément toutes les limites. Notre malheureux pays est assailli de tous les côtés à la fois. Il ne faut point désespérer cependant, et même à la rigueur, avec un dernier reste de notre vieil orgueil, nous pourrions nous dire que tous les peuples ne sont pas faits pour supporter de telles infortunes, que dans cette épreuve du feu où nous nous débattons la France est encore le soldat de la société européenne, de la civilisation tout entière, que cette terrible crise peut n'être pas sans compensation, si on sait en profiter pour raffermir la sécurité universelle. C'est à l'assemblée, personnifica-

tion de la France, et au gouvernement choisi par elle d'exécuter le mandat qu'ils ont reçu des circonstances les plus tragiques. Assemblée et gouvernement ont aujourd'hui une double tâche à remplir; ils ont à résoudre cette douloureuse question parisienne qui est la première de toutes, et ils ont à conduire, à réorganiser le pays, qui marche derrière eux, qui a mis tous ses intérêts entre leurs mains. Quant à la question parisienne, elle est fort complexe, c'est une affaire de politique autant que de guerre où il s'agit uniquement de conquérir la paix entre Français; l'illustre chef du pouvoir exécutif le sait mieux que tout autre, et après avoir pourvu à l'essentiel, après avoir refait en quelques jours une armée, il n'est point douteux que M. Thiers ne soit prêt à prodiguer les paroles, les moyens de conciliation ou, pour mieux dire, d'humaine pacification.

On peut à coup sûr se fier à lui; tout ce qui sera possible il le fera, et à voir l'émotion qui le domine toutes les fois qu'il paraît à la tribune pour parler de ces terribles choses, on sent bien qu'il fait son devoir avec résolution, mais aussi avec une douleur qui égale sa résolution, selon son propre langage. Quant au pays, qui assiste de loin à ce douloureux spectacle, qui est peu informé et qui attend, la tâche de ce côté n'est point certes moins délicate, quoiqu'elle soit moins pénible. Ce n'est pas que la province se trouve dans un dangereux état moral, elle souffre seulement de l'incertitude. Ce qu'elle ne veut pas, elle le sait très bien, elle a une antipathie profonde pour toutes les tyrannies et toutes les agitations stériles; elle n'est pas aussi parfaitement renseignée sur ce qu'elle sent, sur ce qu'elle pense, sur ce qu'elle désire: elle voudrait être éclairée et même un peu dirigée par ceux qui la représentent. Démêler la vérité de ces sentimens publics, dire au pays ce qu'il veut, donner une impulsion décidée, ce n'est point facile, nous en convenons, surtout lorsque la représentation nationale, d'où pourrait partir l'impulsion, est elle-même travaillée par bien des divisions intimes.

C'est cependant une nécessité, et ce n'est point une impossibilité avec une chambre et un gouvernement animés d'un même esprit de patriotisme, alliés dans une même œuvre de pacification et de réorganisation: qu'on écarte résolûment toutes les questions qui divisent et qu'on s'établisse simplement dans les conditions si souvent définies par le chef du pouvoir exécutif lui-même, qu'on marche d'un commun accord sur le terrain de la république de fait, où l'on s'est placé avec le dessein d'en tirer le meilleur parti possible. M. Thiers disait récemment à la chambre que le gouvernement ou le droit de gouverner était le prix de la sagesse, de la raison. Oui, de la raison, il en faut beaucoup, et il faut aussi de l'action, de la résolution, de la netteté, de la hardiesse, si c'est nécessaire, de cet esprit libéral et généreux qui passe si aisément d'une

assemblée au pays tout entier. En un mot, il faut marcher; il faut diriger et dominer les événemens, si l'on ne veut être emporté par eux. C'est à ce prix que l'assemblée actuelle aura sur le pays une autorité proportionnée à son mérite et à la droiture patriotique de ses intentions. En attendant, elle délibère, elle discute et elle vote. Il y a quelques semaines, elle votait la loi en vertu de laquelle les élections municipales se font aujourd'hui même dans toute la France. Elle a aussi adopté une loi sur la presse dont M. le duc de Broglie a été l'habile rapporteur. Tout récemment encore, elle élaborait la loi sur les loyers parisiens, dont un des articles essentiels n'a point laissé de provoquer une assez vive mêlée d'opinions et même une certaine confusion.

L'échec qu'a éprouvé l'article 8 de la loi sur les loyers parisiens mérite un instant d'attention, parce que cet article 8 contenait le principe essentiel de la loi, c'est-à-dire le principe de la subvention de l'état ou des communes et des départemens pour réparer les malheurs de la guerre.

Ce principe de la réparation par tout le monde des malheurs et des pertes de tout le monde est la plus bienveillante et la plus loyale des impossibilités. Il suffit de quelques mots pour l'expliquer. L'état est la bourse de tout le monde, non pas pour y puiser tant qu'on veut, comme le croient quelques utopistes béats; c'est la bourse de tout le monde, en ce sens que tout le monde contribue à la remplir : c'est à cause de cela que nous sommes tous désignés comme contribuables. Or, quand la bourse particulière de chacun est vide par suite des malheurs de la guerre ou tous autres, nous ne pouvons rien puiser dans la bourse de l'état, puisque chacun de nous n'y peut plus rien mettre, de telle sorte que l'idée de faire réparer par tout le monde les malheurs de tout le monde équivaut à l'opération arithmétique suivante : les contribuables doivent à l'état 2 milliards par exemple; mais l'état doit 2 milliards à ses créanciers indemnitaires. Il paie sa dette par sa créance, et l'opération se solde par un gros zéro.

Il en est de la caisse des communes et des départemens comme de celle de l'état; il n'y a dans la caisse des communes et des départemens que ce que nous y mettons, et si, comme contribuables de l'état, nous avons donné à l'état tout ce que nous avions, il ne nous reste plus rien pour donner aux communes et aux départemens. Les contribuables des communes et des départemens sont les mêmes que ceux de l'état. Peu importe que vous les épuisiez sous une forme ou sous une autre. Une fois épuisés par le département ou par l'état, il ne reste plus que des créances irrécouvrables. Mettre une dépense à la charge de l'état ou des communes, c'est toujours la mettre à la charge des contribuables, et le titre du mandat, qu'il soit communal ou qu'il soit national, ne lui donne pas une chance de plus pour être payé, quand le contribuable n'a plus d'argent.

Au fond, la question n'est donc pas de savoir si c'est l'état ou le département et la commune qui doivent payer la subvention destinée à réparer les malheurs et les pertes de la guerre. La question de l'article 8 de la loi des loyers, quoiqu'elle ne fût applicable qu'à Paris, était de savoir si l'ensemble des contribuables pouvait payer l'ensemble des indemnisables, en d'autres termes si les malheurs de tout le monde pouvaient être réparés par la subvention de tout le monde.

Ainsi définie, la question aboutissait à ce problème insoluble que M. Baragnon a montré à la chambre à la fin de la discussion, et que la chambre a repoussé loin de ses yeux aussitôt qu'elle a consenti à le voir, mais auquel nous prédisons qu'elle reviendra souvent pour tâcher d'en adoucir au moins la désolante raideur.

Si on voulait résoudre heureusement ce rude et terrible problème, était-ce sur Paris qu'il fallait le poser au début? était-ce par là qu'il fallait l'aborder? M. Langlois disait un jour fort ingénument que l'assemblée n'avait pas très bonne réputation dans Paris. Paris non plus n'a pas très bonne réputation dans l'assemblée. Cela tient à bien des choses. Cela tenait, dans la question des loyers, au doute qui s'élevait de savoir si les pertes que l'investissement ennemi avait causées à Paris étaient plus grandes que celles des autres départemens envahis. Était-ce à Paris seulement qu'on avait souffert, les locataires de la diminution ou de la suppression de leurs jouissances, les propriétaires du défaut de paiement des loyers? Dans combien de nos villes, de nos bourgs et de nos villages, les propriétaires n'ont-ils pas vu leurs immeubles détruits de fond en comble? Combien de locataires industriels ont perdu, outre leur jouissance des lieux, leur outillage, c'est-à-dire l'instrument de leur travail! Combien de fermiers ruinés et qui ne paieront pas leurs fermages! Pourquoi réparer par privilége les pertes parisiennes, et ne rien faire pour les pertes de nos départemens? Il faut tout réparer ou ne rien réparer. Il faut que l'état soit la providence universelle, s'il le peut, ou qu'il ne soit point la providence seulement de quelques-uns.

Voilà l'argument pris dans l'égale loi du malheur public, et cet argument faisait son effet sur les bancs et dans les conversations privées de la chambre, pendant que la loi était défendue à la tribune comme une loi politique. A la tribune, la loi d'exception se soutenait fort bien. Sur les bancs, la loi d'inégalité privilégiée se démolissait peu à peu.

La loi des loyers avait fort bien compris qu'il ne fallait pas obliger l'état à tout réparer; il ne pourrait pas y suffire. C'eût été créer par l'épuisement financier de l'état l'impuissance sociale, politique et militaire de la France, et cela pour toujours; de plus, comme l'état est tout le monde, beaucoup de gens s'habituent à croire que ce n'est personne, et qu'on peut charger l'état sans faire tort à aucun contribuable. Aussitôt que l'état se serait trouvé chargé par la loi de payer les indemnités de

guerre, ces indemnités se seraient singulièrement augmentées de nombre et de chiffre. Pour éviter cet inconvénient facile à prouver, il avait paru plus convenable de mettre à la charge du département de la Seine les indemnités des propriétaires et des locataires lésés par l'investissement de Paris. Le département est moins une abstraction que l'état; on est moins disposé à le charger des dépenses dont on veut se dispenser. La loi proposait donc de charger le département de la Seine de payer l'indemnité afférente aux propriétaires et aux locataires parisiens; elle l'avait même imposé à cet effet. C'est alors que s'est élevé dans l'esprit de la chambre un scrupule dont la légalité nous semble incontestable: la chambre s'est demandé si elle avait le droit de voter, à la place du département ou de la commune, un impôt communal ou départemental. N'était-ce pas porter atteinte à l'indépendance du droit communal?

Elle s'est arrêtée devant cette raison comme devant un obstacle infranchissable, et, par respect pour la liberté municipale et départementale, elle s'est abstenue de mettre l'indemnité à la charge du département de la Seine. L'habile et éloquent rapporteur de la loi sur les loyers a eu beau affirmer à la chambre que le conseil-général du département de la Seine et le conseil municipal de Paris, une fois nommés, voteraient avec empressement cet impôt, l'assemblée, qui était en train de respecter les franchises municipales de Paris, tant et si malavisément prônées depuis quelque temps, n'en a pas voulu démordre.

Soyons sincères, Paris a voulu faire ou plutôt a laissé faire une révolution qui s'est appelée communale, et qui prétendait sous ce titre s'imposer à la France, dont elle ferait une fédération de communes au lieu d'un état. Or la première condition d'une pareille fédération, c'est que toutes les communes soient indépendantes, qu'aucune ne soit sujette de l'autre, qu'aucune surtout ne soit sujette de l'état. L'ancien Paris était une commune sujette de l'état, parce qu'il était le siége de l'état. Il trouvait dans l'ascendant de sa suprématie nationale une compensation aux déchets de sa liberté communale. Il a cru que le marché lui était désavantageux, ou plutôt il a voulu avoir à la fois la grandeur d'une capitale souveraine et la liberté d'une commune indépendante. Les événemens sont en train de prendre Paris au mot pour tout ce qui touche à l'indépendance de la commune. Paris sera indépendant, la chambre elle-même consacre cette indépendance par ses votes; mais l'indépendance communale de Paris n'ira plus jusqu'à la suprématie effective sur la France. Paris se gouvernera, c'est juste; mais il ne gouvernera que lui-même, c'est juste aussi.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Victor Hugo et la restauration, étude historique et littéraire, par M. Edmond Biré, 1 vol. in-12; Paris 1870.

Un chapitre des *Misérables*, où sont ramassés tous les faits grands et petits qui occupaient les esprits en 1817, a été le prétexte d'un volume de près de cinq cents pages, dont le double but est de venger la vérité des inexactitudes et la restauration des injustices du romancier. On peut trouver assez inutile la moitié de la tâche que s'est imposée M. Edmond Biré. Un tableau, même historique, dans une œuvre d'imagination, a des licences qu'il ne faut pas traiter avec la même sévérité que s'il s'agissait d'un livre d'histoire. L'une des plus légitimes est sans contredit de réunir en une seule année ou même, comme le fait la tragédie classique, en un seul jour, sans se laisser arrêter par le respect scrupuleux des dates, tous les traits épars dans lesquels s'exprime le mieux le caractère d'un personnage ou l'esprit d'une époque. Que M. Victor Hugo place en 1817 des faits quelque peu antérieurs ou postérieurs, il use de son droit de poète. Il en use encore quand il rapproche ou sépare, grossit ou rapetisse, dans une intention littéraire, les faits qu'il retrace. L'art a ses conditions propres, et l'artiste son génie individuel : l'antithèse, l'ironie, les traits satiriques, sont de mise dans un roman, et si l'excès en est répréhensible, c'est au point de vue du bon goût plutôt que de l'exactitude. Quant aux erreurs qui ne sont qu'inadvertance ou manque de mémoire, ce sont péchés véniels qui ne tirent pas à conséquence : on n'ira pas probablement chercher dans *les Misérables* la date de la mort de Mme de Staël, placée par l'auteur en 1816 au lieu de 1817. Je sais bien que l'érudition la plus consciencieuse ou, pour mieux dire, la plus minutieuse est un des mérites dont se pique le plus M. Victor Hugo : « Il n'y a pas dans *Ruy-Blas*, nous dira-t-il, un détail de vie privée ou publique, d'intérieur, d'ameublement, de blason, d'étiquette, de biographie, de chiffre ou de topographie, qui ne soit scrupuleusement exact. » Je conçois qu'on éprouve quelque plaisir à mettre en défaut cette prétention puérile d'un brillant esprit; mais il est peut-être aussi puéril de la prendre à la lettre et de la réfuter sérieusement : c'est le cas de *glisser* sans *appuyer*.

Si les critiques de M. Biré manquent de mesure, c'est seulement par leur étendue : il est impossible d'être plus courtois. M. Victor Hugo est pour lui « le plus grand poète de notre siècle et l'un des plus grands de tous les temps. » Il admire le romancier presque autant que le poète, et, dans *les Misérables* eux-mêmes, il trouve de « merveilleuses » beautés. C'est même en partie cette espèce de culte pour l'objet de ses censures qui l'entraîne en tant de longueurs; il lui semble qu'il ne saurait

justifier par trop d'argumens l'audace qu'il a de ne pas tout admirer.

Ces longueurs pèchent surtout par le but et par la forme, comme démonstration superflue et diffuse d'une thèse prouvée d'avance; comme étude anecdotique d'une curieuse époque, elles abondent en détails pleins d'intérêt. M. Biré a cherché partout dans les écrits de circonstance, dans les brochures, dans les articles de journaux, les idées, les passions, les mœurs des premières années de la restauration. Quelques-uns des petits faits qu'il nous rend sont des traits de caractère national, qu'il est bon de se remettre en mémoire, si l'on veut comprendre avec quelle facilité les impressions les plus opposées se succèdent dans notre pays, en ne gardant que la similitude d'une même exagération et d'une égale intolérance. On ne se doute guère aujourd'hui que, quelques jours après Waterloo, une émeute pouvait éclater au Théâtre-Français, non dans les loges, mais au parterre, pour forcer Mlle Mars à crier vive le roi!

Les recherches de M. Biré intéressent l'histoire littéraire aussi bien que l'histoire politique ou morale. Les futurs biographes de M. Victor Hugo pourront puiser dans son livre des renseignemens sur quelques-uns des premiers essais du poète, qu'il a négligé de reproduire dans ses recueils et que le « témoin de sa vie » a passés sous silence. Ce sont, outre un petit nombre de poésies lyriques, des satires écrites dans un esprit très royaliste, un discours en vers sur les avantages de l'enseignement mutuel, des traditions de Virgile et de Lucain, etc. La plupart de ces œuvres d'écolier ont été publiées dans le *Conservateur littéraire*; un titre assez étrange pour le journal où a fait ses premières armes le promoteur le plus hardi d'une révolution littéraire!

Ce n'est pas toutefois par de telles anecdotes, c'est comme apologie de la restauration que la consciencieuse étude de M. Biré est surtout estimable. Ici il est dans son droit, car il n'en est pas de l'injustice comme de l'inexactitude; elle n'est jamais excusable sous quelque forme qu'elle se produise. Peut-être n'est-il pas très équitable de reprocher à M. Victor Hugo sa sévérité pour un gouvernement qu'il a autrefois encensé, car les sentimens professés par l'adolescent n'engagent pas l'homme fait; mais sur le fond même, et en laissant de côté tout argument personnel, rien n'est plus légitime qu'une riposte plus ou moins vive, quand on se sent blessé dans ses convictions les plus chères par des jugemens excessifs, ne reposant pour la plupart que sur les préventions de l'esprit de parti. Il ne faut pas même se plaindre, si une telle riposte n'est pas toujours impartiale : l'avocat le plus honnête se passionne pour sa cause; l'ardeur qu'il met à la défendre se fait pardonner, si elle est sincère et si elle part de sentimens élevés. Le zèle de M. Biré pour un gouvernement qu'il aime et qu'il regrette mérite ce double éloge : sa bonne foi n'est pas douteuse et ses jugemens sont empreints d'un esprit constamment libéral. On ne saurait trop louer ces justifications du passé qui s'inspirent des besoins du présent et qui se placent

au point de vue non des passions qui nous séparent, mais des principes qui nous unissent.

A cet égard, je rapprocherais volontiers M. Biré de l'habile et éloquent défenseur d'une cause tout opposée, l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* (1). M. Eugène Dupois s'est proposé de réfuter quelques-uns des préjugés les plus répandus sur les excès de la révolution; il ne cherche pas à excuser ou à pallier ces excès, il ne s'attache qu'à faire la part de la vérité, de l'exagération et du mensonge dans les légendes qui en conservent et qui trop souvent en altèrent la mémoire. Il établit par des documens officiels que nul gouvernement n'a eu plus que la république le souci des arts, soit pour veiller sur les chefs-d'œuvre qui les honorent dans le passé, soit pour protéger leurs intérêts dans le présent et en vue de l'avenir. Ceux qui croient aujourd'hui servir une cause révolutionnaire en démolissant la colonne de la place Vendôme pourront apprendre en le lisant que le monument élevé par l'empire à la gloire militaire de la France avec le bronze pris à l'ennemi n'a été que la réalisation d'un décret de la convention nationale, rendu en 1793, sur la proposition de David.

Sous le gouvernement pour lequel plaide M. Biré, il y avait aussi des *ultras,* non pas républicains, mais royalistes, qui réclamaient avec insistance la suppression de tout emblème auquel s'attachait un souvenir impérial. Leurs plaintes étaient d'autant plus odieuses qu'elles s'associaient à celles d'un vainqueur insolent encore campé sur notre sol. La restauration a bien mérité de la France en résistant, dans la mesure du possible, à ces exigences coalisées. M. Biré rappelle avec à-propos cette ode à la colonne, dans laquelle M. Victor Hugo remercie chaleureusement les Bourbons d'avoir fait passer le patriotisme avant les préoccupations dynastiques.

Louis XVIII n'avait pas seulement défendu la colonne; il avait sauvé le pont d'Iéna d'une destruction imminente. Est-il vrai qu'il ait menacé Blücher de se placer sur le pont au moment où serait mis à exécution l'ordre de le faire sauter? M. Beugnot prétend, dans ses mémoires, que cette menace héroïque est une idée à lui, qu'il aurait après coup prêtée au roi dans un article de journal. M. Biré trouve dans ce récit des contradictions et une confusion de dates qui le lui rendent suspect. On peut en effet avoir des doutes sur un témoignage auquel la vanité semble avoir une certaine part et qui renferme des inexactitudes manifestes. Toutefois ces inexactitudes portent sur quelques-uns des détails, non sur le fond du récit, en faveur duquel, je l'avoue, me paraît être la vraisemblance morale. « On ne nous croit pas faits pour un tel héroïsme, » aurait dit spirituellement Talleyrand à Beugnot, quand celui-ci lui avait fait part de son idée : si Talleyrand n'a pas eu occasion de tenir ce pro-

(1) *Le Vandalisme révolutionnaire* (un volume de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*), Germer Baillière, Paris 1868.

pos, tel a dû être, non-seulement son sentiment, mais celui de Louis XVIII lui-même, qui avait trop de finesse pour risquer une démarche où le ridicule, si elle n'était pas prise au sérieux, pourrait côtoyer le sublime. Le fait est donc au moins douteux; mais ce qui ne l'est pas, c'est la pression morale, quelle qu'en ait été la forme, exercée avec succès sur les Prussiens pour les détourner de faire disparaître le souvenir importun d'une défaite dont leur orgueil souffrait toujours, même après Waterloo! Hélas! il en souffre encore aujourd'hui, même après Sedan et une troisième invasion de la France, et s'il se console de n'avoir pu assouvir jusqu'au bout sa rancune, c'est en assistant à l'achèvement de son œuvre de vengeance par des mains françaises!

En 1817, dit M. Victor Hugo, dans le chapitre dont M. Biré a entrepris la critique, « il y avait encore des Prussiens en France! » Ce n'est pas le seul rapprochement entre cette époque et les tristes temps que nous traversons. Alors, comme aujourd'hui, l'invasion étrangère avait été suivie d'un changement de gouvernement. Des institutions depuis longtemps abandonnées avaient été restaurées par un effet de la force des choses plutôt que de la volonté nationale, et elles essayaient de se faire accepter d'un pays où régnaient contre elles d'incurables défiances. Ces défiances étaient accrues pour la monarchie des Bourbons par le zèle imprudent de ses amis, dont elle avait encore plus à se défendre que des attaques de ses ennemis déclarés. Elle cherchait sa force dans les partis intermédiaires, et, au grand scandale des royalistes de la veille, elle donnait sa confiance à d'anciens serviteurs du régime déchu, royalistes du lendemain. Elle n'eut pas à s'en repentir. Ses fautes les plus graves datèrent du moment où elle se jeta dans les bras du parti exclusif qui la considérait comme sa propriété. Elle succomba après quinze ans, mais non sans laisser, avec le souvenir de fatales erreurs, des titres de gloire qui valent bien ceux de l'empire et que n'a surpassés aucun des gouvernemens qui ont suivi. C'est sous ses auspices que la liberté politique s'est constituée pour la première fois en France d'une façon durable, que la tribune française s'est réveillée avec éclat après un long silence, et que la littérature française, également endormie sous un despote, a retrouvé dans tous les genres une vie nouvelle. Il faut souhaiter à la république, rétablie dans des conditions analogues, d'acquérir une gloire égale, en évitant les mêmes fautes et la même catastrophe; mais il restera toujours un avantage à la restauration : si elle a subi, à ses débuts, la honte de l'occupation étrangère et du démembrement de la France, elle n'y a pas joint dans le même temps, sous les yeux du vainqueur, celle de la guerre civile! ÉMILE BEAUSSIRE.

C. BULOZ.

où le
lime.
est la
es sur
mpor-
s Wa-
an et
ou as-
nt de

repris
st pas
nous
st été
long-
ce des
faire
s. Ces
e zèle
e que
ns les
veille,
royal-
s plus
exclu-
quinze
titres
aucun
iberté
façon
rès un
e sous
l faut
, d'ac-
e cata-
elle a
embre-
ous les
ne.